This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MOIS.	Nombre de jours de							Pluies sur la terrasse.						
								Par les vents.						
	pluie.	grêle.	neige.	gelée.	tonn., orages	tempête.	brouillard.	NE	SE	SO	NO	Totales.	Maxima en 24 heures.	Dates.
Janv.	7	»	1	20	»	»	16	2,3	0,6	12,5	4,8	20,2	9,7	8
Fév.	7	»	1	15	»	2	7	»	»	20,8	0,1	20,9	12,9	16
Mars.	10	1	1	2	»	3	5	0,3	12,8	22,4	7,6	43,1	7,6	2
Avril.	9	»	»	2	»	4	5	7,2	7,4	32,1	1,1	47,8	14,6	26
Mai..	11	1	»	»	4	1	»	5,6	6,2	10,7	6,6	29,1	6,9	1
Juin.	19	»	»	»	5	1	»	2,1	56,6	69,2	8,3	116,2	26,6	27
Juil..	16	»	»	»	2	»	»	4,2	28,4	30,9	30,1	93,6	15,1	21
Août.	12	»	»	»	3	2	»	0,6	8,1	42,2	3,2	54,1	16,2	16
Sept.	16	»	»	»	»	»	»	14,7	11,8	56,6	41,8	124,9	21,3	30
Oct..	19	»	»	»	2	»	4	5,2	55,8	33,9	6,4	81,3	16,4	23
Nov..	25	1	4	2	»	5		15,5	»	171,4	12,9	199,8	52,9	26
Déc..	16	»	4	7	»	3	10	3,5	12,2	65,7	7,8	80,2	16,7	4
Sommes	167	3	11	46	16	21	47	61,2	159,9	568 4	130,7	920,2	Plus grand maximum en 24 h. : 52mm,9 le 26 nov.	

Moyenne tombée par jour de pluie... $\frac{920,2}{167} = 5^{mm},51.$

Mémoires de l'Académie de Metz

Académie de Metz

Digitized by Google

0914
.108
V.64-66

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz. — Imprimerie DELHALT, place Saint-Louis, 8.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

SECONDE PÉRIODE. — LXV^e ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — XIII^e ANNÉE

1883-1884

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

METZ
BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE
Rue des Clercs, 14

1887

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE DU 29 MAI 1884.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1883-1884

PAR M. L'ABBÉ A. BÉRARD, SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Au moment d'entreprendre la revue de l'année écoulée, il me semble impossible que notre premier souvenir ne soit pas pour le confrère regretté, qui, il y a un an, à pareil jour, présidait, avec tant de distinction, notre séance annuelle.

Qui pouvait croire alors que la mort dût, sitôt et d'une façon si foudroyante, le ravir à notre Société, à ses études, à ses bonnes œuvres, à l'estime et à l'affection de ses proches et de ses nombreux amis?

M. Gustave CHARTENER, désigné depuis longtemps à

Digitized by Google

votre choix par sa réputation de savant bibliophile, avait été reçu membre de l'Académie en 1878.

Travailleur consciencieux, ennemi-né du superficiel, surtout en ce qui concernait la cité, il montra plus d'une fois, dans des Rapports brefs, judicieux, un peu sévères peut-être, quel souci il prenait de la science.

Vos suffrages unanimes l'appelèrent, en 1882, à la Présidence, et sa prudente direction vous donnait droit d'attendre encore de lui de fréquents et utiles services, quand sa mort inattendue est venue, au mois de Mars dernier, détruire toutes vos espérances.

Puissent des mains dévouées recueillir les notes éparses de ses études inachevées, et sauver de l'oubli des travaux qui ne doivent pas être sans mérite!

Ce n'est point le seul deuil que l'Académie ait eu à porter, durant cette année.

Vous avez perdu deux Membres Associés-libres non résidants :

M. Nicolas Muller, ancien directeur de l'École Supérieure de Metz, ancien directeur de l'École d'Apprentis, à Paris, officier d'Académie, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Épernay, est décédé dans cette ville, en Octobre 1883.

Il appartenait à notre société depuis 1872.

M. Gustave Rémond, procureur général près la cour d'appel de Caen, puis président de chambre près la cour d'appel de Paris, avait été reçu en 1873.

Nommé Membre correspondant en l'année 1856,

Digitized by Google

M. Lecadre, docteur en médecine, est mort au Hâvre, au mois de Novembre 1883, laissant de nombreuses publications qui attesteront son savoir et sa finesse d'observation.

Pour combler ces vides, vous avez admis dans vos rangs

En qualité de Membres Titulaires :

M. Auricoste de Lazarque, qui vous apporte le concours de son talent d'écrivain plein d'humour et d'érudition ;

M. l'abbé Curicque, curé de Haute-Kontz, qui met à votre disposition ses patientes recherches archéologiques sur une partie de notre contrée.

En qualité de Membre Agrégé-artiste,

M. Thiriot, professeur de musique, retrouvera et continuera parmi vous de vieilles et précieuses traditions artistiques ;

Tandis que M. René Collignon, docteur en médecine, aide-major de l'hôpital militaire de Gafsa (Tunisie), saura, comme Membre Correspondant, faire honneur à votre société et à son pays natal, jusque sur les plages brûlées de l'Afrique.

Ainsi s'en est allée cette année, comme ses devancières, avec son cortège de tristesses et de compensations.

Passons maintenant, suivant l'usage, au Compte-rendu des travaux Académiques.

Digitized by Google

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Tous les Messins conservent, précieusement et à bon droit, le souvenir du 15 Octobre et du 21 Novembre 1783, où, pour la première fois, d'abord seul, puis en compagnie du Marquis d'Arlandes, l'audacieux Pilâtre de Rozier, « notre compatriote [1] risqua ses jours pour ajouter un nouveau degré d'utilité à la découverte des globes (ballons) par MM. de Montgolfier. »

Quelques uns même d'entre vous auraient désiré en célébrer solennellement le centenaire.

Diverses causes, que vous connaissez, ont empêché cette idée d'aboutir.

Toutefois, à cette occasion, M. Benoit vous a donné communication d'un travail intitulé : *Souvenir de Pilâtre de Rozier à Boulogne-sur-Mer.*

Dans la pensée de notre confrère, ces notes ne doivent être considérées que comme un supplément à la notice, publiée en 1865 dans les mémoires de l'Académie, où M. Babinet a si bien raconté l'existence laborieuse de l'aéronaute messin.

Or, trois monuments, élevés par la ville de Boulogne, rappellent la catastrophe du 15 Juin 1785. Le premier est une inscription, que l'on voyait jadis dans la cour de l'Hôtel des Bains, qu'habita longtemps de Rozier ; — le deuxième se trouve au lieu où tomba le ballon ; — et le troisième est le tombeau placé à Vimille, village dont dépend le hameau de Vimereux.

(1) Pilatre de Rozier naquit à Metz le 30 Mars 1754, au fort Moselle, dans la maison qui porte actuellement le n° 11.

Digitized by Google

C'est à la description détaillée de ces monuments qu'est consacré le travail de M. Benoit.

A la liste des *Marques de Potiers Romains* déjà publiée par M. l'abbé Ledain, M. Bellevoye est venu ajouter cinq noms. Le premier se lit à rebours sur un carreau en terre cuite trouvé par M. Ronjon dans la maçonnerie de l'aqueduc de Jouy-aux-Arches : les autres, sur des carreaux, découverts à Haute-Kontz, par M. l'abbé Curicque, dans l'emplacement d'une villa romaine, qui aurait été, d'après les traditions du pays, habitée par une fille de Charlemagne.

M. Bellevoye vous a signalé également diverses antiquités, recueillies à Rettel par M. Curicque et sur la côte de Montenach par M. Florange, de Sierck.

Le testament inédit de Gabriel, doyen de l'ancien barreau messin, tel est le titre d'une communication de M. Abel.

En rajeunissant au milieu de nous le souvenir du célèbre avocat, dont le talent a honoré la cité au siècle dernier, notre confrère avait pour but de rectifier des mentions peu exactes du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Metz par M. Clerx, et de faire comprendre comment la bibliothèque de la ville est si riche en ouvrages du droit romain et de l'ancien droit français.

Ce testament porte la date du 20 Août 1772, et montre un chrétien robuste, un homme charitable, un ami généreux et un savant soigneux des livres.

Comment se fait-il que la municipalité n'ait pas accueilli la proposition de M. Abel, qui demandait de

Digitized by Google

donner à la rue des Fumiers le nom de Gabriel, le brillant avocat?

Après la mort de M. de Bouteiller, vous aviez pensé que, associé depuis sa jeunesse aux mêmes travaux d'histoire et d'archéologie, M. Abel était, plus qu'un autre, à même de vous faire apprécier le mérite littéraire des œuvres du membre éminent que vous aviez perdu.

Votre attente n'a pas été trompée.

M. Abel vous a donné connaissance d'une importante *notice biographique sur M. Ernest de Bouteiller, ancien capitaine d'artillerie, ancien député, membre honoraire de l'Académie de Metz.*

Avant de parler du défunt, la notice s'ouvre par des recherches savantes sur l'origine de son nom et de sa famille, et insiste sur les principales phases de la vie militaire du général de Bouteiller, son père. Quant à M. E. de Bouteiller, né à Paris le 10 Février 1826, il vint à Metz en 1832; il y suivit bientôt les cours du collège royal, et s'y montra un excellent élève, dans toute l'acception du mot.

En 1847, il entra à l'école polytechnique, avec le n° 16 sur une promotion de 126 élèves.

En 1851, nommé lieutenant en second au 7e régiment d'artillerie monté, en garnison à Metz, il fut détaché à Constantine en 1853, d'où il revint l'année suivante, se marier dans notre ville.

En 1855, lieutenant en premier dans la compagnie des ouvriers d'artillerie, il put donner libre cours à ses goûts scientifiques et cultiva la physique, la chimie et le dessin.

L'Académie le reçut membre titulaire en 1856, il

Digitized by Google

venait de publier deux opuscules, l'un sur les anciens procès de sorcellerie, l'autre sur le procès de haute trahison de Laubardemont. Le 12 Août 1857, promu au grade de capitaine, il donna bientôt sa démission pour se livrer tout entier aux œuvres de bienfaisance et aux travaux littéraires.

M. Abel rappelle comment, en 1858, ils fondèrent tous deux la société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, et fait l'énumération des communications, par lesquelles M. de Bouteiller ouvrit les travaux de cette nouvelle société.

En 1861, notre regretté confrère accepta et remplit les fonctions de secrétaire de la section de peinture à l'exposition de Metz, et fit restaurer avec art son hôtel de S. Livier.

Toutes ces occupations ne l'empêchaient pas d'écrire vos comptes-rendus annuels, de nombreux articles dans la revue d'Austrasie, et d'apporter à une foule de localités le concours précieux de ses conseils artistiques. M. Abel énumère et apprécie ensuite les diverses publications de notre confrère : Biographie du baron Bonaventure, — Playsir de chasse, — Conférence littéraire à Metz au XVI siècle, — Frantz de Sickingen, — La guerre des quatre seigneurs (chronique rimée), — La chronique de Jean Bauchet, — Journal de Jean le Coullon, — Le poème latin de Sigebert de Gembloux, — Voyage impérial à Metz, — Rapport sommaire sur la réinstallation des musées de Metz, — Essais sur différentes localités mosellanes, — et surtout son Dictionnaire topographique du département de la Moselle, — Notice sur la famille de Jeanne d'Arc, — Lettres écrites à Metz de 1584 à 1693 au sénat de Strasbourg, — Le maréchal Fabert.....

Digitized by Google

Joignez à tous ces travaux les fonctions que remplit M. de Bouteiller, conseiller municipal (1860), adjoint, député (1870), président de diverses sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, et il ne sera pas difficile de comprendre comment le 26 Mai 1883, — mort de notre confrère, — fut un jour de deuil pour la ville et pour l'Académie de Metz.

Vous n'avez entendu que les principaux traits de la *Biographie de M. de Saulcy* par M. Robert; mais ils ont suffi pour vous rappeler les grandes études numismatiques de l'illustre savant, ses voyages à Jérusalem et justifier les hommages rendus à sa mémoire.

La mise à jour d'une crypte dans l'emplacement de l'ancien couvent de Sainte-Élisabeth que l'on détruit en ce moment, les réparations de la voûte et la reconstruction du portail d'angle de la Cathédrale ont excité l'attention de nos archéologues. Espérons que des travaux plus développés viendront bientôt fixer les intéressantes conversations échangées à ce propos entre nos confrères MM. Prost, Bellevoye et Jacquemin !.

LITTÉRATURE.

L'histoire et l'archéologie n'ont pas seules absorbé votre temps: l'activité de vos membres s'est portée également sur des questions littéraires.

M. Auricoste de Lazarque a payé sa bienvenue en lisant une *note sur la formation probable du second imparfait usité dans quelques patois.*

Digitized by Google

Notre confrère a constaté que, dans plus de 60 communes lorraines, le patois possède deux Imparfaits, l'un distant, l'autre prochain. La formation de ce dernier temps se fait, suivant les localités, en ajoutant à la forme de l'Imparfait ordinaire non modifié ou très peu modifié, l'une des désinences : or, zor, zo, ro, tor, to, etc.

Qu'elle est l'origine de cette formation ? — Pièces en main, M. Auricoste croit à la formation de l'Imparfait prochain par l'adjonction de l'adverbe Ores à l'Imparfait ordinaire. Cet adverbe indiquant une action actuelle ou peu éloignée dans le passé, en le joignant à l'Imparfait, une habitude de langage a bien pu lui faire préciser une action récente ; et ce qui n'était d'abord qu'une manière de déterminer, par un adverbe de temps, le moment d'une action, a donné naissance à une forme grammaticale et a augmenté d'un temps la conjugaison des verbes.

Resterait à savoir : A quelle époque ce fait s'est produit ? Pourquoi il est limité à un certain nombre de villages lorrains, et pourquoi cet Imparfait prochain ne se rencontre dans aucun village de ce pays-ci ?

Adhuc sub judice lis est, mais peut-être, comme le remarque avec raison notre confrère, aurions-nous plus de lumière, si, au lieu d'orthographier le patois en langue nègre, on se donnait la peine de l'orthographier convenablement et suivant des règles certaines.

Dans ces dernières années, on a beaucoup agité la question du sentiment de la nature chez les anciens.

Il a paru curieux à M. l'abbé Bérard d'examiner par le détail une des faces du problème.

Digitized by Google

Se rendre compte de la place qu'occupent, du rôle que jouent les Animaux dans les poèmes anciens, tel est le but de son travail intitulé : *Les Animaux dans les poèmes épiques de l'antiquité.*

La première épopée parcourue, la seule examinée jusqu'ici est l'Iliade.

Elle fournit une liste de 44 noms, qui se répartissent ainsi :

3 animaux fantastiques : la Chimère, le Dragon d'Aulide, les Coursiers des Immortels ;

8 animaux sauvages : le Lion, le Léopard, le Chacal, le Loup, le Sanglier, le Cerf, le Lièvre et la Belette ;

8 animaux domestiques : le Cheval, le Mulet, l'Ane, le Bœuf, le Chien, le Porc, la Chèvre et le Mouton ;

14 oiseaux : l'Aigle, l'Orfraie, le Faucon, l'Épervier, le Vautour, la Chouette, le Héron, la Grue, le Cygne, l'Oie, le Geai, l'Étourneau, la Colombe et le Moineau ;

3 poissons : la Baleine, le Dauphin, l'Anguille ;

1 reptile : le Serpent ;

7 insectes : le Ver, le Lombric, la Cigale, la Sauterelle, la Mouche, l'Abeille, la Guêpe.

Cette liste, non moins instructive par ce qu'elle ne dit pas que par ce qu'elle dit, nous montre dans l'Iliade, poème de 16,000 vers, un nombre relativement petit d'animaux si l'on considère la place immense qu'ils occupent dans l'Epopée du poète Grec.

Etaient-ce les seuls animaux les plus connus du temps d'Homère ? C'est ce qui ne sera constaté qu'après examen de l'Odyssée.

Digitized by Google

SCIENCES.

M. Félicien de Saulcy a signalé à l'attention de l'Académie le fait qu'un Météorite, trouvé dans la Plata, renfermerait quelques vestiges que l'on croit être des fossiles. Ce serait la première fois que pareil phénomène aurait été observé, et peut-être aiderait-il à soulever un des coins du voile mystérieux qui enveloppe la vie extra-terrestre.

Ce météorite a été envoyé aux Ingénieurs de l'école des Mines de Paris, pour être examiné : attendons.

M. le Dr Winsback vous a fait une communication verbale sur le *Pansement anti-septique dans les opérations chirurgicales.*

Tout le monde sait qu'un des dangers des opérations chirurgicales, dans les fortes chaleurs surtout, est la putréfaction de la plaie. Grâce au pansement de Lister, ce danger se trouve de plus en plus écarté.

Durant les derniers mois, à l'Hôpital Bon-Secours, M. le Dr Winsback a dû amputer trois jambes. Les conditions étaient assez défavorables; chaleur lourde, sujets faibles, — c'étaient des femmes dont la constitution était depuis longtemps délabrée; néanmoins le pansement anti-septique amena une cicatrisation complète au bout de 12 ou 13 jours.

Même résultat pour un homme de 68 ans, à qui on avait enlevé une tumeur cancéreuse. Malgré une plaie énorme, malgré une faiblesse excessive et l'âge relativement avancé du patient, la cicatrisation fut obtenue en 17 jours, en se servant de ce pansement de Lister.

Digitized by Google

Sans doute, comme le fait observer M. le Dr Winsback, le pansement anti-septique n'est pas infaillible, mais il donne des résultats vraiment excellents et met à l'abri de presque toutes les complications possibles dans les opérations chirurgicales ; aussi ne saurait-on trop en recommander l'emploi. — Puissions-nous pourtant, comme nous le souhaite lui-même notre bienveillant confrère, n'en avoir jamais besoin !

L'Appareil de chauffage domestique de M. Lametz est digne d'attention. Partant de ce fait qu'en examinant le fonctionnement des fourneaux ordinaires, on remarque qu'ils donnent un chauffage très-inégal, trop intense dans le voisinage du fourneau, trop faible dans les parties éloignées, et convenable dans une zone très limitée seulement, notre confrère voudrait égaliser, autant que possible, la température dans toutes les parties d'une même chambre.

Pour cela, à l'aide de plusieurs thermomètres, M. Lametz s'est d'abord rendu compte de la différence de température existant entre le haut et le bas de l'appartement dans lequel il faisait ses observations.

Puis il a construit un fourneau spécial dont il vous a donné la description et le dessin. Les expériences ont eu lieu ensuite; elles ont été soigneusement enregistrées dans des tableaux comparés, suivant qu'on se servait du fourneau ordinaire ou du fourneau perfectionné.

Ces observations donnent le résultat suivant : Avec le fourneau perfectionné on obtient sur le chauffage du fourneau ordinaire opérant dans des conditions identiques, une augmentation de 2 degrés, dont profitent les jambes et les pieds, sans élever la tempéra-

Digitized by Google

ture de la couche d'air dans laquelle se trouve la tête. Mais, ainsi que notre confrère le fait observer avec beaucoup de justesse, la sensation de la chaleur, perçue par le corps humain, ne peut pas se chiffrer, et, dans certaines limites surtout, une différence thermométrique de 2 degrés correspond dans l'organisme à une tout autre mesure.

Remercions M. Schuster, dont la patience ne se lasse pas, et qui a continué, cette année encore, ses utiles *Observations météorologiques*.

Dans un Mémoire ayant pour titre : *Un Mammouth près de Thionville*, M. Abel vous a appris que, au printemps 1883, a été trouvé à cent mètres N. E. du village de Macquenom (Basse-Yutz) le corps fossile d'un Mammouth, qui a été envoyé à Berlin.

Un fragment, rencontré plus avant et acquis par M. Roth, photographe à Thionville, nous a été adressé pour être étudié et déposé au Musée. Cette trouvaille s'ajoutera avec fruit à celles déjà consignées dans nos Mémoires.

Telle est la rapide analyse des Travaux de l'Académie durant l'année 1883-1884.

Cette revue amène forcément à l'esprit bien des réflexions.

Mais au lieu de les formuler, n'est-il pas plus prudent, pour votre Secrétaire, de répéter simplement ce qu'écrivait autrefois notre grand fabuliste à Mgr le duc de Bourgogne? (Liv. XII f. 1re).

Quelle morale puis-je inférer de ce fait?

Digitized by Google

Sans cela toute fable est un œuvre imparfait.
J'en crois voir quelques traits ; mais leur ombre m'abuse.
Prince, vous les aurez incontinent trouvés :
Ce sont des jeux pour vous, et non point pour ma muse ;
Elle et ses sœurs n'ont point l'esprit que vous avez.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

DE L'ANNÉE 1883-1884

Présenté à l'Académie dans sa séance du 26 Avril 1884

Au nom d'une Commission composée de MM. Ferrez, F. de Saulcy et Auricoste de Lazarque, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Cinq concurrents ont envoyé des pièces de vers au concours de 1884, ces pièces sont :

1° Un poème en quatre chants ne contenant pas moins de 825 vers — c'est un peu long. — Son titre est *Azaël ou l'Ange exilé ;* il porte l'épigraphe « Libera me, Domine, et pone me juxta te. »

2° Quatre morceaux différents réunis sous le titre d'*Aquarelles franc-comtoises.*

3° Sous la devise : « Ut pictura poesis » un sonnet et une petite pièce de 20 vers — c'est un peu court.

Digitized by Google

4° Un petit poème de 100 vers intitulé *Les voix de la nuit* et portant l'épigraphe « Sursum. »

5° Enfin une élégie intitulée l'*Hirondelle du Calvaire* et ayant pour épigraphe « Et moi, pour te louer, Dieu des soleils, qui suis-je? » (Lamartine.)

Une première remarque se présente d'abord à l'esprit: c'est, malgré le petit nombre de pièces envoyées, la grande différence qui existe dans leur genre, leur forme, leur étendue. Il y a là pour la commission une réelle difficulté d'appréciation. La même pierre de touche servira-t-elle à essayer le poème en quatre chants de plus de 800 vers, à la forme classique, et la pièce à la facture moderne d'une vingtaine de vers ?

Quoiqu'il en soit, l'analyse d'une pièce de vers et son appréciation, soit comparée, soit absolue, ne sont pas non plus choses très faciles. — Chacun, lettré ou illettré, peut, à la lecture d'un morceau de poésie, s'en former une opinion, mais l'un jugera par la sensation seule, l'autre joindra au sentiment la connaissance des règles adoptées. Il pourra arriver que l'un jette au panier ce que l'autre goûtera comme un régal.

Au moment d'entreprendre l'examen des pièces qui lui étaient soumises, votre Commission s'est souvenue de ce que disait un auteur du siècle dernier « qu'un vers, pour être excellent, doit réunir, comme une pièce de monnaie, le *poids*, le *titre* et le *son*. »

En faisant remonter ce criterium du vers isolé au poème lui-même, elle s'est promis d'examiner d'abord le *poids :* c'est-à-dire, la pensée, la conception, l'idée;

Ensuite le *titre :* c'est-à-dire, la facture, l'expression, le mot, la rime, l'obéissance aux règles;

Digitized by Google

Enfin le *son:* c'est-à-dire, le rythme, la cadence, l'allure, la mélodie dus à la distribution juste et sonore des toniques.

1°

Le premier ouvrage examiné est intitulé « *Azaël ou l'ange exilé* » poème en quatre chants.

En quatre mots, je vais dire ce qui en est.

L'ange Azaël commis par Dieu à la garde de Satan enfermé dans la haute Egypte, au fond d'un puits, a laissé échapper le prisonnier. En expiation, et plus heureux que le Juif-Errant, il est condamné à errer sur terre, jusqu'à ce qu'il ait apporté au Seigneur une rançon convenable. Parcourant notre globe depuis plusieurs milliers d'années sans avoir rien rencontré digne de son attention, il assiste un jour à une bataille entre Chrétiens et Sarrasins, il y recueille dans une coupe d'or quelques gouttes du sang d'un jeune chevalier qui a tout quitté pour voler à la délivrance du tombeau de Notre-Seigneur, et qui meurt transpercé d'une flèche. Dieu, à qui Azaël porte cette offrande, l'accepte mais ne s'en contente pas, car dit une voix :

« Si Dieu d'un œil d'amour voit le sang d'un martyr,
« Il lui préfère encor.....

Le reste du vers se perd au milieu des chants des archanges interrompus par l'arrivée d'Azaël, et qui reprennent de plus belle en le voyant congédié.

L'auteur se sert ici d'un moyen peu sérieux pour

Digitized by Google

soutenir l'intérêt et pour motiver les chants suivants. L'énigme que Dieu pose ainsi à l'exilé, est tout de suite devinée par le lecteur qui achève le vers et dit :

« Il lui préfère encor les pleurs du repentir. »

Si Azaël avait eu la moindre notion de la prosodie et de la rime, il aurait échappé à un plus long ennui — et en aurait évité un à votre commission.

Quoiqu'il en soit, au chant suivant, Azaël qui ne quitte guère l'Europe, arrive en Espagne ; la peste y règne — un vieil hidalgo va mourir — sa fille offre à Dieu sa vie en échange de celle de son père — Dieu l'accepte, et Azaël croyant bien que ce trait d'amour filial va désarmer le Très-Haut, emporte cette âme pure au Paradis. L'enfant y entre, mais la porte se referme devant l'exilé : à peine a-t-il le temps d'entendre répéter ce qu'il sait déjà :

« Si Dieu d'un œil d'amour voit le sang d'un martyr,
« Il lui préfère encor.....

Comme plusieurs centaines d'années auparavant, il ne peut saisir l'hémistiche final et est obligé de recommencer ses pérégrinations sans être mieux renseigné.

Enfin au 4e chant, il rencontre en Irlande un vieux scélérat ayant assassiné père, mère, précepteur, trahi sa patrie, sa religion, et qui, au moment de se jeter dans un précipice pour en finir avec ses remords, reconnaît son frère dans un vénérable ermite qui se trouve là juste à point pour faire couler

..... les pleurs du repentir.

Digitized by Google

L'ange les recueille encore dans sa coupe d'or et cette fois l'entrée du Paradis ne lui est plus interdite.

Cette légende, paraphrase du verset de l'Enfant prodigue :

« Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentir. » (St Luc, chap. XV, verset 7.)

pouvait offrir le sujet d'un récit imagé, mais n'avait pas l'étoffe à fournir un poème de si longue haleine. L'auteur en a fait une amplification de collège, la puérilité du moyen dont il se sert pour prolonger son ouvrage aussi longtemps fait sourire. Les descriptions du combat, de la peste, et le récit des remords de l'Irlandais sont écrits dans un style qui n'a rien de lyrique. Cédar, l'ange déchu, de Lamartine pense et s'exprime autrement. Ce poème, quoiqu'affectant la forme classique, et écrit en alexandrins à rimes plates, est un long récit en prose rythmée ; la rime y est plus que négligée, l'expression est souvent terre à terre et peu correcte, des fautes de prosodie y constituent des vers faux. En voici d'ailleurs, à ce point de vue, une analyse détaillée.

L'auteur n'est pas heureux dans le choix de quelques-unes de ses expressions, il commence ainsi :

J'ai visité l'Égypte *avec* ses pyramides
Et son soleil brûlant.....

Il y a bien des choses à reprocher à cet *avec*.

Chant II, v. 19.

...De sourds grondements et des clameurs lointaines
Arrivèrent à lui par les airs *voiturés*

Digitized by Google

Voiturés fait là une singulière figure.

Chant II, v. 23.
Où durant quarante ans sous le regard de Dieu
A *cause d'un murmure* erra le peuple hébreu

A cause d'un murmure ne serait même pas acceptable en prose.

Chant III....
Où la *lune* guidait son *char* silencieux

Il y a longtemps que la lune n'a plus de char. G. Sand, enfant, avait aussi donné un char, ou plutôt une nacelle à la lune, dans une de ses narrations, mais elle le lui a bien vite retiré.

Chant III, v. 145.
Le soir du haut des monts *descendait*

L'ombre, la *nuit* descendent du haut des monts, mais le *soir* non.

En quatre vers, je trouve quatre fois le verbe revenir :

Ch. IV, v. 218-222.
Revinrent — je revins — revenais — encore *revenus*, etc., etc.

C'est un peu trop de laisser-aller.

L'auteur n'a pas non plus grand soin de la rime, il abuse des rimes en *ant* qui doivent être évitées, et ne riment d'ailleurs pas entre elles si la *consonne d'appui* est différente dans les deux mots. Il est facile d'en deviner la raison si l'on songe qu'il y a plus de deux mille mots ayant cette terminaison, *mant* ou *ment*.

Cette règle n'arrête pas l'auteur, il fait rimer :

Digitized by Google

maintenant	et florissant	ténébreux	avec	cieux
croissant	et effrayant	majestueux		
grand	et dévouement	Dieu	avec	hébreu
enfant	et embrassant	silencieux	avec	hideux
vent	et mourant	terre	avec	lumière
vaillant	et rang	mystère	avec	prière
torrent	et rugissant	meurtrière	avec	père
mourant	et bienfaisant	opulence	avec	puissance
etc....		fatigué	avec	élevé
etc....		pavillon	avec	gazon
et enfin		consolation	avec	religion
tourments	et quarante ans	fuite	avec	élite, etc.
	et enfin	*passés*	avec	*péchés.*

mais ce sont là des *péchés* qui ne peuvent *passer* devant votre commission.

Des fautes plus graves proviennent de l'indifférence avec laquelle l'auteur traite les règles de quantités des diphtongues, si bien précisées pourtant dans l'ouvrage « Les vers français » de M. de Gramont.

Deux fois il fait nu-it de deux syllabes.

Ch. I, v. 155.
« Ce lieu que je devais garder *nu-it* et jour »
Ch. III, v. 116.
« Elle voulut sur lui veiller *nu-it* et jour »

Ce sont là tout simplement deux vers faux.

Par contre (ch. II, v. 8) il ne fait que deux syllabes d'un mot qui en a trois :

« Bruissaient confusément par le vent agités »

or, en vers, on ne dit pas brui-re, mais bru-i-re, et trois d'un mot qui n'en a que deux :

Ch. III, v. 60.
« Qui brillaient dans la nuit d'un éclat fi-é-vreux. »

La règle est de dire fié-vreux et non pas fi-é-vreux,

Digitized by Google

ié n'est dissyllabe que dans les mots où il est précédé d'un *l* ou d'un *r* joint à une consonne sourde : pri-ère, gri-ève, chambri-ère, etc., mais monosyllabe partout ailleurs : lièvre, diète, siècle, pièce, fièvre, etc.

Au chant IV, v. 132, je lis encore :

« ..... *passion* qui me dévore »

pas-si-on a trois syllabes et ne se prononce pas passion et plus loin (Ch. IV, v. 142).

« Vi-en-drait mettre obstacle à mon ambition »

l'auteur a fait *vi-en-drait* de trois syllabes ; or *vien-drait* n'en a que deux.

Ce système est commode, mais il constitue autant de vers faux.

L'auteur ne pratique pas non plus la règle qui interdit l'intérieur d'un vers aux troisièmes personnes plurielles du présent de l'indicatif des verbes où la finale *ent* est précédée d'une réunion de voyelles.

Il dit : (Ch. III, v. 119).

« Tous *fuient*, seule elle reste »

C'est bien encore là un vers faux.

Je ne signalerai que pour la forme les vers faux suivants :

Ch. I, v. 78.
« Tu ne reconnais donc plus, ange de Dieu, ton frère ? »

Vers de treize syllabes, une de trop, et

Digitized by Google

Ch. IV, v. 133.
« C'est toi qui me perdis, quoique jeune encore »
Ch. IV, v. 231.
« Et quoi, pauvre ami, vous ne retrouvez pas »

Deux vers de onze pieds, un de moins qu'il ne faut.

Le vers 73e du IV chant manque de son compagnon de rime et reste isolé.

Ce sont là évidemment des lapsus calami, mais en même temps des négligences, et ce n'est pas à nous à y remédier.

Parlerai-je de quelques irrégularités grammaticales, je n'en citerai qu'une:

Ch. I. « Ce n'est pas dans ces lieux ou règne la mollesse
« Qu'il me faut *arrêter*.....

On ne dit pas *arrêter* pour *s'arrêter*.

En vers, les plus petites irrégularités sont des fautes: la langue de la poésie est une langue châtiée.

Si j'ai relevé bien des points attaquables dans cette première œuvre, je veux y signaler un côté qui n'est pas sans mérite. C'est la facture du vers, elle est aisée, trop aisée même; bon nombre d'alexandrins sont bien coupés et rythmés, et, malgré le défaut d'élévation, plusieurs ne manquent pas de sonorité. L'auteur devra songer à refréner sa facilité; l'indulgence pour soi-même et les compromissions de conscience mènent, en poésie comme ailleurs, plus loin qu'on ne croit.

Quant à la pièce elle-même, pour toutes les raisons que je viens d'énumérer, elle doit être écartée.

Digitized by Google

2°

AQUARELLES FRANC-COMTOISES.

Recueil composé de quatre pièces.

La première des pièces de ce recueil est intitulée « *Les bords du Doubs.* » L'auteur y a entrepris de peindre les bords de cette rivière et d'en faire connaître le cours. Il y a assez bien réussi, surtout sous le rapport géographique ; en analysant son petit poème, j'ai appris à connaître cette partie de la Comté. Depuis le mont Rixous jusqu'à Verdun — Verdun-sur-Saône, bien entendu, — l'auteur n'a rien oublié.

Après un préambule où il chante la beauté de sa rivière, il nous mène à la source même du Doubs et nous fait suivre ses bords. Voici d'abord le château de Joux, sa vue évoque en lui le souvenir de Mirabeau et de Toussaint-Louverture qui y furent enfermés ; un batelier chante, sous forme de ballade, la triste aventure d'une dame, châtelaine de la sinistre forteresse. De là, en nous faisant passer par Pontarlier, Montbenoit et son monastère, Morteau, le Villers, les Brenets, notre guide poétique nous amène au Saut du Doubs, où il nous fait assister à une fête champêtre entre Suisses et Français. On y tire à l'arc, on s'y promène en nacelle, on y boit du vin du pays et du vin de Champagne, et on y chante la Marseillaise, l'auteur ne nous dit pas à quel propos et si la chose

Digitized by Google

est de tradition. Le sort lamentable de deux amants, engloutis à cette place, donne à un nouveau batelier l'occasion de dire une nouvelle ballade. Partons : voici la Suisse, puis Saint-Ursanne, Saint-Hippolyte. En route : le Dessoubre vient grossir notre rivière, elle court ensuite vers Mandeure aux ruines fameuses, l'ancienne Epamanduodurum, vers Audincourt, l'Isle, Clerval, Baume aux cinq collines, le vieux château d'Aigremont, les mines de fer de Deluz, Arcies, Montfaucon sur son rocher, et nous voici à Besançon.

L'auteur s'y délasse en y chantant une villanelle à la louange de la ville de César. Ce faisant, lui, qui a songé à nous dire que Pontarlier a donné naissance à Arçon et à Marnier, qui, à propos de Dôle va nous parler du poète d'Yseult et de Lacuzon, il oublie, lui poète, il oublie qu'à Besançon est né Victor Hugo !

En route ! Voici que défilent Beure et ses vergers, le moulin d'Avanne, Rancenay, Montferrand et sa tour,

« Jadis des menestrels brillante cour d'amour. »

Thorraise ou naquit la sœur Marthe, Osselle au souterrain curieux, Saint-Wit, Salans, les forges de Fraisans, la forêt de Chaux, témoin des exploits de chasse du grand Barberousse, la tour de Rans, Orchamps, Rochefort et enfin Dôle,

« Autour de son clocher géant. »

La Bourgogne n'est pas loin, et, après avoir reçu la Loue à Parcey et avoir baigné les champs de Molay, le Doubs disparaît dans la Saône, à Verdun... sur Saône.

Digitized by Google

Ce petit poème appartient, comme on le voit, au genre descriptif, un des plus ingrats, si ce n'est dans la langue latine, quand on la parle comme Ausone; mais en français et traité à la façon de Delille, ce genre devient l'abus et l'excès du genre didactique en décadence. Le poète voué au genre descriptif, vainement mêlera à son sujet quelque épisode étranger pour toucher ou distraire, pour montrer son érudition, son talent ou, — comme on aurait dit autrefois, — son commerce avec les Muses; la sévérité de son sujet, la méthode, l'ordre qu'il est forcé de suivre, arrêteront toujours son élan et, s'il parvient à nous instruire, il lui sera plus difficile de nous émouvoir et de nous faire goûter ces sensations variées, que le mot seul de poésie semble devoir évoquer.

C'est, malgré le coloris donné à ses tableaux, ce qui arrive au chantre des « Bords du Doubs. »

Si nous examinons son poème au point de vue technique, nous y relèverons bien des défaillances de style, de prosodie, de grammaire et de goût, des images qui ne sont pas à leur place, l'abus des épithètes et des inversions, des rimes négligées, et enfin le peu d'élévation de certains morceaux, où un ton plus lyrique n'aurait pas été déplacé. La partie où le poète semble le plus à l'aise est celle qui touche à l'Idylle, et là encore n'y ai-je distingué que deux vers, les seuls vraiment bons de toute la pièce :

V. 259 et 260.

« L'idylle chante et rit dans les prés tout en fleurs
« Et les grands bois, pleins d'ombre, appellent les rêveurs. »

Par une coïncidence fâcheuse, l'auteur débute absolument avec la même faute que celui du poème d'Azaël :

Digitized by Google

« Que le Rhin est superbe *avec* ses bords sauvages

Sans répéter ce que nous avons déjà dit, observons que c'est un tort en toute chose de ne pas soigner son entrée.

A la 2e strophe, les bords du Doubs sont qualifiés *d'agrestes* et de *modestes*, adjectifs qui n'indiquent guère de fierté, et forment une étrange opposition avec l'épithète de majestueux, dont le Doubs est gratifié cinq ou six vers plus loin, moins singulière toutefois que la fin de la phrase :

V. 15. « Qu'il est *majestueux* en sa course *indécise !* »

La majesté ne s'accommode guère de l'indécision.

Une assonance ou répétition malheureuse est celle qui termine le 8e vers et commence le 9e :

« Mais je connais des bords plus beaux et plus modestes,
« Ce sont les bords *du Doubs*,
« *Du Doubs*, fleuve béni.....

Ces deux « *du Doubs* » malgré la mollesse des consonnes dentales, ne sont pas faits pour être lus à haute voix.

Une ouverture du mont Rixous — ce n'est pas la faute du poète, mais ces noms géographiques ne sont pas prédestinés à la poésie — présente une grotte où la rivière prend sa source.

« Du Doubs, c'est le palais. »

Une *source* n'est pas un *palais*.

L'auteur, nous l'avons déjà vu, aime à faire chanter sur l'eau les bateliers. A la 9e strophe, un pêcheur

Digitized by Google

chante une ballade en retirant de l'eau ses filets. Cela se voit dans les opéras comiques, même dans les grands opéras, mais jamais sur une vraie rivière, les filets sont trop lourds et puis cela ferait fuir les poissons.

Les deux ballades et la villanelle, introduites comme intermèdes et pastiches de formes anciennes, devraient, comme tout pastiche digne de ce nom, être irréprochables ; elles sont peut-être moins soignées que le reste de l'ouvrage et on pourrait leur appliquer une parodie des vers de Molière bien connus .

« *Lorsque sur un poète* on prétend se régler,
C'est par les beaux endroits qu'il lui faut ressembler,
Et ce n'est point du tout le prendre pour modèle
Que de *nous en servir un pastiche infidèle.* »

J'ai dit que certaines parties manquaient d'élévation, je citerai celle-ci : après s'être attendri sur les longs malheurs éprouvés par la ville de Dôle, l'auteur s'écrie :

« ..... ô Dôle,
Sois heureuse ! le ciel te doit bien des beaux jours ! »

Certes, le vœu est modeste et modestement exprimé.

L'auteur fait un trop large emploi des épithètes : pour lui, les peupliers sont sveltes, les flots nacrés, les eaux diaphanes, le nautonnier hâlé ou prudent, les filets ruisselants, les roseaux tremblants, les bois épais, les ramiers sauvages, une cave affreuse, les bords du fleuve à la fois ignorés, déserts, silencieux. C'est le *vieux jeu ;* il n'est plus permis, à notre époque, d'accoler une épithète banale à chaque objet sous prétexte de faire image et d'exhiber une riche palette :

Digitized by Google

le mot propre doit le plus souvent parler seul à l'esprit; nous ne sommes plus impressionnés, si nous voyons non pas le sens, mais le besoin de la rime ou de la mesure introduire dans le vers ces qualificatifs destinés à boucher des trous, et connus depuis longtemps sous le nom de chevilles.

Ce qui m'a paru plus grave que l'abus des épithètes dans ce petit poème, c'est celui des inversions. L'inversion n'est plus aujourd'hui admise qu'avec la plus grande réserve ; elle est totalement proscrite quand elle donne à la phrase une tournure étrange, qu'elle la rend peu compréhensible et que, par dessus le marché, elle a maille à partir avec la syntaxe. Sans égard à cette loi, l'auteur a laissé subsister des vers tels que ceux-ci :

« *Charmante* elle est surtout ma rivière adorée. »
« *Du Doubs,* c'est le palais.....

Celui-ci où il y en a deux :

« *De* la brume levant le *diaphane* voile. »
« Une nuit qu'à la belle
« Une flamme éternelle
« Le beau page jurait. »
« Dont l'obscur souterrain *mille splendeurs* recèle. »

et enfin

« L'heureux couple *d'amour* devise. »

Ces deux derniers me rappellent ce vers du sieur André, dans sa tragédie du « Tremblement de terre de Lisbonne » :

« Des gens de la chaloupe à coup sûr dit me l'ont. »

Digitized by Google

Heureusement que le sieur André n'a pas fait école, sans cela on en serait venu à dire :

« De chemin, mon ami, va ton petit bonhomme, »

pour conseiller à quelqu'un de s'en aller tranquillement.

Toutes les inversions de ce petit poème ne sont pas aussi mauvaises que celles reproduites plus haut : beaucoup sont très admissibles ; mais j'en ai compté quarante-cinq dans ce poème de 332 vers, c'est-à-dire à peu près une pour sept vers. C'est trop quand on versifie en l'année 1884.

Je ferai aussi le procès à quelques vers faux. Les règles de quantité pour les diphtongues ont été clairement exposées dans l'ouvrage de M. de Gramont sur les vers français, et c'est violer des lois ayant vigueur que de donner (v. 27) trois syllabes à *fé-e-ries* ; féerie est dissyllabe. Un certain nombre d'écrivains s'astreignent même à supprimer l'e muet dans les mots où il se trouve après une voyelle et à les écrire ainsi : fêrie, paiment, je prirais, etc ; précaution qui n'est pas inutile pour le lecteur, dit M. de Gramont, dans un pays où l'on peut avoir fait toutes ses classes sans savoir le premier mot de la versification française.

On ne dit pas non plus (v. 131) *su-intant* en deux syllabes, *suin* est toujours monosyllabe.

Au contraire, (v. 159, 160, 213) *hel-vé-ti-en*, *ty-ro-li-en*, *ju-ras-si-en*, ont quatre syllabes et non pas trois ; l'auteur a écrit *hel-vé-tien*, *ty-ro-lien*, *ju-ras-sien*.

Une chose qui accuse le mieux la négligence d'un

Digitized by Google

auteur à se relire, et son empressement à envoyer à un concours un travail à peine terminé, c'est, sans contredit, les fautes commises contre la syntaxe et les usages ordinaires de la langue.

Un peu de peine prise aurait certainement supprimé ces taches et l'auteur n'aurait pas dit :

V. 19 et 20.....
« Une couleuvre immense à l'écaille *luisante*
Ainsi qu'un clair miroir..... »

pour écaille *luisant* ainsi qu'un miroir, avec le participe, réclamé par la grammaire ;

V. 21.
« Le ciel *charma* son cours des plus beaux paysages »

pour..... *rendit charmant ;*

V. 50.
« Et qui par un chevreuil d'un bond serait *sauté* »

pour..... *serait franchi.*

Aux vers 117, 118.
« Mais du Seigneur la haine
Et rage se déchaîne. »

Sans parler de l'inversion, il faudrait et *la* rage ; et le verbe devrait être à la 3me personne du pluriel : j'aime à croire qu'il a voulu dire

..... la haine
« En rage se déchaîne »

Mais ce n'est pas ce qui est écrit.

V. 126.
« ..... toute *la* vie
« Je saurai vous cacher. »

Digitized by Google

Un grammairien dirait, toute *votre* vie.

V. 186.
Auréoler

est un verbe que je ne connais pas.

V. 200.
« Et les oiseaux surpris aux éclats du Champagne. »

l'usage est de dire, le vin de Champagne, et non « le Champagne. »

Si, après ceci, je signale quelques rimes négligées et d'autres qui ne sont plus des rimes, mais des consonances par à-peu-près, échappées à un premier jet, telles que : *serpente* et *luisante, blanc* et *sifflant, irradie* et *Helvétie, horizon* et *Besançon*.....
quelques expressions singulières comme (v. 210) des vieillards blanchis qui font *pâlir des succès*,

et des vers d'une harmonie douteuse et qu'il ne faut pas lire à haute voix, comme :

V. 255.
« Le Doubs maintenant roule et par les *monts miroite* »

j'en aurai fini avec l'analyse critique de ce petit poème. Il a des qualités, quelques tableaux fraîchement touchés; s'il était remanié, ce serait une pièce fort agréable; mais dans l'état où il se trouve il doit être mis de côté, et c'est ce qu'a fait votre Commission.

Digitized by Google

2me

AU FOND DES BOIS.

(Idylle)

Le même auteur dans une idylle, intitulée « *Au fond des bois* » nous raconte une excursion en forêt en compagnie d'une jeune fille.

Ce sujet est bien du ressort de l'idylle dont le propre est de narrer agréablement une aventure aimable, et de présenter un tableau champêtre et poétique, tout en exposant naturellement les choses.

Le tableau que nous présente l'auteur ne manque pas d'agréments ; mais, à mon avis, il s'est trop attaché à des détails négligeables ; chaque strophe est un cadre minuscule et cette série nuit à l'impression de l'ensemble. Cette recherche du détail *réel* a encore un autre inconvénient. Ainsi, on se demande si l'auteur a bien choisi le but de son excursion, quand nous le voyons nous montrer « au fond des sentiers *rampants*, la *chenille affreuse*, les *guêpes* et les *serpents* », et faire affronter à son amie « en robe à *volants de dentelles* » en *brodequins mignons*, les *ronces* et les *chardons*. Des *grenouilles* vertes qui *sautent*, des *merles* qui *sifflottent*, les *coucous* faisant entendre « *des soupirs* de *flûte* » éveillent des idées plutôt singulières qu'agréables.

L'auteur continue à se servir de l'inversion, même pour les cas réservés :

Digitized by Google

« *De Mai,* c'était un dimanche.
..... rose
« Etait votre frais chapeau.

et, dans une pièce aussi courte, *c'était* rimant avec *muguet*, *feuille* avec *chèvrefeuille* (or un mot n'a jamais rimé avec son composé) sont de véritables taches.

Dire « arbres et buissons forment un fouillis de verdure » pour *les* arbres et *les* buissons, et ajouter que ces arbres et ces buissons « mêlent leurs fleurs, leurs chansons » pour mêlent leurs fleurs à leurs chansons, sont des irrégularités de langage que le prétexte de la mesure ne saurait jamais faire absoudre.

Je formulerai une critique plus sévère à propos du rythme des vers de cette pièce.

Le vers français n'est pas, comme le vers latin, un vers *métrique*, mais un vers *accentué* ou *tonique:* c'est sur les valeurs *toniques* des syllabes qu'est fondée notre versification, et c'est la bonne distribution des toniques qui donne au vers l'allure, l'harmonie, le rythme, la cadence : leur place dans la phrase n'est pas indifférente; elles sont les fêtes, les repos du vers, comme les fêtes de l'année en marquent les jours d'allégresse et de joie : que deviendrait la Fête-Dieu si on la plaçait en Décembre?

Chaque mot de notre langue comporte une syllabe *accentuée* : c'est l'avant-dernière dans les mots terminés par un *e* muet : c'est la dernière dans tous les autres mots; ces syllabes sont dites syllabes *toniques;* toutes les autres sont des syllabes *atones*.

Le goût, l'oreille, l'étude des grands modèles, apprennent à faire des vers *accentués:* il ne faut pas

Digitized by Google

dire que le hasard seul les produit, pas plus qu'en musique, il ne produit une mélodie rythmée; le hasard n'est pas si complaisant.

La pièce dont nous nous occupons est en *heptasyllabes*; c'est une des formes le plus rarement mises en œuvre, mais ses conditions rythmiques n'en sont pas moins très nettement déterminées, et, à l'occasion de l'analyse que nous entreprenons, il est à propos de les rappeler.

En étudiant les poètes qui ont quelquefois employé l'*heptasyllabe* on verra qu'à un petit nombre d'exceptions près, ces vers présentent une *tonique* soit à la 3me soit à la 4me syllabe. Cette dernière forme, moins heureuse que la première, quand elle est bornée à cette seule accentuation, devient non moins harmonieuse lorsqu'elle est en outre accentuée à la seconde syllabe, comme dans ce vers:

« Voici | le front | plein de grâces »

lequel sonne certainement aussi bien que le suivant:

« Qui sourit | au suppliant »

et beaucoup mieux que celui-ci:

« Notre infortu | ne la touche

En dehors de ces trois formes, la seule qui soit à employer de loin en loin pour varier le rythme est celle qui, étant accentuée à la seconde et à la cinquième syllabes, présente une mesure de trois syllabes entre deux mesure de deux.

« Moiré | de reflets | splendides. »

Digitized by Google

Toute autre construction, à moins qu'elle ne soit commandée par quelque pensée ou quelque image qui dévore la forme, ne pourra que faire tache dans l'harmonie de l'ensemble. (Voir M. de Gramont).

Sans qu'on puisse lui trouver une excuse plausible, sur 84 vers dont se compose cette pièce, l'auteur en a coupé 23 à la *seconde* ou bien à la *cinquième* syllabe; construction à rejeter dans l'heptasyllabe; car alors l'absence de *toniques* introduit une lenteur insupportable dans un vers aussi court.

Les trois premiers vers de la première strophe donnent trois exemples de ce mauvais effet.

« Vous rappelez-vous, | Denise,
« Au plus gracieux | des mois,
« Adorablement | exquise,
« Notre escapa | de dans les bois. »

et plus loin

« Nous environnait | c'était

et

« Je vous découvrais | un nid

et ceux-ci non moins lourds, n'ayant qu'une tonique à la seconde syllabe :

« Pour nous | s'épanouissaient.
« Formaient | arbres et buissons. »

Quelques fausses toniques comme dans ce vers de la 7me strophe :

« Pour vos brodequins | mignons

où l'accent est réellement à la cinquième syllabe, pourraient laisser croire qu'il y a aussi un *accent* à la

Digitized by Google

deuxième ; mais. si on lit le vers à voix haute, on reconnaît qu'il est impossible de l'accentuer ainsi :

« Pour vos | brodequins | mignons

De même le vers de la 17me strophe

« Filtraient | de vagues lueurs

n'a qu'un accent à la deuxième syllabe ; car il est impossible de le scander ainsi :

« Filtraient | de va | gues lueurs

sous peine de ne plus être compréhensible.

Malgré ces défauts, cette pièce a de la gentillesse et de l'allure ; remaniée dans le sens que j'ai indiqué, elle pourrait fournir une bonne étude, et ensuite une lecture agréable.

Mais à cause de ces mêmes défauts, elle devra être rejetée comme la première.

3me

VIERGE ET FLEUR.

(Idylle)

La seconde idylle, intitulée : « *Vierge et Fleur* » est moins bonne encore que la précédente.

Digitized by Google

On y retrouve les inversions de mauvais aloi que nous avons déjà signalées, des épithètes et des comparaisons qui ne sont guère à leur place et que la rime seule, pourtant négligemment cherchée, a amenées sous la plume de l'auteur.

Ainsi il dit en parlant d'une jeune fille de « son aimé village » :

« L'enfant a le nom de Claudine
« Elle est belle comme une *ondine*. »

à l'aspect du nom peu mythologique de Claudine,

« Je ne m'attendais guère
« A voir l'ondine en cette affaire. »

De plus la pièce tout entière, en distiques alternés, opposant et comparant tour à tour la jeune fille à la fleur et la fleur à la jeune fille a une prétention naïve ou une naïveté prétentieuse qui en rend la lecture impatientante.

Cette pièce est en vers de huit syllabes, de tous les vers français le plus facile et à la fois le plus difficile à manier ; car ses conditions harmoniques ne sont pas rigoureusement déterminées. Il en existe pourtant ; je n'allongerai pas ce travail en les exposant ici ; cette pièce de vers, que j'ai néanmoins étudiée pour moi, à ce point de vue, ne méritant pas une plus longue discussion.

Digitized by Google

4me

LA MUSE.

(Sonnet)

« *La Muse* » sonnet du même auteur nous dédommage un peu. Sans être très remarquable, il ne déplaît pas. L'idée est bien suivie, bien déduite d'un bout à l'autre, et le final produit son effet. On peut y blâmer « la fée *enchantant* les *ombres* de la vie »; et le « *frisson* de *mandore* » est bien démodé; je croyais cet instrument rentré dans un oubli définitif.

Malgré les bons points donnés à cette pièce, les qualités maîtresses du sonnet ne s'y montrent point assez vives pour que nous nous y arrêtions et nous ne lui accorderons aucune distinction.

3e

MARCHE NUPTIALE.

(Sonnet)

Sous la devise « *Ut pictura poesis* » deux pièces nous sont présentées.

Digitized by Google

La première est un sonnet en vieux langage portant l'épigraphe « D'après un tableau gothique. »

Ce sonnet ne ment pas à ces deux enseignes : il a la couleur et le dessin. Si le tableau qui lui a donné naissance fait songer, lui aussi « *creuse l'idée au fond obscur des choses* » juste assez pour se montrer philosophe en restant aimable, et ne pas faire oublier les roses qui le parsèment.

Cette pièce est vraiment jolie, et un sonnet comme cela peut valoir cent fois plus que certains poèmes en plusieurs chants. Je n'y reproche que l'emploi du mot *monocorde*, que je n'ai jamais trouvé employé pour désigner un instrument du moyen âge, mais seulement 1° un instrument de musique grec, 2° un instrument tout moderne. Je préférerais « le luth sonore » ou « le gai rebec » qui s'accorderait peut-être mieux encore au ton de la pièce.

Votre commission donne à cette pièce un éloge bien franc et une mention très honorable, et demande pour elle l'insertion dans les Mémoires de l'Académie avec la petite correction indiquée plus haut.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les mérites de cette pièce ; la permission que je vous demanderai de vous les faire apprécier en vous la lisant sera la louange que je veux par avance lui donner.

Par ung sentier fleury, le plus doulx que l'on voye,
Viennent joyeusement les jeunes épousez,
De roses couronnez, vestus d'or et de soye,
De moult gentils amis noblement escortez.

Es mains des ménestrels, le monocorde envoye
Au ciel l'épithalame en rythmes cadencez ;
Et de loin, lentement, plus sobres en leur joie
Suivent les vieux parents songeant aux jours passés.

Digitized by Google

Ores, voyons l'ydée au fond obscur des choses,
Ce couple souriant, au chief chargé de roses
N'est-ce pas la Jeunesse et n'est-ce pas l'Amour,

Marchant le cœur joyeulx, au milieu des fanfares,
Sans songer aux soulcys, aux deuils, aux soings avares
Qui, d'un pas lent, mais seur, les suivent nuict et jour.

2me

NOTRE-DAME DES FLOTS.

Une petite pièce de vingt vers intitulée « *Notre-Dame des Flots* » forme la seconde partie de cet envoi.

Moins bonne, moins soignée que la précédente, cette pièce en alexandrins à rimes plates, a pourtant un vrai mérite. On peut lui reprocher de manquer de développement et de tourner un peu court avant l'apostrophe de la fin ; mais le sentiment en est bon et sincèrement exprimé ; l'aspect de la mer est bien dépeint.

En faisant allusion à la devise que lui a donné l'auteur, disons que c'est une bonne « marine. »

Voici quelques imperfections que votre Commission y a relevées :

V. 6. « Et tout en se brisant... »

manière de parler peu harmonieuse.

V. 10, 11.

Deux « qui » « que » bien rapprochés l'un de l'autre.

Digitized by Google

V. 16. « Renouveler le vœu fait avant qu'il — partit. »

ne est ici nécessaire, grammaticalement.

Après ce vers la pièce tourne un peu court, il faudrait ici quelques vers de plus :

V. 17. « Et j'ai pensé, Seigneur ! etc... »

apostrophe emphatique.

V. 19. « Ne vont pas sur la mer... »

un peu prosaïque.

Malgré ces critiques de détails votre commission propose pour cette pièce une mention simple. Il est bien entendu que ces deux mentions accordées au même auteur ne pourront aucunement être remplacées par une médaille: leur peu d'étendue, et quelques négligences signalées plus haut, s'y opposant absolument.

Pourtant, comme rapporteur de la Commission, cette pièce étant véritablement jolie et très courte (20 vers), j'en demanderai aussi l'insertion aux mémoires, avec la condition imposée dans des cas analogues par les règlements des Jeux-Floraux, c'est-à-dire avec des corrections faites par l'auteur, — s'il y consent, — sur les indications de l'Académie[1].

---

(1) L'auteur, trop modeste, s'y est refusé.

Digitized by Google

4°

LES VOIX DE LA NUIT.

Avec l'Epigraphe « *Sursum!* »

Pièce de 114 vers alexandrins à rimes croisées, régulièrement divisée en strophes symétriques.

En voici la pensée:

Au milieu des bruits les plus divers d'un orage, le poète distingue deux voix qui se répondent dans la nuit. L'une n'a que des accents désolés et funèbres; elle lance l'anathème; l'autre évoque la pitié et fait naître l'espoir. L'orage se calme; l'espérance renaît à l'aurore, et le poète s'écrie que sa patrie blessée ne peut pas mourir.

L'idée est belle; malheureusement l'auteur ne s'est pas toujours soutenu à la hauteur qu'elle demandait. A des vers bien tournés et fiers succèdent des passages entiers qui sont de la prose rythmée; certaines images sont d'une vérité et d'un goût fort douteux. Je ne reprocherai rien à la rime; l'auteur en possède le sentiment et elle est soignée, sauf dans deux endroits, où *nécessaire* (dur) rime avec *misère* (doux) et *s'empare* (sans *s* final) avec barbares au pluriel.

Voici les remarques que cette pièce m'a suggérées, avec l'indication des vers auxquels elle se rapportent:

V. 4.. . « flot hurlant »

est faux et de plus très dur.

Digitized by Google

V. 6, 7, 8. « *Un fracas de tonnerre, des appels de détresse et des sanglots* » (non des pleurs) tout cela constitue un véritable vacarme et non pas « *une rumeur indécise.* »

La 2me strophe est bien tournée, harmonieuse, et les pensées se présentent et s'enchaînent bien.

Il serait facile de corriger le 19me vers.

« Luisant à mes regards *comme* en lettres de flammes.

en disant :

« Et je croyais les voir luire en lettres de flammes »

V. 21 à 24. Quatre vers bien frappés.

V. 25 à 28. Quatre vers embarrassés et mal venus.

V. 29. Une *heure* qui fait *table rase*

ne se comprend pas.

V. 31. Des monuments si fiers qui tremblent sur leur base

Des *monuments* qui *tremblent* sur leur base ne doivent pas être bien fiers ; et que viennent faire ici des « monuments » même en donnant à ce mot une acception figurée très large.

V. 34, 36. « Ce qui s'écoule ainsi.....
Doit-il s'amonceler comme en un *piédestal*
Pour le peuple qui *marche* à d'autres destinées
Et d'un *pied rajeuni* frappe le sol natal.

L'image est complètement fausse : un *piédestal* sert à une statue qui ne remue pas, mais à un peuple qui *marche* c'est une autre affaire ; quant au *pied rajeuni* c'est une expression bien extraordinaire pour indiquer le progrès.

Digitized by Google

V. 43. « Nous laissons envahir par les *germes stériles*
Les sillons.....

Si les germes sont stériles, comment envahissent-ils les sillons ? Il faut pour cela la fécondité des mauvaises herbes, et c'est sans doute ce qu'à voulu dire l'auteur ; seulement son épithète est obscure.

La tirade de la première voix commençant au vers 36

« Ah ! qu'est-il devenu ce superbe héritage »

n'a rien de lyrique, c'est de la prose rythmée.

La réponse de la deuxième voix, du vers 69 au vers 100, est peut-être plus prosaïque encore.

V. 99 et 100. « Mais tu survis en nous, Charité tutélaire,
Et par toi, Charité, tout nous sera rendu.

La Charité est une qualité maîtresse ; mais quelques autres vertus qu'elle fasse naître ou développe, suffira-t-elle seule pour le relèvement d'un peuple.

La fin du morceau est faible ; il fallait là un cri énergique d'espoir, un magnifique élan d'enthousiasme, on devrait voir battre le cœur du poète.

Mais non, c'est le chant de l'alouette qui ranime son espérance, et elle se traduit par cette apostrophe bien terne :

Non, tu ne peux pas mourir !

Encore si le poète avait dit : « Non, tu ne mourras pas ! »

C'est là une grande faute ; dans un morceau de ce genre, le ton doit s'élever par gradation et toujours de plus en plus : idées, images, invocations, visions,

Digitized by Google

apostrophes, tout doit, à mesure qu'on avance vers la fin, planer à un niveau peu commun, et le dernier vers devrait éclater comme un coup de foudre.

C'est le contraire qui arrive ici.

Aussi pour cela, en s'appuyant sur les critiques relevées plus haut, et malgré les bonnes intentions incontestables de l'auteur, votre Commission s'est montrée impitoyable pour cette pièce et l'a laissée dans l'oubli.

5°

L'HIRONDELLE DU CALVAIRE.

Une dernière pièce nous restait à examiner. C'est une élégie sous le titre « *l'Hirondelle du Calvaire* » et avec l'épigraphe tirée de Lamartine « Et moi pour te louer, Dieu des soleils, qui suis-je ? »

En voici le sujet et la disposition.

Le poète aperçoit une hirondelle revenant, au printemps, de ses longs voyages. Il la salue et l'interroge. D'où vient-elle ?

« J'ai vu le Calvaire, répond l'hirondelle, et les lieux qui furent témoins de la naissance et de la mort d'un Dieu. La *brise*, ajoute-t-elle, est restée fidèle à ce séjour, et voici le chant qu'elle m'a fait entendre. » Ce chant, c'est la Passion que la brise du Golgotha dit à l'hirondelle ; l'hirondelle la redit au poète et s'envole. Le poète s'incline et bénit Dieu.

L'exposition de ce morceau est une suite de strophes de huit vers en alexandrins terminés par un octo-

Digitized by Google

syllabe. Cette forme, employée souvent dans l'ode est bonne et a de l'ampleur. Le chant de la brise débute par une strophe de 12 vers, et la suite du récit est en stances de quatre vers.

Certes, un tel sujet, solennel, ému et mystique doit offrir à l'auteur de grandes ressources, et promettre au lecteur un grand attrait. Le vers en est harmonieux, facile, abondant ; comme versification, cette pièce est un pastiche de la manière de Lamartine : son étendue est de 140 vers, mesure exacte d'un morceau de concours académique, ni trop longue, ni trop courte.

Hélas ! pourquoi faut-il que l'auteur n'ait pas tiré de toutes ces richesses le parti qu'on pouvait en attendre.

A une lecture superficielle de cette pièce, on peut se laisser aller au charme que produit toujours l'audition d'un rythme et de mots cadencés sonnant agréablement à l'oreille ; mais si on veut appliquer à son analyse le précepte énoncé dans le sonnet, auquel nous avons accordé une récompense:

« Ores, voyons l'ydée au fond obscur des choses. »

Si l'on creuse chaque phrase et chaque mot pour en extraire l'expression juste et propre, on a bientôt reconnu que la douce musique du vers est souvent trompeuse, et dissimule bien des pierres fausses sous une monture élégante. Quant à moi, j'ai maudit les chefs d'école, pour les disciples entêtés qu'ils traînent à leur suite, et plein d'une colère d'autant plus indignée que la déception avait été grande, vis-à-vis d'un poète dont la manière trahit autant de savoir, d'aptitude et qui, probablement, par trop de précipitation et pour ne pas s'être relu à quelque distance d'un

Digitized by Google

premier jet, nous a donné un essai inachevé au lieu d'une œuvre excellente, comme il aurait pu, j'en suis certain, la produire, je me suis écrié en parodiant Rousseau :

« Poète, dont la main façonne
« Les paillons les plus inouis,
« Du faux éclat qui t'environne
« Serons-nous toujours éblouis ! »

et..... votre Commission, se rangeant au même avis, a relégué cette pièce avec celles auxquelles elle n'a rien accordé.

Pour justifier ce jugement, je dois en mettre tous les éléments sous vos yeux, en scrutant chaque strophe et en en disséquant les expressions.

1re strophe. — Le plumage d'*ébène* de l'hirondelle m'étonne un peu.

Mais Lamartine a dit des tresses d'ébène pour « des cheveux noirs » (médit. IX, str. 8) et Littré semble accepter cette autorité ; acceptons-la aussi, mais en même temps, je ne puis m'empêcher de penser que si, à propos du ramier dont la couleur est plombée, il me venait en idée de dire « le ramier aux ailes de plomb » on serait en droit de trouver la chose extraordinaire.

V. 4. « ..... le printemps te ramène
« D'un long exil, *sous d'autres cieux*. »

« Sous d'autres cieux » est un pléonasme, puisqu'exil il y a.

V. 5. et 6. Elle n'est guère variée l'énumération des pays qu'a pu voir l'hirondelle. Théophile Gautier, dans sa charmante pièce : « Ce que disent les hirondelles » a fait preuve de plus d'imagination.

Digitized by Google

2me strophe. — Le *chaume* (répété dans la strophe suivante) pour désigner l'habitation de la Vierge et de saint Joseph, est-il bien à sa place dans un pays où le *chaume* ne couvre pas les toits.

A part cette légère critique, le reste de la strophe est bon, sauf pourtant le tressaillement du Joudain. Il est permis de trouver bizarre ce fleuve qui tressaille. Je crois que l'Écriture n'applique qu'aux montagnes cette métaphore hardie.

On pourrait aussi trouver singulière l'idée des vers précédents.

L'écho répète les paroles de l'ange Gabriel, alors :

L'air se parfume...
Le ciel se recueille...
La brise caresse...
Le Jourdain tressaille...

Or, depuis 1800 ans, l'écho a eu d'autres occasions que le passage d'une hirondelle pour opérer tout ce mouvement.

3me strophe. — « *L'ombrage* qui *s'incline* » est du pur galimatias. Grammaticalement, la phrase est mal construite ; l'auteur a bien voulu dire aussi : « J'ai salué le temple » mais pour que « le temple, etc... c'est-à-dire le second membre de phrase fût régi par « *j'ai salué* » il aurait fallu nécessairement commencer le 1er vers par ce verbe, et ne pas faire l'inversion.

« Vieillard *soumis* » est une bien singulière expression pour désigner saint Joseph.

4me strophe. — La foule *mouvante;* mouvante n'a absolument aucun sens : c'est une cheville et des pires. *Mouvante* et *écumante*, *cieux* et *miraculeux*

Digitized by Google

sont de mauvaises rimes ; et même, comme nous ne l'avons que trop souvent répété — *vante* et *mante* ne riment pas du tout.

V. 5. « Aux *flots* de Siloé, j'ai rafraîchi mon aile »

Celui qui ne saurait pas que Siloë est une piscine, pourrait croire qu'il s'agit des *flots* d'une rivière. Une piscine n'a pas de *flots*. Si l'auteur nous disait qu'il ne s'agit pas de la piscine, mais du ruisseau qui de la fontaine de Siloë coule vers Jérusalem, je lui répondrais avec Isaïe « que ce ruisseau n'a pas de flots « Aquæ Siloë quæ vadunt cum silentio » — « les eaux du Siloë qui coulent paisiblement et en silence » (Isaïe, chap. VII, v. 6).

Ces flots là doivent en rabattre.

V. 8. « La piscine ouverte aux douleurs »

impropriété d'expression. La piscine est ouverte à tout et à tous, et parce que le Christ y a envoyé l'aveugle de naissance, ce n'est pas une raison pour évoquer cette image spécialisée, destinée à frapper l'imagination.

5^{me} strophe. — *Vallon* rime bien négligemment avec *nom*.

6^{me} strophe. — « L'hirondelle *pensive* » épithète difficile à appliquer à une hirondelle, surtout quand la strophe précédente vient de nous la montrer « *joyeuse, effleurant chaque flot, baisant toutes les fleurs.* »

Je ferai remarquer aussi la répétition de « suave harmonie » que nous avons déjà entendu à la deuxième strophe.

Digitized by Google

Et à la fin de cette même strophe, comment peut-on qualifier de *murmure plaintif*, de *chant mystérieux*, l'élan enthousiaste de la strophe qui va suivre.

Encore une pierre fausse !

7me strophe. — Strophe enthousiaste, solennelle et de bonne allure. Je ne lui reprocherai que la *crainte* non motivée de l'archange. — Quel archange ? — et son *pied* dont l'apparition nous surprend.

8me strophe. — « Le front pensif » épithète vraiment bien placée ! Comment le Christ « halète » et « tombe » sous la croix « écrasante » et l'auteur ne trouve rien de mieux à nous dire, sinon qu'il a le *front pensif* et *l'œil attristé*. Oh !

9me strophe. — Peut-être la plus mauvaise de tout l'ouvrage : Qui veut trop dire ne dit rien.

« Des *tigres* odieux rugissant de furie »

Ce n'est pas ainsi que s'exprime la poésie lyrique.

Les peintres, les plus fougueux n'ont jamais songé à nous dessiner des « tigres rugissants, » *relevant* le patient et *déchirant* son corps ! — Allez voir à notre musée le beau tableau de Delacroix.

Pour mémoire seulement, les rimes *infamie* et *furie* qui ne riment nullement (v. Gramont, page 45) mais à côté de ce qui précède ce n'est qu'une faute vénielle.

10me strophe. — *Mère* et *sanguinaire* sont des rimes par à peu près, que ni l'Ode, ni même l'Elégie, son sous-genre, ne peuvent admettre.

L'auteur reste fidèle au système de la strophe précédente ; il croit faire naître la terreur et la pitié en forçant la note.

Digitized by Google

« ..... la foule sanguinaire
« Qui ne lui répondait que par un rire affreux. »

Combien l'Ecriture, dans sa simplicité, est plus touchante, plus vraie, plus navrante :

« Le peuple se tenait là et le regardait etc. (St Luc, chap. XXIII, v. 35).

11me strophe. — Cette strophe est dans un meilleur mouvement que ce qui précède ; pourquoi faut-il qu'elle soit gâtée par l'hémistiche « dans une angoisse horrible » qui est véritablement une cheville.

12me strophe. — Elle commence bien, la répétition de « j'ai vu » est dans le ton lyrique mais la phrase est si mal construite que

« Pensant dans sa douleur etc..... »

s'applique à « son œil si doux. » Syntaxe en main, il n'y a pas moyen de le comprendre autrement.

« Pensant » est bien faible pour le sentiment de bonté infinie qu'il exprime et pour rendre le sublime :

« Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » de l'Evangile (St Luc, chap. XXIII, v. 34).

Au dernier vers « hélas » est une cheville — hélas !

13me strophe. — « Les tombeaux tressaillirent » c'est le 3me tressaillement de la pièce. Le premier est celui du Jourdain (str. 2), le second, celui de l'hirondelle, (str. 6) tous deux un peu hasardés. Le dernier fait meilleure figure et n'est pas déplacé dans l'épouvante générale. Mais l'inversion du dernier vers est inexcusable dans le style soutenu :

« Le soleil du Jourdain vit reculer les flots »

Digitized by Google

d'autant plus que, à part l'amphibologie qui semble faire de ce soleil la propriété du Jourdain, on vient de dire au premier vers de la même strophe, que « le ciel se voila. »

Un auteur qui se relit a un grattoir pour ces nonsens.

14me strophe. — Toujours des expressions impuissantes à rendre l'idée :

« Son front se couvrit de *sueur* »

la strophe débute ainsi :

« Et l'heure commença, l'heure de l'agonie »

Cela est beau, on s'attend à frémir ; mais quoi ? l'auteur ajoute :

« Son front se couvrit de sueur. »

Je le crois ; mais point n'était besoin de nous le dire : *desinit in piscem*.... Encore si l'Ecriture avait parlé de cette *sueur*, ce serait un texte cité — mais il n'en est rien.

15me strophe. — Image mauvaise et expression faible, sauf le dernier vers, fort beau et traduction fidèle des paroles de saint Jean : *tradidit spiritum* et *consummatum est* (St Jean, ch. XIX, v. 30) ; « *hélas* » cheville, comme plus haut, (str. 12).

16me et 17me strophe. — Pourquoi deux épithètes à *brise* ? Faute vénielle.

Légères et *prières* : rimes négligées.

Sauf « que tout adore » qui est dur, ces deux strophes sont bonnes et sonnent bien. L'idée ne

Digitized by Google

choque pas, quoique ce soit une tâche peu ordinaire pour une *brise* que de porter à Dieu « des élans de crainte et d'espoir. »

18me strophe. — L'épithète d'*ému* s'applique mal au Christ, rayonnant désormais dans la gloire éternelle.

« Globe sombre de mort » est dur, et *globe de mort* ne rend pas l'idée de l'auteur qui a voulu dire que la mort est encore maîtresse de nous sur la terre.

19me strophe. — « Je *descendis* tremblante. » A la strophe 6, l'hirondelle a dit qu'elle avait atteint le sommet du Calvaire : elle n'a donc plus à descendre.

20me strophe. — « Rassuré » est une épithète bien faible pour exprimer la reconnaissance de l'homme pour la *rédemption* si chèrement achetée.

« Devait » à l'imparfait : c'est doit qu'il aurait fallu dire ; mais doit n'a qu'une syllabe.

« Un sommet vénéré » qui est « une porte » c'est chercher une image un peu loin ; il est vrai que la fin est plus simple : « une *porte ouverte* » « pour entrer » dit le poète.

21me et 22me strophe. — Avant de se retirer, l'hirondelle « baise la cime » du Golgotha. On comprend un homme qui se prosterne et embrasse pieusement la terre, mais une hirondelle ne doit faire que la becqueter.

Bénie et *recueillie* ne riment pas.

Le cœur » de l'hirondelle qui est « plein d'*ineffables soupirs* » me laisse indifférent ; je ne crois guère aux soupirs d'un oiseau, je croirai à ses plaintes, à ses gémissements. Sterne nous en a donné un exemple frappant.

23me strophe. — Rien à dire.

Digitized by Google

24me strophe. — « Ainsi gazouilla l'hirondelle » gazouiller est un mot singulièrement choisi, s'appliquant au long récit de la *Passion*, fait par l'hirondelle.

Strophe 25. — Quand l'hirondelle a disparu, l'exclamation du poète :

« Seigneur, je vous bénis »

est bien faible devant les grandes idées qu'il vient d'évoquer : la vie de Jésus, le drame du Golgotha, l'homme racheté. Il y avait autre chose à trouver et à dire, surtout pour la péroraison.

Strophes 26 et 27. — Devraient être supprimées. De quel droit demander au Christ « la grâce de ses persécuteurs » et l'implorer pour « le salut du monde. » L'auteur sait bien que Jésus n'a pas attendu sa prière, et lui-même nous l'a dit plus haut, aux strophes 11 et 12.

Toute cette fin est bien faible ; c'est une faute : « le *crescit eundo* », maxime maîtresse, surtout dans le poème lyrique n'y est pas observé.

En parlant de l'Elégie, un maître a dit, il y a longtemps : « De quelque genre qu'on suppose l'Elégie, « elle doit toujours suivre le langage de la passion et « de la nature, elle doit s'exprimer avec une vérité, « une force, une douceur, une noblesse et un senti- « ment proportionnés au sujet qu'elle traite. Il y faut « le choix des pensées, et des expressions propres ; « car ce choix est toujours ce qu'il y a de plus im- « portant et de plus essentiel. Les réflexions doivent « naître du fond même de la pensée et paraître un « sentiment plutôt qu'une réflexion ; il faut aussi que « l'harmonie du vers les soutienne. »

Digitized by Google

C'est avec ces préceptes devant les yeux que j'ai promené le scalpel au long du corps entier de l'Elégie soumise à notre examen. Si la lame a été acerbe à l'auteur, il ne doit pas s'en plaindre; il doit savoir que ces sortes d'opérations donnent la vitalité aux enfantements suivants : — Experto crede Ruperto — et, pour parler *académiquement* devant *l'Académie*, « comme Antée, il se relèvera plus vigoureux après avoir touché la terre ; » mieux encore, qu'il ouvre au hasard « les *poèmes* évangéliques » de M. V. de Laprade, il est digne d'y goûter et il y verra comment sous chaque mot on fait jaillir une idée.

Les concours de poésie sont-ils utiles ?

On est en droit d'en douter quand on considère la faiblesse et l'incorrection des pièces présentées à celui-ci. Ce n'est pas seulement chez nous que ce fait se produit. Ceux de l'Académie française elle-même donnent de piètres résultats ; et ce n'est pas par eux que les poètes se font connaître.

En *poésie* tout ce qui n'est pas *excellent* n'a pas droit à l'existence.

Or, il manque bien des conditions au concours de cette année.

Il n'a pas cette correction remarquable de la forme qu'offraient certains versificateurs classiques d'autrefois, chez qui la faiblesse des pensées se trouvait rachetée par cette correction même ; on n'aurait pas su mieux qu'eux liner un vers, souder deux hémistiches, forcer les rimes à marcher de niveau ; pas une tache ne souillait la pureté irréprochable de leur œuvre presque mécanique : le goût remplaçait le génie.

Digitized by Google

Il n'a pas non plus cette fraîcheur, cette vitalité, cette aspiration passionnée vers un *idéal* sans cesse entrevu, cette souffrance des désirs inassouvis de l'école romantique qui a fait dire au poète :

> Que votre poésie aux vers calmes et frais
> Soit pour les cœurs souffrants comme ces cours d'eau vive
> Où vont boire les cerfs dans l'ombre des forêts
> (Th. Gautier).

Il n'étale pas non plus cette fantaisie, ce mépris du cliché, cette horreur du convenu, cette science profonde de la facture, ces ciselures élégantes, un peu futiles souvent, un peu mièvres, mais de bon goût, qui caractérisent l'école moderne — et les époques de décadence.

C'est pourquoi on vous a demandé de vous montrer sévères.

Vos concours ont un *but*.

Ils doivent avoir un *résultat*, sous peine d'être un non-sens.

Le *but*, — c'est de donner un enseignement, c'est de maintenir haute la doctrine de l'*art*, — c'est, si je puis m'exprimer ainsi, de créer par une sélection attentive des pièces insérées dans vos mémoires, un *musée* de modèles devant lesquels ni le goût ne se fausse, ni les esprits ne s'égarent.

Votre *but* n'est pas de bercer douillettement les *nourrissons* des *Muses*, ni de les couronner pour leur innocence ; vos lauréats doivent en savoir plus que de simples rosières.

Le résultat sera d'écarter les constitutions malingres, de rendre à des travaux plus utiles pour eux, ceux qu'aurait un instant dévoyés cette tendance moderne à croire tout savoir sans avoir rien appris.

Digitized by Google

Le résultat sera que les forts oseront seuls entrer dans la lice; — le résultat sera pour vous, Messieurs, d'avoir été en avant, d'avoir obéi à la loi dictée par Dieu à tout ce qui a vie, — le Progrès !

Si, malgré cela, l'Académie trouve que, se départissant d'une indulgence dont les effets n'ont pas prouvé l'efficacité, votre Commission a été bien rigoureuse, je lui ferai respectueusement observer que, plus que toute autre elle doit être vigilante au poste qu'elle occupe en ce moment; conservatrice de la pureté de la langue que nous parlons, elle doit être néanmoins attentive aux mouvements littéraires qui, inéluctablement, modifient de siècle en siècle quelques particularités de son emploi ou de son génie. Elle doit se rappeler quelles sont les conditions d'origine de toute Académie; elle doit se rappeler la promesse qu'elle s'est faite à elle-même, et qu'elle a inscrite en tête et à l'article premier de son règlement :

« Le but de l'Académie est de travailler au progrès des lettres.... »

Or, le progrès n'est que dans la vision constante du beau.

Les académies de province passent à tort ou à raison pour des dames un peu trop bienveillantes, et les maîtres du bien dire ne se font pas faute de décocher contre elles leurs fines épigrammes. — Votre Commission ne voudrait pas qu'un « Pailleron » futur vînt dire aussi de vous ce qui, dans la bouche de l'élégant auteur de ce nom, a dernièrement fait sourire tout le Paris littéraire.

« ..... Il était aussi, disait-il, en parlant de

Digitized by Google

Louis Blanc, poète et lauréat de l'Académie ..... d'Arras. »

La plaisanterie n'est pas nouvelle. Jules Janin se l'était déjà permise il y a quarante ans dans « l'histoire d'une *Muse* au XIX^me^ siècle. »

« ..... Elle était venue, contait-il, à Paris sur la foi de ses vers et sur la foi de l'Académie de..... Besançon.

C'est pour qu'on ne soit pas tenté de reproduire cette petite méchanceté à votre adresse, que votre Commission s'est montrée aussi exclusive ; elle a voulu vous faire connaître comme les gardiens d'une langue chez vous toujours saine et vivace, comme les admirateurs *effectifs* du beau, comme les ministres d'un goût toujours sûr et épuré, elle a voulu enfin qu'on tînt à noble honneur de se dire lauréat de l'Académie..... de Metz.

Dans la séance du 26 avril 1884, l'Académie émet un vote conforme aux conclusions de sa Commission et, le nom de l'auteur des deux pièces envoyées sous la devise *Ut pictura poesis* ayant été connu par l'ouverture du pli cacheté, elle décerne une mention honorable à M. Albert Boucquillon, au Hâvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

MARCHE NUPTIALE

(Sonnet)

Par M. Albert Boucquillon, *Lauréat.*

D'après un tableau gothique.

Par ung sentier fleury, le plus doulx que l'on voye,
Viennent joyeusement les jeunes épousez,
De roses couronnez, vestus d'or et de soye,
De moult gentils amis noblement escortez.

Es mains des ménestrels, le gai rebec envoye
Au ciel l'épithalame en rythmes cadencez ;
Et de loin, lentement, plus sobres en leur joie
Suivent les vieux parents songeant aux jours passés.

Ores, voyons l'ydée au fond obscur des choses,
Ce couple souriant, au chief chargé de roses
N'est-ce pas la Jeunesse et n'est-ce pas l'Amour,

Marchant le cœur joyeulx, au milieu des fanfares,
Sans songer aux soulcys, aux deuils, aux soings avares
Qui, d'un pas lent, mais seur, les suivent nuict et jour.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

DE L'ANNÉE 1883-1884

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Mai 1884

Au nom d'une Commission composée de MM. Antoine, Bellevoye et Abel, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Votre commission a lu avec intérêt et profit le travail présenté sous le titre :

Historique de la Société de prévoyance et de secours mutuels de Metz.

avec la devise : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

Mais elle se demande si c'est bien là ce qu'une société savante entend par travail d'histoire. N'est-ce point plutôt une statistique très clairement dressée des efforts d'une société messine pour montrer aux ouvriers ce qu'ils peuvent obtenir en s'aidant entre eux, et en se laissant diriger par leurs patrons.

Dans une étude académique on aime à trouver des

Digitized by Google

généralisations, des aperçus sur l'avenir ; on est satisfait quand on voit démontrer les origines d'une institution.

Il ne s'agissait pas seulement d'emprunter aux Annuaires de Verronnais et de M. Sauer des détails qui eux-mêmes étaient pris dans les comptes-rendus imprimés de la Société. Il eut semblé plus utile de commencer la notice par une recherche sur la situation des classes ouvrières à Metz au XIX^e^ siècle après les guerres de la Révolution et les désastres de la fin de l'Empire. Il est étrange que l'auteur, qui semble posséder parfaitement son sujet, ait à peine fait ressortir que c'est Metz qui a l'honneur d'avoir fondé la première société de secours mutuels comme le premier établissement de Sœurs de la Maternité dont le siège primitif et ignoré était à la Chapelotte, modeste chapelle qui subsiste encore heureusement.

Pourquoi avoir recopié des discours et des rapports déjà imprimés ? cela suffirait pour forcer l'Académie à déclarer que le travail ne peut pas être admis à concourir.

Pourquoi ne pas avoir essayé de faire un parallèle entre le système messin des secours mutuels entre ouvriers et le système de socialisme d'Etat que préconise M. de Bismarck et qu'il persiste depuis plusieurs années à vouloir faire légitimer par le Parlement de l'Empire d'Allemagne.

En résumé aux yeux de votre commission ce travail, qui a dû demander des recherches et du temps à son auteur, n'est pas à dédaigner ; mais il ne peut être couronné comme travail d'histoire. Le peut-il comme essai de statistique ? C'est ce que l'Académie seule est à même de décider en assemblée plénière.

Digitized by Google

Comme essai de littérature traitant un sujet messin votre commission pencherait à accorder comme encouragement à l'auteur *une mention honorable* mais il serait décidé que cela n'entraînerait pas le droit d'imprimer ce travail dans les Mémoires de l'Académie.

Les conclusions de la commission ayant été adoptées par l'Académie, le pli cacheté a été ouvert et a fait connaître le nom de l'auteur du mémoire. En conséquence, l'Académie décerne une mention honorable à M. Greff.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE SCIENCES APPLIQUÉES

DE L'ANNÉE 1883-1884.

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Mai 1884

Au nom d'une Commission composée de MM. Bourgeat, Gury, Jacquemin, Lametz et Schuster, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Ce n'est certes pas dire une chose nouvelle que d'affirmer la tendance générale des esprits vers les sciences exactes et surtout vers leurs applications. L'industriel et l'ingénieur sont les véritables rois du jour. L'invention d'un organe nouveau dans une machine, le transport de la force motrice à distance, une innovation heureuse dans l'éclairage, un perfectionnement dans la fabrication du fer et de l'acier sont des sujets qui captivent au plus haut degré l'attention de la plupart des hommes ; car ils ont la plus grande influence sur leur bien-être. Quand une découverte vient d'être faite, on se demande avant

Digitized by Google

tout si elle est susceptible d'une application, en un mot, si elle est *pratique*. Cette dernière épithète dont on use, dont on abuse peut-être dans le langage moderne, est cependant très expressive et donne une mesure exacte de ce que veut aujourd'hui l'humanité.

Depuis longtemps, notre Compagnie était allée au devant de ces aspirations en prenant pour devise « *l'Utile* » et en fondant ces cours industriels auxquels Bardin, Bergery, Poncelet et Woisard donnèrent une impulsion si généreuse et si féconde. Il ne faut donc pas s'étonner, si elle accueille avec faveur des travaux de la nature de celui dont je vais avoir l'honneur de l'entretenir.

Vous avez reçu, Messieurs, un mémoire ayant pour titre : *Étude sur les moyens de combattre l'excès de chaleur dans les ateliers, les salles de réunions, les hôpitaux, les habitations, etc., que leur orientation, le développement considérable de la surface vitrée exposent plus particulièrement à l'action solaire pendant les mois d'été.*

Il ne nous paraît guère possible de donner une idée de cette œuvre, sans en suivre, en quelque sorte, pas à pas tous les développements.

Un avant-propos nous rappelle que l'excès de chaleur dans un atelier est nuisible non-seulement parce qu'il dispose l'ouvrier à la paresse, mais encore parce qu'il peut faire manquer certaines fabrications industrielles. Dans les hôpitaux, les écoles, les salles de spectacle, les inconvénients d'une température trop élevée n'ont pas besoin d'être démontrés. Il faut donc se préoccuper de les faire disparaître.

Dans ce but, l'auteur commence par examiner

Digitized by Google

l'époque et la durée des grandes chaleurs. Admettant que 25° est le maximum tolérable et s'appuyant sur des données d'observation qui font connaître dans quels mois et entre quelles heures cette limite est dépassée dans nos climats, il arrive à déterminer un chiffre qui servira de mesure au rafraîchissement à obtenir.

Sont ensuite passées en revue les causes d'échauffement d'une enceinte, ce qui conduit au calcul des apports de chaleur par les murailles, vitrages et toitures, d'après les formules données par Péclet. Il est tenu compte aussi de la chaleur dégagée à l'intérieur des locaux, d'après des données fournies par M. Gavarret et des expériences de M. G.-A. Hirn, (un homme au repos dégageant environ 170 calories par heure). La combustion du gaz, les opérations effectuées dans les ateliers, les conduites de vapeur, etc., sont encore des circonstances auxquelles il faudra parfois avoir égard dans les calculs.

Cela fait, l'auteur applique les formules indiquées à un cas particulier : celui d'un atelier composé de deux salles, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage, sous les combles, et se trouvant dans des conditions d'échauffement nettement définies. Par cet exemple suffisamment complexe, il fait voir qu'il est facile de se rendre compte des quantités de chaleur qui pénètrent par conductibilité, par rayonnement et par insolation dans une enceinte maintenue à une température plus basse que celle du dehors, et par conséquent aussi de la quantité de chaleur à soustraire pour maintenir cette enceinte à une température limite qu'on ne veut pas dépasser. Calculant le volume intérieur du bâtiment, il en déduit le

Digitized by Google

nombre de calories à extraire par mètre cube et par heure. Si l'on changeait les dimensions, l'étendue superficielle du bâtiment augmenterait, mais son volume croissant beaucoup plus vite, le nombre de calories à extraire par mètre cube et par heure serait réduit d'une manière notable.

Cette étude des causes d'échauffement d'une enceinte amène naturellement l'auteur à passer en revue les moyens de réfrigération qu'on a proposé d'employer. Il en discute l'efficacité et l'économie et donne les raisons qui doivent les faire rejeter.

On a proposé d'abord et essayé sans grand succès d'envoyer, par pulsion, dans l'enceinte à rafraîchir : 1° de l'air simplement pris au dehors, autant que possible au Nord et à l'ombre; 2° de l'air extérieur refroidi par contact avec de l'eau froide; 3° de l'air extérieur rafraîchi par son passage dans des caves ou des galeries en sous-sol.

Le premier procédé ne produit, dit l'auteur, qu'un abaissement de température bien minime; il occasionne cependant une certaine sensation de bien-être, surtout si l'air ainsi lancé est relativement sec, le corps de l'homme fonctionnant comme un *alcarazas*. Mais ce procédé est variable, incertain et serait tout à fait insuffisant si, la température extérieure étant par exemple 32°, on voulait ne pas dépasser dans l'atelier le maximum de 25°.

Le second moyen exigerait l'emploi d'une énorme quantité d'eau froide à une température relativement basse, qu'il est bien difficile de se procurer en été sans recourir au refroidissement artificiel. A la vérité, pour économiser la quantité d'eau réfrigérante, on peut augmenter les surfaces de contact de l'air avec

Digitized by Google

l'eau froide. Mais le calcul fait voir qu'il faudrait alors une surface réfrigérante de dimensions exagérées. Dans le premier cas, le refroidissement de l'air à envoyer se fait par équilibre de température ; dans le second cas, par échange.

Les considérations qui précèdent s'appliquent à 3 renouvellements d'air par heure. On pourrait croire qu'en doublant le nombre de renouvellements d'air par heure, il ne serait pas nécessaire d'abaisser autant la température de l'air de ventilation et que par suite on pourrait réduire le poids d'eau à employer pour refroidir cet air. L'analyse démontre encore que le poids d'eau froide nécessaire est de beaucoup supérieur à celui qu'on peut pratiquement se procurer.

Si au lieu d'augmenter le nombre de renouvellements d'air par heure, on le réduit au contraire, à deux, par exemple, il faut alors abaisser davantage encore la température de l'air de ventilation. Mais, en ce cas, il est impossible de trouver, en été, de l'eau suffisament froide pour obtenir ce résultat, à moins de recourir à des moyens artificiels. Ici, l'inconvénient du procédé ne résidera pas dans le poids d'eau à employer, ni dans sa température. Mais l'air injecté à une température trop basse pourra produire des effets nuisibles sur la santé des personnes qui se trouvent dans les salles à rafraîchir. Ce n'est pas tout : par suite de la différence de densité, l'air des salles et l'air de ventilation se mélangeront mal. En outre la valeur de l'état hygrométrique s'abaissera, comme un calcul très simple le prouve, l'air deviendra très sec, ce qui sera très désavantageux pour certaines industries, notamment pour les ateliers de filature et de tissage.

Digitized by Google

Un autre procédé de refroidissement de l'air consiste à le faire passer auparavant dans des caves ou des galeries en sous-sol. On sait qu'à une certaine profondeur, la température des caves reste constante. Elle est de 11 degrés pour les caves de l'observatoire. Malheureusement, le passage continuel de l'air pris à l'extérieur ne tarde pas à échauffer les murs eux-mêmes de ces caves et après un jour ou deux, l'air aspiré ne présente plus le degré de fraîcheur désiré, comme on l'a constaté à la filature d'Oissel dans la Seine-inférieure et à la manufacture des tabacs de Nantes. La trop faible capacité d'absorption que présentent les murs, d'une part, et la trop faible surface d'absorption qu'offrent les parois, de l'autre, sont des limites à la durée du rafraîchissement.

Mais en faisant circuler l'air à travers un *massif régularisateur*, de surface et de volume suffisants, on peut reculer ces limites, ce massif se refroidissant d'une faible quantité pendant la nuit, au contact de l'air frais et s'échauffant d'une faible quantité pendant le jour, au contact de l'air chaud.

Ce massif serait en briques ordinaires disposées de manière à former une multitude de petites galeries offrant une surface très étendue. Un appareil ventilant quelconque lancerait l'air dans une galerie de tête, à l'une des extrémités du massif régularisateur. L'air, après avoir circulé dans le massif, arriverait à une galerie collectrice à l'autre extrémité, celle-ci communiquant avec une ou plusieurs galeries de distribution noyées dans le sol ou le plancher des salles à ventiler. Des panneaux à jour mettraient ces dernières en relation avec les galeries.

Dans ce procédé, la ventilation mécanique est de

Digitized by Google

rigueur. Cependant il faut reconnaître qu'on en voit peu d'exemples. Cela tient, sans doute, à ce que la création de galeries à travers les murs et le sol entraînerait parfois à un bouleversement réel des établissements industriels.

A cette objection près, émanant du reste de l'auteur, ce procédé parait à la Commission un des plus pratiques. Nous nous proposons d'y revenir.

Au lieu de se servir d'air comme véhicule du froid, on a aussi songé à employer de l'eau refroidie, circulant dans des tuyaux à grand développement, placés dans l'enceinte à rafraîchir. Ces tuyaux devront être situés au-dessus du sol, puisque l'air refroidi tend à tomber, à raison de sa plus forte densité. Il ne faudra pas que la température du liquide soit trop basse, ni le diamètre des tuyaux trop fort. Car, par suite de la condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air, celui-ci deviendrait trop sec. Enfin il est clair que l'eau ne pourra circuler d'elle-même, si le frigorifère est situé en contrebas des tuyaux. En vertu de sa plus forte densité, elle tendra toujours à se maintenir à la partie inférieure de la conduite. Il faudra donc recourir à l'emploi d'une pompe pour déterminer la circulation.

Maintenant comment pourra-t-on se procurer le liquide réfrigérant nécessaire? En été, la température la plus basse de l'eau qu'on peut avoir naturellement a pour limite 11 à 12°. Si l'on peut se la procurer effectivement, ce mode de rafraîchissement est encore le plus simple, à la condition toutefois d'avoir le moteur pouvant faire mouvoir la pompe produisant la circulation de l'eau, et comme ici la température de la surface réfrigérante ne sera pas trop basse on

Digitized by Google

n'aura pas à craindre une trop forte dessiccation de l'air.

Mais il peut se faire qu'on ne puisse pas trouver de l'eau suffisamment froide pour arriver au degré de rafraîchissement voulu. Il faudra alors recourir à des moyens artificiels pour obtenir de l'eau ou un autre liquide à basse température.

On pourrait par exemple employer de la glace naturelle, qui servirait à rafraîchir l'eau, avant de la lancer dans les tuyaux de circulation. Il faudrait alors une glacière dépendante de l'établissement ou se trouver à proximité d'une localité importante, où l'on puisse acheter la glace à bon marché; sinon, il faudrait la fabriquer artificiellement. Or l'emploi d'une machine spéciale à produire du froid ne paraît pas très rationnel, surtout si elle doit fonctionner avec intermittence. Il serait préférable de la faire marcher d'une manière continue, sauf à emmagasiner l'excédant de glace qu'elle pourrait produire.

Ces réflexions conduisent l'auteur à comparer entre elles les machines à produire de la glace. Elles reposent toutes sur l'un des deux principes suivants: 1° Les gaz, en se détendant, après avoir été comprimés, subissent un abaissement de température; 2° Les liquides, en se constituant à l'état de vapeur, absorbent une certaine quantité de chaleur, dite chaleur latente de vaporisation.

Selon l'auteur du mémoire, les machines à compression et à détente d'air ont un rendement trop inférieur à celui des machines fondées sur le second principe, notamment les machines à éther et à ammoniaque, pour qu'on les emploie à faire de la glace. Il serait préférable de les employer à produire de l'air

Digitized by Google

froid, qu'on enverrait directement dans l'enceinte à rafraîchir. Ce serait alors la ventilation par cylindres à vent. Mais ce système, dit l'auteur présenterait l'inconvénient d'exiger des dimensions de cylindres telles qu'on serait obligé d'y renoncer... la Commission n'est pas tout à fait de cet avis. Nous en donnerons plus loin la raison.

Quant aux machines à ammoniaque ou à éther, si elles n'ont pas d'autre but que le rafraîchissement d'une enceinte, elles ne paraissent pas remplir les conditions d'économie désirables. Leur entretien, leur alimentation d'eau froide seront la source de difficultés et d'inconvénients qui devront les faire rejeter.

Trop coûteux également, quoique pouvant rendre parfois des services, le rafraîchissement de l'air, produit par des mélanges réfrigérants, notamment par l'appareil à mélange d'azotate d'ammoniaque et d'eau de MM. Geneste et Herscher.

Pour ne laisser de côté aucun des procédés de rafraichissement qu'on pourrait proposer, le mémoire en mentionne encore deux qu'il condamne du reste avec raison.

On peut par exemple refroidir de l'eau, destinée à être ensuite lancée dans des tuyaux de circulation, en faisant préalablement passer sur cette eau un courant d'air qui déterminerait son évaporation. Mais il faudrait que l'air fut très sec, et comme il est presque toujours plus qu'à moitié saturé, l'abaissement de température sera insuffisant. Il est vrai qu'on pourrait dessécher l'air par des agents chimiques : acide sulfurique ou chlorure de calcium. Mais le procédé resterait encore inefficace, onéreux, incommode et même dangereux.

Digitized by Google

Enfin, on pourrait espérer obtenir un rafraîchissement par arrosage des toits et des murs. Ce moyen très primitif serait tout aussi peu pratique. Il exigerait des masses énormes d'eau froide qui produiraient bien plus d'effet, si elles étaient lancées directement dans des tuyaux de circulation.

Tous les procédés de rafraichissement, que l'auteur a fait passer sous les yeux, présentent, selon lui, l'inconvénient grave d'exiger l'emploi de moteurs et d'appareils mécaniques, ventilateurs ou pompes. Y a-t-il là réellement une difficulté sérieuse dans l'état actuel de l'industrie? La Commission ne le pense pas. L'emploi des machines est tellement répandu, leur force et leur travail peuvent varier entre des limites si grandes, qu'il ne semble pas qu'on doive s'arrêter à cette considération.

Quoiqu'il en soit, l'auteur croit plus avantageux de s'en passer. Il y arrive au moyen d'un appareil fort simple appelé *frigorifère*, et qui est en quelque sorte l'inverse des appareils à circulation d'eau chaude. Un récipient à glace est placé à une certaine hauteur dans le local à rafraichir. Du fond, part une colonne creuse dans laquelle tombe de l'eau refroidie au contact de la glace. Des tuyaux horizontaux s'embranchent au bas de cette colonne et portent l'eau froide dans les différents points de l'enceinte, puis remontent verticalement en ramenant l'eau au récipient. La circulation est due à la différence de densité de l'eau froide et de l'eau dont la température s'est peu à peu relevée à mesure qu'elle enlevait à l'air sa chaleur. La colonne d'eau froide exerce une poussée sur la colonne d'eau, qui a, par exemple, atteint 25°, poussée proportionnelle à leur différence

Digitized by Google

de densité. Si la température du local est inférieure à 25°, la différence de densité des deux colonnes sera moindre, et par suite moindre aussi la vitesse de circulation. Ainsi le fonctionnement de l'appareil se règle de lui-même sur l'abaissement de température à obtenir. En outre son rendement sera de cent pour cent, s'il est dans la salle même à rafraîchir. Car toute la chaleur qu'il absorbera lui sera uniquement fournie par l'enceinte.

Les dimensions à donner aux conduites peuvent être calculées d'après les conditions où l'on se trouve. Le mémoire donne, en particulier, ce calcul pour la salle du rez-de-chaussée de l'exemple pris au début. L'auteur indique l'emploi de tuyaux à nervures circulaires qui n'exigeront qu'un développement beaucoup moindre que des tuyaux lisses pour produire un même refroidissement. Il prouve d'ailleurs que les tuyaux lisses seront ceux qui conviendront le mieux quand on se proposera d'obtenir de l'air sec, et qu'au contraire les tuyaux à nervures circulaires devront être choisis de préférence, quand on voudra que la fraction de saturation ne descende pas plus bas que un demi.

En apportant quelques modifications à l'appareil, il pourrait servir à produire une ventilation efficace, à la condition de l'installer au grenier. Le rendement ne serait plus cent pour cent, comme lorsqu'il est dans le local même à rafraîchir; mais, d'après le mémoire le résultat serait encore très satisfaisant.

Tel est en substance, Messieurs, le travail qui vous a été soumis. Nous l'avons analysé et résumé,

Digitized by Google

en nous attachant, autant que possible, à rendre la pensée de l'auteur sous une forme abrégée. Il nous reste maintenant à présenter quelques objections et quelques remarques critiques que sa lecture a provoquées au sein de la commission.

L'auteur préconise l'emploi de la glace, soit qu'on l'emmagasine pendant l'hiver et qu'on la conserve jusqu'aux jours chauds, soit qu'on la produise par une des machines frigorifiques, dont l'industrie est actuellement dotée.

Il ne paraît pas certain que l'auteur ait fait choix de la meilleure solution. Il faut se rappeler qu'il ne faut refroidir l'air que de quelques degrés, lorsque sa température dépasse 25°. N'est-il pas à craindre que l'emploi de glace ou d'eau glacée ne rafraîchisse par trop l'air qui se trouvera en contact avec les parois du frigorifère et que cet air, se trouvant avoir par son refroidissement une densité suffisante pour tomber jusqu'au sol, ne s'y cantonne ?

Un des membres de la commission ne croit pas qu'il soit nécessaire, pour refroidir l'air à + 25°, d'employer de la glace, qu'il faudrait produire ou conserver et qui par un moyen ou par l'autre coûterait cher. Il lui paraît plus économique de se passer de l'intermédiaire de l'eau congelée et d'employer simplement le froid produit par la détente de l'air comprimé, en combinant son effet avec celui du *massif régularisateur de température*, dont l'auteur a précédemment indiqué l'emploi. Les dimensions de la machine frigorifique pourraient être calculées, non pas pour produire la quantité de chaleur négative nécessaire à l'emploi direct, mais seulement celle qu'il faut pour ramener la température de ce

Digitized by Google

massif de briques à un degré qui le rende capable d'absorber l'excès de chaleur des quelques heures chaudes de la journée.

Cette machine frigorifique n'aurait donc pas des dimensions excessives, et comme elle fonctionnerait d'une manière continue, jour et nuit au besoin, elle serait pratique au point de vue industriel, pour lequel il importe que les machines travaillent le plus grand nombre d'heures possible.

Remarquons d'ailleurs que la machine frigorifique fondée sur la compression et la détente de l'air produira un effet utile d'autant plus grand que la différence sera plus petite entre la température de l'air atmosphérique et celle de l'air refroidi. La construction de la machine elle-même sera simplifiée par le fait qu'il pourra suffire d'injecter de l'eau dans le cylindre, pour combattre l'échauffement dû à une compression d'air relativement faible. Cette machine présenterait en outre l'avantage d'être continuellement prête à fonctionner, dès qu'on lui fournira la force motrice et l'eau nécessaires. Elle ne serait donc pas exposée à rester en chômage, quand le besoin s'en ferait sentir, comme le serait le frigorifère alimenté par de la glace conservée, si, à la suite d'un hiver doux comme l'hiver dernier, on n'avait pas pu emmagasiner de glace.

A ces observations près, Messieurs, le mémoire qui vous a été envoyé est évidemment l'œuvre d'un travailleur opiniâtre. Il témoigne d'une grande érudition chez son auteur. Les travaux de Péclet, de Gavarret, de Hirn, de Darcy lui sont familiers et il sait en tirer tout le parti désirable. Le plan du mémoire est bien conçu, les divisions en sont nettes.

Digitized by Google

A part quelques passages assez rares, les développements se succèdent avec clarté.

Votre commission vous propose en conséquence de décerner à l'auteur une récompense consistant en une médaille d'or.

L'Académie ratifie par son vote la conclusion du rapport et décerne une médaille d'or à M. Ed. Deny, ingénieur civil, dont l'ouverture du pli cacheté, joint au mémoire, fait connaître le nom.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE VITICULTURE

DE L'ANNÉE 1883-1884

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Mai 1884

Au nom d'une Commission composée de MM. Abel, Lamaille et Amblard, *rapporteur*.

MESSIEURS,

A cette époque où la crise agricole est la question à l'ordre du jour, et où chacun s'ingénie à trouver une amélioration à la situation actuelle, l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Mémoire sur une question intéressant la viticulture dans le pays messin,* croit avoir trouvé dans la culture de la vigne un moyen d'augmenter la richesse du pays, pourvu que la vigne soit plantée partout où il est possible et soit cultivée d'une manière simplifiée et économique. Inutile, ou plutôt très difficile de chercher à augmenter la production par hectare qui dépend d'ailleurs de l'espèce

Digitized by Google

cultivée. Le petit propriétaire donnera toujours tous ses soins au terrain qu'il cultive lui-même ; le grand propriétaire aura des vignerons routiniers qui seront toujours plus ou moins négligents et ennemis de toute amélioration nouvelle.

L'auteur prétend réaliser cette économie dans la culture de la vigne, au moyen d'un système mixte de fils de fer et d'échalas qui rendra la dépense annuelle d'échalassement beaucoup moins importante. Il traite un peu dédaigneusement la culture en chaintres, qui, elle aussi, est simplifiée et appelée à se propager beaucoup plus que celle en fils de fer qui, expérimentée dans presque tous les vignobles, n'a en définitif prévalu nulle part à cause de ses nombreux inconvénients. N'est-ce pas par centaines que l'on pourrait citer les propriétaires qui se sont vus dans la nécessité d'abandonner la culture en fils de fer, sous peine de voir leurs vignes, mal abritées et mal labourées, se dépeupler peu à peu et perdre toute leur vigueur.

Combinant les méthodes de Dubreuil, Gressent et Guyot, qu'il expose avec beaucoup de clarté et de précision, l'auteur veut établir des lignes de ceps distants d'un mètre entre les lignes, et espacés entre eux de 0m30 que l'on palissera sur deux lignes de fils de fer supportées de 8 mètres en 8 mètres et élevées de 25 et 55 centimètres au-dessus du sol ; puis attacher un échalas au fil de fer vis-à-vis chaque pied. Ce système est parfaitement expliqué et raisonné, mais les vignes en fils de fer ayant déjà donné tant de déceptions, nous n'osons engager les grands propriétaires à faire de fortes dépenses de frais d'établissement pour ces espèces de contre espaliers qui

Digitized by Google

n'offrent pas une énorme économie. C'est à la pratique à décider de l'excellence de ce système.

Où nous approuvons entièrement l'auteur, c'est quand il engage à goudronner les échalas, à créer des chemins dans les vignobles, à planter des boutures enracinées, à cultiver séparément chaque espèce et à empêcher les gelées printanières au moyen de nuages artificiels. Tous ces détails de culture, trop négligés généralement, sont cependant d'une extrême importance et dénotent dans l'auteur un bon écrivain, connaissant à fond la culture de la vigne et les mœurs et les idées de la campagne.

Tout en doutant que l'auteur ait essayé son système sur une grande échelle, nous nous plaisons à reconnaître, en ce mémoire, un ouvrage très sérieux et très intéressant, ayant sa place toute marquée dans les mémoires de l'Académie.

Votre commission propose de décerner à l'auteur de ce mémoire une médaille d'argent, petit module.

Les conclusions de la Commission ayant été adoptées par l'Académie, le pli cacheté a été ouvert et a fait connaître le nom de l'auteur du Mémoire. En conséquence, l'Académie décerne une médaille d'argent, petit module, à M. Victor Prével, à Sainte-Ruffine, près Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE D'UNE QUESTION

INTÉRESSANT

LA VITICULTURE

DANS LE PAYS MESSIN

Par M. Victor PRÉVEL, *lauréat*.

L'arboriculture et la viticulture sont les deux mamelles du Pays messin, les vraies mines du Pérou.

Qu'on nous pardonne la parodie de la célèbre parole du chancelier d'Henri IV que nous avons mise en tête de ce travail. Si nous en avons fait usage, c'est qu'elle nous a paru s'appliquer d'une façon tout à fait juste à la Lorraine en indiquant deux cultures qui, pratiquées d'une façon éclairée, sont, selon nous, les meilleures sources de richesses qu'on puisse trouver aujourd'hui pour notre beau pays.

En effet, de toutes parts, l'agriculture nous fait entendre ses plaintes. L'attention des propriétaires insouciants est éveillée bon gré mal gré par la difficulté chaque jour croissante qu'ils éprouvent à louer les fermes qui leur sont échues en partage.

Digitized by Google

Les avis sont partagés quant à la question de savoir d'où vient au juste ce malaise inquiétant de l'agriculture, mais tout le monde est unanime à le reconnaître.

Combien de temps cela durera-t-il encore? C'est là ce que Dieu sait; mais en attendant il est du devoir de tout homme soucieux des intérêts de son pays de chercher, d'une part des remèdes directs à cet état de choses, et, d'autre part, d'examiner s'il ne serait pas avantageux de substituer, là où ce serait possible, certaines cultures rémunératrices à l'agriculture proprement dite. Celle-ci, dès lors qu'elle se trouverait restreinte aux portions de territoire qui lui sont les plus favorables et où on ne pourrait introduire aucune autre culture plus avantageuse, serait par ce seul fait déchargée d'une partie du fardeau qui l'écrase et son relèvement complet en serait singulièrement favorisé. — C'est donc une obligation pour tout homme éclairé de rechercher quelles sont, dans sa commune, les cultures qu'il y aurait avantage à étendre et à propager au détriment territorial de l'agriculture.

Or, à notre avis, et pour une notable partie de la Lorraine, il y a lieu de recommander fortement la culture de la vigne et celle des arbres fruitiers de plein vent.

Ce sont là, vu la constitution si remarquable de notre sol et la douceur de notre climat, deux sources de richesses inépuisables; car la consommation du vin est aujourd'hui tellement entrée dans les mœurs de toutes les classes qu'on ne peut arriver à en produire une quantité assez grande pour suffire à leurs besoins. De là est née cette industrie coupable, mais pour ainsi dire nécessaire, qui s'abrite sous le nom

Digitized by Google

de coupage des vins, alors que trop souvent elle ne pourrait s'appeler que falsification et sophistication.

Et quant à nos fruits, l'exportation toujours croissante qui s'en fait pour ainsi dire dans toute l'Europe démontre suffisamment en quelle estime on les tient, et prouve surabondamment qu'on n'en saurait trop produire et qu'on sera toujours assuré d'en trouver le débouché.

Mais puisque le concours auquel nous nous présentons ne propose cette année qu'une question intéressant la viticulture, nous laisserons de côté l'arboriculture, sauf à y revenir plus tard, pour nous occuper aujourd'hui spécialement et exclusivement de ce qu'il y aurait à faire pour améliorer dans notre pays la culture de la vigne et en augmenter la production, tout en cherchant à réduire dans la mesure du possible les frais considérables que cette culture entraîne.

Que pourrait-on faire pour obtenir, d'une part, une augmentation proportionnelle du rendement de la vigne, et, d'autre part, une diminution également proportionnelle des dépenses à y faire? Telles sont les deux questions que nous proposons de traiter.

Qu'il me soit permis, avant de commencer, de faire appel à la bienveillance de la docte assemblée à qui ce travail est destiné. Qu'elle pardonne à ma plume encore trop inexpérimentée, si parfois elle la lasse par ses longueurs, et qu'elle me soit indulgente à la pensée que c'est l'amour de mon pays et le désir de lui être utile qui m'ont décidé à sortir un moment de ma retraite pour venir lui exposer les résultats de mes observations sur une culture à laquelle je me suis consacré entièrement et à laquelle j'ai voué les

Digitized by Google

forces et l'intelligence que Dieu m'a départies. Daigne aussi le souverain dispensateur de toutes choses bénir mes efforts et les couronner de succès.

Si on recherche quel est dans un vignoble le rendement de la vigne à l'hectare, on est vivement frappé des résultats auxquels on arrive. Dans un même ban, dans un même canton, on trouve des pièces de vignes plantées à peu près des mêmes espèces, se trouvant sensiblement dans les mêmes conditions matérielles; et cependant, entre ces différentes pièces, il existe parfois des différences énormes quant au rendement. Telle pièce rend jusqu'à 200 hectolitres par hectare alors que sa voisine n'en produit qu'à grand'peine 50. D'où vient cette énorme différence?

Si l'on demande quels sont les propriétaires de ces deux pièces, on trouve immanquablement que celle qui donne un produit si beau appartient à quelque ancien vigneron dans l'aisance, vivant sur un petit bien qu'il a économisé et qu'il soigne avec amour.

Et quant aux vignes donnant un produit si minime, on peut être assuré qu'elles appartiennent, soit à quelque riche et insouciant propriétaire qui abandonne entièrement à ses vignerons le soin de les cultiver sans jamais contrôler leurs travaux, et est satisfait lorsque en fin de compte il retire de son capital une rente moyenne; soit à de pauvres vignerons écrasés de besogne et de charges et qui ne peuvent arriver à faire dans le lopin de terre qu'ils possèdent — mais qui le plus souvent n'est même pas encore entièrement payé — ni les dépenses nécessaires ni les travaux utiles. C'est qu'en effet avec le mode de culture générale-

Digitized by Google

ment adopté dans notre pays, il faut pouvoir lui consacrer beaucoup de temps et d'argent et avoir en outre le moyen d'attendre que des récoltes satisfaisantes (récoltes qui souvent se font attendre bien des années) viennent vous récompenser de vos peines. Ceux qui ont ces moyens réalisent en somme de beaux bénéfices; les autres se ruinent à l'exception de quelques favorisés du sort qui ont la chance d'acheter leurs vignes à la veille d'une bonne année et se trouvent enrichis du premier coup par cette bonne année; malheureusement leur exemple a ceci de funeste que, bien que relativement rare, il suffit à entraîner à la ruine des centaines de bons ouvriers qui espèrent avoir la même chance qu'eux et achètent des vignes en comptant les payer avec leurs récoltes.

Dans ces conditions, il est essentiel de chercher et de trouver un moyen de réduire les dépenses qu'on fait actuellement en vignes. Lorsqu'on aura trouvé ce moyen pratique, ce sera un immense service qu'on aura rendu à son pays. Examinons donc ce qui a été fait jusqu'à ce jour dans cette voie.

Une des plus lourdes charges de la culture de la vigne, c'est sans contredit la dépense des échalas. On plante dans notre pays 40,000 ceps au moins à l'hectare, c'est donc 40,000 échalas qu'il faut commencer par mettre dans une vigne pour l'avoir en état. Or aujourd'hui on ne trouve plus guère de bons échalas à moins de 0f05 pièce; total: 2000 fr. à dépenser tout d'abord par hectare. Il reste à entretenir ces échalas. On est dans l'usage de mettre pour l'entretien 1 botte d'échalas par mouée de 4 ares 44; soit au minimum 20 bottes par hectare, soit, à 4 fr.

Digitized by Google

la botte, une dépense annuelle de 80 fr. Si à cette somme on ajoute les 100 fr. qui représentent l'intérêt des 2000 fr. de mise en état, on obtiendra un total de 180 fr. uniquement consacrés chaque année aux échalas et qui ne diminuent en rien aucun des autres frais; au contraire, car on sait que, parmi les différents métiers de la vigne, le ficher est un des plus pénibles et par conséquent figure pour une bonne part dans le traitement du vigneron. On peut juger par ce qui précède de l'immense avantage qu'on retirerait de la suppression des échalas. Comment arriver à cette suppression, c'est là la question que nous allons tout d'abord examiner.

Il est reconnu depuis longtemps que la vigne ne saurait se passer d'un support quelconque. Son bois est trop flexible pour qu'on puisse l'abandonner à lui-même et lorsqu'un cep est chargé de raisins, si on ne le maintient à l'aide d'un tuteur fortement établi, les fruits entraînant le cep reposeront sur la terre et leur maturation deviendra dès lors impossible. La question se réduit donc à trouver un support plus économique que les échalas. Cette question a préoccupé tous ceux qui ont étudié la culture de la vigne. Tous ont cherché et plusieurs ont trouvé des systèmes plus ou moins avantageux. Nous allons en étudier les principaux et rechercher les avantages et les inconvénients de chacun d'eux.

Ces systèmes peuvent se diviser en deux genres :

1° Le système des chaintres et ceux s'en rapprochant, préconisés par le père Denis Lussandeau et par M. Vias pour la Touraine et récemment par M. Hemmer pour la Lorraine.

2° Le système des fils de fer recommandé par plu-

Digitized by Google

sieurs bons auteurs et entre autres par le Dr J. Guyot, Gressent et Du Breuil et spécialement en Lorraine par le Bon Dufour, M. Collignon d'Ancy et plusieurs autres particuliers.

Le système des chaintres, bien que séduisant à première vue à cause de sa simplicité et de son installation économique, ne sera pas, selon nous, avantageusement appliqué en Lorraine. En effet, si ce système présente d'un côté l'avantage d'une culture très simplifiée et d'un mode de support n'entrainant qu'à de très minimes dépenses, d'un autre côté, il présente deux inconvénients majeurs qui, pour nous, doivent suffire à le faire repousser. M. Hemmer, l'auteur de l'ouvrage sur la vigne en chaintres, en expose lui-même (page 86) un des plus graves, celui résultant des gelées d'hiver, auxquelles notre climat nous expose trop fréquemment. Ainsi que le dit M. Hemmer, pour les vignes cultivées selon l'usage local, un an suffit pour réparer les désastres d'une gelée d'hiver, fût-elle aussi forte qu'en 1879. Les chaintres, eux, auront besoin de quatre ou cinq ans pour reconstituer leur charpente et recouvrir tout le terrain, et, pendant ces quatre ou cinq ans, il faudra se contenter d'une demi-récolte et même de moins pendant qu'on verra ses voisins faire pleine récolte. Voilà un inconvénient qui suffit à lui seul, ce me semble, pour détourner nos vignerons de cette culture; il est vrai que les hivers aussi rigoureux que celui de 1879/80 sont rares ici, mais combien de fois n'arrive-t-il pas que nos vignes sont gelées partiellement en hiver! Or, à chacune de ces gelées, les chaintres seront éprouvés plus fortement que les autres par suite de leur constitution même. J'ajouterai que les travaux d'été sont

Digitized by Google

bien plus difficiles à faire dans les vignes en chaintres que dans celles en foule.

Par exemple, pour les fonctions à donner au sol, on est obligé de relever tous les bras des chaintres pour les rejeter d'un autre côté pendant qu'on cultive le sol sur lequel ils étaient étendus. Or qu'on songe quel travail occasionne ce déplacement des bras lorsqu'ils sont chargés de feuilles et de raisins et quelles hécatombes de pampres et de grappes doivent se faire à cette occasion; car comment admettre que des vignerons et des manœuvres, qui sont rudes et brusques de leur nature, prendront les précautions nécessaires pour éviter de rien casser? Aussi nous laisserons les chaintres à la Touraine où ils paraissent réussir : le climat, quoiqu'en dise M. Hemmer, y est plus doux qu'ici; je n'en veux pour preuve que ce simple fait qu'en 1879 toutes nos vignes ont été gelées alors qu'en Touraine une grande partie a échappé au fléau.

Donc, renonçons aux chaintres qui nous exposent à trop de déceptions et cherchons quelque chose de plus parfait et de mieux approprié à nos contrées.

Il faut songer avant de recommander un système que le paysan lorrain est têtu et routinier de sa nature et qu'il n'abandonnera ses anciens errements que si la méthode qu'on lui propose est irréprochable; et encore, dans ces conditions, aura-t-il bien du mal de se décider à changer de culture et aura-t-il besoin d'assister à des expériences concluantes faites pendant plusieurs années avec succès. C'est là un point sur lequel on ne s'arrête généralement pas assez et on croit que, lorsqu'on a trouvé un système nouveau présentant quelques avantages sur l'ancien, on arrivera facilement à en opérer la substitution et on ne

Digitized by Google

retire le plus souvent de louables efforts que déboires et découragement. Donc, avant de nous risquer, pénétrons bien jusqu'au fond des choses et ne nous laissons pas tromper par de vaines apparences.

Le système des fils de fer présente de grands avantages et selon nous doit être adopté en principe. En effet, il n'est presque pas plus coûteux d'établir dans une vigne des lignes de fils de fer à 1 mètre les unes des autres soutenues sur des piquets de fer placés de huit mètres en huit mètres, que d'établir cette vigne en échalas; et, les lignes une fois établies, l'entretien en est presque nul : c'est donc une économie d'un tiers au moins sur la dépense des échalas. En outre cela supprime deux des métiers des vignerons : le ficher et le déchalasser et rend tous les autres métiers plus faciles; cela permet donc, soit de réduire le traitement du vigneron puisque son temps de travail nécessaire en vignes est réduit, soit d'améliorer son sort en lui laissant le même traitement qu'il avait du temps des échalas, puisque cela équivaut pour lui à une augmentation. Voilà, ce me semble, des avantages concluants auxquels il y a lieu d'ajouter encore que ce système rend possible la culture avec des instruments aratoires pour une partie du sol, partout où l'accès des instruments et leur fonctionnement sera possible. Il suffira pour cela d'écarter un peu plus les lignes, et on achèvera ensuite de cultiver à la main les endroits où les machines n'auront pu pénétrer. Ceci réduira encore notablement les frais et par conséquent augmentera le revenu net de la terre.

Voyons maintenant quels inconvénients on attribue à ce système.

Les vignes en fils de fer sont plus sujettes aux

Digitized by Google

gelées d'hiver et de printemps, parce que ces rangées régulières et régulièrement espacées, orientées généralement du nord au sud, font office de couloirs dans lesquels le vent de la gelée s'engouffre et cause de grands ravages.

Est-il besoin de démontrer l'absurdité de ce reproche? Comment veut-on qu'en hiver et au printemps, quand les ceps sont dépourvus de toute végétation et ne sont pas plus apparents que de minces baguettes qu'on planterait en terre, la plantation en lignes régulières forme des couloirs pour le vent? Le vent ne circule-t-il pas alors aussi librement sur tout le terrain que si celui-ci était entièrement nu?

Les vignes en fils de fer, dit-on, sont plus exposées à la grêle. Est-ce parce qu'elle sont privées de l'abri des échalas? Il faut convenir que cet abri est bien mince, d'autant plus que les dégâts de la grêle s'exercent tout d'abord sur les raisins, et, comme les mariens seuls sont accolés aux échalas, ils peuvent seuls être quelque peu protégés, mais les raisins se trouvant presque toujours en dehors de la limite de protection de l'échalas, ne sont plus abrités que par les feuilles. Or dans les vignes en fils de fer, les raisins étant attachés horizontalement sont protégés par le feuillage bien plus efficacement que dans la culture en échalas puisqu'ils pendent sous les feuilles, non-seulement du courson qui les porte, mais encore du marien qui est dressé au-dessus d'eux.

Mais, dit-on, la circulation dans les vignes en fils de fer est rendue presqu'impossible puisqu'il faut descendre ou remonter entièrement la vigne pour passer d'une rangée de ceps à l'autre, attendu qu'il est impossible d'enjamber les fils de fer.

Digitized by Google

Libre à vous, Messieurs les ennemis des vignes en fils de fer, d'appeler cela un inconvénient, mais vous me permettrez de trouver que c'est là un véritable avantage. En effet pour qui ce peut-il être une gêne qu'on ne puisse circuler librement dans les vignes?

Pour les malfaiteurs, pour les voleurs de raisins, pour les chasseurs qui ne peuvent plus piétiner et fouler les vignes en tous sens lorsqu'ils sont lancés à la poursuite d'un lièvre; pour tous ces Messieurs, oui; mais pour le vigneron, cela ne le gênera en aucune façon.

En effet, les vignerons exécutent toujours leurs divers travaux de bas en haut et par rangées ou pièces. Ils font une pièce et, lorsqu'ils l'ont finie, ils redescendent et commencent la voisine et ainsi de suite.

Eh bien! ils s'habitueront à travailler les vignes en fils de fer, rangée par rangée. Chaque personne se placera auprès d'un rang de ceps; la largeur comprise entre chaque rang représente assez bien la bande de terre qu'un homme peut façonner en travaillant toujours droit devant lui et cela ira tout aussi bien. De même en vendanges, chaque personne vendangera une rangée de ceps et il me semble que le travail se fera de la sorte aussi bien et aussi régulièrement qu'on peut le désirer. Et si on conserve l'usage des bans de vendange, il suffira de tendre quelques fils de fer à l'entrée et à la sortie de la vigne pour que la pièce soit fermée aussi hermétiquement que si elle était entourée de murs.

Ces petites objections de parti pris étant écartées, il nous reste à examiner les inconvénients plus sérieux que peut présenter ce système.

Digitized by Google

Les vignes en fils de fer offrent des avantages, dit-on; mais, si leur culture est moins dispendieuse, elle est aussi moins productive, puisqu'elle comporte beaucoup moins de ceps; et dès lors à quoi bon contrarier la routine des vignerons pour n'avoir pas en somme un revenu net plus considérable? Mieux vaut s'en tenir à la culture en usage et se borner à la faire faire avec soin.

D'autres conviennent que les vignes en fils de fer ont réellement beaucoup de bon et qu'on doit en recommander l'établissement pour les vignes qu'on plante, mais qu'avec ce genre de culture le provignage étant impossible et d'autre part ce provignage étant indispensable à la vigne, il ne reste, lorsque le provignage devient nécessaire, c'est-à-dire au bout de 10 à 15 ans, d'autre alternative que d'enlever les fils de fer et de remettre, en provignant, les vignes en foule. De là nouvelle dépense de main-d'œuvre pour en revenir en somme à l'ancien système des échalas, et il en résulte que les vignes en fils de fer n'offrent sur les autres que des avantages bien minimes et bien inconstants.

Je répondrai à l'objection du provignage, qui a cependant été faite par des hommes expérimentés, qu'elle est bien facile à vaincre en employant une méthode mixte qui aura pour résultat de rendre les provignages moins fréquents, ce qui aura en outre l'avantage de rendre le vin meilleur, car tous les vieux vignerons savent que le vin provenant de vignes nouvellement provignées est toujours plus dur que celui des vignes anciennes. Néanmoins les vignerons poussent toujours à provigner parce qu'ils y trouvent avantage puisqu'ils reçoivent une subvention spéciale

Digitized by Google

chaque fois qu'ils exécutent ce travail. Aussi, à les entendre, il faudrait provigner une vigne au minimum chaque dix ans, et, de ces provignages réitérés, il résulte qu'au bout d'un certain temps les souches arrivent à fleur de terre, ce que les vignerons expriment en disant qu'une vigne n'a plus de terre; et à ce mal il n'y a que deux remèdes: il faut ou bien arracher la vigne et la replanter, ou bien apporter à grands frais une nouvelle couche de terre pour recouvrir les souches.

Dans nos vignes en fils de fer nous éviterons cet inconvénient en ayant recours aux brochettes et aux recepages; c'est-à-dire que, lorsque, comme cela arrive fréquemment, une pousse sort à la base du cep, au lieu de la supprimer, comme font toujours les vignerons, nous l'élèverons et la pincerons pendant deux ans. Au bout de ce temps, elle sera bien constituée et très apte à fournir un nouveau marien. Alors nous recèperons le cep au-dessus de la brochette, et par cette opération il se trouvera rajeuni presqu'aussi bien que par le provignage, et il s'en contentera très bien, car nos vignes, étant notablement plus espacées que celles en foule, ne s'affameront pas réciproquement comme ces dernières, et il ne sera pas nécessaire de leur faire émettre sans cesse par le provignage de nouveaux appareils radiculaires indispensables à l'existence des vignes en foule et tout à fait inutiles aux ceps auxquels on donne un espace de terre suffisant pour se nourrir, comme le prouvent clairement ceux élevés en treille dans les jardins, qui, bien que n'étant jamais provignés et que très rarement recepés, ne cessent de pousser avec vigueur et de produire abondamment.

Digitized by Google

Donc, pour nos vignes en fils de fer, le recepage nous suffira le plus souvent; et si, de loin en loin après plusieurs recepages successifs, un provignage devenait nécessaire pour enterrer les souches devenues trop noueuses, qui nous empêcherait, nos ceps étant plantés dans le sens des lignes de fils de fer, de provigner également dans cette direction? Il suffirait simplement de faire l'opération avec assez de soin pour laisser entre les ceps une distance égale, d'arracher le premier cep pour faire place à l'avancement des autres et de le replanter à la fin de la rangée pour combler la lacune résultant de cet avancement. Les ceps resteraient ainsi tout naturellement à leur place le long des fils de fer et la vigne serait rajeunie à nouveau et pour de longues années.

Reste à présent la question de savoir si les vignes en fils de fer produisent moins que les autres par suite de la réduction du nombre de ceps à l'hectare. Au premier abord, il paraît évident que si l'on applique aux ceps cultivés en lignes le même mode de culture qu'à ceux cultivés en foule, le rendement de la vigne à l'hectare diminuera en raison directe du nombre de ceps supprimés; car, dit-on, si un cep produit 1 kilogr. de raisins, s'il y a 40,000 ceps à l'hectare, l'hectare produira 40,000 k^{os} de raisins et s'il n'y en a que 10,000, l'hectare ne produira que 10,000 k^{os}.

Ce raisonnement, qui semble juste, n'est cependant en somme qu'un sophisme; car en admettant qu'on ne laisse sur les ceps cultivés en lignes espacées que le même nombre de raisins qu'on laisse sur ceux cultivés en foule, il n'en est pas moins vrai que les vignes en lignes poussent beaucoup plus vigoureusement que celles-ci et les feront arriver dans le même laps de

Digitized by Google

temps à une maturité bien plus parfaite; d'où il résultera finalement que les vignes en fils de fer produiront un vin de beaucoup supérieur en qualité à celui des vignes en foule et assez peu inférieur en quantité.

Mais nous avons à faire à cette objection une réponse bien plus victorieuse.

Dans les vignes en foule, on doit nécessairement se contenter de la culture pratiquée par nos vignerons. Lorsque les ceps ont atteint leur développement, ils se touchent les uns les autres; par conséquent il ne pourrait être question de donner à chaque cep un développement plus grand puisque c'est à peine s'il a assez d'air pour vivre avec un développement aussi petit et aussi restreint que possible. On ne peut donc pas demander non plus à chaque cep de porter plus de raisins qu'il ne le fait, puisque dans les conditions où on le place, c'est à peine s'il peut mûrir ceux qu'on lui laisse. Mais dans nos vignes en fils de fer où le soleil, l'air et la terre sont largement distribués à chaque cep, pourquoi ne demanderions-nous pas à ces ceps un rendement proportionné à leur vigueur et toujours bien supérieur à celui des ceps des vignes en foule, en un mot, pourquoi ne modifierait-on pas la culture et la taille de la vigne de façon à donner aux ceps un développement plus considérable leur permettant de se charger abondamment de raisins?

Nous allons chercher ce qu'il y aurait à faire pour cela et comment on pourrait s'y prendre pour obtenir ce résultat. Nous examinerons les différents systèmes proposés par des hommes compétents qui se sont occupés, longtemps avant nous, de cette grave question, et nous rechercherons quelles sont, dans

Digitized by Google

chacun d'eux, les idées et les méthodes pouvant lui donner la solution la plus favorable et la plus avantageuse. Nous nous occuperons plus spécialement des opinions émises sur cette matière par Dufour, Du Breuil, Gressent et Guyot.

Le baron Dufour, qui a étudié ce sujet au point d'avoir établi une partie de ses vignes en fils de fer, ne nous fournira cependant pas beaucoup d'utiles renseignements, car, comme ce qu'il nous dit dans son ouvrage sur la culture de la vigne date de 1851, époque à laquelle fut publié cet ouvrage, il en résulte que depuis bien des progrès ont été réalisés, car en 1851 les vignes en fils de fer étaient à peine nées. Nous voyons cependant dans l'estimable étude du baron Dufour qu'il est très satisfait des résultats qu'il a obtenus (page 50) et qu'il se propose d'établir encore d'autres pièces de vignes en fils de fer (page 86). Enfin (page 87) il reconnaît à ces vignes tous les avantages que nous avons énumérés ci-dessus et ne signale aucun inconvénient spécial à ces vignes; d'où on peut conclure qu'il n'en a remarqué aucun.

Du Breuil, dans son ouvrage *Les vignobles et les arbres à fruits et à cidre*, se prononce ouvertement (pages 129 et 180) en faveur des vignes en fils de fer. Il en recommande l'emploi surtout en raison de la grande économie de cette culture sur celle en échalas.

« En résumé, dit-il, les fils de fer substitués aux « échalas font disparaître les nombreux inconvénients « signalés plus haut pour ces derniers. D'un autre « côté, ces fils de fer permettent de réaliser une éco- « nomie considérable, puisqu'elle s'élève en moyenne « à 131 fr. par hectare et par an. Aussi conseillons- « nous vivement d'adopter cette nouvelle méthode. »

Digitized by Google

Quant à la culture à appliquer aux vignes en fils de fer, Du Breuil recommande pour les climats situés sur la limite extrême de la culture de la vigne, comme est le nôtre, une charpente à deux bras destinés, l'un à porter les raisins, l'autre à fournir le marien de prolongement qui deviendra l'année suivante la branche à fruits. Pour obtenir ces deux bras, on élève sur le cep un marien vigoureux. L'année suivante on taille ce marien sur 7 à 8 yeux et on le palisse horizontalement sur le fil de fer du bas.

Tous les bourgeons qui se développent sur cette branche devant produire du fruit, on les pince ou on les ébourgeonne. On laisse seulement se développer l'œil le plus rapproché de la base qui fournira le marien de remplacement. Lorsque ce marien sera développé on l'attachera sur le fil de fer du haut, en l'y couchant de façon à pouvoir le fixer avec deux liens, afin de l'empêcher d'être trop balloté par le vent. L'année suivante on taille le cep immédiatement au-dessus de ce marien; on suprime par là la branche qui a porté fruit précédemment. Puis on taille le marien sur 7 ou 8 yeux et on le palisse horizontalement sur le fil de fer du bas comme on a fait l'année précédente et ainsi de suite.

On le voit, ce mode de charpente et de taille est à peu près le même que celui pratiqué par nos vignerons. Il en diffère seulement en ce que la branche à fruit est taillée plus long, nos vignerons taillant sur 2 à 5 yeux suivant les espèces ou la vigueur du cep. La taille longue de Du Breuil est destinée à produire plus de raisins afin de compenser la diminution de récolte produite par le grand écartement des ceps (1 mètre entre les lignes et 0^{m} 50 cent. entre les ceps).

Digitized by Google

Inutile d'ajouter que le cep jouissant à profusion de l'espace, de l'air et du soleil pourra aisément nourrir cette plus grande quantité de raisins.

Les fils de fer présentent encore ici l'avantage que la branche à fruits n'est pas, comme avec les échalas, accolée et confondue avec le marien de remplacement; tout au contraire la branche à fruits se trouve dans les meilleures conditions pour fructifier. En effet, le palissage horizontal équivaut à la courbure qu'on appliquait autrefois aux ceps et que les vignerons ont aujourd'hui presque partout abandonnée parce qu'il fallait trop de temps pour la faire et parce qu'une certaine étude était nécessaire pour la pratiquer convenablement. Le palissage sur le fil de fer se fera, lui, avec la plus grande facilité. En outre notre branche à fruits occupant à elle seule le fil de fer du bas aura bien plus d'air et de soleil que si elle était attachée à l'échalas ou elle serait étouffée par le marien à une époque où elle aurait plus que jamais besoin d'espace pour mûrir ses fruits. Le marien de son côté ne sera pas arrêté dans son développement par la branche à fruit contre laquelle il est obligé de pousser avec les échalas. Il pourra au contraire se développer parfaitement et le bois, mûrissant mieux, fournira l'année suivante une récolte plus abondante.

Donc, la culture du Breuil offre en somme de grands avantages et, à mon avis, le plus grand de tous est encore celui résultant de ce fait que cette culture se rapproche autant que possible de celle pratiquée par nos vignerons. Il y aurait donc fort peu de chose à faire pour la leur enseigner et cela aurait le bon côté de ne pas offenser trop vivement leur routine, qui, il ne faut pas se le dissimuler, sera toujours le principal obstacle à toute amélioration.

Digitized by Google

Toutefois, j'ai dit que je n'avais trouvé aucun système parfait et je reproche à celui de Du Breuil de placer les mariens de remplacement dans de mauvaises conditions. En effet, tant qu'ils n'auront pas atteint un développement suffisant pour qu'on puisse les attacher au fil de fer du haut, ils se trouveront privés de tout soutien et de tout appui. Ils seront donc ballotés par tous les vents, d'autant plus que les vignes en fils de fer étant plantées plus espacées, ils s'y trouveront en quelque sorte comme à l'air libre et il faut s'attendre, dès lors, à ce qu'il y en aura beaucoup de cassés par les tempêtes et beaucoup d'autres qui, sans être cassés, seront cependant fatigués par ce ballotage et ne pousseront plus avec vigueur. Et quant à ceux qui, résistant à tout, pousseront de façon à pouvoir être attachés sur le fil de fer du haut, il faudra, pour les y fixer solidement, leur mettre deux liens et pour cela coucher les mariens horizontalement; et alors ils ne se développeront plus convenablement. Voilà, ce me semble, le seul inconvénient sérieux que présente le système Du Breuil; nous chercherons tout à l'heure quel remède on pourrait y apporter.

Qu'on me pardonne de m'être étendu un peu longuement sur la description de ce système. Je l'ai fait parce qu'il m'a semblé que pour nous c'était celui qui se rapprochait le plus de la perfection. Il nous reste maintenant à examiner ce que pensent Gressent et J. Guyot des vignes en fils de fer.

Gressent, lui, n'admet pas autre chose que les fils de fer: « Nous planterons la vigne en lignes, dit-il, « (Arboriculture fruitière — page 850) afin de donner « les labours et les binages à la charrue, et nous la « palisserons sur des fils de fer ne coûtant pas plus

Digitized by Google

« cher que les échalas, favorisant la fructification « comme la maturation et ne demandant pas de ré- « parations. » Comme on le voit, c'est catégorique. Gressent recommande ensuite un mode de taille que nous n'exposerons pas ici parce qu'il s'éloigne trop des méthodes de nos vignerons et ne serait jamais accepté par eux; et, comme il n'offre au demeurant aucun avantage particulier sur celui de Du Breuil, il est superflu d'allonger ce travail inutilement en nous y arrêtant.

Gressent recommande encore d'adopter, pour soutenir les fils de fer, des supports en fer plutôt qu'en bois. Nous ne saurions encore trop approuver ce conseil. En effet, le fer est aujourd'hui à si bas prix que son emploi n'est pour ainsi dire pas plus coûteux que celui du bois et il offre sur celui-ci l'avantage d'être impérissable et bien plus solide. Nous recommanderons particulièrement le mode d'emploi conseillé par Gressent; c'est à notre avis le plus parfait de tous.

Il nous reste à examiner ce que pense Jules Guyot, — le maître par excellence en ce qui concerne la vigne, — de la culture en échalas telle que nous la pratiquons, et de la culture en fils de fer que nous recommandons.

Pour ce qui est de notre culture en échalas, il la désapprouve hautement: « De tous les moyens de « soutènement de la vigne, dit-il (Culture de la vigne « et vinification, page 81), celui que fournit « le palissage d'un cep sur un seul échalas est le « mode le plus vicieux, parce que le lien ou les « liens qui serrent tous les pampres autour de « l'échalas, privent d'air et de soleil la plupart des

Digitized by Google

« feuilles et souvent des fruits. Le palissage en lignes « est le meilleur, il est parfaitement compris et pra- « tiqué dans un grand nombre d'excellents vignobles, « parmi lesquels on distingue particulièrement le « Haut-Médoc. » Le Dr Guyot expose ensuite la culture de la vigne en lignes telle qu'on la pratique dans le Bordelais et il en recommande l'emploi : « Plantez, dit-il, vos ceps à 1 mètre de distance en « tous sens; au pied de chaque cep fichez un grand « échalas, puis à 25 centimètres des ceps et dans « leurs lignes fichez un petit échalas ou carasson de « 50 ou 60 centimètres de hauteur. Sur le haut de « ce carasson vous établirez un fil de fer allant d'un « bout à l'autre de la ligne. Prenez ensuite la branche « à fruit du cep que vous plierez de façon à l'atta- « cher au milieu du carasson et laissez pousser la « vigne. Tout le long de la branche à fruits se déve- « loppent des bourgeons fructifères que vous atta- « cherez sur le fil de fer tendu en haut du carasson « et que vous pincerez ensuite. Puis laissez se déve- « lopper le bourgeon le plus rapproché de la base du « cep et le dressez et attachez sur le grand échalas « que vous avez fiché au pied du cep. Ce bourgeon « vous fournira un marien de remplacement destiné « à porter fruit l'année suivante. »

Comme on voit, ce système présente beaucoup d'analogie avec celui de Du Breuil ; seulement J. Guyot écrivait à l'époque ou l'idée des vignes en fil de fer commençait à germer seulement dans quelques cerveaux, et il en résulte nécessairement qu'il ne peut nous indiquer qu'une installation très primitive. Néanmoins sa culture est excellente et présente tous les avantages de celle de Du Breuil, sans offrir l'in-

Digitized by Google

convénient que nous avons signalé plus haut, puisque le marien de remplacement trouve un point d'appui et un tuteur dans le grand échalas que J. Guyot fiche au pied du cep.

Je crois donc qu'en opérant par sélection et en prenant dans Du Breuil et dans J. Guyot ce qu'il y a de meilleur dans chacun d'eux, on arriverait à former une méthode mixte à laquelle il n'y aurait rien à reprocher.

Voici quelle serait, selon nous, cette méthode :

Etablissez des lignes de ceps orientés du nord au midi avec une distance de 1 mètre entre les lignes dans les bonnes terres, de 80 centimètres dans les mauvaises. Plantez les ceps sur ces lignes à une distance de 50 centimètres entre eux. A chaque extrémité de la ligne mettez un support en fer solidement établi ; puis, entre ces deux extrêmes, plantez des supports intermédiaires de 8 mètres en 8 mètres. Placez sur ces supports deux lignes de fils de fer, l'une à 25 centimètres au-dessus du sol, l'autre à 30 centimètres au-dessus de la première. Prenez ensuite des échalas et avec du fil de fer attachez-les solidement après les deux lignes de fils de fer au pied de chaque cep. Ceci fait, votre vigne sera en état pour longtemps. Lorsque vos ceps seront susceptibles de fructifier, taillez la branche à fruit sur une longueur proportionnée à la vigueur du cep, puis couchez-la et attachez-la sur le fil de fer du bas. En été, lorsque les bourgeons qui se seront développés sur cette branche atteindront le fil de fer du haut, vous les pincerez à la hauteur de ces fils de fer et les y attacherez à l'exception du bourgeon le plus rapproché de la base que vous accolerez après l'é-

Digitized by Google

chalas à mesure qu'il grandira pour le pincer seulement lorsqu'il aura atteint le haut de cet échalas. De cette façon, coursons et mariens seront dans de parfaites conditions et votre vigne se chargera abondamment de raisins qui parviendront toujours à maturité.

Mais, diront les critiques, vous nous recommandez la culture en fils de fer principalement dans le but d'éviter la dépense des échalas et voilà que non seulement vous n'évitez pas cette dépense, puisque dans vos vignes les échalas subsistent concurremment avec les fils de fer; mais encore les frais d'installation de vos vignes sont doublés puisqu'elles comportent tout à la fois fils de fer et échalas. A quoi bon dès lors affronter tant d'obstacles pour arriver à dépenser davantage ?

A quoi je répondrai que non seulement les frais d'installation de mes vignes ne seront pas doublés, mais qu'au contraire il y aura encore économie sur la méthode actuelle. En effet, on plante 40,000 ceps à l'hectare; il faut donc 40,000 échalas. Je n'en plante que moitié, par conséquent 20,000 échalas me suffisent. Avec l'argent des 20,000 autres échalas, on sera bien près de pouvoir établir les fils de fer. Par conséquent l'installation sera à peu près aussi coûteuse d'un côté que de l'autre; mais avec la méthode actuelle on a tous les ans à remplacer des échalas qui sont d'un entretien très coûteux. Avec notre système les frais d'entretien sont à peu près nuls; car les échalas n'étant pas enfoncés en terre, mais attachés sur les fils de fer, ne pourriront pas et auront une durée à peu près indéfinie, et on pourra encore augmenter cette durée en les goudron-

Digitized by Google

nant ou en les sulfatant. On aura alors à moins de frais des vignes qui seront dans de parfaites conditions de rapport et récompenseront largement par d'abondantes récoltes le propriétaire intelligent qui aura pris la peine de les faire établir. Que les amis du progrès essaycnt de ma méthode. Ils verront tout autour d'eux les vignerons et les routiniers hocher la tête, sourire ironiquement et leur témoigner leur pitié. Qu'ils ne se laissent pas décourager et tiennent fermement la main à ce que leurs ouvriers exécutent leurs ordres. Au bout de quelques années, quand les résultats de cette culture seront visibles pour les plus aveugles, l'opinion publique changera bien vite, les vignerons, redevenus sérieux, examineront vos vignes de près; vous verrez bientôt des imitateurs de votre méthode suivre votre exemple et convertir leurs vignes en fils de fer et vous aurez alors la satisfaction et la gloire d'avoir introduit une réforme utile et favorable à l'accroissement de la richesse publique.

Cependant il y a des cas où la culture en fils de fer est impossible ; par exemple, lorsqu'on ne possède que des pièces de peu d'étendue ou d'une forme irrégulière, ou bien encore orientées de telle manière qu'on ne pourrait établir les fils de fer comme ils doivent l'être.

Dans ces différents cas, il faut bien se résigner à conserver les échalas, tout imparfaits qu'ils soient. Qu'on nous permette alors de donner un utile conseil aux personnes qui sont dans ce cas. Les échalas sont trop coûteux pour qu'on ne fasse pas tout ce ce qu'il sera possible pour prolonger leur durée et éviter que des voisins trop peu scrupuleux ne fassent

Digitized by Google

des emprunts chez vous. Dans ce but nous conseillerons de goudronner les échalas par la base sur une hauteur de 40 centimètres. Pour cela il suffira de plonger pendant quelques minutes la botte d'échalas dans un chaudron plein de goudron de gaz bouillant. Cette simple opération suffira à prolonger la durée des échalas d'environ 5 ans.

Puis si vous êtes seul à pratiquer ce système dans votre canton, retournez la botte d'échalas et trempez-en également le haut dans le goudron, mais seulement sur une hauteur de cinq centimètres. De la sorte toutes les têtes de vos échalas seront marquées en noir et vous serez assuré qu'aucun d'eux ne passera chez votre voisin.

Si vous n'êtes pas seul à le faire, choisissez une couleur qui vous soit propre et trempez dedans le bout de vos échalas ; tout cela vous entraînera à peu de frais. J'ai compté que le goudronnage et la peinture reviennent à environ 15 centimes par botte ; c'est là, n'est-il pas vrai, une bien minime dépense qui sera bien vite récupérée.

Il nous reste à dire un mot sur les communications ou chemins en usage dans les vignobles. Le plus souvent on n'a accès aux diverses parcelles de vigne que par des sentiers de piétons. Peu de communes ont des réseaux de chemins assez bien organisés pour permettre aux voitures d'arriver au moins à une petite distance des différentes pièces. Il en résulte que les transports d'engrais, de terres, de raisins, etc., doivent presque toujours se faire à dos d'hommes et sont par conséquent très onéreux. Il serait fortement à désirer qu'il se formât, dans chaque commune dépourvue de chemins, un syndicat qui

Digitized by Google

s'occuperait des moyens à employer pour en obtenir la formation. Une fois ces chemins créés, les propriétaires réaliseraient encore par là d'importantes économies.

Cette observation termine la série des moyens à employer pour réduire, dans la mesure du possible, les dépenses à faire dans les vignes et obtenir par là une augmentation de revenus.

Voyons maintenant ce qu'il y aurait à faire pour augmenter le rendement des vignes, fût-ce au prix de quelques nouvelles dépenses, car c'est surtout dans la culture de la vigne que trouve son application cet axiome qui dit qu'une dépense bien entendue est une économie et qu'une économie mal entendue est une dépense. Si nous devons chercher à restreindre les dépenses superflues, nous devons aussi délier sans regarder les cordons de notre bourse lorsqu'il s'agit d'une dépense utile.

Une des économies les plus mal entendues dans la culture de la vigne est celle qui consiste, lorsqu'on plante une vigne, à se servir de bouts de mariens qu'on récolte en vigne immédiatement avant de les planter plutôt que d'acheter des plants enracinés, ou, si on a un domaine de quelqu'importance, de consacrer un petit terrain à établir une pépinière qui fournira les plants enracinés nécessaires à l'entretien du vignoble.

Il est cependant facile de comprendre qu'il y a tout avantage à planter des sujets pourvus de racines qui pousseront sûrement et le plus souvent rigoureusement dès la première année, plutôt que des bouts de mariens, dont la reprise est toujours très problématique, surtout si le printemps est sec, et qui en tout

Digitized by Google

cas ne fournissent la première année qu'une faible pousse. Je puis affirmer que si on n'emploie que de bons plans enracinés ou, pour me servir de l'expression consacrée, de bonne plante à barbe, c'est-à-dire du plant de deux ans, bien constitué, on gagnera presque toujours un an sur les bouts de mariens simples et on aura en somme des ceps bien plus vigoureux et bien mieux constitués ; et la différence de prix qui existe entre la plante à barbe et les bouts de mariens est si minime qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. Il est vrai que ce n'est pas tant la dépense que l'incurie qui fait qu'on se sert généralement de bouts de mariens plutôt que de plantes à barbe.

Pour avoir cette plante à barbe, il faudrait chercher quelqu'un qui en ait à vendre, ou bien en établir une pépinière et la soigner ; un terrain de 5 ou 6 ares et quelques journées chaque année suffiraient pour cela ; mais le vigneron trouve beaucoup plus simple de se rendre dans une vigne, de couper la quantité de bouts de mariens qui lui est nécessaire et d'aller les planter. Les bouts de mariens ont encore pour lui l'avantage qu'il peut les planter pour ainsi dire sans regarder ce qu'il fait ; au lieu qu'avec les plantes à barbe, il faut encore prendre quelques précautions, disposer les racines au fond du trou, etc.

Ce doit être encore pour la même raison que les vignerons ont inventé la burlesque façon de planter, dite plantation à la pique, pour la substituer à l'ancien mode dit plantation au trou ou à la bêche.

Je ne me serais pas arrêté à cette question qui ne nous intéresse pas, puisque dans nos vignes nous ne planterons que des plantes à barbe et que les plantes

Digitized by Google

à barbe ne peuvent se planter autrement qu'à la bêche, s'il ne s'était élevé dans ces derniers temps, au sein du Comice agricole de Metz, une discussion assez vive sur les avantages respectifs de chaque mode de plantation ; mais puisque la plantation à la pique a trouvé des défenseurs sérieux, force nous est de nous arrêter un moment à cette question pour démontrer que même pour planter les bouts de mariens on ne devrait jamais se servir de la méthode dite à la pique, malgré qu'elle soit bien plus économique que l'autre.

Pour planter à la bêche on fait un trou de 20 cent. de largeur, 30 cent. de longueur et 25 cent. de profondeur. On couche au fond de ce trou le plant de vigne dont on pique l'extrémité en terre ; puis on relève la tige contre la paroi supérieure du trou, on rejette ensuite sur la plante un peu de terre qu'on serre fortement avec le pied, on achève ensuite de reboucher le trou.

Pour planter à la pique, on prend une pique quelconque propre à faire l'office de plantoir, soit un morceau de fer effilé de la grosseur du doigt, soit un bois pointu, soit une baïonnette etc. On enfonce cette pique verticalement en terre à la profondeur de 25 à 30 centimètres ; on la retire et, dans le trou laissé par elle, on introduit une plante ; on referme ensuite le trou comme on peut d'une façon quelconque.

Comme on le voit, la pique est bien plus expéditive que la bêche, mais est-il besoin de démontrer qu'elle offre bien moins de chance de réussite ?

C'est une des notions les plus élémentaires d'horticulture que celle qui dit que pour faire une bou-

Digitized by Google

ture, il faut mettre la branche à bouture en contact intime et dans toutes ses parties avec la terre afin de favoriser par là l'émission des racines ; or, en plantant des bouts de mariens on ne fait rien autre chose que des boutures ; il faut donc les faire dans les meilleurs conditions pour en assurer la reprise. La plantation à la bêche produit bien ce contact intime, puisqu'on serre la terre sur la plante avec le pied ; mais il n'en est pas de même avec la plantation à la pique puisqu'il n'existe aucun moyen de refermer convenablement le trou fait par la pique ; le plus souvent pour y arriver on enfonce plusieurs fois la pique autour du premier trou ; mais c'est là un moyen excessivement incertain, et on n'est jamais sûr qu'il ne reste pas une portion du trou qui n'est pas rebouchée, et dès lors la plante étant en contact avec l'air ne poussera que peu ou point. En outre, si l'on plante à la pique dans une terre compacte on refoule la terre en enfonçant la pique et on durcit les parois du trou que les jeunes racines de la plante auront plus tard beaucoup de peine à perçer.

On a encore invoqué plusieurs autres raisons pour repousser la plantation à la pique ; entre autres la difficulté de faire le premier provignage ; mais il nous semble que l'infériorité de la méthode à la pique sur celle à la bêche est suffisamment démontrée par ce que nous avons dit plus haut et qu'il est inutile de nous arrêter plus longuement à cette question. Nous conseillerons donc aux propriétaires de tenir la main à ce que leurs vignerons entretiennent une petite pépinière, afin d'avoir toujours de bonne plante à barbe disponible et aussi à ce qu'il n'abandonnent pas l'ancienne méthode pour la nouvelle,

Digitized by Google

mais restent au contraire fidèles à la plantation à la bêche. Comme généralement le vigneron plante à ses frais, il désire toujours que cette opération marche aussi vite que possible ; c'est ce qui fait qu'il préfère souvent la nouvelle méthode à l'ancienne ; c'est au propriétaire à avoir la main ferme.

Pendant que nous traitons de la plantation des vignes, nous ne saurions trop vivement engager les propriétaires à planter non pas toutes les espèces en mélange comme on le fait presque partout, mais au contraire à planter chaque espèce isolément. De cette façon on pourra d'abord planter dans chaque terrain l'espèce qui y prospère le mieux, ensuite, en mettant chaque espèce à part, on a la possibilité de travailler, de soigner et aussi de vendanger chaque espèce séparément ; et c'est là un grand avantage ; car toutes les espèces ne poussent pas de la même manière. Telle espèce est bonne à pincer ou à épamprer alors que telle autre n'est pas encore arrivée au point voulu ; telle espèce est bonne à vendanger alors que telle autre pourrait avec avantage attendre encore huit ou quinze jours. Quand toutes les espèces sont mélangées, le vigneron, qui ne peut pas revenir en vignes cinq ou six fois de suite pour le même métier, est bien obligé de tout faire, ce qui est assez avancé comme ce qui ne l'est pas assez ; de même à la vendange on est obligé de choisir pour vendanger un terme moyen de telle façon que telle espèce soit assez mûre sans que sa voisine soit sèche ou pourrie car il n'est pas non plus possible de vendanger une vigne en deux fois. Au lieu que si on plantait chaque espèce à part, le vigneron pourrait soigner d'abord les espèces les plus précoces et laisser celles

Digitized by Google

qui le sont moins pour la fin ; et de même à la vendange, si toutes les espèces n'étaient pas également mûres, rien n'empêcherait de récolter celles qui seraient bonnes à vendanger et de laisser mûrir les autres. Ici encore c'est l'incurie qui est cause qu'on plante tout en mélange ; il faudrait pour planter séparément que le vigneron choisisse avec soin chaque espèce ; cela lui prendrait du temps et de la peine ; c'est bien plus tôt fait de prendre tout pêle-mêle et de planter de même. C'est donc encore au propriétaire à exprimer sa volonté et à veiller à ce qu'on l'exécute.

Une des causes principales de l'incertitude du revenu des vignes consiste en ce que les intempéries de la nature, auxquelles la vigne est exposée dans nos contrées, rendent souvent la récolte à peu près nulle. Sous notre climat, en effet, la vigne a à redouter d'abord les gelées d'hiver qui par les grands froids peuvent faire périr son bois, puis les gelées du printemps qui détruisent les jeunes pousses et les raisins, puis les étés ou les automnes pluvieux qui font couler le raisin ou l'empêchent de mûrir; ajoutez encore à tout cela la menace permanente de la grêle. Tels sont les dangers auxquels doit échapper successivement la récolte sur laquelle compte le vigneron.

Il est de ces fléaux contre lesquels on ne peut rien, mais il en est d'autres qu'on peut combattre avec succès et nous devons nous attacher à rechercher les meilleurs moyens à employer pour y parvenir. Si on pouvait, par exemple, écarter ou diminuer les dangers résultant des gelées, quelles superbes récoltes souvent on sauverait du néant !

Digitized by Google

Pour prémunir la vigne contre les gelées d'hiver, on a conseillé récemment d'enterrer les ceps à l'automne et de les déterrer au printemps. C'est là un moyen efficace et j'ajouterai que c'est le seul qui le soit. Mais quel énorme travail et partant quelle dépense il entraînerait! Et comme sous notre climat il est rare qu'une récolte se perde entièrement par suite des gelées d'hiver, nous engagerons plutôt à ne rien faire qu'à recourir à ce moyen.

Les gelées de printemps sont plus redoutables que celles d'hiver en ce sens qu'elles sont bien plus fréquentes et qu'il ne se passe pour ainsi dire pas une année sans qu'elles ne nous privent de tout ou d'une partie de notre récolte; c'est donc celles-là surtout qu'il faut s'appliquer à combattre, d'autant plus qu'il est à peu près certain qu'on peut le faire avec succès. En effet, la gelée est la conséquence du rayonnement qui s'exerce de la terre aux espaces sidéraux lorsque le ciel est découvert. De ce rayonnement il résulte pour la terre un abaissement de température tel que la gelée s'ensuit. Si entre le ciel et la terre on interpose un obstacle quelconque, le rayonnement est rendu impossible et partant la gelée est évitée.

Reste à savoir quel corps on pourrait en vignes interposer avec succès. Il en existe un naturel qui remplit toutes les conditions voulues: ce sont les nuages. Malheureusement nous ne commandons pas aux nuages; cependant quelques esprits hardis ont conçu le projet de former des nuages là où ils en avaient besoin. Pour y arriver, il leur a suffi de provoquer par une combustion quelconque une épaisse fumée qui, s'élevant et s'étendant dans les airs, y a formé un nuage artificiel. L'idée était ingénieuse et bonne.

Digitized by Google

Depuis ce moment, bien des personnes ont étudié la question et cherché les moyens de produire facilement, rapidement et à peu de frais des nuages compacts. Plusieurs méthodes ont été, dans ce but, préconisées par leurs auteurs. L'année dernière encore, une affiche placardée dans tous les vignobles recommandait l'emploi de briquettes de lignite pour la production des nuages artificiels. Nous avons expérimenté cette méthode, mais nous ne pouvons en conseiller l'emploi, car elle offre les inconvénients suivants :

1° Les briquettes sont fort difficiles à allumer. Nous nous étions muni pour cela d'un réchaud rempli de charbon de bois en ignition, et il a fallu laisser chaque briquette sur le réchaud pendant près d'un quart d'heure pour arriver à l'allumer convenablement.

2° On n'est pas du tout certain qu'une fois la briquette allumée et mise en place, elle ne s'éteindra pas. En effet, sur 100 briquettes allumées, nous en avons retrouvé 55 qui s'étaient éteintes soit au commencement soit au milieu de la combustion.

3° Les briquettes ne produisent pas une fumée suffisante. Chaque briquette ne donne qu'un mince filet de fumée, de telle sorte que pour produire un nuage de fumée, il faudrait les placer à côté les unes des autres, et dès lors leur emploi deviendrait difficile et onéreux. Nous croyons donc qu'il faut chercher mieux ailleurs.

On a recommandé aussi, pour la production des nuages artificiels, l'emploi des huiles lourdes de gaz ou du goudron de gaz, et il nous semble que c'est encore là la méthode la plus parfaite en ce genre. Pour employer ces huiles, on place dans les vignes à préserver, de distance en distance, des godets en

Digitized by Google

terre ou en tôle remplis d'huile ou de goudron ; un autre godet qu'on renverse sur celui-ci empêche l'eau et les corps étrangers de s'y mélanger. Si pendant une nuit claire une menace de gelée survient, deux hommes, dont l'un est muni d'une torche, se mettent en campagne vers 4 heures du matin. Le premier découvre les godets ; le second passe et les touche de sa torche enflammée ; à ce contact l'huile s'allume et répand une épaisse fumée et en un clin d'œil la vigne est couverte d'un nuage compact. On a préparé des cruches pleines d'huile et lorsqu'un godet s'éteint, un homme vient le remplir et le rallumer ; on peut de la sorte faire durer le nuage tant que la menace de gelée persiste.

Voilà un système auquel il n'y a pas grand'chose à reprendre ; on ne peut lui faire que le reproche qui s'adresse à tous les nuages artificiels en général : à savoir que si on n'a pas une grande propriété d'un seul tenant, on courra grand risque de protéger la vigne de son voisin et de laisser geler la sienne, car il suffira d'un petit souffle de vent pour déplacer le nuage et rendre en un instant toutes vos peines inutiles en découvrant votre vigne.

Toutefois le remède à cet inconvénient serait encore facile à trouver. Il suffirait pour cela d'agir non pas isolément et chaque particulier à part, mais de faire la chose en masse. Les communes, par exemple, en prendraient l'initiative et supporteraient tous les frais de l'opération ; elles désigneraient des individus qui seraient chargés de produire des nuages sur tout le ban, puis, la campagne terminée, on ferait le total des dépenses et on imposerait à chaque habitant propriétaire sa part proportionnelle. De la

Digitized by Google

sorte, la protection serait réelle et efficace et chacun se soumettrait avec plaisir à une imposition qui serait payée au centuple par la récolte sauvée de la gelée.

Il nous reste maintenant à parler d'un autre système de protection qui a été préconisé par J. Guyot. Il propose de substituer aux nuages, qui sont toujours très aléatoires, des abris matériels qui seront fixes et sur l'efficacité desquels on pourra compter d'une façon absolue, et il recommande dans ce but l'usage des paillassons. Au-dessus de chacune de vos lignes de vignes en fil de fer, dit-il, déroulez un paillasson que vous fixerez après les échalas ; ce simple paillasson suffira à préserver toutes vos récoltes de bien des fléaux. En effet, au printemps il les préservera de la gelée. Lorsque les gelées seront passées, vous abaisserez les paillassons derrière les lignes des ceps; ils feront là l'office d'un mur après lequel ceux-ci seront palissés et qui leur réfléchira les rayons du soleil. Si au moment de la fleur, des pluies ou du froid vous font craindre la coulure, inclinez légèrement vos paillassons au-dessus des ceps de façon que ceux-ci soient abrités de la pluie et du froid sans être pour cela privés d'air et de lumière, et la floraison de vos vignes s'effectuera dans de bien meilleures conditions que si elles étaient restées découvertes. Que si à l'automne vous trouvez que vos raisins ne sont pas parvenus à une maturité suffisante pour les vendanger et si vous redoutez pour eux la pourriture ou la gelée, replacez derechef vos paillassons au-dessus d'eux, et vos raisins abrités du froid et de la pluie achèveront de mûrir. Enfin si, dans le courant de l'année il survient de la grêle,

Digitized by Google

vous aurez beaucoup de chances pour que vos ceps en soient abrités au moins en partie puisque les paillassons les défendent toujours au moins d'un côté.

On le voit, ce système offre d'immenses avantages; malheureusement il a aussi un double inconvénient : l'établissement de ces paillassons serait d'abord très dispendieux et il faudrait les remplacer souvent; cet inconvénient cependant ne mérite que peu de considération, car l'usage de ces paillasson procurerait de tels bénéfices que leurs dépenses seraient bien vite couvertes ; mais le deuxième inconvénient est plus sérieux. Ces paillassons régnant sur de grandes longueurs seraient d'un maniement fort difficile pour ne pas dire impossible ; c'est ce qui fait que leur usage ne s'est pas encore répandu. Il faudrait imaginer un système qui permit de les lever, de les abaisser et de les manœuvrer facilement et sans les briser, et, si on arrivait à trouver quelque chose de pratique, je suis persuadé que ce mode d'abri serait bien vite adopté de tous côtés. Ici donc, faisons encore appel au progrès ; que chacun cherche dans l'intérêt général et fasse part aux autres de ce qu'il aura trouvé, et peut-être que quelque jour du choc des idées jaillira la lumière.

Je termine ce travail déjà long en adressant un appel énergique à toutes les intelligences. Que chacun travaille dans sa sphère au relèvement du pays et de son agriculture et au perfectionnement de sa viticulture. Que les esprits droits et éclairés s'unissent entre eux pour combattre les préjugés, la routine et l'insouciance.

Que tous les honnêtes gens s'unissent aussi pour combattre les esprits déloyaux qui par des manipu-

Digitized by Google

lations déshonnêtes discréditent le commerce de vins. Que le consommateur qui est le point de mire de toutes ces tromperies se révolte, lui aussi, et apprenne à s'adresser directement au producteur.

Que l'administration, de son côté, poursuive à outrance toutes les falsifications et encourage et récompense la production loyale, honnête et soigneuse.

Que chacun ait la bonne volonté de faire ce qui sera en son pouvoir et avec l'assistance de ces divers concours, la culture de la vigne sera bientôt plus florissante qu'elle n'a jamais été. Dès lors, les habitants des campagnes y seront satisfaits et ne chercheront plus à émigrer sans cesse vers les villes où les attendent misères et déceptions ; la terre enrichira tous ses bons ouvriers et chacun se trouvera plus heureux.

Et vous, riches propriétaires, apprenez à connaître vos devoirs envers vos biens et envers vos vignerons, cessez d'être indifférents à tous les détails de la culture ; c'est à vous qu'il incombe de chercher des perfectionnements et de les introduire dans vos terres, car, comme le dit Gressent, « La culture de « la vigne est plus arriérée que toutes les autres, « parce qu'elle a été presqu'entièrement abandonnée « aux vignerons. Le vigneron est un travailleur in- » fatigable, mais il s'est formé tout seul et n'a eu « pour guider ses bras vaillants que la houe, la serpe « et le sécateur. C'est beaucoup assurément que de « se servir d'outils avec dextérité, de les faire mar- « cher vite et longtemps ; mais cela ne suffit pas « pour découvrir les secrets de la nature, augmenter « la production et par conséquent la richesse pu- « blique. »

Digitized by Google

C'est à nous à qui les lumières et l'instruction ne font pas défaut qu'incombe cette tâche. C'est à nous de chercher, de trouver et d'introduire les perfectionnements.

A l'œuvre donc, et souvenons-nous que nous devons tous remplir la mission que Dieu nous a dévolue sur cette terre. *Hoc fac et vives.* Travaillons, cherchons, et nous ne laisserons pas derrière nous le souvenir d'un être inutile et d'un parasite de la société.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

ERNEST DE BOUTEILLER

ANCIEN CAPITAINE D'ARTILLERIE,

PAR CH. ABEL

lue à la séance du 28 Février 1884.

L'éparpillement que nous ont imposé les événements nous fait un devoir, plus que jamais, de réunir en un faisceau les travaux des membres que nous avons le malheur de perdre. Les survivants y puiseront des exemples qui réconfortent, et nos successeurs seront excités à continuer les efforts entrepris par leurs devanciers pour réaliser la belle devise de notre société : *l'Utile*.

S'il est quelqu'un de nous qui a mérité l'hommage rétrospectif d'une notice, c'est bien Ernest de Bouteiller. Vous m'avez fait l'honneur de me charger de vous retracer la vie de ce confrère. Vous avez dû vous dire qu'un autre vous raconterait en style plus académique ce qu'a été cet homme de bien, à l'âme si haut placée et trop compatissante.

Digitized by Google

Je sens que je ne pourrai pas vous exposer, comme il le faudrait, les faits et gestes de ce collègue, dont l'existence s'est dépensée en occupations généreuses. Mais vous avez songé que nous étant associés depuis notre jeunesse aux mêmes recherches d'histoire et d'archéologie locales, j'étais, plus qu'un autre, à même de vous faire apprécier le mérite des essais littéraires de l'ami que j'ai perdu.

Voici ce qu'il nous disait sur le docteur Félix Maréchal à qui la ville a voté un tombeau et emprunté le nom d'une voie publique : « Tout dans sa vie a « été si publiquement utile et généreux ; elle est res- « tée si constamment vouée au culte et à la pratique « du bien que celui qui veut la redire pour être élo- « quent, n'a qu'à être sincère. »

Je vais chercher à suivre ce conseil d'outre-tombe. N'attendez de moi ni recherche d'art, ni phrase à effet. Je tiens surtout à être vrai, car pour un homme de la valeur de Bouteiller, ce sera lui faire le plus complet et le meilleur des panégyriques.

Parlons de sa famille avant de parler de lui-même.

Les comtes de Champagne et les ducs de Lorraine frappés de la quantité de terrains vagues, qui chez eux, restaient impropres à la culture à la suite de défrichements, excitèrent les grands propriétaires à y créer des fabriques de bouteilles. Pour récompenser ces efforts ils anoblirent ces industriels.

La fabrique restée fameuse des Islettes, dans le Verdunois, les verreries devenues les cristalleries de Saint-Louis, en Lorraine, et de Baccarat, dans les Vosges, n'ont pas d'autre origine. Le roi François Ier déclara de son côté que les nobles pourraient, dans toute la France, se livrer sans déroger à la fabrication

Digitized by Google

des bouteilles et des vitres, parce que cette industrie était considérée comme un art et non comme un métier.

Ces fabricants furent déclarés n'avoir point perdu les prérogatives de leur race, en latin *gens*, et être restés de parfaits gentilshommes. Mais les nobles d'épée classèrent ceux-ci sous la rubrique de gentilshommes verriers. Le poète Maynard, agacé des allures aristocratiques de son confrère Saint-Amand, qui se targuait à tout propos de la gentilhommerie de son père, un verrier, lui décocha une satyre commençant ainsi :

Gentilhomme de verre
Si vous tombez à terre
Adieu vos qualités !

Dans le Verdunois il en est résulté, comme ailleurs, que plusieurs *recteurs de bouteilleries* ont ajouté au nom de leurs pères le surnom honorable : *le bouteiller*.

Pour plusieurs familles ce surnom prit la place du nom patronymique. De là une difficulté pour les généalogistes de distinguer à quelle famille a appartenu un personnage s'appelant *le Bouteiller*.

Ce qui est venu ajouter à l'impossibilité de tracer une généalogie non suspecte de nos divers gentilshommes verriers de Lorraine et du Barrois, c'est qu'en 1210 le trône épiscopal de Toul fut occupé par un noble homme d'église qu'un chroniqueur contemporain, Albéric, moine de Trois-Fontaines, désigne ainsi : *Reginaldus filius pincernæ regis Franciæ qui dicebatur de Senlis nobilis vir*. Ceci voulait dire en français : Reginald dit de Senlis, fils de

Digitized by Google

l'échanson du roi de France, homme noble. Les catalogues des évêques toulois ne l'appellent pas autrement que : Renaud le boutillier de Senlis.

Ce prélat fut assassiné dans les Vosges à la porte de l'abbaye d'Etival, par l'évêque Mathieu de Lorraine, son prédécesseur, qui avait été déposé canoniquement pour inconduite.

Au XVI^e^ siècle ce devint une manie chez la plupart de nos gentilshommes s'appelant le Bouteiller de se dire apparentés à l'ancien échanson royal du XIII^e^ siècle ; et des messieurs généalogistes à gages n'ont pas manqué, au XVII^e^ siècle, pour arranger des arbres de ligne en conséquence.

En 1545, le duc de Lorraine avait pour maître d'hôtel le seigneur du village de Vigneulles, près d'Hattonchatel, qui s'appelait Gérard le bouteiller. A ce surnom celui-ci ajouta celui de Senlis quand en 1563 il devint sénéchal lorrain.

Un Charles le Bouteiller de Senlis devint seigneur de Boulange, à la source de la Fentsch, au commencement du XVII^e^ siècle. Il chercha à fonder sur l'Orne une verrerie qui fut reconnue un fief du Barrois, mais distinct de celui des forges de Moyeuvre qui étaient voisines. En 1612, cette verrerie était en ruines comme aujourd'hui celle qui fut créée de nos jours par le général Conroux au château de Pépinville, près de l'embouchure du même cours d'eau l'Orne.

Non loin de l'ancienne forteresse épiscopale d'Hattonchatel se voyait une usine où se fabriquaient principalement des *pintes,* usine qui ne tarda pas à devenir un groupe d'habitations qui prit le nom de *pinteville.*

En janvier de l'année 1681, un Henri le bouteiller

Digitized by Google

rendait foi et hommage au roi de France pour la seigneurie de Pinteville et de Riaville, hameau contigu. L'armorial général de France, dressé officiellement par les frères d'Hozier, porte, à la date du mois de novembre 1711, la confirmation de l'anoblissement d'Henri le bouteiller, seigneur de Pinteville et de Riaville. Ce gentilhomme verrier était reconnu comme ayant le droit de porter pour armoiries : d'azur à la bouteille d'or en pal, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable. C'était le blason de notre confrère où se remarque cette bouteille ronde en forme de jarre ou pinte. Ce sont ces armes parlantes qui font surtout la différence des armoiries des gentilshommes verriers de notre pays d'avec l'écusson des Bouteiller de Senlis.

Le Trésor des Chartes de Lorraine nous apprend que par lettres patentes octroyées le 1er février 1592 un secrétaire du bailli de Saint-Mihiel, Jehan le Bouteiller, natif d'Hattonchastel, avait été anobli par le duc de Lorraine Charles III en considération de la conduite de Jehan le Bouteiller en plusieurs commissions importantes, notamment pour le mariage de la grande duchesse de Toscane en cour de France et pour avoir conduit ladite grande duchesse vers Sa Sainteté le Pape.... Cela ne peint-il pas les mœurs et les idées de cette époque ? On n'osait pas dire qu'on était un industriel faisant vivre une centaine d'ouvriers, on était anobli pour avoir servi de valet de chambre à une grande duchesse. Le blason de cet anobli et d'autres renseignements prouvent que c'est lui qui forma la tige de notre famille le Bouteiller.

Un de ses petits-fils, Louis le Bouteiller, était le 5

Digitized by Google

décembre 1720 reçu avocat au Parlement de Metz. Il y conquit bientôt un rang distingué, d'après le témoignage d'un confrère, Gabriel, le fameux commentateur des Coutumes de Metz. Après avoir exercé pendant plus de vingt ans, il acheta une charge de conseiller en 1747. La Cour du parlement de Metz fut supprimée en 1771. Le conseiller Louis le Bouteiller alla siéger à Nancy, puis il y acheta une charge de président à mortier près la Cour souveraine.

Il avait deux frères ; l'un, militaire français, Louis le Bouteiller, écuyer, à qui échut la seigneurie de Pinteville-Riaville, l'autre un gentilhomme campagnard, Jean-Baptiste le Bouteiller, écuyer, seigneur de Brandecour, qui se maria dans Metz avec Anne Laubrussel.

Quant au magistrat Louis le Bouteiller, il avait hérité de la Seigneurie de Saulx en Voivre près d'Etain. C'est dans ce château que lui naquit le 28 Juin 1746 un fils qu'il appela Jean Hyacinthe le Bouteiller. Celui-ci était déjà en 1764, c'est-à-dire à 18 ans, inscrit parmi les membres du barreau messin. Il épousa une demoiselle Feriet de Metz et avec sa dot il acheta une charge de conseiller à la Cour de Nancy. Il en était devenu le premier président quand éclata la Révolution de 1789. Esprit cultivé, passionné pour les recherches littéraires, il fut un des membres travailleurs de l'Académie de Nancy.

Le 9 Décembre 1786 lui naissait un fils, Charles-François-Romaric à qui l'acte de baptême donne le nom de Bouteiller, précédé non plus de l'article *le* mais de la particule soi-disant nobiliaire *de*.

Cependant sous la République il lui fallut s'appeler Bouteiller tout court et c'est sous cette dénomination

Digitized by Google

qu'il fut désigné par ses condisciples de l'école centrale de Nancy, avec acclamation, pour recevoir le prix de mœurs et de vertu que la municipalité avait fondé, pensant se conformer aux théories républicaines du temps.

En 1803, Romaric de Bouteiller venait étudier à Metz l'application des principes des sciences mathématiques spéciales au génie et à l'artillerie. Il sortait de notre école militaire l'année suivante pour aller prendre sa part de la campagne de Prusse comme lieutenant d'artillerie à pied. Des bords de l'Oder il fut envoyé en Bretagne pour y défendre les côtes de France contre un débarquement de la flotte anglaise.

En 1809 le lieutenant de Bouteiller partait guerroyer contre l'Autriche. L'année suivante il était nommé capitaine. Il pénétrait en Russie avec le maréchal Ney et se retrouvait sous les ordres de notre compatriote au passage néfaste de la Bérésina. En 1813 le général Drouot, un nancéen comme lui, le faisait nommer chef de bataillon ; et l'emmenait tirer le canon dans les plaines fangeuses de Lutzen et Bautzen, où de Bouteiller fut atteint d'un coup de feu. Cette blessure ne l'empêcha point de brûler ses dernières gargousses sous les murs de Leipzig. A Mayence il risqua d'être enlevé par le typhus.

Il me faut abréger. En 1820 Romaric de Bouteiller parvenait au grade de lieutenant-colonel à Paris, et comme secrétaire du comité d'artillerie il aidait à la réorganisation de l'artillerie de l'armée française.

Le 9 Mai 1825 Romaric de Bouteiller épousait à Metz une jeune veuve dont la famille s'était fait un nom et une fortune par l'habile et honnête exploitation des forges et mines d'Ottange, Buré et Longuyon.

Digitized by Google

De cette union naquit à Paris le 10 Février 1826, Charles-Ernest-Joseph de Bouteiller, notre collègue.

Devenu colonel, Romaric de Bouteiller prit part au siège d'Anvers comme chef d'état-major. Il y fut apprécié par un messin spécialiste, le général Paixhans : aussi fut-il envoyé à Metz comme directeur d'artillerie en 1832.

Dix ans après, il était élevé au grade de maréchal de camp et chargé du commandement de l'artillerie de la frontière de l'Est. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1848; et il se retira dans Paris où il mourut en 1850. Il a été inhumé au cimetière de l'Est à Metz.

C'est sous l'administration du général de Bouteiller que l'artillerie de notre frontière vit se transformer son matériel, afin de profiter des progrès de la science. C'est alors que l'on essaya, dans le polygone de l'île Chambière, les fameuses fusées à la Congrève dont l'importateur fut reçu membre agrégé de notre Académie.

Le général de Bouteiller ne s'était pas cru, disait-il, assez ferré sur les principes scientifiques pour poser sa candidature d'académicien. Néanmoins il avait, étant à Berlin en garnison, commencé sur les généraux allemands une étude biographique et technique qu'il poursuivit jusque dans ses vieux jours. Il parlait l'allemand avec une grande facilité.

Il encourageait de grand cœur les travaux académiques des officiers placés sous ses ordres que notre Société a comptés dans son sein avec une juste fierté. Un jour, le général de Bouteiller (avait-il le pressentiment de 1870 et de 1883?) plaisantait, en présence de son fils et de moi, ses jeunes frères d'armes sur

Digitized by Google

leur ignorance de la langue allemande et il leur conseillait d'étudier l'anglais parce qu'il regrettait d'être trop vieux pour l'entreprendre. Pourquoi ne pas apprendre le chinois, s'exclama un gai lieutenant d'artillerie ? Qui sait? repartit le vieux brave en portant ses regards au-delà du Fort Belle-Croix c'est-à-dire vers la Prusse et l'Empire Céleste. Cet officier est allé se faire tuer en Chine et son propos était saisi par un jeune collégien qui, lui aussi, devait mourir au champ d'honneur le 23 Janvier 1863 sous les murs de Shao-Shing comme capitaine d'artillerie français, général en chef de l'armée chinoise de la province de Tche-Kiang.

C'était Tardif de Moidrey, mon copain au collège royal de Metz en 1843, qui sut devenir assez ferré sur la langue chinoise pour qu'on lui ait confié l'organisation d'une école de 400 mandarins militaires.

Je m'en voudrais de ne pas citer encore un autre épisode non moins honorable de la vie du général de Bouteiller, épisode historique et néanmoins peu connu même des Messins.

N'étant encore que directeur d'artillerie, Romaric de Bouteiller surprit, en possession de ses subordonnés de tout grade à l'Arsenal de Metz, un petit livre qu'on se passait à la dérobée de main en main. C'était le *Manuel d'artillerie* d'un membre de l'armée suisse Louis Bonaparte, qui était répandu en cachette par un ancien sous-officier de hussards, le saint-simonien Fialin dit plus tard comte de Persigny. Le colonel de Bouteiller s'émut de cette propagande occulte et il parvint à déchirer la trame de la conspiration bonapartiste qui devait éclater à Metz en s'emparant de l'Arsenal et de la caserne d'artillerie de Chambière. Le co-

Digitized by Google

lonel d'artillerie Vaudrey et l'élève de l'École d'application Laity étaient à la tête du mouvement, et ils comptaient sur des officiers de la garde nationale de Metz. Tout à coup le régiment du colonel Vaudrey reçut l'ordre de quitter Metz pour se rendre à Strasbourg. Le 30 Octobre 1836 ces artilleurs acclamaient aux cris de vive Napoléon! l'auteur du Manuel, qui se disait rappelé en France par « une députation des « villes et garnisons de l'Est (comme remplaçant le « duc de Reichstadt) et qui se déclarait résolu à « vaincre ou à mourir pour la gloire et la liberté du « peuple français. » Pauvre peuple français! il a connu le reste de ces aventures, qui devaient aboutir à 1870.

Je reviens au colonel de Bouteiller que le roi félicita chaudement de sa perspicacité et de son patriotisme.

Nommé général en 1842 Romaric de Bouteiller reçut dans son hôtel le duc d'Orléans quand ce prince vint étudier, de près, un simulacre d'assaut. Le roi Louis-Philippe envoya à ce sujet une belle médaille que de Bouteiller fils a donnée au musée de Metz en 1875, en souvenir de son père. Celui-ci fut encore choisi par le roi Louis-Philippe pour être l'hôte du duc de Montpensier quand ce prince vint à Metz, comme officier d'artillerie, suivre les cours de l'Ecole d'application.

La reine Amélie envoya à Madame de Bouteiller un magnifique livre d'heures, avec quelques lignes autographes, dictées par un véritable amour maternel.

On m'excusera d'avoir insisté sur ces phases de la vie du général de Bouteiller. Je me suis fait un devoir de reconnaissance de livrer à la publicité ces faits qui appartiennent à notre histoire locale.

Digitized by Google

Je ne peux pas oublier que c'est au général de Bouteiller, étant le compagnon de jeux de son fils, que je dois d'avoir pu pénétrer une première fois, et cela bien jeune, dans les splendides salles d'armes si bien tenues de l'Arsenal de Metz.

En 1874 envoyé comme député au Reichstag, j'ai revu à Berlin étalés et étiquetés comme trophées de la prise de Metz (style allemand) ces gothiques fusils à rouet aux fins ornements d'ivoire, aux brillantes incrustations d'argent. J'ai retrouvé sur les rives de la Sprée ces grandes haches d'armes, ces longs sabres damasquinés avec les blasons des soldoyeurs messins gravés sur le pommeau. J'ai admiré à nouveau ces candélabres, ces lustres formés avec des canons de pistolets et des chiens de fusils, agencés si artistement avec des bayonnettes à l'Arsenal de Metz et à l'Ecole d'application, pour les réceptions de Charles X et de Louis-Philippe.

Quand j'ai aperçu des livres de géométrie descriptive et de topographie militaire portant les *ex libris* autographes du prince de Montpensier, je n'ai pas pu contenir mon émotion. Ce que fût notre belle ville de Metz, dans ma jeunesse, revivait tout à coup à mes yeux. Je pensais alors au temps où j'avais vu toutes ces choses, donnant le bras à Ernest de Bouteiller et écoutant émerveillé les attachantes explications du général. Mon parent le général d'artillerie Putz, aujourd'hui directeur de l'Ecole de Fontainebleau était de la partie.

Ernest de Bouteiller suivait alors comme moi les cours du collège royal de Metz, où il se montra un excellent élève dans toute l'acception du mot.

En 1842 à la distribution des prix nous avons en-

Digitized by Google

tendu proclamer 6 fois le nom de Bouteiller. Il était en classe de Rhétorique avec A. Mezières aujourd'hui professeur de littérature étrangère à la Sorbonne et membre de l'Institut.

E. de Bouteiller en 1847 entrait à l'école polytechnique avec le numéro 16 sur une promotion de 126 élèves. Il s'y retrouva avec un ancien copain du Lycée de Metz, le baron Théodore de Gargan, aujourd'hui un des directeurs des usines de Hayange, Moyeuvre, Styring et Franchepré.

De Bouteiller était élève à l'Ecole d'application de de Metz en 1850, quand il eut le malheur de perdre son père.

Le 1er Octobre 1851, E. de Bouteiller était nommé lieutenant en second dans le 7e régiment d'artillerie monté, tenant garnison à Metz. La 1re batterie en était détachée à Lyon, la 2e à Constantine, ce qui fit qu'en 1853 de Bouteiller fut chargé de conduire en Algérie un détachement d'hommes, de chevaux avec du matériel. On préparait déjà l'expédition de Crimée et c'est ainsi qu'on comprenait alors la mobilisation de l'armée française, mobilisation dont nous avons été à même d'étudier le fonctionnement. Nous n'étions pas forcés de l'admirer, quoique nous fussions aux premières loges, mais nous avons chèrement payé nos billets d'avant-scène.

Le 27 Mai 1854 la chambre des députés de France apprenait que la Russie se mettait en état de guerre, suivant l'expression de l'époque; et la majorité de nos représentants accueillait cette nouvelle aux cris de vive l'Empereur! ce qui n'était pas toujours synonyme de vive la France! Cela n'avait point empêché de Bouteiller de se marier à Metz, le 18 Avril 1854, avec la

Digitized by Google

nièce du fondateur du Musée d'histoire naturelle, le citoyen Holandre-Piquemal, qui en 1803 organisa la Société libre d'agriculture de la Moselle, à laquelle notre Académie a succédé.

En Janvier 1855 nommé lieutenant en premier Ernest de Bouteiller permutait avec un messin son condisciple Bolzinger pour entrer dans la 1re compagnie des ouvriers d'artillerie à Metz. Il put alors donner libre carrière à ses goûts scientifiques. E. de Bouteiller aimait dès sa jeunesse à cultiver la physique et la chimie. C'est le témoignage qu'en donne un de ses professeurs de l'Ecole d'application, le colonel Gosselin quand le 27 Novembre 1856 il lut son spirituel rapport sur la candidature de Bouteiller, comme membre titulaire de l'Académie de Metz. Notre collègue s'était déjà fait apprécier comme bon dessinateur par d'excellents croquis des ruines si pittoresques du donjon de Preny; et comme écrivain par deux opuscules sur les anciens procès de sorcellerie à Plappeville et sur le procès de haute trahison de Laubardemont, le capitaine lorrain, chargé de la garde de la citadelle du Pontiffroid.

Par son mariage, E. de Bouteiller était devenu le parent de notre ancien professeur d'histoire à tous deux, Huguenin jeune, un véritable bénédictin laïc qui ne s'était pas enrichi à composer un chef-d'œuvre, son Histoire des Austrasiens. Huguenin, possédait à fond les chroniques de Metz, et lors de la dislocation de la Bibliothèque du comte Emmery, il avait acheté, à beaux deniers, une quantité de parchemins qu'il fut très heureux de retrocéder à de Bouteiller. Comme me le disait celui-ci, il fit malgré le prix, un excellent marché. En déchiffrant les vieilles écritures des scribes

Digitized by Google

de la vallée de la Moselle, Amans de Metz, greffiers des seigneuries de villages, Bouteiller prit goût à ces études rétrospectives et il fut tout étonné un jour d'être improvisé historien messin.

Le 12 Août 1857, il était promu au grade de capitaine d'artillerie ce qui allait forcément l'éloigner de Metz, c'est-à-dire de sa famille, de ses documents historiques et lui rendre plus difficile la gestion de sa grande fortune foncière.

E. de Bouteiller prit un parti décisif, il donna sa démission pour se consacrer tout entier aux œuvres de bienfaisance et aux travaux littéraires.

Le 25 Mai 1858, de Bouteiller et moi nous eûmes l'idée de fonder, à côté de l'Académie, une *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*. Nous lançâmes une demande d'adhésions dans laquelle nous démontrions l'utilité de réunir en un faisceau et de coordonner les travaux épars des antiquaires mosellans. En quelques semaines nous avions recruté plus de trois cents collaborateurs.

E. de Bouteiller commença par lire, à la nouvelle société, de sages observations sur les travaux de restauration entrepris dans l'antique Chapelle des évêques à la Cathédrale de Metz. Il fit suivre cette communication d'une autre sur la restauration par Malardot, aîné, des peintures murales remises à jour dans les églises de Saint-Eucaire de Metz et du village de Sillegny. Puis vint la description de la statue équestre de Saint-Martin rétablie au-dessus du portail de l'église dédiée à ce saint évêque français; suivirent des détails rétrospectifs sur la statuette équestre de Charlemagne que l'on apportait sur le maître autel de la Cathédrale le jour de la fête de ce grand empereur français. De

Digitized by Google

Bouteiller présida encore à la restauration du portail ogival de l'Hôpital Saint-Nicolas.

Il avait un sentiment artistique très vif. Son bonheur était d'encourager nos jeunes dessinateurs et de leur demander des projets d'ornementation. Il avait un faible pour la décoration. Il fut un des premiers dans Metz à demander à Emile Faivre des tableaux décoratifs pour orner le dessus des portes de l'Hôtel de la rue Marchant. Ces peintures se voient aujourd'hui dans le salon du château de Landonvillers.

E. de Bouteiller accepta les fonctions de secrétaire de la section de peinture lors de la grande Exposition de Metz en 1861. J'étais de mon côté secrétaire de la section de musique et je fus émerveillé de voir ce que Bouteiller sut dépenser de temps et d'impatiences au profit des artistes exposants qui trouvaient leurs œuvres plus mal placées que celles de leurs concurrents près de la fameuse cimaise.

De Bouteiller fit restaurer avec bon goût et avec art son hôtel de Saint-Livier, dont la belle tour romane, rappelant celle du Dante à Florence, est dessinée dans tous les ouvrages d'archéologie. Il en donna une notice attachante dans la *Revue d'Austrasie* en 1862. Déjà il avait publié dans le même recueil en 1860 une *visite à la Cathédrale de Spire*, pour faire connaître en France les peintures murales du professeur de Munich Schraudolph et les défendre contre les critiques des archéologues français Didron en tête. A cette époque nous admirions beaucoup à Metz nos voisins d'Outre-Rhin. Sous l'impulsion donnée par Bouteiller, M. Georges commence à décorer l'église Notre-Dame de Metz et celle de Sainte-Ségolène d'après le système allemand, mais avec sobriété de nu-

Digitized by Google

ances. Puis nous avons vu un décorateur parisien M. Sachetti, peindre le chœur de l'église Saint-Maximin. Ces peintures ont été depuis recouvertes par celles de M. Hussenot père ainsi que celles de Notre-Dame. M. Hussenot fils peignit avec goût l'église de Saint-Clément. Mais depuis on a exagéré ce genre de peinture décorative, dans nos églises de villages. On n'y voit plus que des murs recouverts d'une teinte de chocolat ou de café au lait, qui sert de fond à des chevrons d'or ou à des croix rouges de templiers. Nos campagnards trouvent cela très beau et leurs curés aussi, malheureusement !

E. de Bouteiller sut mieux user de son influence pour d'autres questions archéologiques. Grâce à sa naissance, il était en relations suivies avec la noblesse de notre pays qui lui confiait ses parchemins et recherchait ses conseils pour la restauration des vieux manoirs.

Ernest de Bouteiller était reconnaissant envers son père de lui avoir conservé les sentiments et les pratiques d'un vrai chrétien catholique. Au retour de deux pèlerinages de dévotion exécutés à l'église d'Einsiedeln, il publia dans la *Revue d'Austrasie* en 1862 l'histoire de ce couvent suisse. C'est vers la même époque, qu'il faisait placer une délicieuse croix gothique en pierre au sommet du Mont-Saint-Quentin pour perpétuer le souvenir d'une église carlovingienne. Elle a joué de malheur, car après avoir été une chapelle, puis un ermitage et enfin un poste télégraphique elle a fait place à un fort casematé, construit par des français, et baptisé en 1871 par un prince protestant. Bouteiller a fait transférer sa croix dans Plappeville où elle surmonte une fontaine publique.

En 1851 il fit élever sur la tombe de son père une

Digitized by Google

élégante chapelle funéraire dans le style ogival le plus correct, éclairée par un fenestrelle qu'orne un vitrail représentant le général de Bouteiller aux pieds de saint Romaric, son patron. En 1859 il obtenait encore de M. Maréchal, un superbe vitrail pour l'église Sainte-Ségolène, représentant saint Romaric en grandeur naturelle, se dépouillant de son costume de prince austrasien pour endosser la robe de bure et sainte Françoise tenant dans sa main la règle des religieuses franciscaines. Par une heureuse imitation des anciens peintres verriers, M. Maréchal représenta à genoux au-dessous de leurs patrons le général et Madame de Bouteiller. La resssemblance est frappante surtout pour la mère de notre ami. Aujourd'hui nous avons en présence l'un de l'autre, Gillat Bataille, le chef des couleuvriniers messins en 1430 et le général commandant l'artillerie de Metz en 1842. Ce n'est pas le premier vitrail dont notre collègue ait doté sa paroisse. En souvenir de son mariage il fit exécuter la belle verrière qui représente Saint Joseph un lis à la main et Marie présentant son enfant à l'adoration des fidèles d'après une copie d'Overbeck faite par M^lle^ Gault, une parente de Madame E. de Bouteiller. Très généreux à l'égard du clergé catholique, E. de Bouteiller sut profiter de son ascendant mérité pour faire diriger vers le Musée de Metz des tapisseries éraillées et des bijoux détériorés qui attendaient dans un coin poudreux de sacristie, le passage d'un brocanteur, et ce qui est pire, d'un collectionneur. Dans la même intention, E. de Bouteiller n'hésita point à effectuer plusieurs démarches officielles au nom de la *Société d'archéologie* près du vénéré chef de notre diocèse. La principale eut pour but la conservation du dernier

Digitized by Google

des quatre orgues que le Moyen âge a légués à notre Cathédrale. Ce délicieux spécimen de la sculpture sur bois au XV^e^ siècle, attend encore son dessinateur et son historien. De Bouteiller avait rêvé d'empêcher nos curés de campagne de démolir leurs églises gothiques sous le manteau d'une réparation urgente comme on le fit à Sainte-Barbe, Olley, Xivry-Circourt, au Ban Saint-Pierre, Terville, Roussy; mais hélas ce ne fut qu'un rêve pour mon ami, rêve qui a dégénéré pour moi en cauchemar!

De Bouteiller avait aussi imaginé de faire rétablir dans chacune des églises de Metz, les anciennes inscriptions historiques, grattées avant, pendant et après la Révolution, par des êtres sans cervelle. C'est ainsi que réapparurent les épitaphes de l'architecte P. Perrat, du peintre verrier Hermann et de l'évêque Adhémar, de Monteil. Quant au temps présent, de Bouteiller donna l'exemple par lui-même et il fit enchasser dans Sainte-Ségolène, cette inscription lapidaire imitée de nos pères et gothique par le style comme par les caractères.

> Cette chapelle a été restaurée par les soins d'Ernest de Bouteiller, échevin de céans l'an m. viij lviij. Pierre Martin étant curé, Petitmangin sculpteur, George peintre.

Cette inscription a manqué de disparaître en ces derniers temps; elle gênait! Qui le croirait, une curieuse inscription du XI^e^ siècle remise en lumière et

Digitized by Google

restaurée dans l'église Saint-Maximin à grands frais vient d'être recouverte de mortier. Dans cette même église de Sainte-Ségolène, une paroissienne a fait recouvrir de badigeon une peinture murale du XIV^e^ siècle rétablie aux frais de la Société d'archéologie!!

J'ai hâte d'exposer ce que fit de Bouteiller comme membre de l'Académie de Metz. Pendant quatre années de suite, de 1857 à 1861, il fit le compte-rendu des travaux de ses collègues avec cet esprit d'enjouement aimable qui n'excluait pas une pointe de sévérité.

Ainsi il sut très bien avertir notre société, sans y insister, qu'elle avait eu le tort de s'être dessaisie de l'action directrice qu'elle eût l'honneur d'exercer sur l'agriculture mosellane. Et qu'aurait-il dit en voyant créer à l'Hôtel de ville une *Société d'agriculture de la Moselle,* sous les auspices de l'autorité allemande?

Quoi de plus vrai sous une forme adoucie que cette remarque de Bouteiller : « On a quelquefois « reproché à des sociétés semblables à la vôtre de « se trop consacrer à l'étude des sciences et de ne « pas exploiter avec assez d'ardeur ces merveilleuses « veines de la littérature qui recèlent les véritables « trésors de l'esprit, la richesse des idées, la magie « du style. » Notre société comptait alors, parmi ses membres les plus assidus, des professeurs de l'École d'application. Où est ce temps là? Aujourd'hui ce n'est plus notre collègue le colonel Suzane qui compose à Metz l'histoire des régiments français, c'est un colonel allemand qui dépose à notre Bibliothèque une notice historique sur un régiment créé en Bavière par un messin Joseph de Saint-Jure.

En 1859 de Bouteiller déplorait sans réticences

Digitized by Google

que nul travail n'eût été soumis à la commission des concours ni sous le rapport de l'agriculture, ni sous ceux des sciences, des arts ou de l'histoire ; « La « littérature, — dit-il, — seule s'est présentée à « l'examen et encore la moisson n'a-t-elle pas été « assez heureuse pour compenser la stérilité du « reste. »

Dans ces comptes-rendus, de Bouteiller témoigne d'un grand art de paroles. Sans se répéter il sait dire les choses les plus aimables. S'il encense son monde, il a soin de ne pas renverser l'encensoir sur le front. Où de Bouteiller était passé maître, c'était dans la confection des notices biographiques. Il l'a bien montré dans celle qu'il se chargea de prononcer sur le Maire que Metz avait à sa tête pendant les événements de 1870, le docteur Félix Maréchal. Le travail tout imprégné d'exquise urbanité et de mélancolie patriotique occupe le premier rang dans la plaquette d'une centaine de pages qui constitue le volume de nos mémoires de l'année terrible.

E. de Bouteiller avait pensé écrire la biographie des principaux messins des siècles passés qui, nés dans la classe obscure du travailleur, s'étaient élevés au-dessus de leur niveau primitif par l'énergie et la volonté. Il ne publia à Metz que la vie de Pierre Joly, les autres sont restées manuscrites, sauf Fabert.

La biographie la plus instructive qui soit sortie de la plume de notre confrère c'est celle du baron Bonaventure, qui parut dans l'*Austrasie* sous la signature d'A.-J. van K***, de Bruxelles. Bonaventure est une célébrité thionvilloise et cependant son nom n'est pas même cité dans *l'Histoire de Thionville* de Tessier. C'était cette lacune qu'en 1859 de Bouteil-

Digitized by Google

ler a voulu combler. Il s'en faisait un double devoir comme écrivain mosellan et comme époux d'une héritière de ce fils d'un apothicaire épicier de Thionville qui sut devenir fournisseur de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous la République.

Bonaventure fut envoyé par le Brabant au Conseil des Cinq cents comme député en l'an V. Bonaparte le nomma premier président de la Cour criminelle du département de la Dyle. Enrichi par une exploitation intelligente des minières du Hainaut, Bonaventure mourut en 1831, laissant ses biens aux descendants d'une sœur qui avait, le 17 octobre 1784, épousé à Thionville un jeune officier du régiment Segur-Dragons, Anet Piquemal.

E. de Bouteiller montra un jour que tout sérieux qu'il était, il savait très finement manier la plaisanterie gauloise, mais en restant dans les limites du ton de la bonne compagnie. En 1861 il prit part à une grande chasse organisée au château de Bettange, près Thionville, par son ancien condisciple le baron de Gargan. On s'y amusa, pas n'est besoin de le dire. E. de Bouteiller s'amusa encore le mieux de toute la réunion, car il ne quitta point les dames. Quelques jours après, il publiait en format in-4°, le fragment d'une chronique messine inédite intitulée : *Playsir de chasse*, avec cette dédicace : « A très haulte noble « et surtout aymable dame Alix, baronne de Bettingin, « est offert le présent lyvret, par ung sien amy et « humble serviteur, lequel a prétendu escripre en ice- « luy petit traitié, la plupart des bonnes et joyeuses « adventures qui sont advenues en cette belle jornée « de plaisante mémoyre, laquelle ne scaurait être « jamais oblyée de luy. »

Digitized by Google

Il faut contempler dans cette plaquette rarissime le portrait de deux membres de notre Société : le charmant dessinateur G. Boulangé l'ingénieur, et le poète semi-lorrain et semi-castillan, M. le comte de Puymaigre.

Le succès de cette spirituelle boutade encouragea de Bouteiller à composer, en 1864, un autre pastiche sous le titre décevant : *Conférences littéraires à Metz au XVI^e^ siècle*. Cet opuscule fut imprimé avec grand luxe à cent exemplaires par M. Blanc, aujourd'hui le doyen octogénaire de notre Académie.

Je connais plus d'un membre de notre compagnie qui se laissa prendre au titre et qui demanda à l'auteur de voir le manuscrit original où il était si drolatiquement « parlé d'une manière de confrarie ou « de chappistre dont estoit aucuns qu'on disait « estre gens scavants en plusieurs arts et en plu- « sieurs sciences ; lesquels se réunissaient en- « semble chascun moys pour discourir de diverses « choses. Et nommait on icelle confrairie Akadémie « scans que le commung peuple sceut le pourquoy. »

Je m'appesantis sur cette brochure humoristique des conférences du XVI^e^ siècle parcequ'elle restera comme un tableau fidèle de la façon dont fut accueilli cet heureux et puissant moyen de vulgarisation créé par notre Société et qui eut son moment de vogue dans les longues soirées d'hiver en 1865 et en 1866.

Qui se souvient aujourd'hui de ces conférences dont la première a été faite par le docteur Scoutetten et dont la dernière fut l'œuvre d'un membre du Comice agricole de Metz, M. Pistor docteur en droit?

Quand nous passons le soir en hiver devant le pé-

Digitized by Google

ristyle sombre et solitaire de ce qu'on nomme aujourd'hui le *Rathaus;* qui peut croire qu'il y a vingt ans l'escalier était trop étroit pour recevoir la foule qui s'empressait à venir entendre et applaudir nos conférenciers?

E. de Bouteiller raconte clairement comment ladite confraerie Akadémique proichoit « en la grant « salle du pallaix devant des dames et damoiselles « plaisantes à veoir, portant sur leurs testes plumes « d'autruche et d'autres estrainges bestes.... or « faxoient les proichours leur compliment et admi- « rable salut. »

E. de Bouteiller omet de parler de sa propre conférence. Heureusement que M. Pistor a imprimé une revue sur les conférences de Metz. Nous y apprenons que Bouteiller avec son style pimpant et imagé raconta l'origine et les différentes phases du peuple messin et montra comment se forma une aristocratie militaire dans Metz.

La conférence qui doit compter dans l'existence de Bouteiller et qui est inoubliable pour ceux qui y ont assisté, c'est celle qu'il fit devant les militaires blessés de 1870, dans la salle de lecture de la Bibliothèque de Metz. Nous avions tous deux imaginé de nous servir de nos souvenirs historiques pour relever le moral de ces pauvres soldats qui venaient, toute la journée, chercher une distraction avouable au milieu des livres de notre Bibliothèque. Je leur racontai l'invasion de 1792 et la défense de Thionville, Me Dommanget exposa la bataille de Valmy. Bouteiller sut tenir nos malheureux éclopés sous le charme de sa parole sympathique et imagée en racontant les campagnes auxquelles avait pris part son père. Je

Digitized by Google

me souviens avec quelle intuition exacte de la situation il rappela à son auditoire ému (il y avait des colonels ravis de nous entendre), que son père, le général de Bouteiller, ne cessait de répéter que le soldat français avait un grand défaut dont il fallait le corriger, c'était de gaspiller ses munitions à la guerre et de se laisser aller trop vite au découragement. Le lieutenant de Bouteiller s'était pansé lui-même à Bautzen, et vingt ans après il retrouvait des frères d'armes qui lui remirent en mémoire que c'était lui, officier, qui s'était constitué leur infirmier en Pologne et à Lagny. Ils lui rappelaient qu'il lui était échappé ce mot : Moi, je me porte bien parce que j'ai confiance en Dieu, et je ne peux pas croire qu'il abandonne la France, la nation catholique par excellence !

Par sa naissance et par son éducation, E. de Bouteiller était porté à admirer les hauts faits des grands donneurs de coups d'épée. Mais des batailleurs du moyen-âge, il n'en trouvait point au dedans des murs de Metz. Il y rencontrait bien des Bataille, des Gournay, des Baudoche, des Cœur de fer armés chevaliers par les rois de France, mais c'étaient de braves bourgeois, en définitive, dont la vie militaire avait été peu incidentée. Bouteiller se mit à creuser le sillon laissé par ces preux de la vieille Allemagne qui font involontairement songer au héros de la Manche ; et encore, n'ont-ils pas comme Don Quichotte l'amour d'une Dulcinée pour excuse.

En 1860, Bouteiller crut avoir trouvé de l'autre côté du Rhin « un héros approchant de la popularité « du Cid chez les Espagnols et de Bayard parmi les « Français, » et il se fit un plaisir de traduire et de

Digitized by Google

résumer les ardentes apologies imprimées en Allemagne en l'honneur de Franz de Sickingen qui passe, encore aujourd'hui, aux yeux des protestants, comme l'un des types les plus brillants de la chevalerie germaine.

Dans un fort volume illustré de deux belles gravures à l'eau forte, par A. Bellevoye, d'après Albert Durer, E. de Bouteiller raconta en grands détails comment, en 1518, Sickingen vint ravager le vallon de la Nied sous prétexte de défendre un marchand expulsé de Metz. Puis il rançonna de même la vieille cité de Trèves et les Dominicains de Cologne.

E. de Bouteiller avoue franchement « qu'il ne faut « pas trop faire étalage du rôle joué par Sickingen, « car il est plutôt celui d'un tondeur de haut chemin « que celui d'un preux chevalier. »

Notre collègue fit ensuite paraître la monographie d'un autre satellite de la Réforme, Robert de la Marck, qui devint seigneur de Floranges sur la Fentsch, près de Thionville, et se mit pendant des années aux gages de la cité de Metz.

Après avoir esquissé la singulière conduite du sanglier des Ardennes tenue envers les Messins, E. de Bouteiller fit poser devant le public un ennemi de la cité messine, Hannès Kranz de Geipolsheim, fils de l'audacieux ferrailleur qui avait, en 1473, manqué de surprendre Metz, à la vieille porte Serpenoise, pour le compte du duc de Lorraine, Nicolas. Cette étude d'histoire locale a apporté un jour tout nouveau sur les agissements trop peu connus des burgraves rhénans envers une cité d'Allemagne qui se croyait une Ville Libre Impériale.

Traqués au moment le plus inattendu par les Salm,

Digitized by Google

les Linange, les Fleckenstein, les Rhingraff et leurs soldoyeurs de la Sarre et de la Nahe, les placides bourgeois messins étaient forcés, en quelque sorte, d'envoyer implorer le secours du roi de France et de ses nobles châtelains vassaux cantonnés le long de la frontière de Champagne.

Metz est la mère de franchises, répétait un vieux dicton. Les libertés dont jouissaient ces bourgeois étaient d'un mauvais exemple pour les serfs des seigneuries voisines, du Luxembourg, de Lorraine et du Barrois. Les Messins s'attribuaient le droit d'être exempts de redevances féodales envers les seigneurs dans les villages où ils achetaient des terres. De là, des colères et des haines qui éclatèrent en 1324 et fournirent un prétexte à la *guerre des quatre seigneurs*. Tous les châteaux, tous les villages du pays messin furent pillés. Le Conseil de la cité, composé des propriétaires de ces châteaux, vit bien que ce n'était qu'une mauvaise querelle de débiteurs envers des créanciers. On se rançonna, et Jean de Bohême ayant empoché tout l'argent des Messins, se déclara dès lors leur bon ami.

Un contemporain qui a gardé l'anonyme se vengea contre les aristocrates du dehors et du dedans de Metz en racontant en vers franco-messins les tristes péripéties de cette pillerie.

E. de Bouteiller édita à Paris, chez Firmin Didot, cette chronique rimée qui n'est pas un chef-d'œuvre de style, mais qui restera comme document authentique et comme un exemple curieux du langage français qui se parlait à Metz au XIV^e^ siècle. Ce volume est rehaussé par des reproductions autographiques de nos vieilles chartes et par de nombreux orne-

Digitized by Google

ments, vignettes, lettres initiales gravés sur bois par A. Bellevoye et dessinés d'après les monuments de Metz de l'époque de cette guerre.

E. de Bouteiller avait déjà publié de compte à demi avec moi une chronique rimée, composée au milieu du XVII^e^ siècle, par le greffier du village de Plappeville, Jean Beauchet, à qui nous sommes redevables de connaître exactement ce qui s'est passé dans notre région pendant la malheureuse guerre de trente ans.

Dans les derniers temps de sa vie, E. de Bouteiller s'était occupé à éditer ce qu'il appelait les petits chroniqueurs messins, restés manuscrits. Il avait acquis de l'abbé Perrin, curé d'Ancy, une chronique provenant de la collection Emmery. Elle est intitulée *Journal de Jean le Coullon*. C'est l'œuvre d'un simple paysan d'Ancy qui a écrit au jour le jour sur ce qui se passait sous ses yeux depuis l'année 1537 jusqu'en 1587. Cette chronique, imprimée en 1881 à Paris avec une coquette gravure représentant l'église ogivale d'Ancy, vint s'aligner dans un bon rang, grâce aux notes de Bouteiller, entre le *Journal de J. Olry*, édité par le pasteur Ot. Cuvier, et le Recueil d'*anecdotes* de J. Ancillon, édité par F. M. Chabert.

E. de Bouteiller était en train de corriger les épreuves de la *Chronique du pasteur F. Buffet*, achetée de même à l'abbé Perrin, quand la mort le surprit.

Comme il l'a écrit en propres termes, de Bouteiller voulut démontrer par ce « qui s'est passé dans le « pays mosellan le rôle immense, autant peut-être « au point de vue social qu'au point de vue religieux, « qu'ont rempli les établissements monastiques dans

Digitized by Google

« la constitution du monde civilisé. » De Bouteiller se donna pour mission de publier en détail l'histoire des Ordres religieux de Metz. Il s'attacha d'abord à étudier le passé de ceux de nos monastères dont nous avons encore connu debout les édifices tels que le couvent des Célestins rue de la Gendarmerie, les Grands Carmes, les Prêcheresses, les Clairvaux, les religieuses de Sainte-Claire, les bénédictines de Saint-Pierre et de Sainte-Marie.

En 1881, de Bouteiller publiait avec luxe à Paris chez les imprimeurs Pillet et Dumoulin, le poème latin que le bénédictin Sigebert de Gemblours composait en l'honneur de Metz au XI^e^ siècle, quand ce savant moine, sous les arcades du cloître Saint-Vincent à Metz (devenu notre Lycée) professait la théologie, le grec et l'hébreu. Cette rareté bibliographique est illustrée du dessin du sceau inédit de l'abbaye Saint-Vincent, dessiné par M. Victor Jacob, et d'une représentation de l'église abbatiale telle que l'a vue Chatillon en 1650 avec ses trois clochers.

E. de Bouteiller a enrichi ce délicieux petit livre messin de précieuses notes sur les localités, mais il a fait davantage il y a entr'ouvert son cœur en écrivant comme entête : « Chère ville de Metz, objet de « l'immuable affection de tes fils dispersés, je t'ap- « porte le témoignage donné par des siècles lointains « de l'amour que tu sus toujours inspirer à tes hôtes « de même qu'à tes enfants. »

Quant il écrivait ceci, de Bouteiller était expulsé comme homme politique dangereux. Qui l'eut cru !

De Bouteiller avait été nommé, en 1870, député de Metz à la mort du colonel Henocque. Il avait ratifié de son vote la déclaration de guerre à l'Alle-

Digitized by Google

magne, non sans avoir averti les ministres de l'état rudimentaire des forts détachés qui devaient protéger Metz contre toute attaque.

Je dirai peu de choses de la carrière que parcourut E. de Bouteiller comme représentant, parce que je n'oublie pas que je parle devant une Société savante et non point devant une assemblée politique. Le *Moniteur de la Moselle* publia le 5 décembre 1882, je ne sais pourquoi, une oraison funèbre anticipée d'E. de Bouteiller. Notre ami tout ému répondit que cet article le remplissait de confusion et que quant à s'être laissé aller à voter le budget de la guerre de 1870 « j'espère, — disait-il ingénuement dans toute la « candeur de sa belle âme, — qu'à force de dévoue- « ment et d'humilité je peux faire oublier que j'ai « pris part pour mon malheur à des événements « dont les conséquences ont fait l'immuable déso- « lation de ma vie. »

Le lendemain de ce vote néfaste, Bouteiller était venu s'enfermer avec nous dans Metz et reprendre sa place au milieu du Conseil municipal.

Devenu simple artilleur, nous l'avons vu, avec la patience qui ne le quittait jamais, apprendre à nos jeunes gardes nationaux la manœuvre du canon. C'est comme membre du Conseil municipal de Metz qu'il fut appelé à déposer dans le procès Bazaine avec M. Prost et que tous deux, le 13 novembre 1873, ils furent chargés d'apprendre à la France et à l'Allemagne qui étaient aux écoutes, comment notre administration municipale s'ingénia à nourrir et à contenir la population civile de Metz qui s'était triplée par la fugue des paysans derrière nos remparts.

« Nos souffrances physiques, dit E. de Bouteiller,

Digitized by Google

« ont été grandes mais les souffrances morales ont « été bien cruelles. La population pauvre a souffert « quoi qu'on ait fait pour la soulager et c'est surtout « après le siège qu'on a pu constater le résultat de ces « souffrances par le nombre des morts. La fièvre ty- « phoïde, la dissenterie et la variole ont fait de grands « ravages. C'était triste sans doute, mais on eut souf- « fert bien davantage si on nous l'avait demandé. Les « petits enfants sont presque tous morts faute de lait. « Les femmes ont aussi payé leur tribut et pourtant « je puis attester comme président d'une société de « secours, comme membre de la commission de bien- « faisance, comme conseiller municipal que je n'ai « pas entendu, même un seul mot qui indiquât que « la ville était impatiente de voir finir cette situation. « Loin de là on offrait tout à l'autorité militaire. Fal- « lait-il du plomb, du fer, on disait: prenez les con- « duites, les tuyaux, le plomb des toitures. Aucun « sacrifice ne coûtait pour que le drapeau français « restât sur Metz.

« Le Conseil municipal, je dois le dire, était bien « l'expression de l'esprit messin, et il n'a jamais fai- « bli dans ses sentiments patriotiques.

« La garde nationale était dévouée et pleine d'ab- « négation; le pauvre et le riche avaient les mêmes « sentiments. Nous n'avions tous qu'un but, qu'une « volonté : tenir le plus longtemps possible.

« On nous parla deux fois de bombardement. Nous « répondîmes tranquillement que nous entendions « résister jusqu'à la fin; le jour de la reddition, les « soldats de l'armée eurent à supporter la faim pen- « dant une journée entière; il ne restait quelqu'appro- « visionnement que dans les forts. Le lendemain de

Digitized by Google

« la reddition, de longues files de voitures nous ra-
« menèrent des soldats exténués de misère, de froid
« et de faim qui n'avaient pu marcher. La moitié au
« moins de ces malheureux mourut dans nos am-
« bulances ; dans nos habitations s'étaient logés des
« soldats prussiens. Ce fut avec un sentiment des
« plus pénibles que nous apprîmes plus tard qu'on
« avait trouvé dans les magasins de grands dépôts de
« draps qu'on eut pu distribuer à ces soldats qui
« grelottaient de froid et qui ont contracté des ma-
« ladies pour leur vie. »

De Bouteiller s'arrêta, il n'en pouvait plus.

Le duc d'Aumale, président du conseil de guerre lui dit avec une émotion non déguisée : « Nos cœurs « sont avec vous, Monsieur, et le Conseil vous remer- « cie de votre témoignage. »

Les journaux français, belges et anglais s'empressèrent de reproduire in extenso cette déposition si mesurée et ils dirent : cette fois Metz, l'intrépide cité, la ville sacrifiée a fait entendre sa voix !

Les journaux illustrés de France reproduisirent en gravure sur bois le portrait de notre collègue et quelque mois après le gouvernement français décorait E. de Bouteiller du grade de chevalier de la légion d'honneur.

Nous ne pouvons donner une meilleure idée de la souplesse de son talent d'écrivain qu'en mettant en regard de cette déposition faite à Versailles le *Voyage impérial à Metz il y a quatre siècles* composé par de Bouteiller en 1866, à l'occasion de la visite de l'impératrice Eugénie à Nancy pour célébrer le centenaire de l'annexion de la Lorraine (la vraie Lorraine) à la France. Nous sommes aujourd'hui reconnaissants

Digitized by Google

à Bouteiller de nous remémorer que la ville de Metz avait envoyé 6 membres du Conseil municipal et son Maire en tête pour obtenir en même temps une visite impériale pour notre cité.

Bouteiller dépeint avec une verve endiablée « ces « commis d'ambaixade : le thiers estoit escripvain et « avoit sceu trover diverses et estrainges choses des « premiers tems de la cité par qui elle avoit esté fon- « dée et estaublie et à qui elle debvoit cognoissance « du vray Dieu, ce dont il avoit eu grant honeur « jusques a ung bon prix en la Sourbonne à Paris. »

Ce personnage, aujourd'hui un de nos collègues les plus en relief, n'était autre qu'Auguste Prost, qui le premier et le dernier fut élu au Conseil municipal de Metz en Juillet 1865 avec la qualification de membre de l'Académie de Metz.

De Bouteiller décrit aussi un autre membre de notre société, une de nos célébrités messines qui travaille encore à Bar-le-Duc, M. Maréchal, « bon pointre et « et grant valrier biaul gallant et gentil rustre lequel « avait desjà posé belles valrières en pluxieures « grandes esglises comme Pairis, Bourdeaulx, jus- « qu'au Algier on pays des Mores et Sarrasins qui « sont mescréants, payens et ydolaitres.

E. de Bouteiller avait précédé A. Prost au Conseil municipal de Metz. Il y était entré en Août 1860 et son nom figurait sur la liste des candidats de l'administration avec ces mots : ancien capitaine d'artillerie. En 1865 il lisait au Conseil un rapport remarquable sur la réorganisation de la police municipale de Metz, et la même année il adressait aux élèves industriels une allocution dont on réclama l'impression.

En 1866 Me Dommanget, avocat, s'était plaint de-

Digitized by Google

vant l'Académie de Metz de l'encombrement dans lequel végétaient nos collections annexées à la Bibliothèque de la ville. Une Commission fut chargée d'étudier cette question de concert avec la Société d'archéologie et avec la Société d'histoire naturelle.

La Commission nomma de Bouteiller pour son rapporteur et en quelques pages notre collègue démontra, chiffres en main, la possibilité d'assurer à peu de frais une grande extension aux locaux qui devaient alors, par leur ensemble méthodique, mériter le nom de Musée. En 1866 comme sujet du discours qu'il avait à prononcer en qualité de président de l'Académie, de Bouteiller crut ne pouvoir mieux choisir que les *Souvenirs artistiques du pays messin.*

En 1868 de Bouteiller fit un véritable travail technique pour la reconstruction d'un Musée comme l'eut fait un officier d'artillerie pour la création d'un Arsenal. Le Conseil de la cité se décida à demander un projet d'ensemble à l'ingénieur municipal M. Demoget et en 1869 M. Maréchal présentait ce projet en l'appuyant. Il était mis en exécution quelques mois après. Survint le temps d'arrêt de 1870; mais, en 1872, le Musée agrandi était inauguré par MM. Bezanson, maire, et de Bouteiller, adjoint.

Notre collègue nous a raconté très spirituellement les péripéties qu'avait rencontrées la réalisation de ce projet artistique.

Le 59e volume de nos Mémoires renferme ce que Bouteiller a dénommé *un Rapport sommaire sur la réinstallation des Musées de Metz.* J'y recueille ces phrases empreintes d'une certaine mélancolie qui n'était pas habituelle à Bouteiller. En les prononçant leur auteur ne croyait peut-être pas que dix années

Digitized by Google

après il ne serait plus des nôtres: « Au moment de « disparaître pour la plupart, dit-il, nous pourrons « nous dire tous ensemble: *non omnis moriar*. Nous « aurons abrité la mémoire de nos contemporains « contre des oublis immérités, contre des jugements « injustes. Nous aurons fait que nul ne pourra entrer « ici et contempler le résultat de nos efforts sans « rendre hommage à ce goût des choses élevées, à « cette intelligence du beau, à ce respect de la science, « à cette recherche du vrai qui caractérisaient notre « cité; alors qu'en possession de toutes nos forces « vives, elle poursuivait modestement, laborieuse- « ment et sans relâche le perfectionnement de l'es- « prit public, la diffusion des lumières, et la mise en « pratique du vrai progrès. »

On ne peut pas mieux dire; et comme moi, l'Académie trouvera ma prose bien pâle à côté de ces lignes si colorées. Mais je dois ajouter que Bouteiller contribua généreusement à augmenter nos collections. Je ne citerai que le superbe rouleau d'aman de 1241, des statuettes du sculpteur messin Petit le cordonnier, plusieurs gravures sur Metz ancien. A son exemple M^lle^ Gault donnait une aquarelle d'après le tableau si vivant de Th. Devilly: un officier de chasseurs d'Afrique en reconnaissance.

J'arrive aux écrits de Bouteiller qui resteront les plus utiles pour nos travailleurs. Je veux parler de ses essais sur différentes localités mosellanes telles que *Châtel-Saint-Germain, Lorry, Ennery*. Il a laissé inachevées celles des villages de *Scy, Chazelles* et *Plappeville* où il possédait de riches propriétés. Il s'arrêta en 1870 pour reprendre un travail de longue haleine que je l'avais aidé à commencer dix années

Digitized by Google

avant la guerre, il s'agit de son beau *Dictionnaire topographique du département de la Moselle* qu'il aimait à reviser avec moi sous les frais ombrages de son parc de Landonvillers dans le vallon de la Nied. Ce livre, fruit de patientes recherches, fut jugé digne d'être imprimé aux frais du ministère de l'instruction publique de France en 1874. Nos villes, nos bourgades, le moindre hameau retrouvent dans ce bon dictionnaire leur histoire en abrégé. On y saisit la première mention rencontrée dans nos anciens documents. Sont échelonnées, avec leurs preuves à l'appui les transformations du nom de la localité et même ce nom prononcé en patois allemand ou en patois messin qu'il faut bien se garder de confondre avec le patois lorrain, comme le font certains philologues d'Outre-Rhin. E. de Bouteiller dut à son dictionnaire topographique mosellan d'être nommé officier d'Académie.

De Bouteiller avait aidé M. Lepage, archiviste de Nancy, à publier le *Pouillé de l'ancien diocèse de Metz*. Ce livre allait paraître aux frais de la *Société d'archéologie de la Moselle* quand l'imprimerie Pallez-Rousseau fut dévorée par les flammes. De Bouteiller fut présenté par M. Lepage à la société Stanislas de Nancy. En 1878, pour payer sa bienvenue aux archéologues lorrains, Bouteiller livrait à l'impression, des lettres d'un professeur de l'université de Pont-à-Mousson sur la descendance de Jeanne d'Arc. Détail piquant, il ne mentionne point dans ce livre qu'une Antoinette *le Bouteiller* était dame de Domremy.

E. de Bouteiller reçut d'un de ses amis, M. de Gourcy, la copie d'une centaine de lettres écrites à Metz de 1584 à 1693 pour mettre au courant le Sénat de

Digitized by Google

Strasbourg de ce qui se passait en France principalement à l'égard du protestantisme. De Bouteiller s'empressa de publier en un fort volume ces documents qui avaient d'après lui « l'avantage de nous instruire « d'une façon très incontestable sur une époque mal « connue de crise politique et religieuse que traversa « Metz. » Un agent strasbourgeois, le messin de Flavigny, s'y plaint que plusieurs des lettres qui lui avaient été adressées furent ouvertes à la Citadelle par le gouverneur Roger de Comminges. Ce Jacques de Soboles voulait franciser trop vite l'ancienne ville impériale. Il ne pouvait pas comprendre l'autonomie à la faveur de laquelle s'étaient développées les Républiques de Metz et de Strasbourg. Plus que les Alsaciens, les Messins avaient des habitudes à eux; ils se considéraient comme un petit peuple neutre protégé à la fois par l'Allemagne et la France.

Se prévalant de leurs franchises antiques, les Messins protestaient en 1587 contre les logements militaires, contre les impôts qu'ils n'avaient plus le droit de voter eux-mêmes, et enfin contre l'introduction de la jurisprudence parisienne au lieu et place des vieilles coutumes de Metz.

Qu'est-ce que fit de Comminges? Ce que firent tous les gouverneurs militaires qui ont eu en main un pouvoir dictatorial. Ils empoignent les gens qui se lamentent et les accusent de ce crime si élastique: la pactisation avec l'étranger. Un beau soir les Messins apprirent avec stupeur qu'un ancien maître échevin et plusieurs membres du Conseil de la cité venaient d'être conduits dans les cachots de la Citadelle, près de l'ancien oratoire des Templiers. Henri IV dut accourir en personne à Metz, pour congédier son trop fougueux représentant et calmer les esprits.

Digitized by Google

E. de Bouteiller, dans ses notes explicatives, passe très légèrement sur ces incidents caractéristiques de cette époque si troublée. Il fut amené à aborder encore cette situation anormale de Metz dans son excellent livre : le *Maréchal Fabert d'après ses mémoires et sa correspondance.* Cet ouvrage, imprimé à Tours par la maison A. Mame, trouva dès son apparition, en 1878, une belle place dans la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, à côté des *Plus belles cathédrales de France,* par l'abbé Bourassé, où figure dignement notre basilique de Saint-Etienne.

E. de Bouteiller avoue avoir étudié avec amour la noble vie de Fabert, parce que c'est le premier serviteur que Metz ait donné à la France, et parce que son histoire contient à chaque page un enseignement digne d'être médité par tous les Français aux temps agités où nous vivons.

Je ne dois pas cacher que je trouve que Bouteiller a passé trop légèrement sur le désaccord qui a existé toute sa vie, entre le maréchal Fabert et sa famille ; et cela parce que son père était un vrai messin aux idées autonomistes de l'ancien temps, qui trouvait que son fils sacrifiait trop militairement les franchises de la vieille cité de Metz et les prérogatives du duché de Lorraine au moindre ordre parti de la Cour de France. Le maître échevin Fabert, ainsi que tous les Messins de son époque, ne se considérait point comme sujet français corvéable et taillable à mercy.

On ignore généralement que l'annexion française de notre province n'a été faite moralement et légalement qu'en 1648, lorsque par l'article 44 du traité de Westphalie « l'Empereur, du consentement des « États de l'Empire, eut reconnu que désormais la

Digitized by Google

« souveraineté sur les Évêchés de Metz, Toul et « Verdun et sur les villes de même nom appartien- « drait à l'avenir à la couronne de France et que « ceux-ci lui seraient incorporés perpétuellement et « irrévocablement. »

Aux yeux des Messins, ce fut seulement à partir du 24 octobre 1648 que le protectorat séculaire de la France sur la cité de Metz prit fin pour faire place à une autorité suprême. Jusque là ils avaient eu le droit de se dire les maîtres de leurs tribunaux, de leurs contributions et de leurs troupes, tout comme le font aujourd'hui les Luxembourgeois, nos voisins, qui n'admettent pas qu'ils soient hollandais. En 1871, M. Agenor de Gasparin avait proposé de restituer à l'Alsace-Lorraine sa situation autonome du XVI^e^ siècle ; cette proposition a été reprise en 1884 par un député au Reichstag, M. Maas, dans une brochure intitulée : Que faut-il faire de l'Alsace et de la Lorraine ? Il en conclut qu'il faut en faire un État autonome neutre, ni allemand ni français.

Les raisons invoquées par MM. Gasparin et Maas sont purement politiques ; ces écrivains semblent ignorer combien l'histoire donne raison à leur système.

Il ne faut cependant pas croire que le vieux Fabert n'avait point de sympathie pour la France. En 1603, ce parfait messin recevait avec joie dans son château de Moulins Henri IV ; et en 1610 il se faisait construire au milieu de Metz, le long de la Moselle, une habitation grandiose avec un buste du roi de France entre chaque fenêtre, ce qui valut à ce superbe édifice le nom populaire de *palais royal*.

Ce personnage peu connu, un des pères de la ty-

Digitized by Google

pographie messine, a laissé son nom et non pas son fils, comme on le croit dans le public, à la promenade le *Jardin Fabert*, construite sur les décombres du *palais royal* écroulé à la suite d'une inondation. Grâce à des lettres du maréchal retrouvées en Normandie et dans les collections publiques de Paris, E. de Bouteiller a pu nous introduire dans l'intérieur de la famille Fabert. Il nous présente loyalement son héros sous un jour tout nouveau mais qui ne lui est pas toujours favorable. Nous avons ainsi sous les yeux un monsieur qui était très entier dans ses idées.

Dans le chapitre qu'il intitule *tableau et affaires de famille* de Bouteiller expose crûment que c'était malgré son père (il ne dit rien de sa mère) que le maréchal Fabert avait embrassé la carrière des armes. Son aîné était déjà officier d'artillerie au service du roi de France et le Cadet Fabert, comme on l'appelait dans Metz, devait songer à devenir, comme papa, imprimeur et maitre de forges. Le vieux Fabert avait pris à bail du duc de Lorraine, en 1624, les usines de Moyeuvre, sur l'Orne, pour douze années. Il y eut des mécomptes dans la force du tirant d'eau et des critiques de la part de Fabert le jeune, qui reprochait à son père d'avoir donné à Charles IV un pot-de-vin de cent mille livres. Les Fabert ayant commencé par être les imprimeurs du duché de Lorraine, avaient conservé un faible pour le duc, leur protecteur.

Pour Cadet Fabert, ce prince était un ennemi parce que c'était un ennemi du Cardinal ministre. En 1628 Fabert prit, malgré son père, la direction des forges de Moyeuvre. En 1630, on enterrait en grande

Digitized by Google

pompe le maître échevin dans la cathédrale de Metz, on ouvrait son testament. Il deshéritait son fils cadet, ne lui laissant pour tout héritage que les revenus des forges de Moyeuvre. Mais en revanche, l'autorité empêchait qu'on plaçât une épitaphe sur la tombe du maître échevin. E. de Bouteiller nous apprend que Fabert sut retirer de l'exploitation des forges de Moyeuvre la belle somme de 25 mille pistoles d'or qui lui permit de se payer, en 1648, la terre seigneuriale de Larré et, en 1655, le marquisat d'Esternay.

En passant devant la statue de Fabert, érigée sur notre *place d'Armes*, on a du mal à croire que c'est un marquis que l'on salue. De Bouteiller a judicieusement terminé son beau livre par les états de service du maréchal en ajoutant : « Ce simple tableau « en dira plus que toutes les périodes les plus lau- « datives. Il apprendra à quel prix exceptionnel il « était possible à un soldat, dès le XVII^e^ siècle, « d'acquérir à force de courage, de dévouement et « de vertus ce glorieux bâton de maréchal de France, « que personne alors n'avait encore pensé à mettre « dans la giberne. »

Nous pourrions aussi citer les discours prononcés par de Bouteiller comme président de diverses sociétés de bienfaisance et de secours mutuels. Mais nous laissons aux bureaux de ces nombreuses sociétés le soin d'esquisser le portrait de Bouteiller comme homme charitable et généreux.

La plus éloquente attestation de cette vie toute consacrée à faire le bien, c'est le peuple messin qui s'est chargé de la donner. Le 26 mars 1883, à Paris, E. de Bouteiller, après une longue et douloureuse

Digitized by Google

maladie, rendait sa belle âme à Dieu. Trois jours après, son corps était transporté dans notre ville et tout Metz se fit un devoir d'accompagner ce noble cœur à sa demeure dernière. Depuis la gare Serpenoise jusqu'à l'église Sainte-Ségolène serpentait silencieusement, la tête baissée, une longue file de personnes de tout rang et de tout âge. Sur le parcours de ce cortège funèbre les magasins se fermaient, les cloches des paroisses tintaient lugubrement. Les passants, les étrangers ne purent rester indifférents à la vue de funérailles si imposantes. Au cimetière de l'Est, les présidents de l'Académie de Metz, de la Société d'archéologie de la Moselle, de la Société de prévoyance des Alsaciens-Lorrains à Paris prirent la parole pour rendre à l'envi l'un de l'autre un solennel hommage à l'illustre défunt.

Cet hommage ne sera pas le dernier. Notre société n'oubliera jamais les services rendus par de Bouteiller, et si vient à sonner l'heure du découragement, nous nous remettrons en mémoire cet adieu d'outre-tombe de notre confrère : « L'Académie de Metz, « quelles que soient les péripéties qui l'attendent, « sera toujours, nous en sommes convaincus, un « foyer où ne cesseront pas de brûler les pures et « nobles flammes où l'amour de la science et le pa- « triotisme ne connaîtront pas de défaillance. »

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'ACADÉMIE

à la suite des concours de l'année 1883-1884.

Concours de Littérature.

POÉSIE.

M. Albert BOUCQUILLON, au Hâvre (Seine-Inférieure), une mention honorable pour *Marche nuptiale* et *Notre-Dame des Flots*.

Concours d'Histoire.

M. Eugène GREFF, président de la Société de Prévoyance, à Metz, une mention honorable pour *Historique de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels de Metz*.

Concours de Sciences appliquées.

M. Édouard DENY, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace), correspondant de l'*Académie*, une médaille d'or pour son *Étude sur les moyens de combattre l'excès de chaleur dans les ateliers, les salles de réunions, les hôpitaux, les habitations, etc., que leur orientation, le développe-*

Digitized by Google

ment considérable de la surface vitrée exposent plus particulièrement à l'action solaire pendant les mois d'été.

Concours de Viticulture.

M. VICTOR PRÉVEL, propriétaire à Sainte-Ruffine, près Moulins-lès-Metz, une médaille d'argent, petit module, pour son *Mémoire sur une question intéressant la viticulture dans le pays Messin.*

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1884-1885.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1885, des MÉDAILLES D'OR, des MÉDAILLES DE VERMEIL, des MÉDAILLES D'ARGENT, des MÉDAILLES DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — POÉSIE.

Une pièce de vers.

II. — BEAUX-ARTS.

1. Histoire de l'une des branches des beaux-arts dans le pays Messin, depuis 1830.
2. Biographie d'artistes du pays Messin.
3. Un travail artistique.

(*Les œuvres d'art resteront la propriété de l'auteur.*)

III. — PHILOLOGIE.

1. Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

IV. — HISTOIRE.

1. Histoire d'une société ou d'une institution locale ayant rendu des services au pays.

Digitized by Google

2. Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Créhange, Richemont, Forbach, Bitche, etc.) ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.

3. Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz.

4. Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Etienne de Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck, etc.).

V. — Archéologie.

Description de ce qui reste des anciens châteaux-forts de la prévôté de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay. — Joindre un plan avec marques en couleur des emplacements où l'on a découvert des objets des époques celtique, gallo-romaine et du moyen-âge.

VI. — Sciences.

Une question de science pure ou appliquée.

VII. — Sciences morales, économiques. — Statistique.

1. Étude sur l'alcoolisme.

2. Une question de statistique se rapportant de préférence au pays Messin.

3. Histoire de l'une des industries du pays Messin.

4. Étude sur les lois douanières.

VIII. — Agriculture. — Horticulture.

1. L'établissement de meules et de silos en plein champ doit-il être recommandé pour la Lorraine ?

2. Étude sur la situation agricole en Lorraine.

3. De la culture des fraises dans le pays Messin.

4. De la destruction de la cuscute.

Digitized by Google

5. Mémoire sur les moyens les plus pratiques de créer de bonnes prairies artificielles.

NOTA. — L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1885 (1), au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque, 2.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs des travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences,

(1) Cette date est de rigueur.

Digitized by Google

pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, aucun membre résidant n'a droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1884-1885.

Président titulaire : M. A. BENOIT.

Président honoraire : M. L'ABBÉ FLECK.

Vice-Président : M. LE Dr WINSBACK.

Secrétaire : M. L'ABBE BÉRARD.

Secrétaire archiviste : M. L'ABBÉ FRIREN.

Trésorier : M. A. BELLEVOYE.

Agent : M. EUG. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ANIMAUX

DANS LES

POÈMES ÉPIQUES DE L'ANTIQUITÉ

PAR M. L'ABBÉ BÉRARD

Lu à la séance du 30 Avril 1883.

Il m'a paru curieux d'esquisser à l'endroit des Auteurs anciens un travail accompli déjà à propos de nos Livres saints (1) : j'ai voulu me rendre compte de la place qu'occupent, du rôle que jouent les Animaux dans les écrits poétiques.

Ne pouvant cependant embrasser l'antiquité tout entière, dans la nécessité de me borner, je parcourrai simplement les grands Poèmes Épiques.

Ces quelques notes, qui évidemment réclament votre indulgence, intéresseront peut-être, parmi mes confrères, et ceux qui donnent leurs soins à l'histoire naturelle, et ceux pour qui la littérature ancienne a conservé de l'attrait.

(1) Quelques points de zoologie mystique, par l'abbé Cahier. Iconographie chrétienne, par l'abbé Crosnier. Ch. 32, etc.

Digitized by Google

Au contact de ces vieilles descriptions, de ces comparaisons toujours vraies, qui sait si ces derniers ne sentiront pas avec plaisir renaître les souvenirs de leur jeunesse littéraire avec ses premières et naïves admirations? Les autres pourront y trouver une Nomenclature des connaissances zoologiques les plus répandues parmi les Anciens. Je dis : les plus répandues, car il est clair que les poètes n'ayant pas fait de traités *ex professo* et s'adressant d'ailleurs plus particulièrement à la foule, il y aurait injustice de croire que toute la science zoologique ancienne se bornât aux quelques noms mis en relief.

A tout seigneur tout honneur! Commençons par le géant de l'Épopée, par le bon Homère, et voyons d'abord quels sont les animaux cités et dépeints dans l'

ILIADE.

En entrant dans l'Épopée, ce pays du merveilleux, ne soyons pas surpris de rencontrer plusieurs *Animaux fantastiques* qu'aucune histoire naturelle n'a jamais classés.

Je n'en trouve pourtant que deux ou trois au plus dans toute l'Iliade, — ce qui prouve le bon sens du poète.

C'est l'invincible Chimère *(chimaira)*, nommée une fois (VI, 179) (1).

Ce monstre affreux, de race divine, est en même temps lion, chèvre et dragon : sa gueule béante vomit des tourbillons de flamme et de fumée. Bellérо-

(1) L'édition que je cite est celle de Firmin Didot. 1871.

Digitized by Google

phon, avec l'aide des Dieux, l'égorge et prouve ainsi son innocence.

Le Dragon *(drakon)*, ordinairement nommé Dragon d'Aulide (1).

Près d'une fontaine d'où coulait une eau limpide, au pied d'un autel élevé sous un superbe platane, les Grecs immolaient des hécatombes aux Immortels. Soudain un dragon, au dos taché de rouge, horrible, que l'Olympe lui-même a engendré, sort de dessous l'autel et s'élance sur le platane. Au sommet d'une des branches les plus élevées étaient huit jeunes passereaux avec leur mère cachés dans le feuillage; le monstre les dévore aux yeux de l'armée. La mère, avec des cris plaintifs, voltigeait autour d'eux pour les défendre; il se retourne, la saisit elle-même et la dévore à son tour (II 305).

Un dragon d'acier aux sombres reflets, qui d'un seul corps élance une triple tête, sert d'agrafe au bouclier d'Agamemnon (XI 38).

Les animaux fantastiques de l'Iliade sont donc la Chimère et le Dragon, auxquels se peuvent joindre les Chevaux des Immortels dont je donnerai le portrait plus loin.

Pour mettre de l'ordre dans ce qui va suivre, je crois devoir ranger en différentes classes, peu scientifiques mais très commodes, tous les autres animaux dont il est parlé dans le poème.

En voici la désignation : *Animaux Sauvages* en opposition aux Animaux *Domestiques*, *Oiseaux*, *Poissons*, *Reptiles*, *Insectes*.

(1) Dict. méthodique. Antiquités, II, art. Dragon.

Digitized by Google

I. — Animaux Sauvages.

1. C'est en première ligne le Lion *(leon)*.

Il est pris comme le symbole de la Force.

Tour à tour sont comparés au puissant animal les principaux héros de la Grèce ou de Troie.

Enée, V, 299.

Les guerriers de Diomède, V, 782.

Diomède, X, 297, 485; XI, 383; V, 136, 161.

Ajax, fils de Télamon, VII, 255; XIII, 198; XVII, 133.

Hector, VII, 255; XII, 42; XV, 275, 630; XVI, 756, 823; XVII, 101.

Ulysse, X, 297.

Agamemnon, XI, 113, 129, 173, 203.

Ajax, fils d'Oïlée, XIII, 198.

Sarpédon, XII, 299.

Patrocle, XVI, 487, 752, 756.

Ménélas, XVII, 81, 109, 657; III, 23.

Automédon, XVII, 542.

Et par dessus tous, le bouillant Achille, XVIII, 318; XX, 164; XXIV, 41, 572.

Plaçons ici une réflexion qui s'appliquera à tous les animaux dont j'aurai à parler.

Quoique l'Epithète d'Homère soit toujours *plastique*, il ne faut pas s'attendre à une description comme celle que pourrait faire un naturaliste, à une Prosopographie véritable ; vous verrez bien le Lion à la belle crinière, au pelage fauve, à l'appétit vorace, etc., mais c'est plutôt une Ethopée, c'est-à-dire la peinture des mœurs, des caractères, des passions que le poète nous présente.

Digitized by Google

Voici donc le terrible animal. A travers la nuit noire (X, 297), il s'élance du haut d'une montagne (XVI, 624), confiant dans sa force (V, 299).

Il marche au combat : un peuple entier, conjuré pour sa perte, le poursuit. D'abord il s'avance dédaigneux, mais, dès qu'il a senti le fer, il écume, il rugit; sa rage s'enflamme, de sa queue il se bat les flancs et les jambes et s'excite au combat; l'œil en feu, il fond sur l'ennemi, déchire tout ce qu'il peut saisir, ou lui-même il tombe percé de coups (XX, 164).

La faim le rend audacieux : pendant que le berger sommeille, il se précipite sur un troupeau et s'abreuve de carnage (X, 485). Le lion de la montagne va, même jusque dans leur asile, attaquer ses victimes : en vain les pasteurs veillent armés, en vain les chiens font une garde assidue, le monstre fond sur sa proie, la ravit aux yeux de ses défenseurs (XII, 299); ou bien à la vue d'un cerf aux grandes cornes ou d'une chèvre sauvage, il sent redoubler son ardeur; inutilement les chiens le poursuivent, inutilement d'intrépides chasseurs le menacent et le pressent, tranquille, à leurs yeux, il dévore sa victime (III, 23).

C'est à la tête qu'il attaque le taureau ou la génisse (V, 161). Si parfois il est blessé par le berger, sa rage augmente, il revient plus terrible encore sur sa proie : le pasteur impuissant court, dans son asile, cacher sa frayeur ; les moutons frémissent pressés les uns contre les autres ; lui, avide de carnage, il franchit les barrières et s'enivre de sang (V, 136). Mais quand son absence a livré ses lionceaux à une main ennemie, à la vue de son antre désert, il pleure cette perte, et bientôt, furieux, désespéré, il s'élance

Digitized by Google

sur les traces du ravisseur et fait retentir les forêts de ses rugissements (XVIII, 318).

Quand il s'échappe de son repaire, tous ont peur et se détournent, même les plus courageux (XV, 276). Vainement leurs maîtres les excitent, les chiens n'osent l'attaquer et poussent en reculant d'impuissantes clameurs (XVIII, 586) ; les chacals affamés lui abandonnent leur proie (XI, 474), et si ce lion à la belle crinière, va jusqu'au milieu du troupeau choisir la plus belle génisse, si de ses fortes dents il lui brise le crâne, s'il se rassasie de son sang et de ses entrailles, hommes et chiens poussent des cris, mais de loin ; les bergers n'osent pas s'avancer, car la pâle frayeur a enchaîné leur courage (XVII, 65).

Il est pourtant quelquefois obligé de fuir : chiens et bergers ont fait bonne garde toute la nuit ; souvent il s'est élancé pour saisir sa proie, toujours et les traits et les torches lancés par des mains vigoureuses ont étonné son audace. Le jour arrive, il se retire tout triste (XI, 548) malgré lui, à pas tardifs, la rage dans le cœur (XVII, 112).

Elle est belle aussi la Lionne, au milieu des bois, surprise avec ses lionceaux par des chasseurs. L'œil en feu, le sourcil abaissé, elle couvre ses petits de son corps et pour les sauver affronte le trépas (XVII, 133).

Tel est le Lion d'Homère dans toute sa grandeur sauvage et vraiment épique, jusqu'au moment où sa dépouille va couvrir les épaules des Héros et leur communiquer pour ainsi dire quelque chose de son courage.

En étudiant de plus près le texte grec, peut-être un naturaliste retrouverait diverses variétés de lions,

Digitized by Google

pour moi, j'avoue mon incompétence. Je m'étonne seulement qu'Homère, faisant une peinture morale du roi des animaux, n'ait pas dit comme Buffon : « A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse et la clémence. » Ces belles qualités, — la dernière surtout, — seraient-elles de pure invention et disparaîtraient-elles devant la réalité des faits ?

En tout cas, l'on ne doit point s'étonner que le poète grec ait si bien connu le terrible animal, puisque « (1) le lion se trouvait autrefois dans une grande partie de l'Europe méridionale, et qu'il habitait en très grand nombre la Macédoine, la Thessalie, la Thrace et probablement la Grèce entière. »

Derrière le lion, les autres animaux sauvages n'occupent qu'une place amoindrie.

2. Le Léopard ou Panthère (2) *(pardalis)*, rempli d'audace (XIII, 103; XVII, 20), affronte intrépidement les chasseurs. Tranquille au bruit de leur marche, il attend son vainqueur ou sa proie, et si une flèche mortelle vient à le frapper, sa fureur vit encore et n'expire qu'avec lui (XXI, 572).

Sa dépouille aux couleurs diverses orne les épaules de Ménélas (X, 29) et flotte sur l'armure de Pâris (III, 17).

3. Autour d'Ulysse se pressent les Troyens, comme des Chacals *(thos)*, à la robe rouge-sang autour d'un

(1) Dict. de zoologie, III, art. Lion, p. 948.

(2) Si l'on doit s'en rapporter à Oppien, les Grecs anciens désignaient sous le nom de Panthère (*pan therion*) un animal tout différent de nos panthères auxquelles ils donnaient le nom de pardalis (le *pardus* des Latins). Dict. III, p. 1417.

Digitized by Google

cerf blessé. Ces animaux affamés de chair crue le déchirent dans la forêt ombreuse, mais le hasard amène un lion terrible ; les chacals se dispersent et lui laissent la victoire et leur proie (XI, 474).

Ils ne sont pas toujours aussi malheureux et font leur nourriture de quelques faons timides (XIII, 103).

Faut-il voir dans le *Chacal qui recule devant le lion et lui abandonne sa proie* l'animal inconnu qu'on appelait le *Pourvoyeur du lion?*

« Les anciens racontaient en effet que le Lion, lorsqu'il allait à la chasse, était accompagné ou plutôt conduit par un petit animal qui lui découvrait sa proie. Le roi des forêts, après l'avoir atteinte et terrassée, ne manquait jamais d'en laisser une portion pour son guide, qui l'attendait à l'écart, et qui n'osait en approcher que quand le Lion s'était retiré. On appelait cet animal le *Pourvoyeur du Lion,* mais son véritable nom était resté inconnu, et nul auteur ancien n'a avancé que ce pouvait être le Thos d'Homère. Cependant quelques écrivains du dernier siècle ont cru reconnaître le Thos, le Chacal, dans ce prudent pourvoyeur, et il s'est même élevé à ce sujet une polémique aussi ridicule qu'inutile, puisqu'elle reposait sur un conte, sur un apologue ayant autant d'importance en histoire naturelle qu'une fable de La Fontaine. Ce conte indien de Pilpaï, le voici : On demandait un jour à ce petit animal qui marche toujours devant le Lion pour faire partir le gibier : Pourquoi t'es-tu consacré ainsi au service du Lion? — C'est, répondit l'animal, parce que je me nourris des restes de sa table. — Mais par quel motif ne l'approches-tu jamais? Tu jouirais de son amitié et de sa reconnaissance. — Oui, mais c'est un grand,

Digitized by Google

s'il allait se mettre en colère ! — La vérité est que le lion n'a jamais eu de pourvoyeur que lui-même et que si les Chacals se nourrissent quelquefois de ses restes, ainsi que les hyènes et autres animaux voraces, ils le doivent au hasard. » Dict. III, 893.

4. Les Troyens et les Grecs s'acharnant les uns sur les autres sont comparés à des Loups *(lukos)*, IV, 471; XI, 72.

Parfois dans les montagnes, on voit ces carnassiers, dont le courage est indomptable, déchirer le cerf aux grandes cornes ; leurs lèvres sont teintes de sang ; ils s'en vont par troupes étancher leur soif dans l'eau noire d'un bourbier, ils respirent le carnage et leur âme intrépide palpite dans leurs flancs resserrés (XVI, 157). D'autres fois, — car jamais entre loups et agneaux il n'y aura d'accord (XXII, 263), — ils fondent sur des agneaux ou des chèvres que la folle imprudence du berger a laissés se disperser dans la montagne et les dévorent (XVI, 352).

La dépouille d'un loup qui flottait sur les épaules de Dolon ne le préserva pas de la mort(X, 457),

5. Le Sanglier *(sus agrios capros)*.

La force de cet animal sauvage (VIII, 338) n'est pas petite (V, 784 ; VII, 257). Aussi, Diane, pour se venger d'Oenée, ne trouve-t-elle rien de mieux que d'envoyer un sanglier aux dents blanches fréquenter et ravager ses champs. Celui-ci renverse l'un sur l'autre de grands arbres qu'il déracine avec leurs fleurs et leurs fruits. Méléagre, fils d'Oenée, pour le combattre, rassemble des villes voisines une foule de chasseurs et de chiens ; quelques hommes n'en vien-

Digitized by Google

draient pas à bout, tant il est fort et tant il en a fait monter déjà sur le bûcher fatal (IX, 539).

Quand, de toutes parts, les chiens et de forts jeunes gens entourent et chargent le monstre, il faut le voir s'élancer du fourré, aiguiser après les arbres ses défenses dont le bruit strident répand l'effroi (XI, 414).

D'autres fois, au milieu d'un cercle de chasseurs et de chiens, sous une nuée de javelots, il est là, le poil hérissé, les yeux étincelants de courage, intrépide; s'il fait un mouvement pour effrayer ses adversaires, ou s'il revient sur eux à travers les broussailles (XVII, 281), partout où il se dirige, les rangs des chasseurs s'ouvrent aussitôt (XII, 42; XIII, 471).

Si l'attaque survient à l'improviste, les arbres, les arbustes tombent sous ses défenses, la forêt gémit de ses ravages jusqu'à ce qu'un trait mortel vienne le renverser (XII, 146). Déjà les chiens en furie fondent sur l'animal blessé et s'apprêtent à déchirer leur proie, mais lui, se retourne terrible, et la meute fuit éperdue et se disperse dans les bois (XVII, 725).

Dans les montagnes, au bord d'un filet d'eau que le lion lui dispute, car ils veulent boire tous les deux, le sanglier indomptable cherche à le repousser, mais il expire haletant sous l'effort de son ennemi (XVI, 624).

Le casque d'Ulysse est de cuir, garni au dedans d'une laine moelleuse ; le dehors offre l'aspect d'un sanglier avec ses blanches défenses (X, 264).

6. Le Cerf *(elaphos, aix agria, nebros, kemas)*.

Le Cerf rapide, aux cornes élevées, ou la Chèvre sauvage paraissent le plus souvent à l'état de victime.

Digitized by Google

Victime du lion (III, 24). Le lion va dans l'asile de la Biche lui ravir sans combat ses tendres Faons et les dévore à ses yeux. Leurs os crient sous sa dent puissante ; témoin de leur perte, leur mère ne peut les défendre ; tremblante, éperdue, elle-même fuit au fond des bois, et dégouttante de sueur, se dérobe au monstre cruel (XI, 114, 481 ; XVI, 757).

Victime de l'aigle (VIII, 248). Soudain, le roi des oiseaux paraît dans les airs, tenant en ses serres un faon de biche.

Blessé d'une flèche, le cerf est la proie du chacal qui lui déchire les membres (XI, 480; XIII, 104).

Victime du chien (X, 361) qui s'élance sur lui au moment où il fuyait en bondissant (XV, 580).

Victime du chasseur (XV, 580 ; XXI, 486). Les loups et les léopards lui font aussi la guerre (XIII, 104).

Sa rapidité le met parfois à l'abri du chasseur et des chiens (XV, 271), mais elle ne suffit pas toujours à dépister ces derniers et à tromper leur poursuite (XXII, 190).

Dolon fuyait devant Diomède avec la même rapidité qu'un faon devant un chien de chasse (X, 361).

C'est le symbole de la timidité. Agamemnon reprochant aux Grecs leur inaction, les compare à des faons timides qui, après une longue course, s'arrêtent haletants et sans force (IV, 244). Même comparaison d'ailleurs pour les Troyens (XXII, 1).

7. Pour Homère, le Lièvre *(lagos)* est synonyme de peur *(ptox)*. C'est Dolon qui fuit (X, 361). C'est Antiloque qui se cache et que Ménélas cherche dans toute la plaine.

Digitized by Google

Tel, du sein de la nue, l'aigle, qui de tous les oiseaux a le regard le plus perçant, cherche, au fond de son asile, le lièvre aux pieds rapides enfoncé dans les broussailles, fond sur lui et l'a promptement déchiré (XVII, 676).

8. Le casque de Dolon est couvert en peau de Fouine ou de Belette *(ictis)* (X, 458).

Ainsi donc, sauf erreur, les animaux sauvages mentionnés dans l'Iliade sont le Lion, le Léopard, le Chacal, le Loup, le Sanglier, le Cerf, le Lièvre et la Belette.

II. — Animaux Domestiques.

Les animaux domestiques, comme de juste, occupent une plus grande place et jouent un plus grand rôle.

1. Le premier d'entre eux est le Cheval *(ippos)*, mentionné plus de deux cents fois par le poète. « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite n'est-elle pas celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats? Aussi intrépide que son maître, il voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs ; à la chasse, aux tournois, à la course il brille, il étincelle (1). »

Le cheval solipède (V, 321 ; X, 537, etc., passim),

(1) Buffon.

Digitized by Google

à la belle crinière (V, 323; X, 491, etc., passim), aux pieds rapides (II, 384; IV, 232, etc., id.), au sabot retentissant (V, 772, etc.), à la robe tantôt noire comme les chevaux d'Asius (II, 808), tantôt plus blanche que la neige comme ceux de Rhésus (X, 436), blonde comme les cavales qu'a prises Nestor (XI, 680), éblouissante comme un rayon de soleil (X, 547), excite l'admiration d'Homère.

O Muse! de tous les guerriers dis-moi quel était le plus vaillant. Dis-moi quels étaient les meilleurs coursiers. Des coursiers, il n'en est pas de plus agiles que les cavales d'Eumelus : toutes deux de même couleur, de même âge, de même taille, aussi vites que des oiseaux, portant la terreur dans les combats, Apollon à l'arc d'argent prit soin de les nourrir sur les monts Pérée (II, 761).

Mais les coursiers d'Achille sont les plus beaux de l'armée, comme Achille est le plus brave des Grecs (II, 770).

Et l'on comprend cet enthousiasme du poète : Il est beau en effet, le cheval, quand, par exemple, impatient de se baigner dans un fleuve qui lui est connu, il brise ses liens et vole triomphant dans la plaine ; sa tête superbe se balance sur ses épaules, sa crinière à longs flots retombe sur son cou. Fier de sa beauté, il court et bondit au milieu des pâturages. C'est Pâris (VI, 506), c'est Hector (XV, 263), c'est Achille lui-même qui s'élance et se déploie avec le même orgueil que le cheval, vainqueur à la course (XXII, 22).

Aussi, voyez de quels soins est entouré le noble animal.

Sa bride est souvent parsemée d'or (V, 363; VIII,

Digitized by Google

382); il est couvert d'ornements (IV, 142) et sous les doigts habiles d'une esclave de Méonie on a vu s'embellir de l'éclat de la pourpre l'ivoire destiné à parer le mors du coursier (IV, 142; V, 582).

On lui donne à paître le lotos et l'ache des marais (II, 775; VIII, 564), on le nourrit d'orge et d'épeautre (V, 196).

Et quand, le soir d'une bataille, ils ont traversé la plaine sanglante (XI, 536), foulant des monceaux de cadavres et de boucliers (XX, 499), quand blanchis d'écume, couverts de sueur, de poussière et de sang (XI, 280), ils reviennent; on les dételle et la main d'un héros les baignera dans l'onde et l'huile embellira leur flottante crinière (XXIII, 275), à moins que les nécessités de la défense n'exigent qu'on les attache par la bride à leur char (VIII, 543).

Les noms de leurs écuyers sont illustres, c'est Patrocle (XXIII, 275), Ménesthée (IV, 326), Eurymédon (XI, 280; IV, 226), Automédon (XVI, 149), Calésius (VI, 19) et une foule d'autres.

Les Danaens aux chevaux rapides (IV, 232) admirent les Troyens dompteurs de coursiers (III, 125, 131) et envient Ilion féconde en bons chevaux (XVI, 756) renommés par leur adresse et leur rapidité à atteindre l'ennemi ou à l'éviter (V, 221; VIII, 106).

A l'égal des chevaux historiques, du Bucéphale d'Alexandre, de l'Incitatus le consul de Caligula, du Bayard des quatre fils Aimon, du Valentin de Roland, du Blanchard de Charlemagne, etc., les chevaux d'Homère sont nommés par leurs noms et on en garde la généalogie.

C'est le divin Arion d'Adraste (XXIII, 316), Ethé la belle cavale de Ménélas (XXIII, 409). Au bord du

Digitized by Google

fossé qui protège les Grecs, parmi ces magnifiques chevaux de Troye qui piaffent et hennissent d'impatience devant l'obstacle (XII, 50), reconnaissez ceux d'Hector : Xanthus, Podarge, Oethon et Lampus, auxquels la fille des rois, Andromaque, n'a pas dédaigné de présenter elle-même le froment, et le vin qui coule à la table des héros (VIII, 185).

Les Grecs eux-mêmes connaissent la généalogie des coursiers d'Enée. Du couchant à l'aurore il n'est point de chevaux si vigoureux : ils sont enfants de ceux que Jupiter donna jadis à Tros pour prix du jeune Ganymède. Par un heureux larcin, Anchise trompa la jalousie de Laomédon et ses cavales lui fournirent six chevaux issus de cette race divine. Quatre furent réservés pour son char; il en donna deux à Enée pour le porter dans les combats et y semer la terreur et la fuite. Quelle gloire pour Diomède si ces deux coursiers sont sa conquête (V, 265), pour Diomède qui vient déjà de s'emparer du char et des coursiers d'Idée (V, 25), d'Echémon et Cronius, deux fils de Priam (V, 165), et s'illustrera par l'enlèvement des chevaux de Rhésus (X, 470, 547).

Mais les meilleurs chevaux sont ceux d'Achille (X, 305).

Dolon, dans sa forfanterie, se les est fait promettre par Hector, comme sa part de butin, s'il réussit contre l'armée Grecque (X, 322, 392). Insensé, tu apprendras au moment d'être égorgé par Ulysse, que ces coursiers n'obéissent pas à des mains mortelles et qu'Achille seul peut les maîtriser (X, 400; XVII, 75).

Sur l'ordre du fils de Pélée, Patrocle va se dé-

Digitized by Google

vouer pour l'armée. Il a revêtu les armes divines du héros. Automédon attelle au char les coursiers d'Achille : Xanthe et Balius plus rapides que les vents. Jadis aux bords de l'Océan, Podarge les conçut du souffle amoureux du Zéphyr. A côté d'eux, il attache Pédase qu'Achille avait pris à la conquête de Thèbes. Tout mortel qu'il est, Pédase est digne de marcher avec ces immortels coursiers (XVI, 149).

Le combat est engagé. Sarpédon manque Patrocle mais de sa pique il atteint le cheval Pédase à l'épaule droite. Le coursier mugit, se dresse, retombe et roule expirant sur la poussière. A la vue de leur compagnon étendu à leurs pieds, Xanthe et Balius bondissent et s'écartent. Le joug crie, les guides se mêlent et s'embarrassent ; soudain Automédon s'élance et de son glaive, il coupe les traits. Les coursiers, sous sa main, se rapprochent et se rassemblent (XVI, 466).

Patrocle a succombé... Loin de ce combat funeste, les coursiers d'Achille pleurent leur guide... En vain, on les presse de l'aiguillon, en vain on les excite par la douceur ou les menaces, ils ne veulent ni marcher vers l'Hellespont, ni reculer vers la plaine. Semblables à ces statues qui pleurent sur des tombeaux, ils sont immobiles et la tête baissée ; des torrents de larmes coulent de leurs yeux, leurs crins épars tombent à longs flots et se souillent dans la poussière. Jupiter s'attendrit à la vue d'une douleur si touchante. Il secoue la tête : Malheureux ! se dit-il à lui-même, pourquoi vous ai-je donnés à un être mortel, vous qui ne pouvez ni vieillir, ni mourir ? Etait-ce pour partager avec ces misérables humains la douleur et la peine ? De tous les êtres qui vivent sur la

Digitized by Google

terre, il n'en est point de plus infortuné que l'homme. Du moins, vous ne courberez point la tête sous le joug d'Hector; je ne le permettrai pas (XVII, 429, 490).

Achille va venger la mort de son ami. Il a pris place sur son char, on dirait l'astre du jour sur son trône enflammé. D'une voix menaçante, le héros gourmande ses coursiers: Nobles enfants de Podarge, Xanthe et Balius, leur dit-il, songez du moins à ramener votre maître. N'allez pas le laisser, comme vous avez fait de Patrocle, étendu sur les champs du carnage. — Xanthe secoue la tête, sa crinière tombe à longs flots sur le sable, et Junon, sur sa langue forme ces terribles accents: Oui, puissant Achille, nous te sauverons aujourd'hui de la fureur des combats. Mais ton heure fatale approche, et, malgré nos efforts, un Dieu terrible et la Parque termineront tes destins... (XIX, 392).

Aux jeux autour du cadavre de Patrocle, ces nobles bêtes ne courront pas, non pas qu'elles ne soient sûres de la victoire, car elles sont immortelles, et c'est Neptune qui les a données à Pélée. Mais mornes, la tête baissée, les pleurs coulant de leurs yeux, les crins négligés traînant sur la poussière, la douleur leur ferme la carrière (XXIII, 270).

Vous pouvez entrevoir par ces quelques lignes, la place qu'occupe le cheval dans le poème d'Homère. Pour être complet, il faudrait beaucoup prolonger les citations, vous montrer à chaque instant, quand la mort frappe leur guide, les chevaux bondissant effrayés (V, 295; XVI, 506) ou reculant instinctivement (VIII, 122, 314, 403, 416; XV, 452, etc.), allant comme ceux d'Adraste se heurter contre un

Digitized by Google

tamarin, y brisant le timon et fuyant avec la foule éperdue (VI, 38), s'abattant sous le char, comme ceux de Nestor, au moment où la foudre éclate devant eux (VIII, 136), ou le soir d'un combat abandonnés, errants sur la plaine sanglante et redemandant leurs maitres (XI, 159).

Il serait peut-être curieux aussi de voir comment les Troyens et les Grecs ordonnent leur cavalerie (III, 113; XI, 47, etc.), les précautions que font prendre les différents chefs (IV, 301; V, 233; XII, 50, etc.); — curieux de constater les passions que le poète prête à ce fier animal : Courez, crie Antiloque aux chevaux de Nestor, volez au bout de la carrière. Je ne vous demande point de vaincre les coursiers de Diomède,.... mais du moins, atteignez le char de Ménélas. OEthé, une cavale, vous ravir la victoire!... Quelle honte, quel opprobre! Ah! soutenez l'honneur de votre sexe et le vôtre. Malheureux! si vous lui cédez la palme, Nestor ne connaîtra plus ses coursiers, sa main ne nourrira plus votre inutile langueur; lui-même, à l'instant, il vous plongera le fer dans le sein... Et les coursiers tremblent à sa voix et redoublent de vitesse. — (XXIII, 409).

On pourrait trouver de l'intérêt à savoir comment ils servaient aux sacrifices alors qu'on les précipitait vivants dans les flots (XXI, 132), ou qu'Achille, poussant de grands gémissements en immolait quatre magnifiques sur le bûcher de Patrocle (XXIII, 171), ou bien encore comment les anciens tout aussi bien que les modernes, faisaient de la crinière ou de la queue d'un cheval un ornement du cimier de leur casque (III, 327), comment enfin ils en avaient qui servaient à la voltige et savaient sauter de l'un sur

Digitized by Google

l'autre au milieu de leur course, à la grande admiration de la foule, hommes et femmes (XV, 679); mais impossible de tout citer...

Les Immortels, Mars (V, 353), Junon (V, 720), Jupiter (VIII, 41), Neptune (XIII, 22), Pluton (XI, 445) et les autres Dieux ont aussi leurs coursiers, aux pieds d'airain (VIII, 41), à la crinière ou à la bride d'or (V, 363; VIII, 382), au frein d'ivoire (V, 582). Ce sont les Heures qui dételent ces chevaux (VIII, 433) et Iris les nourrit d'ambroisie (V, 369). Inutile de parler de leur vitesse : Autant qu'un homme assis au rivage des mers, voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs, autant les immortels coursiers en franchissent d'un saut (V, 770).

Les coursiers de Neptune habitent un palais au profond de l'Océan (XIII, 22); Jupiter cache les siens dans l'épaisseur d'un nuage, entre la terre et le ciel étoilé (VIII, 41), les autres résident dans l'Olympe...

Nous sommes en plein merveilleux; passons.

2. Le Mulet *(oreus, émionos)* n'est, comme l'indique son nom, qu'une bête de somme qu'on emploie de préférence dans les pays de montagne.

On voit ces animaux vigoureux traîner dans un pénible sentier le chêne ou le sapin destiné à soutenir un édifice ou à construire un navire (XVII, 742). Ce sont eux qui par de rudes chemins, par d'obliques détours, au travers des vallons, au travers des rochers, font la corvée de bois pour le bûcher de Patrocle (XXIII, 115). Baignés de sueur, accablés de fatigue, leur courage les soutient et hâte encore leurs pas (XVII, 746).

Digitized by Google

Ce sont du reste des bêtes patientes au travail (XXIII, 662) dont le pied est solide et sûr (XXIV, 277), et parfois difficiles à dompter (XXIII, 655) : on les attelle à de lourds chariots à quatre roues (XXIV, 324). Elles ne sont pas dédaignées et on les offre en prix que les athlètes se disputent aux jeux (XXIII, 280, 655). Les mules de Priam, habituées au char, étaient un don splendide que les Mysiens lui avaient fait autrefois (XXIV, 277).

C'est le pays des Hénètes, la terre des Paphlagoniens qui est le plus renommé pour ses mulets sauvages (II, 852).

3. L'Ane (*onos*) ne fait qu'une seule apparition dans l'Iliade, mais, par Minerve aux yeux bleus, quelle apparition !

Un âne, en passant, a pénétré dans un champ dont, en vain, des enfants lui défendaient les approches. Une grêle de coups pleut sur son dos, des bâtons noueux résonnent sur ses flancs. Mais le lourdaud, tranquille au milieu de cet orage, mange paresseusement les hauts épis, et ce n'est que quand il sera rassasié, qu'il cédera à la troupe impuissante qui le poursuit (XI, 558).

4. Le Boeuf (*bous*), le Taureau (*tauros*), la Génisse (*portis*) font meilleure figure.

Le Bœuf à la large tête (XX, 495; XXIII, 260) qu'il porte haut (XVIII, 574) couronnée de cornes recourbées (XV, 634; XVIII, 524; XXIII, 166), le bœuf aux jambes arquées (XVI, 480; XXIII, 166) figure dans une foule de sacrifices (II, 402; XXI, 131).

Les Grecs ont offert des sacrifices à Jupiter, et

Digitized by Google

immolé un taureau à Neptune, au Dieu du fleuve un taureau, une génisse à Minerve (XI, 728).

Ce sont des bœufs ou des génisses, en plus ou moins grand nombre, habitués ou non habitués au joug qu'Ajax (II, 402; VII, 313), Hécube (VI, 94, 274), Diomède (X, 293) et d'autres promettent à leur Dieu tutélaire ou simplement à leur vainqueur au moment du danger (XXI, 29), ou qu'ils immolent, comme fait Achille au bûcher de Patrocle (XXIII, 166).

Mais on ne s'en sert pas seulement pour honorer les Dieux. Quand Ajax est de retour à la tente d'Atride, Agamemnon immole au maître des destins, un taureau de 5 ans. On dépouille la victime palpitante. Ses membres saignent sous le fer qui les mutile; bientôt sur un brasier ardent ils tournent attachés à un fer pointu. Enfin, les tables sont dressées : assis autour, les chefs de la Grèce goûtent, dans un commun repas, les douceurs de l'égalité. Toutefois pour honorer la valeur d'Ajax, Agamemnon lui offre tout entier le large dos de l'animal (VII, 313). Les Troyens suivent le même régime (VIII, 505, 545), car tous ces guerriers de l'Antiquité sont de fiers mangeurs et l'on a pu dire sans trop d'exagération que les héros d'Homère, quand ils ne combattent pas, dînent. Aussi voit-on plus d'une fois à travers le poème palpiter sous le fer qui les égorge de magnifiques bœufs blancs (XXIII, 30; XVIII, 534).

Le poète nous les montre occupés aux soins de l'agriculture. Les deux Ajax sont comparés à deux bœufs noirs, attelés sous le même joug, traçant à pas égaux de pénibles sillons; une même ardeur les anime : la sueur dégoutte de leur large front, des

Digitized by Google

alentours de leurs cornes, et le soc derrière eux déchire le sein de la terre (XIII, 704).

Sous les pieds des bœufs qui mugissent fortement, les trésors de Cérès jaillissent de l'épi qui les recèle (XX, 495).

Leur possession est une richesse. Iphidamas avait amené cent bœufs pour sa dot (XI, 144); Nestor, dans un discours qui doit être plus vrai qu'il n'est vraisemblable, mentionne entre autres choses cinquante troupeaux de bœufs qu'il a pris (XI, 678) et l'on en conduit dans l'assemblée comme récompense des courses (XXIII, 260).

Ils servent aux échanges. Un trépied est estimé 12 bœufs (XXIII, 704); à l'arrivée des vaisseaux de Lemnos, les Grecs donnent des bœufs pour avoir un peu de la liqueur bienfaisante de Bacchus (VII, 474).

L'industrie s'empare de leur dépouille. Des bras vigoureux la tendent, et dans ses pores ouverts pénètre la graisse dont sa surface est chargée (XVII, 390).

C'est sur une peau de bœuf sauvage que Diomède (X, 155) et Patrocle (XI, 843) dorment étendus. — Le bouclier d'Ajax est muni de 7 peaux de taureaux que couvre une lame d'airain (VII, 245) et plus d'un guerrier va au combat, les épaules protégées par des peaux de bœuf, solides, bien sèches et recouvertes de métal (XVII, 490).

Le taureau, le bœuf sont le symbole de la force et de la fierté. Tel au milieu de génisses nombreuses domine le taureau mugissant (XVIII, 580) qui en est le roi, tel Agamemnon au milieu de l'armée (II, 480). Lorsqu'on veut traîner le taureau au lieu du sacrifice, il faut entendre ses mugissements (XX,

Digitized by Google

403), mais c'est bien pis quand, au fond des bois, les bergers l'entraînent de force, il se débat dans les liens dont il est chargé (XIII, 571) et se regimbe jusqu'au moment où, sous les coups de la hache maniée par un homme jeune et fort, il bondit et retombe expirant (XVII, 521).

Voilà pourquoi Homère semble aimer à les mettre aux prises avec le lion qui recherche leur graisse (XVII, 659).

Un troupeau de bœufs est sorti, en mugissant, de son asile : il a gagné les bords d'un torrent rapide qu'ombragent de mobiles roseaux. Derrière marchent quatre bergers que suivent neuf chiens vigoureux. Soudain, de la forêt, deux lions s'élancent sur le taureau : il se débat, il mugit; les pasteurs et les chiens accourent pour le défendre, mais les lions, à leurs yeux, égorgent leur proie et la dévorent (XVIII, 580) malgré ses efforts pour échapper (XI, 172; V, 161; XV, 630, 323; XVIII, 524; XVII, 542; XVI, 480).

5. Le Chien *(kuon)*.

Bien que le chien occupe une certaine place dans l'Iliade, puisqu'il est mentionné plus de quarante fois, on demeure surpris du peu d'ampleur que le poète donne à la peinture de ce brave et bon animal.

Rarement il est pris comme objet direct d'une comparaison, une seule fois avec quelque honneur.

Tel, attaché aux traces d'un lion ou d'un sanglier, le chien aux pied rapides les poursuit, les presse, les harcèle et dans leurs flancs déchirés enfonce sa dent meurtrière, tel Hector se précipite sur les pas des Grecs (VIII, 338).

Digitized by Google

Il nous est parlé cependant de sa rapidité (I, 50; III, 26; XXIV, 211, etc.), de ses dents blanches (XI, 293) et aiguës (X, 360; XIII, 198), et de sa voracité (XXII, 67).

On nous en montre diverses espèces.

Ce sont d'abord les chiens de chasse *(thérèter)* (XI, 325) que nous voyons aux prises avec le lion (III, 26; V, 476; VIII, 338; XI, 549; XII, 41, 303; XIII, 198; XVII, 65, 110; XVIII, 578), avec le sanglier (VIII, 338; IX, 545; XI, 325, 414; XII, 41, 147; XIII, 475; XVII, 725), avec le cerf ou la chèvre sauvage et leurs faons (X, 360; XV, 272, 579; XXII, 189), avec le lièvre (X, 360) ou d'autres fauves (X, 186; XV, 587).

Après les chiens de chasse, les chiens de garde (X, 183; XI, 551; XII, 303) rapides et vigoureux (XVIII, 578, 584).

Puis le chien domestique, le commensal *(trapezeus)*.

Patrocle en nourrissait neuf des miettes de sa table, les deux plus beaux sont immolés sur son bûcher (XXIII, 173).

En dehors de là, le chien partage avec le vautour le soin de dévorer les cadavres (I, 4; II, 393; VIII, 379; XIII, 233, 831; XV, 351; XVII, 126, 154; XXII, 42, 335, 339, 509; XXIII, 21, 183; XXIV, 211). Et la crainte de devenir après leur mort la pâture des chiens fait trembler les héros (XXII, 67).

Son nom n'est pas un compliment : Minerve est appelée Chienne impudente (XXI, 394; VIII, 423). Agamemnon a des yeux de chien et un cœur de cerf (I, 225), du moins à ce que dit Achille.

Digitized by Google

6. La Chèvre, le Bouc *(aix)*.

Sur le rivage stérile de la mer, on sacrifie des hécatombes de chèvres et de taureaux (I, 316).

La chèvre bêlante (XXIII, 31) est la proie du chasseur (XV, 271) aussi bien que du lion (III, 24).

C'est une richesse qui sert de dot : Iphidamas avait donné à son épouse cent bœufs, et lui avait promis mille chèvres et mille brebis qui bondissaient encore dans ses pâturages (XI, 245).

Les guerriers en font leur nourriture, et on les voit entasser simultanément, dans un vase d'airain, des brebis, des chèvres grasses et des pourceaux engraissés (IX, 207; XXIII, 31).

Quand Nestor ramène Machaon sous sa tente, la blonde Hécamède, semblable à une Déesse, leur offre une coupe d'un vin de Priamnium dans lequel elle a mêlé et le fromage de lait de chèvre réduit en poudre et la plus pure farine (XI, 639). Ce qui devait lui être facile à se procurer puisqu'un jour, entre autres choses, Nestor avait enlevé cinquante troupeaux de chèvres (XI, 679).

Le fameux arc de Pandarus était fait d'une corne de bouc sauvage. Cette corne, longue de seize palmes, avait été façonnée par un ouvrier habile et ornée de cercles d'or (IV, 105).

Nul doute que toutes les Egides dont il est souvent question n'aient tiré leur nom de la peau de chèvre qui les recouvrait (IV, 167, etc.).

7. Le Mouton *(mélon)*, le Bélier *(ktilos, arneios)*, la Brebis *(oïs)*, l'Agneau *(arnos)*.

Le mouton (XXIII, 147, 166), les blanches brebis (IV, 198; XVIII, 529, 588) à la toison laineuse (V,

Digitized by Google

137) aussi bien que les agneaux (III, 103, 246, 273; IV, 120) servent aux sacrifices offerts aux Dieux, non moins qu'à la nourriture des héros (IX, 207; VIII, 505, 545; XXIII, 31; XXIV, 621).

Leur propriété constitue une richesse sérieuse. Allez dans la bergerie de l'homme opulent vous y trouverez d'innombrables brebis bêlant pendant qu'on les trait ou écoutant la voix de leurs agneaux (IV, 433). Les mille brebis qui bondissent dans ses pâturages forment également une partie de la dot d'Iphidamas (XI, 245). C'est un riche butin (XI, 679) et pour encourager les guerriers grecs à aller, durant la nuit, observer le camp Troyen, chacun des chefs promet de leur donner une brebis noire (X, 215).

Aussi faut-il voir avec quel soin le berger les garde avec ses chiens (X, 183), et si l'orage éclate, les ramène dans le creux du rocher (IV, 279). Les plus nobles personnages ne dédaignent pas de visiter eux-mêmes leurs troupeaux (VI, 25). La mère de Simoisius le mit au jour alors qu'elle descendait du mont Ida aux rives du Simoïs avec ses parents pour voir et compter leurs brebis (IV, 476). Car les lions sont là pour leur faire la guerre (V, 140; XVIII, 529), et quelle alliance peut-il exister entre les agneaux et les loups (XXII, 263)?

Au milieu de tout ce peuple bêlant, le bélier à la lourde toison (XII, 451) occupe une place à part : il est le symbole de la fierté et de la force.

C'est Ulysse qui parcourt les rangs de ses guerriers (III, 196). Derrière le chef Troyen, les soldats se précipitent. Le cœur d'Hector sent redoubler son orgueil et sa confiance. Tel, sous les lois du Bélier qui le devance, un troupeau nombreux abandonne le pâ-

Digitized by Google

turage et va se désaltérer au bord d'une onde pure. Le berger sourit et d'un œil satisfait contemple ses richesses (XIII, 492).

8. Le Porc *(sus, us)*.

A part les cinquante troupeaux de porcs qu'a pris le vieux Nestor dans une des immortelles prouesses de sa jeunesse (XI, 679) pour retrouver le Cochon domestique, aux dents blanches et florissant de graisse, il faut regarder dans les vases d'airain où s'entassaient le bœuf, le mouton et le lard (IX, 207; XXIII, 32), véritables pots-pourris qui devaient faire si longtemps les délices de nos ancêtres et que les progrès de l'art culinaire n'ont que tardivement remplacés par les raffinements du pot-au-feu.

Les animaux domestiques de l'Iliade sont donc le Cheval, le Mulet, l'Ane, le Bœuf, le Chien, la Chèvre, le Mouton et sa famille et en huitième lieu le Porc.

III. — Oiseaux.

En parcourant l'Iliade, on pressent déjà la vérité de cette observation de E. Curtius (Hist. Grecque, II, p. 15) : « Les Hellènes connaissaient aussi bien que les Romains l'observation des Oiseaux ; il n'est pas d'espèce animale qu'ils aient étudiée avec plus de soin et de prédilection, et nulle part cette science n'a été mieux renseignée. »

Outre les volatiles ordinaires *(peteina*, Rac. *petomai* voltiger), outre l'oiseau au vol plus puissant *(ornis* Rac. *ornumi* qui s'élève en l'air) il y a l'oiseau de proie *(oiônos)* (XI, 451) qui vole solitaire,

Digitized by Google

qui sert aux présages et qui partage avec les chiens le soin de dévorer les cadavres en les frappant de ses ailes à coups redoublés (XI, 451). C'est le plus souvent mentionné (I, 5; II, 393; VIII, 379; XI, 395; XIII, 821; XVII, 241; XXII, 42), et c'est en l'observant que Calchas (I, 69) et Eunomus (II, 858) sont devenus de beaucoup les plus habiles des augures.

Homère ne s'en tient pas à ces généralités : il mentionne des espèces particulières.

La 1re est l'Aigle *(aetos)*.

Bien que le brave Hector le méprise, et s'écrie : Que ton aigle vole à droite, à gauche, au couchant, à l'aurore, moi, je dédaigne ces chimères; défendre sa patrie, voilà le meilleur des augures (XII, 219), l'aigle est réputé le plus sûr des présages, car c'est le ministre des volontés suprêmes (VIII, 247), l'oiseau que Jupiter aime le mieux (XXIV, 292). C'est lui qui terrifie les Troyens (XII, 219) et rassure les Grecs (VIII, 247; XIII, 822) aussi bien que Priam quand il part redemander le cadavre d'Hector au bouillant Achille (XXIV, 316).

De tous les oiseaux c'est celui qui s'élève le plus haut (XII, 219; XIII, 822) et qui a le regard le plus perçant, car, bien qu'il soit perdu dans les nues, il aperçoit au fond des bois le lièvre qui se cache, fond sur lui et le dévore (XVII, 674).

Sa force est grande, soit qu'il se jette sur des oies, des grues, des cygnes au long cou qui se tiennent près du fleuve (XV, 690), soit qu'il enlève dans ses serres un faon de biche (VIII, 247), un tendre agneau, un lièvre timide (XXII, 310) ou un serpent bigarré (XII, 205).

Digitized by Google

Il y a l'aigle doré (XV, 690) et l'aigle chasseur que l'on appelle aussi brun ou tacheté (XXIV, 316). Ce dernier paraît le plus grand, car ses ailes déployées embrasseraient la porte du palais élevé d'un homme opulent (XXIV, 316).

C'est le symbole de l'intrépidité, c'est Ménélas (XVII, 674), Hector (XV, 690; XXII, 310) qui fondent sur l'ennemi.

2. A côté de l'aigle se place l'Orfraie *(arpê)*.

Minerve, pour consoler Achille, vient le trouver sous la forme d'une Orfraie aux larges ailes et à la voix aiguë (XIX, 350).

3. Le Faucon *(kirkos)*.

Les Troyens fuient comme s'envole une nuée d'étourneaux et de geais, en poussant des cris horribles lorsque de loin ils voient fondre sur eux le Faucon qui nourrit ses petits de carnage (XVII, 755).

Achille chasse Hector comme le faucon, dans la montagne, le plus rapide des oiseaux, s'élance sur la tremblante colombe : celle-ci a beau fuir obliquement, lui, poussant des cris aigus, la suit avec impétuosité, car son cœur le pousse à la saisir (XXII, 139).

4. L'Épervier *(ierax)*.

C'est un oiseau de proie remarquable par la rapidité de son vol (XIII, 62; XXI, 494).

Demande à Jupiter et aux autres immortels de rendre tes chevaux plus rapides que l'épervier (XIII, 819).

Du haut de l'Olympe couvert de neige, Thétis

Digitized by Google

(XVIII, 616), du sommet de l'Ida, Apollon s'élancent semblables à l'épervier rapide qui tue les colombes, le plus rapide des oiseaux (XV, 237).

Patrocle est plus prompt que l'épervier qui poursuit des geais et des étourneaux (XIII, 62).

5. Le Vautour (*aigupios* le grand, *gups* le petit vautour).

Nous trouvons le grand et le petit vautour.

Le petit vautour est vorace, il se rassasie des cadavres qui gisent sur terre plus agréables aux oiseaux de proie qu'à leurs épouses désolées (IV, 237; XI, 162; XVI, 836; XVIII, 271; XXII, 42).

Le grand vautour est plus noble. C'est sa forme qu'Apollon et Minerve ont prise quand ils viennent s'abattre sur le hêtre de la plaine pour jouir à leur aise du spectacle du combat (VII, 59).

C'est à lui qu'est semblable Mérion se rejetant au milieu des Grecs ses alliés (XIII, 531). Automédon se précipite sur les Troyens comme un vautour sur des oies (XVII, 460).

Comme deux grands vautours, aux griffes crochues, au bec recourbé se combattent au sommet d'un rocher en poussant de grands cris, ainsi s'acharnent l'un sur l'autre Patrocle et Sarpédon (XVI, 427).

6. La Chouette (*chalcis, cumindis*).

Le Sommeil se cache sous le feuillage d'un sapin, semblable à l'oiseau au cri bruyant que les Dieux, dans la montagne, appellent Chalcis (espèce d'oiseau à plumage cuivré) et les hommes, Cumindis (sorte de Chouette) (XVI, 291).

Digitized by Google

7. Le Héron *(erôdios)*.

(X, 274). Tandis qu'Ulysse et Diomède errent dans la plaine, un Héron, envoyé par Minerve, vole à leur droite: la nuit le dérobe à leurs yeux, mais ils entendent ses cris.

8. La Grue *(geranos)*.

Les Troyens jettent des clameurs semblables à celles que poussent vers le ciel les Grues, quand, fuyant l'hiver et les pluies intarissables, elles volent en criant vers les rivages de l'Océan, ou, du sein des airs, apportent aux Pygmées et la guerre et la mort (III, 2).

On les voit, dans les prairies qui bordent le Caystre, en compagnie de milliers d'oiseaux, voler en battant des ailes et de leurs cris remplir les marécages (II, 460). La grue se sauve devant l'aigle (XV, 690).

9. Le Cygne *(cucnos)*.

Le Cygne au long cou n'est pas plus brave (XV, 690) et prend également ses ébats dans les prairies qui bordent les fleuves (II, 460).

10. L'Oie *(chên)*.

Même réflexion à l'égard des Oies (II, 460) qui ont pour ennemis l'Aigle (XV, 690) et le Vautour (XVII, 460).

11. Le Geai *(koloios)* et 12. L'Etourneau *(psar)* s'enfuient en poussant des cris horribles devant le faucon (XVII, 755) et devant l'épervier rapide (XVI, 582).

Digitized by Google

13. La Colombe *(trêrôn-peleia)*.

Thisbé est le séjour aimé des colombes (II, 502).

Elles sont le symbole de la timidité et de la grâce. Les deux déesses Minerve et Junon, impatientes de secourir les Grecs, s'avancent semblables à des colombes tremblantes (V, 778).

Diane s'enfuit comme une colombe, poursuivie par un épervier, se cache dans le creux d'un rocher (XXI, 494; XXII, 139).

La coupe d'or de Nestor était d'un travail précieux : elle reposait sur un pied d'or; quatre anses sont autour et sur chaque anse deux tourterelles d'or s'inclinent pour boire dans la coupe (XI, 634).

Pourquoi faut-il que les hommes ne l'épargnent pas dans leurs jeux cruels?

.... Loin de la barrière, un mât de vaisseau est enfoncé dans le sable. A la pointe, une colombe timide, à l'aide d'un fragile lien, est attachée par un pied. Qui percera la colombe sera le vainqueur.... Déjà Teucer a tiré sa flèche.... mais elle s'égare et ne coupe que le lien auquel est attachée la colombe. L'oiseau s'élève dans les airs, la corde tombe sur le mât, de longs applaudissements font retentir le rivage. Mais Mérion saisit son arc. Son œil suit la colombe au sein des nues; tandis qu'elle décrit des cercles dans les airs, le trait siffle, l'atteint, la perce et revient sanglant aux pieds de Mérion, s'enfoncer dans la terre. L'oiseau s'abat sur le mât, étend une aile mourante, et la tête penchée, expire et tombe (XXIII, 850).

14. Le Moineau domestique *(strouthos)*.

Vous vous rappelez le sort malheureux des huit

Digitized by Google

moineaux et de leur mère dévorés par le dragon d'Aulide qui fut à son tour transformé en pierre; ce qui, d'après Calchas, présageait les dix années que les Grecs devaient consumer devant Troie avant de s'en rendre maîtres (II, 311).

Ce sont les oiseaux désignés dans l'Iliade : l'Aigle, l'Orfraie, le Faucon, l'Epervier, le Vautour, la Chouette, le Héron, la Grue, le Cygne, l'Oie, le Geai, l'Etourneau, la Colombe et quatorzièmement le Moineau domestique.

IV. — Poissons *(ichthus)*.

Pour ce qui concerne les poissons en général, nos résultats sont vagues et peu abondants.

Euryale sous les coups d'Epéus, ressemble à un poisson échoué sur les algues quand Borée fait fureur, et qui pâme sur le rivage (XXIII, 692).

On les pêche à la ligne : Assis sur une pierre qui avance, le pêcheur tire de la mer le poisson sacré suspendu à son fil et à son hameçon brillant (XVI, 407).

Ailleurs : Iris plonge dans l'Océan semblable à la balle de plomb qui, placée dans la corne d'un bœuf sauvage, descend au fond pour porter la mort aux poissons voraces (XXIV, 82). Voraces, ils le sont en effet : Ajax jette le cœur de la victime dans la mer pour leur servir de pâture (XIX, 268). Va parmi les poissons, crie Achille en précipitant Lycaon dans l'eau, le Scamandre te portera jusque dans l'Hellespont. Là, à travers les flots noirs de la mer, quelque poisson viendra en sautant dévorer la graisse du beau Lycaon (XXI, 122).

Digitized by Google

Nous trouvons pourtant nommées quelques espèces.

1. La Baleine *(kêtos)*.

Quand Neptune traverse les mers pour rejoindre la bataille, du fond de leurs retraites, les Baleines bondissent de toutes parts et reconnaissent leur roi (XIII, 27).

2. Le Dauphin *(delphis)*.

Devant le Dauphin, qui est grand comme une baleine, les autres poissons fuient et vont, en tremblant, chercher au fond d'un golfe, un abri contre le monstre qui dévore tout ce qu'il prend (XXI, 22).

3. L'Anguille *(enchelus)*.

Autour d'Astéropée dans le Scamandre, nous voyons les anguilles et les poissons occupés à manger sa chair et à lui dévorer la graisse qui est autour des reins (XXI, 203).

Quand le Xanthe bouillonne sous le souffle de Vulcain, les poissons et les Anguilles qui tout à l'heure se jouaient dans les belles eaux du fleuve, meurent atteints par la vapeur enflammée (XXI, 353).

La Baleine, le Dauphin, l'Anguille sont donc les seuls poissons nommés dans l'Iliade.

V. — Reptiles.

Le Serpent.

Il en est de deux espèces : *(hudros)* le serpent d'eau. Philoctète est en proie à la douleur, dévoré

Digitized by Google

de la blessure que lui a faite un pernicieux serpent d'eau (II, 723).

Le serpent de terre *(drakón)* : — Dans une sombre forêt, à la vue d'un serpent, le voyageur recule épouvanté, ses membres tremblent et la pâleur s'étend sur ses joues (III, 33).

Le serpent de la montagne se nourrit d'herbes vénéneuses: au fond de son trou, en attendant l'homme, il se gonfle de colère, replie ses anneaux tortueux et jette des regards terribles (XXII, 93).

Heureusement que cet animal dangereux a des ennemis! Un aigle superbe, laissant à sa gauche l'armée troyenne, emporte dans ses serres un serpent énorme, ensanglanté, vivant et palpitant encore; ce monstre n'a point cessé le combat, et, se repliant en arrière, près du cou, il déchire la poitrine de l'ennemi qui le tient : l'oiseau, vaincu par la douleur, le rejette loin de lui sur la terre; le serpent tombe au milieu de la foule des combattants, et l'aigle, avec des cris aigus, s'envole dans les airs, emporté par le souffle des vents. Les Troyens sont glacés de crainte, en voyant étendu au milieu d'eux ce monstre aux couleurs variées (XII, 200).

VI. — Insectes.

1. Ver *(eulé)*.

Les vers, qu'Homère appelle mobiles, qui se meuvent (XXII, 509), s'engendrent dans les chairs corrompues (XXIV, 414).

Je crains, dit Achille dans sa prière à Thétis, que les Mouches, pénétrant dans la blessure que le glaive

Digitized by Google

lui a faite, n'engendrent à l'intérieur des vers qui déshonorent le cadavre de Patrocle (XIX, 25).

2. Lombric *(scôlêx)*.

Harpalion tombe au milieu des guerriers, et comme un Lombric, ce héros expire étendu sur la poussière (XIII, 654).

3. Cigale *(tettix)*.

Les orateurs sont comparés à des Cigales qui, dans les arbres de la forêt, font entendre leur voix harmonieuse (III, 151).

4. Sauterelle *(akris)*.

Les Troyens, dans leur fuite, sont comme, devant la flamme, les sauterelles qui s'envolent vers le fleuve. Le feu excité les poursuit; elles, frappées de crainte, tombent dans l'eau (XXI, 12).

5. Mouche *(muia)*.

L'acharnement et la gourmandise de la mouche sont bien signalés par le poète.

Minerve détourne de Ménélas la flèche qui le menace, comme de son enfant plongé dans un doux sommeil, une mère éloigne la mouche (IV, 131).

La Déesse, dans une autre occasion, mit dans l'âme de Ménélas l'audace de la mouche, qui, toujours chassée par l'homme, revient toujours pour le mordre, car elle aime le sang humain (XVII, 570).

Au printemps, des essaims nombreux de mouches assiègent l'étable (II, 469) et bourdonnent autour des jattes pleines de lait, quand il déborde des vases (XVI, 641).

Digitized by Google

Les mouches engendrent les vers dans les cadavres, nous l'avons vu (XIX, 25).

6. L'Abeille *(melissa)*.

Parfois du creux d'un rocher, on voit s'élancer en foule le peuple nombreux des abeilles; leurs essaims toujours renaissants s'attachent en festons aux fleurs printanières ou voltigent en se pressant de tous côtés (II, 88; XII, 167).

Guêpe *(sphêx)*.

Les abeilles ou des guêpes au corsage de couleurs variées construisent leurs ruches au bord d'un chemin rocailleux. Elles n'abandonnent point leurs demeures profondes, mais, résistant aux chasseurs, elles défendent leur famille avec courage (XII, 167).

C'est qu'en effet sans cesse les enfants ont coutume de les irriter. Imprudents! Ils seront pour d'autres cause de grands désastres. Car, si quelque voyageur, en passant les trouble sans dessein, les guêpes, avec une ardeur terrible, voleront en avant de toutes parts pour défendre leur jeune famille (XVI, 259).

Des animaux que j'ai nommés Insectes, il y a donc 7 espèces : Les Vers, le Lombric, la Cigale, la Sauterelle, la Mouche, l'Abeille et la Guêpe.

Résumons :

Outre ces 7 *Insectes*, nous avons trouvé, dans l'Iliade : 1 *Reptile :* le Serpent.

3 *Poissons :* la Baleine, le Dauphin, l'Anguille.

14 *Oiseaux :* l'Aigle, l'Orfraie, le Faucon, l'Epervier, le Vautour, la Chouette, le Héron, la Grue, le Cygne, l'Oie, le Geai, l'Etourneau, la Colombe et le Moineau domestique.

Digitized by Google

8 *Animaux domestiques :* le Cheval, le Mulet, l'Ane, le Bœuf, le Chien, la Chèvre, le Mouton et sa famille, le Pourceau.

8 *Animaux sauvages :* le Lion, le Léopard, le Chacal, le Loup, le Sanglier, le Cerf, le Lièvre et la Belette.

Total : 41 Animaux, auxquels il faut joindre 3 animaux fantastiques : les Coursiers des Immortels, le Dragon d'Aulide et la Chimère.

Cette nomenclature me suggère quelques observations :

1. La liste, que je viens de dresser, me paraît aussi intéressante par les noms qu'elle ne contient pas que par ceux qu'elle mentionne.

2. Les animaux cités sont vraiment nombreux ; — 44 espèces, — ce n'est pas peu de chose.

3. Et cependant, quand on se rappelle que, dans l'Iliade d'Homère qui contient 16,000 vers, on ne peut pas lire plus de deux ou trois pages sans trouver le nom d'un Animal quelconque, on reste surpris qu'il y en ait un nombre relativement si petit, et qu'Homère ait su les disposer de manière à nous faire une illusion si grande.

Etaient-ce tous les animaux connus du temps du grand poète ? Il nous faudra examiner l'Odyssée pour répondre à cette question.

Digitized by Google

INDICATIONS DES PASSAGES

CITÉS DANS CE TRAVAIL

(D'après l'édition Didot 1871).

I. — Animaux Fantastiques.

1. Chimère *(chimaira)*. VI, 179.
2. Dragon *(drakon)*. II, 305. — XI, 38.
3. Chevaux des Immortels. V, 353, 363, 569, 582, 720, 770. — VIII, 41, 382, 433. — XI, 445. — XIII, 22.

II. — Animaux Sauvages.

1. Lion *(léon)*. III, 23. — V, 136, 161, 299, 782. — VII, 255. — X, 297, 485. — XI, 113, 129, 173, 203, 383, 474, 548. — XII, 42, 299. — XIII, 198. — XV, 275, 630. — XVI, 487, 624, 752, 756, 823. — XVII, 65, 81, 101, 109, 112, 133, 542, 657. — XVIII, 318, 586. — XX, 164. — XXIV, 41, 572.
2. Léopard ou Panthère *(pardalis)*. III, 17. — X, 29. — XIII, 103. — XVII, 20. — XXI, 572.
3. Chacal *(thôs)*. XI, 474. — XIII, 103.
4. Loup *(lukos)*. IV, 471. — X, 457. — XI, 72. — XVI, 157, 352. — XXII, 263.

Digitized by Google

5. Sanglier *(sus agrios capros)*. V, 784. — VII, 257. — VIII, 338. — IX, 539. — X, 264. — XI, 414. — XII, 42, 146. — XIII, 471. — XVI, 624. — XVII, 281, 725.
6. Cerf *(elaphos, aix agria, nebros, kemas)*. III, 24. — IV, 244. — VIII, 248. — X, 361. — XI, 114, 480, 481. — XIII, 104. — XV, 271, 580. — XVI, 757. — XXI, 486. — XXII, 1, 190.
7. Lièvre *(lagos, ptôx)*. X, 361. — XVII, 676.
8. Fouine ou Belette *(ictis)*. X, 458.

III. — Animaux Domestiques.

1. Cheval *(ippos)*. II, 384, 761, 770, 775, 808. — III, 113, 125, 131, 327. — IV, 142, 226, 232, 301, 326. — V, 25, 165, 196, 221, 265, 295, 321, 323, 363, 582, 772. — VI, 19, 38, 506. — VIII, 106, 122, 136, 185, 314, 382, 403, 416, 543, 564. — X, 280, 305, 322, 392, 400, 436, 470, 491, 537, 547. — XI, 47, 159, 280, 536, 680. — XII, 50. — XIII, 22. — XV, 263, 452, 679. — XVI, 149, 466, 506, 756. — XVII, 75, 429, 490. — XIX, 392. — XX, 499. — XXI, 132. — XXII, 22. — XXIII, 171, 270, 275, 316, 409.
2. Mulet *(oreus, emionos)*. II, 852. — XVII, 742, 746. — XXIII, 115, 280, 655, 662. — XXIV, 277, 324.
3. Ane *(onos)*. XI, 558.
4. Boeuf *(bous)*, Taureau *(tauros)*, Génisse *(portis)*. II, 402,

Digitized by Google

480. — V, 161. — VI, 94, 274. — VII, 245, 313, 474. — VIII, 505, 545. — X, 155, 293. — XI, 144, 172, 678, 728, 843. — XIII, 571, 704. — XV, 323, 630, 634. — XVI, 480. — XVII, 390, 490, 521, 542, 659. — XVIII, 524, 534, 574, 580. — XX, 403, 495. — XXI, 29, 131. — XXII, 20, 166, 260, 704.

5. Chien *(kuôn)*. I, 4, 50, 225. — II, 393. — III, 26. — V, 476. — VIII, 338, 379, 423. — IX, 545. — X, 168, 183, 360. — XI, 293, 325, 414, 549, 551. — XII, 41, 147, 303. — XIII, 198, 233, 331, 475. — XV, 272, 351, 579, 587. — XVII, 65, 110, 126, 154, 725. — XVIII, 578, 584. — XXI, 394. — XXII, 42, 67, 189, 335, 339, 509. — XXIII, 21, 173, 183. — XXIV, 211.

6. Chèvre *(aix)*. I, 316. — III, 24. — IV, 105, 167. — IX, 207. — XI, 245, 639, 679. — XV, 271. — XXIII, 31.

7. Mouton *(mêlon)*, Bélier *(ktilos, arneios)*, Brebis *(oïs)*, Agneau *(arnos)*. III, 103, 196, 246, 273. — IV, 120, 198, 279, 433, 476. — V, 137, 140. — VI, 25, 179. — VIII, 505, 545. — IX, 207. — X, 183, 215. — XI, 245, 679. XII, 451. — XIII, 492. — XVIII, 529, 538. — XXII, 263. — XXIII, 31, 147, 166. — XXIV, 621.

8. Porc *(sus, us)*. IX, 207. — XI, 207. — XXIII, 32.

Digitized by Google

IV. — Oiseaux.

Oiseaux en général. I, 5, 69. — II, 393, 858. — VIII. 379. — XI, 395, 451. — XIII, 821. — XVII, 241. — XXII, 42.

1. Aigle *(aetos)*. VIII, 247. — XII, 205, 219. — XIII, 822. — XV, 690. — XVII, 674. — XXII, 310. — XXIV, 292, 316.
2. Orfraie *(arpê)*. XIX, 350.
3. Faucon *(kirkos)*. XVII, 755. — XXII, 139.
4. Epervier *(ierax)*. XIII, 62, 819. — XV, 257. — XVIII, 616. — XXI, 494.
5. Vautour *(aigupios* le grand, *gups* le petit). IV, 237. — VII, 59. — XI, 162. — XIII, 551. — XVI, 427, 836. — XVII, 460. — XXIII, 271. — XXII, 42.
6. Chouette *(kalkis kumindis)*. XIV, 291.
7. Héron *(erôdios)*. X, 274.
8. Grue *(geranos)*. II, 460. — III, 2. — XV, 690.
9. Cygne *(kuknos)*. II, 460. — XV, 690.
10. Oie *(chén)*. II, 460. — XV. 690. — XVII, 460.
11. Geai *(koloios)*. XVI, 582. — XVII, 755.
12. Etourneau *(psar)*. XVI, 582. — XVII, 755.
13. Colombe *(trérôn)*. II, 502. — V, 778. — XI, 634. — XXI, 494. — XXII, 139. — XXIII, 850.
14. Moineau *(strouthos)*. II, 511,

V. — Poissons.

Poissons en général. XVI, 407. — XIX, 268. — XXI, 122. XXIII, 692. — XXIV, 82.

1. Baleine *(kêtos)*. XIII, 27.
2. Dauphin *(delphis)*. XXI, 22.
3. Anguille *(enchelus)*. XXI, 203, 353.

Digitized by Google

VI. — Reptiles.

Serpent *(udros, drakôn)*. II, 723. — III, 33. — XII, 200. — XXII, 93.

VII. — Insectes.

1. Ver *(eulè)*. XIX, 25. — XXII, 509. — XXIV, 414.
2. Lombric *(scôlêx)*. XIII, 654.
3. Cigale *(tettix)*. III, 151.
4. Sauterelle *(akris)*, XXI, 12.
5. Mouche *(muia)*. II, 469. — IV, 131. — XVI, 641. — XVII, 570. — XIX, 25.
6. Abeille *(melissa)*. II, 88. — XII, 167.
7. Guêpe *(sphêx)*. XII, 167. — XVI, 259.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR LA FORMATION PROBABLE

DU SECOND IMPARFAIT

USITÉ DANS QUELQUES PATOIS LORRAINS

PAR M. AURICOSTE DE LAZARQUE
Membre titulaire

Lue à la séance du 27 Décembre 1883.

MESSIEURS,

L'Académie trouvera peut-être étrange que, la première fois où j'ai l'honneur de prendre la parole devant elle, je vienne lui parler patois, ou plutôt l'entretenir de patois. Ce qui me rassure, c'est que le sujet rentre dans ses attributions; en effet, les patois forment une partie des éléments d'une science importante, la linguistique, et l'Académie n'a pas dédaigné de mettre et de remettre au concours l'étude du patois dans le pays Messin. L'Académie de Stanislas, à Nancy, a eu en vue le même objet pour les patois lorrains; et de son initiative est résulté l'ouvrage de M. Lucien Adam, intitulé « Les patois lorrains » (Nancy 1881), ouvrage d'analyse

Digitized by Google

et de synthèse, qui devra servir de jalon principal pour guider les travaux des patoisants futurs.

Dans le livre remarquable de M. Adam, une chose, entre autres, a attiré mon attention, car je ne la connaissais pas ; c'est, dans un grand nombre de communes, l'emploi de deux imparfaits.

Je cite le texte, page XL de l'avant-propos :

« ..... Dans plus de soixante des communes de « l'enquête, quand on veut indiquer, à l'imparfait, « que l'action s'est accomplie récemment, il faut « employer le temps auquel j'ai donné le nom d'im- « parfait prochain, par opposition à l'imparfait dis- « tant. »

Voici ces deux imparfaits :

Imparfait distant : *Jé chanté, Té chanté*, etc., pour dire : Je chantais dans un temps relativement éloigné, et

Imparfait prochain : *Jé chantézor, Té chantézor*, etc., pour dire : Je chantais dans un temps rapproché.

Imparfait distant : *J'ateu, J'éveu* (j'étais, j'avais).

Imparfait prochain : *J'ateuto, J'éveuto,* etc.

Quand à la formation de ce temps (pages 115, 140, 170, 173), elle se fait, suivant les localités, en ajoutant à la forme de l'imparfait ordinaire, non modifiée ou très peu modifiée, l'une des dix désinences :

or — zor — zo — zeur — zeu — zar — za — zooue — tor — to.

Je citerai comme exemple (dans les villages de

Digitized by Google

Saint-Amé et de Vagney) l'imparfait ordinaire ou distant :

Jé chantéïe, té chantéïe, è chantéïe, jé chantins,... etc.,

que l'on emploie si l'on veut dire que l'on chantait hier, avant-hier, ce matin, et l'imparfait prochain (p. 171) :

Jé chantézor, té chantézor, è chantézor, jé chantinzor, etc.,

dont on se sert pour dire que l'on chantait aujourd'hui par rapport à hier, ou tout à l'heure par rapport à ce matin.

De même (à Gerbépal) l'imparfait distant du verbe courir se conjugue :

Djé coré, té coré, è coré, djé corin, etc. (page 170),

et l'imparfait prochain :

Djé corézeur, té corézeur, è corézeur, djé corinzeur, etc.

Le verbe avoir et le verbe être ont aussi leurs deux imparfaits :

A Deycimont, imparfait distant :

J'té, té té, è té, j'tin, vos tins, i tins (p. 140).

Imparfait prochain :

J'tézo, té tézo, è tézo, j'tinzo, vos tinzo, i tinzo.

Digitized by Google

Ou bien indifféremment :

J'této, té této, è této, j'tinto, vos tinto, i tinto.

A Vittel le verbe avoir fait aux mêmes temps :

J'évôe, t'évôe, l'évôe, j'évins, etc. (p. 140),

et

J'évetaure, t'évetaure, l'évetaure, j'évintaure, etc.

Je ne multiplierai pas les exemples donnés en grand nombre par M. Adam ; ceux-ci suffisent pour faire comprendre ce qu'il entend par imparfait prochain, quelles sont les formes de cet imparfait et son emploi.

M. Adam se contente de constater le fait avec cette remarque pourtant, que la langue des paysans a quelquefois créé des formes grammaticales nouvelles (avant-propos, page XL) ; mais il ne l'explique pas. J'ai cherché à remonter à l'origine de cette formation, et c'est ce qui fait l'objet de ces notes.

Cette manière de définir le temps où s'est passé une action m'avait séduit ; et j'avais d'abord voulu comparer ces deux imparfaits aux deux formes du passé chez les Grecs, en voyant dans l'imparfait distant une espèce d'aoriste ; mais la comparaison, peu applicable même à l'idée évoquée par les deux temps (l'imparfait distant du patois n'ayant pas, par rapport au moment de l'action, le sens indéterminé de l'aoriste), n'avait plus du tout sa raison d'être vis-à-vis le mode de formation de l'imparfait prochain du patois.

Digitized by Google

La lecture de quelques ouvrages, écrits dans la vieille langue française du XVI^e^ siècle (1), m'a suggéré une hypothèse qui élucide, je crois, la formation de cet imparfait.

L'adverbe « *ores* » ou « *ore* » y est très fréquemment employé, souvent à la suite d'un verbe, presque toujours pour signifier « maintenant, » « alors, » « quelquefois » plus rarement dans le sens de « tantôt » répété.

J'en citerai des exemples :

« COMÉDIE DES NAPOLITAINES, » de François d'Amboise (1584), acte IV, scène 12.

« *... naguères la plus désolée et ores la plus belle.* »

« LES ÉCOLIERS, » comédie de Larivey (1579), acte I, scène 1.

« *Il m'a trompé, je le connais ores à mes dépens.* »

« LE FIDÈLE, » comédie du même auteur, acte II, scène 2.

« *O fortune ! tu me fais ores cognoistre.* »

Acte IV, scène 11.

« *Hé ! qui est ores à la fenestre.* »

Et acte V, scène 6.

« *... Vous payerez ores.* »

(1) Principalement « Ancien théâtre français » réimpression Janet. Paris, 1855.

Digitized by Google

Dans « LE LAQUAIS, » du même auteur, acte V, scène 4 :

« *Il lui prend ores envie.* »

Dans « L'EUGÈNE, » de Jodelle (1552), acte I, scène 3.

« *Mais je vois ores l'accoster.* »

Acte III, scène 1 :

« *Sommes ores bien détournés.* »

Acte IV, scène 3 :

« *Et faut-il ores.* »

Et dans Marot :

« *Las, pourquoi t'ébahis ores.* »

Montaigne a dit aussi :

« *Ores que je n'y suis plus, j'en juge comme si j'y étais.* »

Dans toutes ces citations ores a le sens de maintenant ; en voici deux, tirées de la comédie de « *l'Eugène*, » de Jodelle, où le mot ores, employé à la suite d'un passé et d'un imparfait, a la signification de « tantôt, » « naguères, » « il n'y a qu'un instant. »

Acte I, scène 3 :

« *M'a fait ores signifier.* »

Acte II, scène 4 :

« *Puisque sus l'amour étions ores.* »

Digitized by Google

Dans l'exemple suivant, tiré du « *Laquais,* » de Larivey, comme peut-être dans l'exemple de Montaigne cité plus haut, ores a la signification de « alors. »

« *Si ores que j'avais plus besoin.* »

Dans la tragédie de *Didon,* de Jodelle, et dans un vers de Ronsard, nous trouvons des exemples du mot ores employé dans le sens de « tantôt » répété :

« *Ores devers le Nord attendoyent leur fortune,*
« *Ores devers le Sud par le Nord ramenées*
« *Et ores devers l'Est se voyoient détournées,* etc. »

Didon, acte III, scène I.

« *Suis-je ore mort, ore ressuscité.* »

Ronsard.

Mais ceci est moins intéressant pour le sujet qui nous occupe.

J'ai multiplié à dessein les citations pour bien démontrer la fréquence de l'adverbe « ores » dans le style familier (1) de l'ancienne langue française (il est répété plus de vingt fois dans « *l'Eugène* » qui a environ 1,900 vers), et son emploi usuel à la suite des verbes, généralement dans le sens de « mainte-

(1) Je dis familier, car c'est surtout dans la comédie, image de la conversation ordinaire, que j'ai rencontré cet emploi de l'adverbe « ores. » Dans les auteurs, de la même époque, de style plus élégant ou plus nerveux, Montaigne et Rabelais, je ne le vois pas ainsi employé après un verbe. Au temps de Ménage (vers 1660), son emploi était déjà regardé comme un archaïsme.

Digitized by Google

nant » et quelquefois avec un temps passé dans le sens de « naguère » « il n'y a qu'un instant. »

De là à en conclure la formation de l'imparfait prochain par l'adjonction de l'adverbe ores à l'imparfait ordinaire, ou distant, il n'y a pas loin. L'adverbe ores indiquant, suivant son sens ordinaire, une action actuelle ou peu éloignée dans le passé, en le joignant à l'imparfait, une habitude de langage a bien pu lui faire préciser une action récente, et ce qui n'était d'abord qu'une manière de déterminer par un adverbe de temps, le moment d'une action, a donné naissance à une forme grammaticale et a augmenté d'un temps la conjugaison des verbes.

Comment cela s'est-il produit? à quelle époque? pourquoi le fait est-il limité à un certain nombre de villages? comment est-il arrivé que dans plusieurs localités cette forme même a prévalu sur l'autre et est seule employée?

Ce sont là autant de questions de lexicologie, d'histoire et de grammaire, auxquelles il est difficile de répondre d'une façon précise : je me contenterai de citer l'opinion de M. Adam sur la formation générale des divers patois.

« ... Les patois, dit-il, se sont formés du latin « rustique;.. abandonnés aux paysans et aux petites « gens des villes, ces patois se sont développés li- « brement, empruntant au dialecte lorrain et plus « tard au français, sans perdre pourtant de leur ori- « ginalité. » (Avant-propos, page XXXVII.)

A l'appui de mon explication de l'imparfait prochain, je citerai, comme une preuve formelle, le fait très remarquable de la conjugaison de cet imparfait dans le village de Ventron, où les premières et se-

Digitized by Google

condes personnes prennent la terminaison *zor* et les troisièmes personnes la terminaison *tor*.

Exemple : imparfait prochain du verbe avoir (p. 115) :

Idj'avouéor, t'avouéezor, el avouitor, nos avouinzor, vos avouinzor, el avouentor.

Le verbe être (p. 140) :

I'téezor, té téezor, è tator, nos tinzor, vos tinzor, è tintor.

Et le verbe vouloir (p. 170) :

I'valleor, té valléezor, i vallitor, nos vallinzor, vos vallinzor, è valléetor.

Ceci me semble décisif : il n'y a plus là apparition d'un temps nouveau, mais un temps déjà connu avec l'adjonction d'un adverbe et une prononciation conforme aux règles de la grammaire française, les premières et deuxièmes personnes de l'imparfait ordinaire étant, en français, terminées par un *s*, et les troisièmes orthographiées avec un *t* final.

Je profiterai de cette remarque pour appeler l'attention sur la nécessité d'orthographier les patois suivant des règles certaines, et de ne pas les écrire, comme on le fait ordinairement, en langage nègre, c'est-à-dire, en ne s'astreignant qu'à rendre la prononciation, le soin de les orthographier pouvant, comme on vient de le voir, servir à résoudre certaines difficultés.

Digitized by Google

Il me reste à dire un mot des différentes désinences de l'imparfait prochain, au nombre de dix, que l'enquête sur les patois lorrains a relevées ; il est facile maintenant de voir qu'elles sont toutes des altérations du même mot *ores*.

Zor — zo — zeur — zeu — zar — za — zooue dérivent toutes de l'adverbe *ores*, modifié dans sa prononciation et précédé de la liaison douce de l'*s* final des premières et deuxièmes personnes singulières et plurielles de l'imparfait ordinaire.

Les désinences :

Tor et To

ont évidemment la même origine, avec la liaison dure du *t* final des troisièmes personnes de l'imparfait, liaison qui a prévalu dans quelques localités.

Je terminerai par la remarque que cette forme d'imparfait n'est usitée, je crois, dans aucune des communes de l'ancien département de la Moselle ; il serait peut-être intéressant de le déterminer, car, si je ne me trompe, elle s'en approche et se rencontre dans certaines communes voisines, notamment du côté de Nomeny et de Château-Salins (?).

Ce fait grammatical, peu connu, même des patoisants, dans la Moselle, m'a semblé présenter quelque intérêt à différents points de vue ; et malgré mon inexpérience en la science très complexe de la linguistique, l'explication que j'ai cherché à en donner m'a paru assez plausible pour qu'elle pût faire l'objet de ces quelques notes et d'une communication à l'Académie.

Digitized by Google

LE TESTAMENT

INÉDIT

DE GABRIEL

DOYEN DE L'ANCIEN BARREAU MESSIN

PAR M. CH. ABEL
Membre titulaire

Lu à la séance du 27 Mars 1884.

La Bibliothèque de la ville de Metz est riche en ouvrages de l'ancien droit français et du droit romain. Elle doit cette richesse à la circonstance peu connue que lors de la Révolution, l'Ordre des avocats de Metz ayant été supprimé comme institution monarchique, la bibliothèque de l'Ordre fut confisquée (1) avec celle des monastères et déposée à la vieille Intendance.

Sous le premier empire, un émigré thionvillois, Louis Jaubert, fut nommé bibliothécaire de la ville de Metz et il exerça ces fonctions en amateur jusqu'à sa mort arrivée en 1823, sans que le public pût

(1) Bégin et après lui Emm. Michel ont imprimé à tort que cette bibliothèque de 20,000 volumes avait été dispersée lors de la Révolution.

Digitized by Google

soupçonner que Metz possédait une belle bibliothèque formée des débris des bibliothèques des abbayes et de l'Ordre des avocats. On eut alors la naïveté de classer les manuscrits suivant leurs formats et il me fallut plus tard démontrer qu'on ne pouvait laisser au milieu des bréviaires et des vies des saints du XIII[e] siècle les manuscrits de Gabriel, l'oracle du barreau messin, comme on l'a appelé, celui dont un contemporain, dom Pierron, a dit en latin dans son *Templum metense : Curia nunc etiam Gabrielem luget ademptum,* Gabriel dont la Cour du parlement déplore encore la perte.

Bégin, dans sa *Biographie de la Moselle,* a publié un bon article sur Gabriel, article qui a été reproduit par Emm. Michel dans sa *Biographie du Parlement* en le faisant précéder de notes généalogiques qui prouvent que les Gabriel descendent de médecins de Nancy.

L'éloge de notre grand avocat messin n'est plus à faire. Jusqu'à ce jour on savait par tradition qu'il avait légué quelques-uns de ses livres et de ses manuscrits à la bibliothèque des avocats installée alors dans deux grandes salles du palais qui existait sous la face méridionale de la *place d'Armes,* en regard de la statue de Fabert aujourd'hui.

M. Dommanget, en venant plaider à Metz au commencement du siècle, avait eu encore la bonne fortune de recueillir sur Gabriel plusieurs épisodes qu'il se proposait de mettre par écrit. Il pensait lire ce travail à l'Académie. Je tiens de M. Dommanget qu'à notre nouveau palais de Justice, rue de la Haute-Pierre, dans notre salle de conférences, nous possédions la table de travail de Gabriel. Sur cette table à

Digitized by Google

six pieds en bois d'orme sculpté, avec ornements de cuivre de style Louis XV, j'ai aidé, avec M. Thilloy, le docteur Méry à extraire plusieurs balles exposibles logées dans les épaules des grenadiers de la garde qui avaient fait le coup de feu sur le plateau de Gravelotte en 1870.

Gabriel, en léguant ce meuble à ses jeunes confrères de 1770, ne pensait guère au triste emploi que l'on donnerait à sa belle table un siècle plus tard.

Ce vénérable jurisconsulte était alors mélancoliquement assis devant cette table, dans son cabinet de travail qui prenait jour sur la place Croix-outre-Mozelle. Gabriel était d'une faible complexion de poitrine. C'est ce qui l'avait fait renoncer de bonne heure à la plaidoirie pour ne s'occuper que de consultations et de travaux d'histoire et de littérature. Son cabinet ne désemplissait pas de plaideurs, surtout de religieux et de religieuses, parce que Gabriel avait fait une étude spéciale de la redevance des dixmes et possédait à fond l'histoire de tous nos anciens couvents.

Le 20 août 1772, par une belle soirée d'été, le grand avocat se sentant très souffrant et tout attristé par la mort récente d'un vieux serviteur de vingt années, Gabriel prit dans un des tiroirs de sa table une grande feuille de papier et il y traça ces mots d'une main assurée :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Je soussigné, « Louis-Claude Gabriel, doyen des avocats du parlement de « Mets, après avoir imploré les lumières de l'Esprit-Saint, ay « fait mon testament comme s'en suit :

« J'accepte avec résignation et satisfaction des péchés sans « nombre que j'ay commis, la mort que l'âge avancé auquel je « suis parvenu m'avertit de regarder comme prochaine. Si je

Digitized by Google

« meurs à Metz ou à deux lieues de distance, je souhaite être « enterré dans l'église Saint-Livier ma paroisse, le plus près « qu'il se pourra de mes père et mère et à leurs pieds.

« Je décharge mes vignerons de ma moitié de tout ce qu'ils « se trouveront nous redevoir lors de mon décès.

« Je prie Monsieur Bertrand de Bousporn, avocat général, « d'accepter le peu de médailles que j'ay, tant dans mon cabi- « net que dans mon coffre-fort; dans lesquelles je comprends « un louis d'or de Varin et une pièce d'or de François, duc de « Lorraine, depuis empereur, un ancien livre de prières écrit « sur du vélin avec des miniatures et des vignettes et les « œuvres de Boileau en deux volumes in-folio.

« C'est bien peu de choses, mais je me flatte qu'il ne refusera « pas cette légère preuve de la sincère et tendre amitié que « j'ay pour luy.

« Je me suis engagé par un écrit que j'ay déposé à la Biblio- « thèque de Messieurs les avocats, mes très honorés confrères, « de donner à cette bibliothèque les livres et manuscrits y « mentionnés: si je n'ay pas rempli cette promesse de mon vi- « vant, je veux qu'elle soit exécutée après ma mort. A l'effet « de quoy je confirme en tant que besoin serait, ledit écrit qui « est desjà en forme de disposition testamentaire et holo- « graphe. Mais comme dans le nombre des livres mentionnés « audit écrit il y en aura qui servent déjà à la Bibliothèque, je « veux qu'au lieu et place de ceux-là, M. le bâtonnier alors en « place et MM. les commissaires de l'Ordre puissent choisir « d'autres livres dans le nombre des miens d'une valeur à peu « près égale à celle des livres que l'Ordre aura desjà et qu'ils « laisseront; lequel choix sera fait de concert avec mondit « sieur de Bousporn.

« On remettra au par de là à la Bibliothèque, ma compilation « sur l'*affaire des Jésuites;* mes *observations sur les Cou-* « *tumes;* mes opuscules; deux volumes concernant l'*unité* et « *l'indissolubilité du mariage* ou les *mariages des Juifs :* L'un « in-quarto qui est desjà compris dans ledit écrit par moi remis « à la Bibliothèque, l'autre in-douze: un volume contenant des « *pièces relatives à la ville de Metz* et à la province; et un « autre volume manuscrit contenant entr'autres l'*ouvrage de* « *Ramberviller sur la Coutume de l'Évêché* qui en a précédé « la rédaction.

« Que mes obsèques soient faites à l'ordinaire sans affecta- « tion de singularité. »

Ce ne fut que trois années après avoir fait ce testament que Gabriel mourait le 13 mars 1775, dans son hôtel de la rue de Croix-outre-Moselle. Il laissait toute sa fortune à une nièce, M^lle^ Bonnet, mariée

Digitized by Google

d'abord à un M. d'Aulnoux puis à un M. de Pichon. Gabriel fut enterré comme il le demandait dans l'église Saint-Livier, non loin d'Abraham Fabert le vieux, le dernier des messins. Les obsèques furent très simples au point de vue des cérémonies religieuses comme l'avait demandé le défunt, mais elles présentèrent un cachet grandiose dû à la présence de tous les magistrats et de tous les avocats procureurs et huissiers en robe.

Voilà comment nos ancêtres savaient honorer le talent et le mérite des jurisconsultes qui faisaient l'honneur de la cité. Comme contraste il me faut ajouter que j'ai proposé en vain au Conseil municipal de donner le nom de Gabriel à la rue dite des Fumiers qui s'étend derrière les jardins de la rue du Pontiffroid, au milieu desquels s'élève toujours, grâce à Dieu, l'église Saint-Livier avec ses larges fenêtres ogivales et ses élégantes voûtes à arêtes prismatiques.

Des conseillers municipaux tenaient pour le nom de rue Sainte-Barbe à cause de la caserne d'artillerie. Cette voie publique où les canonniers français pansaient leurs chevaux continue à s'appeler *rue des Fumiers*, tandis que le nom de Gabriel restera ignoré de notre génération. On n'aurait point fait cela à Nancy où une grande rue porte le nom du ministre de Serre qui n'a jamais habité Nancy, tandis qu'il a exercé comme brillant avocat de 1802 à 1810 à Metz, place Saint-Martin. J'ai encore demandé sans plus de succés qu'on donnât le nom de ce personnage, qui a illustré par son éloquence le tribunal et le barreau, à la *rue de l'Esplanade*, au bout de laquelle de Serre a demeuré.

Digitized by Google

L'Ordre des avocats de Metz prit possession des livres et des manuscrits légués par Gabriel. Me Harvier, bâtonnier, et Mes Pacquin et Hollande de Colmy furent chargés de cette mission.

L'Ordre des avocats, sur la proposition de Mes Rœderer et Emmery, décida que l'on ferait imprimer les manuscrits, notamment les *Observations de Gabriel sur les Coutumes de ressort du parlement de Metz.* Il fallut aller à l'étranger, à Bouillon, pour trouver un imprimeur en 1787. M. Emmanuel Michel a dit que ce fut le seul ouvrage de Gabriel qui ait été imprimé ; c'est une erreur. Ont aussi vu le jour le *Traité des dîmes* et le *Traité des preuves* qui sont encore très recherchés des docteurs en droit.

Ce testament que nous venons de faire connaître rectifie des mentions peu exactes du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Metz,* rédigé par M. Clerx. D'abord le n° 19 est un travail de Paul Grandjambe, avocat, sur le droit coutumier messin et il est une copie faite par Gabriel, commencée le 8 février 1720. Au lieu de biographie du département c'est du parlement qu'il faut lire. De même la mention ancien fonds de la bibliothèque doit être remplacée par ancienne bibliothèque de l'Ordre des avocats de Metz avant 1789.

Le 31 décembre 1870, l'Ordre des avocats de Metz était de nouveau supprimé en même temps que ce qui restait de la Cour d'appel était transféré à Nancy. Me Dommanget, doyen et bâtonnier des avocats, réunit ses confrères pour délibérer sur ce qui était à faire. Tous furent d'un avis unanime de déclarer que l'institution du barreau d'après la loi française ne subsistant plus, il y avait lieu de se disper-

Digitized by Google

ser. En attendant des temps meilleurs, il fut décidé que la Bibliothèque de l'Ordre serait offerte à la ville de Metz pour y être placée à part en bloc. L'administration supérieure ne l'a point permis.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPAREIL

DE

CHAUFFAGE DOMESTIQUE

PAR M. LAMETZ
Membre titulaire

(Lu à la séance du 28 Février 1884).

La rigueur de l'hiver 1879-80 a mis en évidence l'insuffisance et les défauts des appareils de chauffage des appartements. Lorsqu'on examine le fonctionnement des fourneaux employés au chauffage des salles, appartements, bureaux, etc., on remarque que la chaleur rayonnante donne un chauffage très inégal, qui est trop intense dans le voisinage du fourneau et trop faible dans les parties éloignées; la zône convenablement chauffée par rayonnement direct est très limitée et, la plupart du temps, ne peut pas être placée favorablement pour les personnes qui se tiennent dans la chambre; ces personnes devant généralement être rapprochées des fenêtres pour voir le plus clair possible.

Il est, d'autre part, difficile d'installer le fourneau au point où il chaufferait le plus utilement, à cause de la position des portes et des fenêtres de la salle,

Digitized by Google

et aussi de celle de la cheminée par laquelle le fourneau évacue les produits de la combustion.

L'emplacement du fourneau étant déterminé par les conditions qui précèdent, et les endroits où leurs occupations retiennent les personnes dans cette chambre, dépendant d'autres conditions que de celles relatives au chauffage, il a fallu chercher à chauffer le plus également possible la totalité de la chambre et les meilleurs systèmes sont ceux qui chauffent modérément l'air, mais qui en chauffent un grand volume.

L'Académie connait déjà, pour les avoir récompensés, des travaux considérables sur le chauffage et la ventilation ; dans l'essai dont j'ai l'honneur de rendre compte, mon but a été plus modeste, et je n'ai cherché qu'à égaliser autant que possible la température dans toutes les parties de la même chambre.

Cette solution, quoique négligeant la question de ventilation, est suffisante pour les chambres dont le volume d'air est considérable par rapport au nombre des personnes qui y séjournent, et pour celles dont le renouvellement de l'air est suffisamment opéré par l'ouverture des portes servant à la circulation.

Presque toutes les personnes qui restent assises plusieurs heures consécutives, se plaignent d'avoir froid aux pieds et aux jambes quand la température est convenable pour le restant du corps ; j'ai moi-même éprouvé très souvent cet inconvénient qui n'est pas sans causer une certaine pertubation dans le fonctionnement régulier du sang, surtout lorsqu'à l'immobilité physique se joint un travail d'esprit.

Digitized by Google

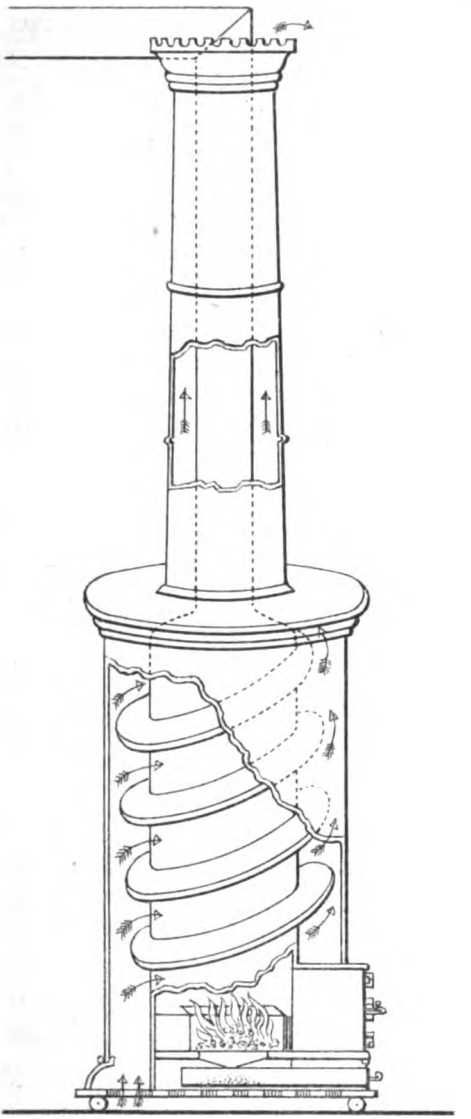

Lametz. Lith. Delhalt, à Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

Comme l'air s'étale en couches isothermes horizontales ou à peu près, le problème que je poursuivais se réduisait à obtenir que l'air de la partie inférieure de la chambre soit le plus chaud possible en même temps que l'air de la partie supérieure serait le moins chaud.

Pour me rendre compte de la différence de température existant entre le haut et le bas d'une chambre, j'ai placé un thermomètre en haut, près du plafond, et un autre en bas, près du plancher, en ayant soin de les mettre tous les deux à l'abri du rayonnement du fourneau qui chauffe la chambre dans laquelle j'ai fait l'expérience. Cette chambre a $4^m,50$ de longueur sur $4^m,00$ de largeur et $2^m,75$ de hauteur, elle est située au 1er étage, elle prend jour par deux fenêtres de $1^m,75$ sur $1^m,05$, sur une cour limitée de trois côtés par des bâtiments à trois étages et du quatrième côté par un mur montant à la hauteur du 2^e étage; cette chambre est orientée au nord et elle est adossée à un terre-plein formant jardin dont le sol dépasse la hauteur de la chambre ; la chambre est plafonnée mais la pièce en dessous, servant de magasin n'est pas plafonnée, dans ce magasin on n'y fait jamais de feu ; enfin l'entrée de la chambre donne sur une antichambre la séparant de l'escalier.

Pendant la première série d'observations, le chauffage avait lieu par un grand fourneau rond en fonte, à simple parois et à tirage direct, brûlant de la houille ; ce fourneau fut remplacé, pour la seconde série d'observations, par un autre dont voici la description et un dessin le représentant en perspective, avec des arrachements laissant voir les parties intérieures.

Digitized by Google

J'exposerai d'abord le principe sur lequel il est construit ; on sait que lorsque la surface d'un poële est trop petite par rapport à la grandeur du foyer, elle s'échauffe trop, rougit même et peut émettre du gaz oxyde de carbone, ainsi que Monsieur le général Morin l'a constaté par des expériences faites au Conservatoire des Arts et Métiers.

Les surfaces de chauffe insuffisantes ont en outre le défaut d'échauffer outre mesure l'air ambiant; cet air s'élève d'autant plus rapidement et se cantonne d'autant plus longtemps à la partie supérieure du local que la différence de température est plus grande entre l'air voisin du sol et celui voisin du plafond.

Le nouveau fourneau devait donc, en outre de l'interception du rayonnement direct, présenter une surface de chauffe très développée par rapport à l'importance du foyer, mais il possède en outre les particularités suivantes :

1° Un dispositif de cloisons inclinées sur la verticale, partageant l'air sur les parois chauffées par le foyer, et éloignant l'air déjà chauffé par son contact avec une partie de la paroi chaude des autres parties chaudes, afin d'éviter le surchauffage d'aucune partie d'air.

2° D'avoir au ras du sol l'entrée de l'air à échauffer, par conséquent de n'admettre au chauffage que l'air le plus froid de la salle.

3° D'être surmonté d'une cheminée d'appel débouchant près du plafond, par laquelle passe tout l'air chauffé; cette cheminée d'air, au centre de laquelle passe la cheminée de fumée, détermine la circulation active de l'air à travers le calorifère, malgré qu'il n'y prenne par son passage qu'une faible augmentation de température.

Digitized by Google

Cet ensemble produit le mouvement, la circulation de tout l'air de la salle par son passage continuel et rapide dans le fourneau. Ce mouvement, ce brassage de l'air ne permettant pas à l'air chaud de rester à la partie supérieure, ni à l'air froid de stationner à la partie inférieure, produit donc la plus grande égalité de température qu'il soit possible d'obtenir avec un poële sans prise d'air extérieur.

En dehors des dispositions répondant au but de l'appareil, j'ai adopté l'emploi de la combustion vive obtenue par un foyer étroit entouré de briques, les briques conduisant mal le calorique concentrent la chaleur sur le combustible ; l'avantage de la combustion vive sur celle lente, est de pouvoir brûler des houilles fine ou de mauvaise qualité sans produire d'oxyde de carbone ni de fumée ; le foyer est d'ailleurs fumivore parce que la grille est précédée d'une longue plaque pleine, sur laquelle le combustible s'échauffe, distille et arrive seulement plus tard sur la grille au contact de l'air. La fumivorité permet d'éviter les nettoyages de suie; depuis dix-huit mois que le fourneau est placé, il n'a pas été nettoyé, ni même démonté pendant la saison d'été pendant laquelle on n'y a pas fait de feu.

Pendant l'hiver qui a précédé le changement du fourneau rond en fonte, j'ai fait les observations suivantes : je constatais plusieurs fois dans la journée la température des deux thermomètres placés en haut et en bas dans la chambre et en même temps je consultais un troisième thermomètre placé à l'extérieur, près d'une fenêtre.

Après avoir installé le nouveau fourneau, j'ai repris les observations également avec les trois ther-

Digitized by Google

momètres. Voici un tableau indiquant les températures observées pendant le chauffage ancien et un autre tableau indiquant les températures obtenues avec le nouveau chauffage. Pour qu'ils présentent plus de facilité à la lecture, j'ai disposé ces tableaux suivant l'ordre des températures, en commençant par les plus basses.

Digitized by Google

Chauffage par fourneau ordinaire.

HEURES des Observations.	Température extérieure.	TEMPÉRATURE intérieure en haut	TEMPÉRATURE intérieure en bas	d Différence entre le haut et le bas	D Différence entre le bas à l'intérieur et l'extérieur	Δ Différence entre le haut à l'intérieur et l'extérieur
9h,10 m.	— 6	+12	+ 3	9	9	18
10h,30 m.	» 4	» 19	» 8	11	12	23
10h,35 m.	» 4	» 16	» 7	11	11	20
9h,45 m.	» 3	» 16	» 7	9	10	19
9h,10 m.	» 3	» 14	» 5	9	8	17
10h,30 m.	» 2	» 13	» 7	6	9	15
11h, » m.	» 2	» 17	» 8	9	10	19
9h,30 m.	» 2	» 15	» 7	8	9	17
8h, » m.	» 2	» 4	» 2	2	4	6
10h,25 m.	» 1	» 14	» 8	6	9	15
8h, » m.	» 1	» 5	» 3	2	4	6
9h, » m.	0	» 12	» 6	6	6	12
9h,30 m.	0	» 13	» 8	7	8	15
11h, » m.	0	» 16	» 9	7	9	16
10h,20 m.	+ 1	» 18	» 10	8	9	17
11h,40 m.	» 1	» 16	» 10	6	9	15
8h,40 m.	» 2	» 13	» 7	6	5	11
9h,30 m.	» 2	» 19	» 10	9	8	17
10h, » m.	» 3	» 18	» 10	8	7	15
8h,30 m.	» 5	» 14	» 9	5	4	9
10h,15 m.	» 5	» 19	» 12	7	7	14
10h,30 m.	» 6	» 18	» 13	5	7	12
9h, » m.	» 6	» 16	» 11	5	5	10
9h, » m.	» 8	» 14	» 11	3	3	6
11h, » m.	» 8	» 18	» 13	5	5	10
9h,15 m.	» 9	» 20	» 13	7	4	11
10h, » m.	» 11	» 22	» 13	9	2	11
10h, » m.	» 13	» 17	» 13	4	0	4

Digitized by Google

Chauffage par fourneau perfectionné.

HEURES des Observations.	Température extérieure.	TEMPÉRATURE intérieure		d	D	Δ
		en haut	en bas	Différence entre le haut et le bas	Différence entre le bas à l'intérieur et l'extérieur	Différence entre le haut à l'intérieur et l'extérieur
8h, » m.	— 4	+ 8	+ 2	4°	6°	12°
9h, » m.	» 4	» 19	» 9	10	13	23
9h, » m.	» 3	» 17	» 11	6	14	20
8h, » m.	» 3	» 27	» 6	11	9	30
11h,45 m.	» 2	» 16	» 11	5	13	18
10h, » m.	» 2	» 24	» 10	14	12	26
midi.....	» 2	» 23	» 11	12	13	25
2h, » s.	» 2	» 16	» 10	6	12	18
4h, » s.	» 2	» 22	» 12	10	14	24
5h, » s.	» 2	» 25	» 12	13	14	27
3h, » s.	» 1	» 14	» 10	4	11	15
9h, » m.	+ 2	» 14	» 12	2	10	12
10h,10 m.	» 3	» 22	» 14	8	11	19
8h, » m.	» 3	» 9	» 5	4	2	6
10h, » m.	» 3	» 22	» 14	8	11	19
11h,40 m.	» 4	» 17	» 13	4	9	13
8h, » m.	» 4	» 11	» 5	6	1	7
9h,05 m.	» 4	» 18	» 14	4	10	14
11h,15 m.	» 5	» 19	» 13	6	8	14
midi 15 ..	» 5	» 19	» 14	5	9	14
9h,20 m.	» 7	» 23	» 17	6	10	16

Il est assez difficile de tirer des conclusions mathématiques des tableaux qui précèdent, car il y a plusieurs termes variables avec des causes difficiles à apprécier, telles que la circulation plus ou moins grande pour laquelle on ouvre plus ou moins souvent les portes; l'intensité du feu, variable avec le soin qu'on apporte à sa conduite et aussi avec la qualité du combustible ; il faut remarquer qu'avec le nou-

Digitized by Google

veau fourneau lorsque l'activité du feu diminue, le mouvement de translation de bas en haut de l'air de la chambre diminue aussi et que l'écart entre les températures du haut et du bas augmente.

Sans prétendre produire par des chiffres la comparaison entre l'ancien et le nouveau système de chauffage, ce qui serait d'ailleurs une précision inutile puisque l'effet physiologique de la température sur l'organisme humain suit des lois bien autrement compliquées que celle de la dilatation sur laquelle est fondé le thermomètre, j'ai cependant tiré des observations le tableau suivant, dans lequel les températures comparées sont celles constatées aux mêmes heures, ce qui est important pour se trouver dans des conditions aussi égales que possible d'échauffement des murs et parois de la chambre, autrement il y aurait une cause de perturbation dans l'égalité de comparaison.

Chauffage par fourneau

Température à l'extérieur	ORDINAIRE Températures à l'intérieur		Différence	PERFECTIONNÉ Températures à l'intérieur		Différence
	en bas	en haut		en bas	en haut	
— 4	+ 8	+ 19	11	+ 9	+ 19	10
» 3	» 7	» 16	9	» 11	» 17	6
» 2	» 7	» 13	6	» 11	» 16	5
» 1	» 8	» 14	6	» 10	» 14	4
+ 2	» 10	» 19	9	» 12	» 14	2
» 3	» 10	» 18	8	» 14	» 22	8
» 5	» 12	» 19	7	» 13	» 19	6
Moyennes des 7 observations comparées						
7	9	17	8	11	17	6

Digitized by Google

On voit par ce tableau que, dans des conditions d'expérimentation aussi identiques que possible, les températures à la partie supérieure de la chambre restant en moyenne à + 17° par l'un et l'autre chauffage, la moyenne à la partie inférieure, qui était de + 9°, atteint par le nouveau système + 11°, soit une augmentation de température de 2° dont profitent les jambes et les pieds, sans élever la température de la couche d'air dans laquelle se trouve la tête. Ce résultat qui ne peut être inscrit que par le chiffre 2, fait, comparé à 9° ou 11°, 25 % environ, mais, ainsi que je l'ai déjà dit, la sensation de la chaleur perçue par le corps humain ne peut pas se chiffrer, et, dans certaines limites surtout, une différence thermométrique de 2° correspond dans l'organisme humain à une tout autre mesure.

Digitized by Google

UN MAMMOUTH

PRÈS DE THIONVILLE

Lu à la séance du 26 Avril 1884

PAR CH. ABEL.

Membre titulaire.

Dans le courant du printemps de 1883, l'administration des chemins de fer de Lorraine fit extraire du gravier le long de la rive droite de la Moselle, à une centaine de mètres au N.-E. du village de Macquenom-Basse-Yutz. Ces travaux de ballastage amenèrent la mise au jour d'un animal antédiluvien parfaitement conservé et que les naturalistes ont reconnu pour être le corps fossile d'un mammouth. Tous ces précieux ossements ont été recueillis avec soin et envoyés au Musée de Berlin où ils figurent à une place d'honneur.

Un fragment a été rencontré plus avant dans le sable et acquis de l'ouvrier par M. Roth, artiste photographe à Thionville, qui se fait un devoir de l'offrir à l'Académie de Metz pour l'étudier et le déposer au Musée de Metz.

Cette trouvaille s'ajoutera avec fruit à celles qui sont déjà consignées dans les Mémoires de l'Académie de Metz :

Digitized by Google

Les ossements d'un Eléphant fossile à Port-sur-Seille, étudiés par M. Hollandre : 1834.

Les ossements d'un tapir fossile trouvé à Daspich en 1854.

Les ossements d'un Plésiosaure fossile entre Angevillers et l'hermitage du Mont-Saint-Michel, donnés par M. Scouttetten : 1828.

Les ossements d'un Plésiosaure fossile déterrés à 12 mètres de profondeur par M. Abel, dans son clos de vignes dit le Cahotis, au village la Haute-Guentrange et donnés par lui au Musée d'histoire naturelle de Metz.

Les ossements d'un Mastodonte fossile recueillis près de Thionville par le docteur Van der Back, déposés au Musée d'histoire naturelle de Metz.

La dent d'un Rhinocéros fossile trouvée à Gomelange décrite par V. Simon : 1831.

Un os d'un fossile trouvé à Montigny-lès-Metz par Soleirol : 1835.

Des Mollusques fossiles, des foraminifères du lias, par O.-S. Terqnem : 1854.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

LUZERNE TACHÉE

MEDICAGO MACULATA, WILLD.

PAR M. D. AMBLARD,

Membre Agrégé-Cultivateur

Lue à la séance du 29 Mai 1884.

Depuis que la culture des céréales est si peu rémunératrice pour les cultivateurs, on a fait beaucoup de tentatives pour convertir, partout où il est possible, les terres arables en prairies.

Dans les bons terrains, les graminées, là où elles réussissent, sont certainement les meilleures plantes pour prairies; mais dans les sols de médiocre qualité on cherche à établir des prairies temporaires composées généralement de luzernes et de diverses variétés de trèfles.

Un cultivateur intelligent, M. Michaux, maire des Étangs, s'occupe depuis peu de cultiver et de multiplier la luzerne jaune tachée (*medicago maculata*).

Cette légumineuse peut rendre de grands services

Digitized by Google

aux cultivateurs qui sèment actuellement de nouvelles prairies.

Cette plante, presque inconnue jusqu'ici dans les prairies de notre pays, n'est cependant pas d'importation nouvelle. Elle est décrite non-seulement dans la Flore de la Moselle, par Hollandre, mais encore dans la Flore des environs de Paris, par Mérat.

La luzerne tachée croit et se multiplie dans les terrains humides où les graminées dégénèrent et sont remplacées par des *carex* et des mousses.

C'est un aliment de première qualité pour le bétail; il se consomme vert ou sec.

Les botanistes regardent cette plante comme annuelle : cependant on la croirait vivace en voyant les longues racines de quelques sujets trouvés sur les fortifications de Metz.

La tache brune qui se trouve sur les feuilles de cette luzerne disparait au moment de la floraison. La semence est renfermée dans des gousses épineuses, glabres, contournées en escargot, à quatre ou cinq tours portant deux rangs d'épines courtes.

Il ne faut pas confondre le *medicago maculata* avec d'autres luzernes qui croissent dans les céréales telles que les *medicago denticulata, lappacea* et *apiculata* dont les gousses sont également munies de crochets plus ou moins longs.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, EN 1883

PAR M. SCHUSTER,

PROFESSEUR DE PHYSIQUE A L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METZ,
ANCIEN PROFESSEUR DE PHYSIQUE AU COLLÈGE DE LORIENT.

DOUZIÈME ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE.

Position des instruments.

BAROMÈTRE.

Position géographique de sa cuvette.

Latitude	49° 07' N.
Longitude	3° 50' E.
Altitude	189m

Ce baromètre est de Fortin. Voici les données fournies par le Constructeur relativement à cet instrument et la correction qu'elles comportent :

Rayon intérieur du haut du tube	3mm, 55
Rayon intérieur de la cuvette	17mm, 00
Rayon extérieur du bas du tube au niveau du mercure dans la cuvette	2mm, 55
Largeur de l'anneau mercuriel	14mm, 45
Demi-largeur de cet anneau	7mm, 22
Hauteur du ménisque dans le tube	1mm, 2
Hauteur du ménisque dans la cuvette	1mm, 3
Dépression de la colonne mercurielle	+0mm,814
Dépression du niveau dans la cuvette	—0mm,059
Correction capillaire	+0mm,755

Indépendamment de la correction capillaire, on fait toujours celle de la température et l'on ramène la hauteur observée à zéro degré.

Digitized by Google

THERMOMÈTRES.

Les thermomètres sont exposés au NE. Dans aucune saison, les rayons du soleil ne les atteignent.

UDOMÈTRE.

L'udomètre dont on se sert est celui qui a été prescrit par l'Association scientifique de France. Il est placé sur la terrasse du réservoir des eaux de la ville, à 17 mètres 60 au sud-est d'un bâtiment qui a 15 mètres de longueur et 4 mètres de haut. Au sud-est de l'udomètre se trouve une tour de 16 mètres de hauteur; elle est à 8 mètres 50 du support.

L'altitude de l'udomètre est 195m.

GIROUETTE.

La girouette observée se trouve au sommet de la flèche de la cathédrale, dont la pointe est à 89m au-dessus du pavé de l'église.

Notations adoptées.

CONFIGURATION DES NUAGES.

Cr.....	*Cirrus*.....	Nuages en filaments déliés.
Cm....	*Cumulus*.....	Nuages en forme de balle de coton.
St.....	*Stratus*.....	Couche étendue, continue, horizontale.
Cr-Cm..	*Cirro-Cumulus*.	Ciel pommelé, petites balles serrées.
Cr-St. .	*Cirro-Stratus*..	Pommelures en couches horizontales.
Nim....	*Nimbus*.....	Nuages à pluie, à teinte sombre.
Cm-St..	*Cumulo-Stratus*	Réunion d'un grand nombre de Cumulus.

Nota. La première indication est celle des nuages qui dominent.

NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

VENTS.

Le chiffre qui suit leur direction exprime leur force : 1, vent faible; 2, vent ordinaire; 3, vent fort; 4, bourrasques; 5, tempête; 6, ouragan.

Digitized by Google

Autres abréviations employées.

S	Serein, ciel sans nuages.	R	Rosée.
V	Ciel voilé.	G bl	Gelée blanche.
V_1, V_3	— légèrement ou fortement.	Gv.	Givre.
Bl	Brouillard.	Grs	Grésil.
Bl_1, Bl_3	— léger ou dense.	Grl	Grêle.
P	Pluie.	Or	Orage voisin.
P_1, P_3	— fine ou très forte.	Tn	Tonnerre éloigné.
N	Neige.	Hs	Halo solaire.
N_1, N_3	— légère ou abondante.	Hl	Halo lunaire.

? Désigne une observation douteuse.

! Désigne une observation sûre, quoiqu'elle paraisse anomale.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	748,2	12,2	SO		747,9	12,9	»	10	747,6	12,7	SO	
2	745,2	11,8	SO	3	744,8	12,9	Cm-St	5	744,7	10,5	SO	3
3	744,8	7,3	SO	4	745,8	7,5	»	10	746,9	7,0	SO	
4	751,5	5,5	NNE		751,4	6,0	Cr-St	5	752,0	7,0	NE	
5	754,1	1,2	NE		755,8	2,8	Cm	9	754,1	2,5	NNE	
6	753,6	3,0	NE		753,7	3,1	»	10	754,1	4,1	NE	
7	753,4	0,5	NE	2	753,1	1,2	Cr-Cm	8	752,7	1,5	NE	
8	749,6	— 3,0	NNE		748,9	— 1,1	Cr	2	748,5	— 0,2	NE	
9	743,1	— 3,2	NE		741,9	— 0,6	Cr	4	741,7	0,8	NE	
10	739,4	0,0	NE		738,0	1,7	St	8	736,9	1,6	NE	
11	737,1	0,8	NE		736,9	2,5	»	10	737,2	2,8	NE	
12	737,6	— 1,2	NNE		737,1	1,9	»	10	736,3	2,5	NNE	
13	731,0	— 0,9	NE		729,6	1,7	»	10	728,7	2,1	NE	
14	735,1	— 0,9	N	2	735,6	1,5	Cm	8	736,1	1,7	NNE	
15	736,2	1,5	SE		735,9	3,8	»	10	735,9	3,5	S	
16	739,9	2,8	S		741,1	5,0	»	10	743,1	4,9	OSO	
17	752,1	3,5	ONO		752,5	4,9	»	10	753,6	3,5	N	
18	756,0	0,5	ENE		755,8	1,1	»	10	756,7	0,3	NE	
19	757,6	0,4	ENE		757,0	1,3	»	10	756,4	1,5	NE	
20	755,2	0,5	NE		755,0	0,8	»	10	7 4,1	1,2	SO	3
21	756,1	0,2	NE		756,4	0,9	Cm	7	756,1	0,9	NE	
22	757,2	1,3	NE		757,2	1.4	»	10	757,5	1,1	NE	
23	760,7	— 1,8	NNE		760,6	0,2	Cr	1	760,3	0,3	NE	
24	740,3	— 3,5	NE		754,5	— 1,7	Cm	5	753,5	— 3,0	ENE	
25	740,3	— 4,9	E		730,1	— 3,8	»	10	739,4	— 2,5	SSE	
26	731,8	2,3	SO		733,2	3,8	St	3	735,2	3,5	SO	
27	747,0	2,0	SO	3	747,4	4,1	»	10	745,8	2,6	SO	
28	751,7	5,7	O	2	752,7	5,0	Cm	1	752,5	5,1	SO	
29	747,6	6,1	SSO		745,7	8,7	»	10	745,8	9,0	S	
30	739,5	7,1	SO		740,4	7,9	»	3	742,2	5,5	SO	
31	736,6	2,2	ENE		734,3	4,7	»	5	731,7	3,0	NE	
					Moyennes.							
1 à 10	748,29	3,53			747,93	4,64		7,1	747,92	4,75		
11 à 20	743,78	0,64			743,65	2,45		9,8	743,81	2,40		
21 à 31	747,74	1,33			746,59	2,85		5,7	747,09	2,50		
1 à 31	746,64	1,82			746,08	3,29		7,5	746,30	3,19		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
8,8	12,9	10,8	5,5	D. Q. le 1er, à 0 h. 29 m. soir.
8,7	13,1	10,9	»	Grand frais SO.
5,2	8,0	6,6	4,8	Tempête dans la nuit du 2 au 3; Averse entre 9 et 10 h. du matin, le 3; — éclaircie vers 10 h. mais temps très sombre dans la matinée. Bl_1 le 4.
4,5	7,3	5,9	3,7	
— 0,1	3,1	1,5	»	
1,5	4,2	2,8	1,5	
— 1,0	2,0	0,5	1,2	Jolie brise NE.
— 5,0	— 0,1	— 2,5	»	Beau temps.
— 6,9	0,9	— 3,0	»	Très beau temps. N. L. le 9, à 6 h. 9 m. matin.
— 2,5	1,9	— 0,2	»	Bl_1.
— 0,5	2,9	1,2	»	
— 2,5	2,5	0,0	»	
— 2,7	2,3	— 0,2	»	
— 2,9	1,7	— 0,6	»	Jolie brise N.
— 2,5	4,0	0,7	»	Bl_1. Gelée blanche.
1,5	5,1	3,3	1,1	Bl_3. P. Q. le 16, à 0 h. 57 m. matin.
1,6	5,0	3,3	»	Bl_3.
— 0,2	1,5	0,6	»	Bl_3.
— 0,8	1,8	0,5	»	Bl_3. Forte pression atmosphérique.
— 0,2	1,4	0,6	»	Bl_2. Froid humide et pénétrant; grand frais SO le soir.
— 1,3	1,2	0,0	»	Bl_2.
0,2	1,6	0,9	»	
— 3,8	0,4	— 1,7	»	P. L. le 23, à 7 h. 25 m. matin.
— 5,7	— 1,7	— 3,7	»	
— 6,8	— 2,4	— 4,6	»	Bl_1; Neige.
— 2,3	4,2	0,9	1,4	Neige; — Dégel.
0,0	4,5	2,2	4,3	Tempête dans la nuit du 26 au 27.
1,6	5,7	3,6	10,5	Bourrasque vers 1 heure de l'après-midi.
2,4	9,1	5,7	»	
5,2	8,4	6,8	3,3	Soleil et beau-temps après-midi.
— 0,3	5,2	2,3	4,9	D. Q. le 31, à 10 h. 36 m. matin.
Moyennes.			Somm.	
1,32	5,33	3,32	16,7	La moyenne du mois de Janvier 1883 surpasse la température normale 0,43 de 1°,35. Ce mois n'a donc pas été froid. La quantité de pluie 42mm,2 est un peu au-dessous de la moyenne 50mm,7 déduite de 51 années.
— 0,92	2,82	0,93	1,1	
— 1,00	3,29	1,14	24,4	
— 0,21	3,80	1,80	42,2	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	754,1	2,3	SE	755,2	5,0	»	0	756,7	5,7	SO
2	757,1	4,5	S	756,3	7,3	»	10	756,5	8,8	SSO
3	746,8	6,2	SSO	746,7	7,7	»	10	747,1	7,1	SSO
4	751,1	6,0	SO	751,5	7,3	Cm	5	751,8	7,0	»
5	754,1	2,1	NE?	752,8	5,1	»	0	751,9	5,0	NE
6	750,0	3,0	NE	749,7	5,7	»	0	748,5	6,1	ENE
7	747,2	1,4	E	746,3	3,0	»	0	746,3	3,3	NE
8	745,0	2,3	NE	744,2	5,1	»	10	744,0	5,5	ESE
9	743,4	7,8	ESE	743,7	8,5	»	10	744,2	9,0	S
10	746,5	5,0	SSE	745,1	8,0	»	6	»	»	»
11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
12	746,2	4,1	NE	744,3	7,8	Cr-St	7	741,0	9,5	E
13	744,7	6,3	SSE	743,4	8,2	»	10	746,5	7,0	O
14	752,1	4,2	ONO	752,1	6,0	»	8	751,3	6,0	ONO
15	752,3	6,0	ENE	752,4	9,2	»	10	750,8	10,0	ESE
16	754,0	3,1	O	754,7	3,3	»	10	753,3	6,1	ONO
17	756,3	2,3	NNE	755,4	5,4	Cm	3	754,3	6,3	NNO
18	749,9	3,1	NNE	749,7	3,7	Cm	5	749,3	3,9	NNO
19	748,3	4,8	ONO	747,1	6,0	Cm	8	747,3	3,3	ONO
20	754,9	3,3	ONO	755,7	3,2	Cm	7	756,0	3,0	O
21	760,1	4,2	SO	760,0	6,3	»	10	760,0	6,6	SO
22	760,3	7,8	SO	760,3	9,0	»	10	760,3	9,3	SO
23	763,0 !	7,7	NO	763,0	9,1	Cm	4	764,4	9,0	O
24	763,8	2,6	ONO	763,4	3,2	»	10	761,2	6,3	O
25	762,1	6,3	ONO	762,0	8,0	»	10	762,0	8,6	ONO
26	761,4	6,1	N	761,4	8,1	»	0	760,7	9,0	NNE
27	756,0	4,0	N	755,4	8,3	»	0	755,4	8,0	ONO
28	756,4	6,4	O	756,3	9,0	»	10	755,6	8,7	ONO
Moyennes.										
1 à 10	745,53	4,08		745,15	6,27		5,1	745,22	6,59	
11 à 20	750,99	4,64		750,77	6,58		7,8	750,24	6,81	
21 à 28	760,66	5,66		760,47	7,90		6,7	759,95	8,24	
1 à 28	751,83	4,74		751,52	6,85		6,5	751,49	7,10	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
0,3	5,9	3,1	»	
1,5	9,0	5,2	»	Bruine vers midi 15 m.
4,1	8,0	6,0	2,9	
3,1	7,7	5,4		
1,0	5,8	3,4	»	Bl_3.
0,0	6,4	3,2	»	Bl_1.
— 1,5	3,5	1,0	0,4	G bl; Cirrus courant du NO au SE.
1,2	5,7	3,4	4,5	N. L. le 7 à 6 h. 20 m. du soir.
3,0	9,4	6,2	1,1	
2,4	8,9	5,6	»	
1,2	9,5	5,3	4,7	
1,2	10,2	5,7	»	Beau temps; — Soleil.
5,0	8,5	6,7	»	Il bruine l'après-midi.
2,5	6,5	4,5	1,1	Bl_2; P. Q. le 14 à 10 h. 4 m. du matin.
2,0	10,2	6,1	»	P_2 à 11 h. du soir.
3,8	6,5	5,1	9,3	
1,5	6,7	4,1	1,1	
2,5	6,8	4,6	0,5	
2,4	6,4	4,4	»	Beau temps l'après-midi.
0,5	5,5	3,0	»	Bl_1.
2,5	6,7	4,6	»	
5,2	9,7	7,4	0,9	P. L. le 22 à 0 h. 28 m. du matin.
5,8	9,5	7,6	0,2	
0,2	6,9	3,5	»	Bl_2.
2,5	8,7	5,6	»	Bl_1.
3,0	9,5	6,2	»	Temps snperbe.
0,2	8,9	4,5	»	Bl_2.
4,1	9,3	6,7	»	
Moyennes.			Somm.	
1,51	7,03	4,27	8,9	La température moyenne de Février 1883 surpasse la température normale 2,35 de 2,60. Ce mois est donc relativement chaud. Il est sec. Car la quantité moyenne de pluie déduite de 51 années est 38mm,9.
2,26	7,68	4,97	16,7	
2,94	8,65	5,79	1,1	
2,18	7,72	4,95	26,7	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°		mm	°			mm	°		
1	752,9	6,1	ONO	752,5	7,1	Cm	9	753,0	9,0	NNE	
2	757,7	2,8	NE	757,5	5,0	Cm	1	757,0	5,5	NE	
3	760,4	0,7	NE 5	760,5	3,1	»	0	760,5	4,0	NE	
4	759,7	2,0	NE 4	»	»	»	»	»	»	»	
5	756,3	2,1	N	755,5	7,0	»	0	752,6	9,0	SO	
6	741,4	3,2	ONO 4	740,2	3,4	Cm	4	738,3	3,2	NO	
7	737,0	2,5	NE	736,1	1,5	»	10	735,9	2,9	NO	3
8	731,8	— 2,0	NNO	732,0	— 1,0	»	10	733,1	— 1,0	NNE	
9	738,4	— 2,7	NE	738,8	— 1,1	»	10	737,5	— 1,0	NE	
10	732,6	— 3,0	NNE	732,5	— 1,0	Cr-Cm	3	732,8	— 1,2	NE	
11	735,0	— 2,7	NO 3	»	»	»	»	»	»	»	
12	734,7	— 2,0	N 5	736,7	— 0,3	Cr-Cm	5	737,5	— 1,0	ONO	
13	741,6	— 2,0	NO 4	742,4	1,0	»	10	742,8	2,1	NO	4
14	740,9	0,0	SO 3	741,2	1,5	»	10	740,5	0,0	SO	
15	734,3	0,3	SO	733,4	1,1	»	10	732,4	0,0	O	
16	736,4	— 3,5	NO	736,9	— 1,8	»	0	737,4	— 1,3	N	
17	740,6	— 3,5	SE	740,8	1,5	»	0	739,9	2,3	SE	
18	740,7	0,5	NE	»	5,0	Cm	5	»	»	»	
19	738,7	5,0	NE	738,6	7,0	Cm	5	737,7	7,0	NE	
20	735,7	3,5	NE	735,8	5,0	»	10	735,7	5,0	NE	
21	735,3	5,0	NE	736,0	6,0	Cm	7	736,1	5,2	NE	
22	742,7	— 1,0	NE 4	743,5	0.8	»	0	744,3	0,7	NE	3
23	745,2	— 3,1	NE 4	744,4	0,2	»	0	743,4	2,0	NE	3
24	745,0	— 1,0	N 3	742,1	2,5	»	0	»	»	»	
25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
27	731,7	1,5	E	731,5	1,5	»	10	733,0	1,5	NE	
28	747,3	1,3	O	747,4	4,2	»	1	747,7	5,0	SO	
29	752,0	2,5	NE	751,9	5,3	»	10	750,7	5,1	NE	
30	742,3	6,0	E	741,1	10,8	Cm	9	739,5	13,0	SE	
31	742,6	10,0	SSO	743,1	10,2	»	10	743,1	11,0	ONO	
				Moyennes.							
1 à 10	746,82	1,15		745,04	2,67		5,2	744,52	3,38		
11 à 20	737,86	—0,44		738,22	2,00		6,1	737,96	1,56		
21 à 31	742,45	2,35		742,33	4,61		5,2	742,22	4,83		
1 à 31	742,37	0,97		742,00	3,09		5,5	741,68	3,52		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
3,5	9,5	6.5	2,1	Bl,. Ciel très sombre à 10 h. du matin. Bruine.
— 0,5	5,9	2,7	»	Temps très clair et soleil dès 8 h. du matin.
— 2,6	4,6	1,0	»	Temps très clair, sec et froid.
— 3,0	7,0	2,0	»	
— 2,5	9,5	3,5	»	
— 0,1	3,7	1,8	»	Neige dans la mat.; elle ne tient pas. Tempête à
— 0,7	3,0	1,1	0,3	id. id. [10 h. mat.
— 3,5	— 0,7	— 2,1	1,4	Neige à 10 h. du matin et à midi.
— 6,5	— 0,8	— 3,5	0,5	Temps froid.
— 6,5	— 1,0	— 3,7	»	Temps très clair.
— 6,4	— 1,1	— 3,7	»	La Moselle commence à prendre en amont du pont
— 5,0	— 0,2	— 2,6	3,5	des Roches; neige abondante, nuit du 11 au 12.
— 4,0	2,2	— 0,9	»	Epaisseur de neige : 0,04 à 0,05.
— 2,5	0,0	— 1,2	0,5	Neige nuit du 12 au 13; tempête de neige le 13.
0,0	1,1	0,5	10,5	Neige le 14 et le 15. Mesuré 0,11 d'épais' de neige.
— 4,0	— 1,0	— 2,5	16,8	Temps très clair.
— 6,5	2,5	— 2,0	»	id.
— 6,0	3,6	— 1,2	»	
0,5	7,5	3,7	»	
0,5	5,5	3,0	»	
2,0	6,4	4,2	»	
— 3,3	1,3	— 1,0	»	Grand frais NE.
— 7,0	2,5	— 2,2	»	id.
— 5,2	3,2	— 1,0	»	Forte brise NE.
»	»	»	»	
»	»	»	»	
0,0	1,8	0,9	0,8	Neige abond. le mat.; elle ne tient pas. — Neige
— 2,0	5,4	1,7	4,9	fondante à midi; — neige abond. l'après-midi.
— 1,5	5,3	1,9	0,4	Le 28, vent et neige à 3 h. soir; — Grêle à 6 h.
0,2	13,4	6,7	»	15 soir; — Giboulées. — On a vu une hiron-
7,1	11,5	9,3	3,4	delle au Moyen-Pont.
Moyennes			Somm.	
—2,22	4,07	0,92	4,5	Ce mois de Mars est froid. Car la moyenne de
—3,59	2,01	— 0,69	31,5	Mars déduite d'une période de 30 années est
—1,08	5,64	2,28	9,5	4°,76 au lieu de 0,78. La quantité de pluie
				45mm,1 differe peu de la moyenne 46mm déduite
—2,25	5,85	0,78	45,1	de 51 années.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	750,4	10,2	NE	750,3	13,5	»	0	750,0	13,7	NE
2	749,7	8,0	NE	748,9	12,0	»	0	747,9	12,3	NE 2
3	750,7	10,1	NE	751,1	14,0	»	0	750,9	15,2	N
4	751,6	11,1	NNO	751,2	15,1	Cm	2	750,7	16,1	ONO
5	751,8	12,0	N	751,3	15,0	»	0	750,7	16,2	NNE
6	752,0	13,5	NNE	752,1	16,0	»	10	752,6	14,0	N 3
7	756,4	7,0	NE 3	756,4	9,3	»	10	756,2	8,0	NE 3
8	755,1	6,0	NE 4	754,8	9,2	Cm	5	755,9	9,3	NE
9	751,8	7,0	NE 3	750,8	10,0	»	0	749,3	11,0	NE
10	749,3	7,0	NNO 3	749,4	9,3	Cm	2	748,3	10,0	N
11	751,0	6,7	NE 3	751,2	8,0	Nim	8	750,0	9,3	NE
12	746,5	6,0	N 3	747,1	6,2	»	10	744,4	6,8	NNO
13	742,3	7,3	NE 2	741,3	11,0	Cm	6	740,1	11,0	NE 3
14	740,3	7,0	NE	739,3	11,3	Cm	4	739,7	11,2	NE
15	743,3	11,0	NO	743,8	11,8	Cm	5	744,3	12,0	NO
16	746,9	11,2	O	747,1	12,0	Cm	10	747,1	13,2	O
17	748,4	11,3	SSE	748,0	14,3	Cm	6	745,7	14,3	S
18	742,3	15,0	SE	741,7	18,1	Cr-Cm	8	740,1	17,3	SSE
19	740,1	15,0	NE	739,3	16,2	»	10	739,3	17,0	N
20	742,9	13,0	NNE	742,9	16,0	St	4	742,6	15,2	O
21	745,8	10,3	NE	745,6	12,2	Cm	4	745,3	12,1	NE
22	744,9	6,0	N	743,7	8 2	Cm	10	742,6	8,1	NE
23	737,3	6,9	NNE	736,7	8,3	»	10	736,7	8,2	NE
24	732,3	7,3	SO	733,1	7,3	»	10	733,4	10,0	SO
25	738,3	7,3	SSO	739,3	9,3	Cm	9	739,8	10,3	»
26	742,0	11,3	NE	741,8	14,0	Cr	1	739,9	13,0	E
27	735,7	17,0	E	735,0	18,1	»	10	735,3	18,0	E
28	732,7	15,0	NE	731,8	17,2	Cm	7	728,9	18,0	SO
29	730,8	14,2	N	731,3	12,3	Cm	10	732,3	11,3	SO
30	738,3	11,3	O	738,2	13,0	Cm	7	737,7	13,3	O
					Moyennes.					
1 à 10	751,90	9,19		751,63	12,34		2,9	751,07	12,58	
11 à 20	744,44	10,39		744,19	12,51		7,1	745,37	12,73	
21 à 30	737,87	10,08		737,69	12,03		7,8	737,21	12,43	
1 à 30	744,74	10,09		744,50	12,29		5,9	743,88	12,39	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
6,5	10,9	8,7	1,8	
2,1	12,7	7,4	»	
3,3	15,7	9,6	»	Bl_1 le matin.
5,0	16,4	10,7	»	
5,4	16,7	11,0	»	
6,3	16,3	11,5	»	
2,2	9,3	5,8	»	
1,0	9,3	5,1	»	
— 0,3	11,3	5,3	»	
— 0,3	10,3	5,0	»	
0,9	10,1	5,3	0,2	Le 11, floraison du cerisier.
— 0,3	6,9	3,3	»	
0,3	11,9	6,2	0,3	
1,3	11,8	6,5	»	
2,3	12,3	7,3	»	Le 15, floraison des poiriers.
4,7	13,3	9,1	»	
6,3	15,3	11,0	»	
6,3	18,7	12,3	»	Le 18, entendu le rossignol.
10,0	17,7	13,8	0,4	
10,3	16,9	13,7	0,2	
3,7	12,6	8,1	»	
1,2	8,3	4,7	»	Grésil à 10 h. du matin.
3,2	8,3	5,8	1,4	
4,3	10,1	7,2	0,9	Temps froid pour la saison; P_2 à midi.
1,4	11,2	6,3	1,0	
4,4	13,3	9,9	»	
7,0	18,3	12,7	»	
10,0	18,7	14,3	0,8	
10,3	14,7	12,3	»	P_1 l'après-midi.
8,3	14,0	11,1	8,8	P_2 pendant la nuit du 29 au 30.
Moyennes.			Somm.	
3,12	12,97	8,04	1,8	Mois d'Avril froid : Moyenne 8°,75 au lieu de 9°,95. En revanche, il est sec; car la moyenne de pluie n'est que 15mm,8 au lieu de 43mm,7 chiffre déduit de 51 années d'observations.
4,29	13,33	8,92	1,1	
5,38	13,21	9,29	12,9	
4,26	13,24	8,75	15,8	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	734,3	12,5	NE	733,9	14,0	Cr-Cm	4	732,7	15,0	NE
2	737,5	13,5	N	737,2	15,5	Cm	5	736,9	15,5	N
3	739,2	8,2	NO	738,9	11,3	Cm	5	738,5	13,1	NE
4	738,5	10,0	NE	737,6	12,0	Cr-Cm	5	737,6	14,0	N
5	736,2	15,0	NE	736,1	17,5	»	10	734,8	17,3	NE
6	737,2	16,7	NE	737,4	18,3	Cr-Cm	10	737,5	19,5	NE
7	739,5	12,2	S	739,8	13,6	»	10	739,9	15,0	SO
8	735,7	17,1	SE	735,7	18,2	»	10	735,6	18,5	SO
9	732,5	13,7	NE	733,6	15,2	»	10	735,5	13,0	SO
10	739,6	9,0	SSE	739,3	11,0	»	10	738,4	14,7	SE
11	745,7	10,1	SO	746,8	11,0	Cm	2	746,6	9,8	SO
12	749,2	8,0	SO	749,3	10,0	»	10	»	»	»
13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	746,3	20,0	SO	746,2	23,4	Cm	1	745,5	25,0	?
16	748,6	21,0	NNE	748,4	24,0	»	0	747,6	24,7	?
17	749,5	18,3	N	749,4	21,3	»	0	749,3	22,0	NNE
18	750,0	17,3	N	749,7	19,8	»	10	747,6	19,5	NO
19	745,5	15,0	ONO	745,4	15,0	»	10	744,1	15,0	O
20	745,3	12,0	NNE	745,0	13,9	»	5	749,1	14,0	NNE
21	749,9	11,2	NNE	749,8	13,0	Cm	1	749,8	13,5	NNE
22	749,6	14,0	N	750,1	17,0	Cr	1	749,3	17,5	NNO
23	750,1	17,1	N	749,7	20,0	»	0	747,6	20,0	SO
24	749,7	19,5	O	749,4	22,0	»	0	748,4	22,0	NO
25	745,8	21,0	S?	744,9	25,0	»	4	742,5	23,2	SO
26	739,0	21,0	SSO	739,5	18,5	»	10	739,8	18,0	SSO
27	744,2	17,1	OSO	»	»	»	»	»	»	»
28	749,0	16,0	N	748,8	19,0	»	0	747,9	20,2	NNO
29	748;0	18,2	N	747,7	22,2	Nim	10	746,5	25,0	NE
30	747,7	20,5	NE	747,5	18,3	Nim	10	747,5	18,5	NNO
31	748,5	16,0	N	748,2	19,0	Cm	8	747,8	20,0	NNE
					Moyennes.					
1 à 10	739,00	12,79		736,95	14,46		7,9	736,74	15,24	
11 à 20	747,26	15,21		747,27	17,20		4,7	747,11	18,57	
21 à 31	747,41	17,42		747,36	19,40		4,4	746,69	19,59	
1 à 31	743,76	15,21		743,68	17,00		5,7	743,11	17,71	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
4,5	15,8	10,5	»	
5,4	15,9	10,6	»	
5,7	15,9	8,8	»	
6,0	14,8	10,4	»	
5,0	17,8	11,4	»	
7,2	19,7	13,4	»	Temps lourd, un peu orageux, couvert l'après-
8,3	15,7	12,0	»	N. L. le 6, à 10 h. 8 m. soir. [midi.
8,7	19,5	14,1	»	Vent fort vers midi et demi.
9,5	13,7	11,6	0,6	P_1 à 10 h.; P_2 à midi 30.
6,8	12,5	9,6	4,5	
6,0	11,7	8,8	0,5	Grêle à 9 h. m.; entre 10 et 11 h. et à 3 h. après
5,0	11,2	8,1	8,4	P_1 [midi.
»	»	»	2,5	P. Q. le 13, à 11 h. 3 m. soir.
»	»	»	»	
9,0	25,6	17,3	»	
12,0	25,5	18,7	»	Très beau temps.
10,7	22,8	16,7	»	idem.
7,6	20,4	14,0	»	Le temps se rafraîchit.
10,0	15,0	12,5	»	Vent froid.
5,7	15,0	10,3	»	Vent et poussière; on dit qu'il a gelé à la campagne.
5,5	13,5	9,5	»	Temps frais; Gelée, dit-on, à la campagne.
7,2	18,0	12,6	»	P. L. à 3 h. 21 m. matin.
7,0	21,5	14,2	»	
11,5	22,9	17,1	»	Temps sec; Ciel très pur.
10,5	24,3	17,4	»	Le temps paraît vouloir se mettre à la pluie.
16,0	21,5	18,7	»	Pluie à midi.
13,0	21,3	17,1	2,8	Pluie dans la nuit du 26 au 27.
9,0	20,5	14,7	»	Temps superbe.
10,1	24,0	17,0	»	D. Q. à 2 h. 32 m. soir.
15,5	21,0	18,2	»	Averse vers 11 h. 1/2 du matin; tonnerre, roulements prolongés; temps très sombre à midi 1/2,
9,3	21,1	15,2	11,2	coups violents vers 1 h.; averse à 1 h. 59; tonnerre à 4 h. 20 m. du soir, le 30.
Moyennes			Somm.	
6,51	15,93	11,22	5,1	
8,25	18,40	13,32	11,2	Mois de Mai froid : 13°,47 au lieu de 14°, 52; —
10,40	20,87	15,63	14,0	Sec : 30mm,3 au lieu de 51mm.
8,46	18,48	13,47	30,3	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR		
	Bar. à 0°.	Temp. exter.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	745.7	20,1	NNE	744,6	23,1	Cm	2	743,8	24,0	NE
2	745,6	19,0	NNE	745,7	21,5	»	10	744,7	23,2	NO
3	746,0	20,5	SE	»	»	»	»	»	»	»
4	743,4	22,5	NE	743,1	23,5	Cm	7	741,4	23,0	E
5	737,7	24,1	N	737,0	26,0	Cr	5	735,4	20,0	NE
6	736,6	20,5	N	736 5	23,0	»	0	735,7	23,1	NNO
7	738,2	19,0	SO	738,0	19,7	Nim	10	739,1	19,1	O
8	740.7	17,5	SO	740,6	19,7	Cm	6	740,5	20,0	SE
9	743,0	18,1	NNE	742,6	20,0	»	10	742,8	16,1	NO
10	743,7	17,5	SSE	»	»	»	»	»	»	»
11	745,9	18,0	N	744,2	19,5	Cm	9	744,0	18,2	N
12	749,7	12,5	NNE	749,8	12,8	Cv	10	750,4	15,0	NNE
13	753,2	17,0	NNE	753,1	18,5	Cm	5	752.9	18,5	NNE
14	751,3	18,6	NE	750,5	21,0	Cm	8	749,2	21,2	NNE
15	743,7	19,5	NNE	742,7	21,3	Cm	9	740,7	21,0	NE
16	742,1	16,0	SO	742,6	16,4	Cm	8	743,1	17,2	O
17	744,5	16,2	SO	»	»	»	»	»	»	»
18	745,3	15,0	NO	744,7	17,0	Cm	9	743,7	17,5	O
19	742,7	15,3	N	742,5	17,0	Cm	9	742,0	16,2	NO
20	745,3	16,0	O	745,7	18,2	Cm	7	745,6	18,5	SO
21	745,0	14,2	E	744,5	16,2	»	10	743,4	17,2	NO
22	745,8	14,2	ONO	746,2	17,0	Cm	7	746,9	17,0	O
23	749,3	18,2	E	749,4	17,9	»	10	748,2	19,3	SO
24	746,9	19,5	SO	746,6	22,7	»	5	746,3	23,5	SO
25	743,1	21,5	NE	742,2	24,0	Cm	5	741,6	20,5	O
26	745,4	18,0	SSO	745,3	20,3	Cm	7	745,7	19,0	SO
27	748,0	19,0	S	748,0	19,1	Cm	10	747,3	21,0	SO
28	748,5	20,5	NE	748,5	22,3	»	0	747,6	23,0	NE
29	747,0	24,0	ENE	746,6	26,5	»	0	745,4	26,5	NE
30	746,5	24,7	NE	746,5	27,5	Cm	3	746,2	25,0	NNE
				Moyennes.						
1 à 10	742,06	19,86		741,01	22,06		6,2	740,40	21,56	
11 à 20	746,17	16,41		746,20	17,96		8,0	745,75	17,90	
21 à 30	746,55	19,58		746,58	21,55		5,3	745,86	24,20	
1 à 30	744,26	18,55		744,72	20,45		6,5	744,20	20,20	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
12,0	24,3	18,2	»	Temps lourd et chaud.
13,0	25,7	19,3	1,1	Roulements prolongés de tonnerre à 3 h. 40 soir.
14,3	23,8	19,1	0,2	Eclairs dans la soirée vers 9 h. du soir.
14,3	27,3	20,9	0,9	Roulements sourds de tonnerre entre 11 h. et midi.
15,1	28,3	21,8		Orages violents vers 2 h. et 7 h. du soir. N. L.
15,8	26,2	21,0	15,9	Temps plus frais; ciel voilé.
13,0	20,8	16,9	»	id.
13,1	20,9	17,0	»	Orage à 4 h. du soir.
11,0	20,3	15,7	5,1	Pluie vers 4 h. du soir.
11,3	20,3	15,8	3,7	Tonnerre à 10 h. 27 m. du matin.
12,0	20,3	16,2	»	Tonnerre éloigné de midi 1/2 à 1 h. 1/4.
10,3	13,6	11,9	»	Refroidissement très marqué. P. Q. à 2 h. 51 m s.
9,3	18,7	14,0	»	
9,7	21,3	15,6	»	
11,3	22,3	16,9	»	Orage entre 5 h. et 6 h. du soir.
12,3	17,7	15,1	0,9	
9,4	17,4	13,4	»	Tonnerre le matin et l'après-midi.
7,0	17,9	12,4	»	Temps froid : 7° au minimum.
7,9	17,7	12,8	1,9	
10,4	19,1	14,3	1,2	Averse entre 8 h. et 9 h. du matin. P. L. à 4 h. [41 m. soir.
11,3	17,4	14,3	1,2	Averse entre 8 h. et 9 h. du matin.
11,3	17,7	14,3	2,4	Pluie de 9 h. à 10 h. du matin.
10,2	19,4	14,8	»	Temps couvert ; sombre à 1 h.
13,3	23,3	18,3	»	Nuageux.
13,2	25,0	19,1	»	Cirrus à 10 h. matin.
13,3	20,9	17,2	0,3	Nimbus et Cumulus.
13,0	22,2	17,6	0,3	Couvert; temps frais. D. Q. à 7 h. 17 m. soir.
14,0	25,3	19,6	»	Temps chaud et beau.
14,2	28,6	21,4	»	Très chaud ; ciel très pur.
16,8	28,7	22,7	»	Orage l'après-midi ; éclairs dans la soirée.
Moyennes.			Somm.	
13,31	23,67	18,39	24,9	Température moyenne 16°,96 au lieu de 17°,74.
10,00	18,64	14,32	4,0	Moyenne de pluie : 33mm,3 au lieu du chiffre
13,10	22,87	17,98	4,4	normal 60mm,1.
12,00	21,73	16,96	33,3	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o			mm	o			mm	o		
1	749,1	24,0	N	1	»	»	»	»	»	»	»	
2	749,2	17,0	SO	1	748,4	20,0	»	10	747,3	22,0	NE	
3	745,8	24,3	NE	2	745,8	26,0	Cir	3	744,4	27,0	E	
4	745,6	24,3	SSE	1	745,3	27,0	Cm	9	745,7	25,0	SO	
5	744,7	22,3	NE	2	744,3	25,3	Cr	7	745,7	19,0	NNO	
6	742,3	22,0	N	1	742,0	25,2	Cm	6	740,6	25,0	SO	
7	744,9	21,0	ONO		744,9	22,2	Cm	4	744,4	21,0	OSO	
8	745,3	25,6	NE		»	»	»	»	»	»	»	
9	746,3	22,9	SO		746,0	25,0	Cm	8	744,9	26,0	SO	
10	744,9	19,0	E		745,9	19,2	»	10	744,6	18,1	N	
11	745,1	20,2	S		742,6	22,3	Cm	8	742,2	20,0	SO	
12	742,2	21,1	SO		741,6	23,0	Cr-Cm	3	739,8	24,0	SO	
13	742,8	16,0	SO		743,3	16,1	»	10	743,3	17,0	SO	
14	741,8	16,3	E		741,3	19,1	Cm	7	740,7	18,9	SO	
15	744,3	15,0	SO	3	»	»	»	»	»	»	»	
16	749,6	13,3	OSO	3	749,7	16,0	Cr	3	750,7	17,1	ONO	
17	749,3	15,1	ONO	2	749,2	17,1	Cm	9	748,2	16,9	O	
18	744,0	13,3	OSO	2	744,0	16,0	Cv	10	743,0	16,9	O	
19	742,0	16,9	ONO	2	742,3	18,2	Cv	10	740,9	18,1	SO	
20	740,2	18,3	SO	1	739,8	20,1	Cv	10	739,4	20,0	E	
21	740,6	15,0	SO	1	741,4	17,3	Cm	9	»	»	»	
22	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	
23	743,7	15,0	SO	1	743,2	15,0	Cr	10	744,4	13,3	SO	
24	740,9	14,3	SO	2	740,3	17,2	Nim	9	740,3	16,1	S	
25	743,3	13,8	SO	2	743,4	16,9	Cm	6	746,3	14,3	O	
26	748,0	16,2	O	2	747,9	14,9	Cm	7	748,3	13,3	ONO	
27	747,1	13,1	NO		746,6	16,3	Cm	7	745,6	14,0	O	
28	743,3	13,3	O		743,4	15,0	»	10	743,8	15,0	O	
29	743,3	15,0	SO		»	»	»	»	»	»	»	
30	740,7	17,3	NNE		740,0	19,3	Cr	10	739,3	17,0	S	
31	741,8	16,3	SO		741,7	19,2	Cm	9	741,6	19,0	SO	
					Moyennes.							
1 à 10	745,21	22,10			744,83	23,73		7,1	744,20	22,89		
11 à 20	743,97	16,79			743,73	18,63		8,0	743,13	18,76		
21 à 31	744,11	13,41			743,77	16,83		8,3	743,98	13,80		
1 à 31	744,43	18,10			744,10	19,98		8,2	743,73	19,13		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
18,0	25,7	21,8	»	Pluie vers 3 h.
16,7	23,5	20,1	4,1	Bruine le matin.
15,0	28,3	21,6		
17,0	28,1	22,5	»	Tonnerre l'après-midi. N. L. à 3 h. 13 m. soir.
16,1	25,9	21,5	»	Tonnerre à 3 h. après midi; pluie à 3 h. et demie.
18,0	25,8	21,9	4,3	Violent orage de 4 à 5 h. soir; pluie diluvienne.
15,1	23,1	19,1	28,8	
15,0	25,2	20,1	»	
19,0	27,3	23,1	»	
16,0	19,7	17,8	»	Tonnerre le matin; fort coup de tonnerre à 2 h. [et quart de l'après-midi.
15,1	23,3	19,2	3,1	
16,0	24,9	20,4	5,2	Orage à 8 h. soir; pluie torrentielle. P. Q. à 7 h.
15,1	17,7	16,4	12,7	Orage à 6 h. matin. [57 m. matin.
12,5	19,6	16,0	6,7	
12,0	15,7	13,8	1,8	Pluie par intervalles.
9.0	18,0	13,5	2,7	Abaissement anomal de la température.
11,3	17,5	14,4	0,6	Pluie fine dans la matinée.
10,2	17,4	13,8	5,6	Pluie par intervalles.
11,9	18,7	15,3	0,2	
14,0	20,8	17,4	0,1	P. L. à 3 h. 40 m. matin.
14,0	20,3	17,1	3,5	
12,5	18,1	15,3	0,5	
11,0	15,8	13,4	1,3	Pluie par intervalles.
11,5	16,5	13,9	14,7	P_3 le matin; temps tr. sombre v. 1 h. soir; Orage
11,1	17,3	14,2	12,4	Temps sombre à 4 h. du soir. [à 1 h. 1/2 soir.
10,7	15,9	13,3	»	Grêle à 10 h. 45 m. du matin.
10,2	17,2	13,7	2,4	Tonnerre à 4 h. et demie du soir. D. Q. à 0 h.
10,7	15,8	13,2	1,5	[23 m. matin.
11.0	18,0	14,5	»	
12,5	20,3	16,4	»	Pluie à 4 h. 30. Averse nuit du 30 au 31.
13,2	19,5	16,3	8,1	
Moyennes.			Somm.	
16,69	25,26	20,97	57,2	Ce mois de Juillet a une température moyenne de 17°,15 au lieu de 19°,20. Il est donc froid. Il est pluvieux, car la moyenne normale de pluie n'est que 65,4 au lieu de 120,3.
12,71	19,36	16,03	38,7	
11,65	17,70	14,67	44,4	
13,62	20,67	17,15	120,3	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	746,9	18,5	SO	747,0	20,0	Cr-Cm	6	747,8	18.0	SO
2	751,0	16,5	NO	750.9	18,8	Cm	1	750.3	20,0	ONO
3	750,3	18,5	ONO	749,8	19,0	Cm	6	749,0	20.3	ONO
4	750,6	16,2	NNO	750,3	19,1	Cm	3	750,3	19,5	NNE
5	750,5	17,5	N	749,8	20,0	Cm	5	»	»	»
6	746,6	21,2	NE	746,1	23,0	»	10	744,4	22,2	NO
7	745,7	16,1	OSO	744.1	17,3	Nim	10	745,6	15,0	ONO
8	747,1	17,0	S	746,5	20,0	Cm	8	745,2	19,5	SO
9	739,9	15,0	SO	739,0	15,9	»	10	739,3	17,0	SO
10	741,6	15,1	SO	741,7	17,3	Cm	8	741,2	18,2	SO
11	744,4	16,3	SO	746,7	18,1	Nim	7	746,6	18,1	SO
12	751,6	16,1	O	»	»	»	»	»	»	»
13	749 3	17,0	N	748.7	20,2	»	0	747,4	21,3	E
14	744,4	21,3	E	745,7	26,0	»	0	»	»	»
15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	»	»	»	»	»	»	»	746,8	15,0	O
17	751.0	15.2	NO	751.2	17,3	Cm	9	750,3	17,3	ONO
18	751,6	17,0	NNO	751,2	20,0	»	10	750.9	20,3	ONO
19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20	748,9	19,8	NE	748,3	21,3	Cm	1	748,3	22,0	NE
21	750,3	19,1	NNE	750.4	22,0	Cm	1	750,1	23,0	NE
22	750,3	20,3	NNE	749,7	23,3	Cm	2	749,0	24,3	NE
23	749,6	22,3	N	749,6	25,0	»	0	748,6	26,8	N
24	749,6	21,4	NNE	749,2	24,1	Cm	3	748.8	24,3	NNE
25	749,0	21,3	NE	748,9	23,3	»	0	747,7	24,4	SO
26	748,9	19,3	NE	748,7	22,3	V	0	»	»	»
27	748,1	21,3	ONO	747.6	24,1	Cr	1	747,3	24 3	O
28	746,9	21.3	SO	746,9	22,3	Cm	3	746,1	23.0	ONO
29	745,0	18,7	SO	745,3	19,1	Nim	9	745,1	20,3	O
30	746,6	20,3	SO	746,4	21,8	Cm	8	745,3	20,3	?
31	745,2	18,3	NE	741,3	21,3	»	0	739,3	23,0	E
				Moyennes.						
1 à 10	746,82	17,12		746,32	19,06		5,7	745,90	18,83	
11 à 20	749,05	17,38		748.56	20,33		3,3	748.43	19,10	
21 à 31	747,97	20,40		747,63	22,67		2,4	746,79	23,43	
1 à 31	747,85	17,89		748,12	20,12		4,1	746,86	20,74	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
15,5	20,5	17.0	»	
11,3	20,5	15.9	»	Bl$_1$ le matin.
11,0	20,7	15,8	»	id. N. L. le 3, à 1 h. 36 m. matin.
14,2	20,5	17,2	»	id.
10,0	23,1	16,5	»	
16,5	23,7	20,1	»	
12,5	17,7	15,1	20,0	Orage entre 2 et 3 h. du matin ; Pluie torrentielle.
10,0	20,7	15,3	7,8	Tonnerre le 7, à 2 h. 7 m. du soir.
13,3	17,8	15,5	9,8	
12,1	19,3	15,7	5,0	
11,0	18,5	14,7	1,8	P. Q. le 11, à 1 h. 39 m. matin.
10,0	20,7	15,3	»	
8,7	22,5	15,6	»	
15,5	26,7	20,1	»	
»	»	»	»	
12,0	15,7	15,8	2,0	
13,2	18,3	15,7	»	
9,0	21,3	15,1	»	P. L. le 18, à 1 h. 3 m. soir.
»	»	»	»	
12,7	23,5	18,1	»	
11,2	25,5	17,3	»	Jolie brise NNE.
12,5	25,1	18,8	»	
15,0	27,3	21,1	»	
15,0	25,3	20,1	»	
13,1	25,2	19,1	»	D. Q. le 25, à 5 h. 41 m. matin.
13,0	24.7	18,8	»	Jolie brise NE.
13,2	25,2	20,2	»	
16,0	23,3	19,7	»	
14,5	20,	17,3	»	Vent fort à midi, soufflant de l'ouest.
15,3	22,5	18,9	»	Vent fort du SO à midi.
11,3	24,0	17,7	»	
Moyennes			Somm.	
12,44	20,43	16,43	42,6	La température moyenne du mois d'Août : 17,33 est un peu plus basse que la normale 18,12. La quantité de pluie 46,4 est plus faible que la normale 67,9.
11,26	20,90	16,08	3,8	
13,84	24.25	19,04	»	
12,65	22,01	17,33	46,4	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	»	»	S	»	»	»	»	737,4	23,0	SO
2	»	»	S	»	»	»	»	734,0	23,0	S
3	»	»	O	»	»	»	»	731,0	24,0	O
4	»	»	ESE	»	»	»	»	737,3	14,0	E
5	»	»	S	»	»	»	»	737,1	16,0	SE
6	»	»	N	»	»	»	»	744,0	17,0	O
7	»	»	SO	»	»	»	»	743,2	15,0	ONO
8	»	»	S	»	»	»	»	744,0	17,0	O
9	»	»	S	»	»	»	»	746,0	14,0	S
10	»	»	N	»	»	»	»	745,7	20,0	E
11	»	»	ENE	»	»	»	»	744,1	16,0	S
12	»	»	N	»	»	»	»	745,7	19,0	N
13	»	»	N	»	»	»	»	748,4	21,0	N
14	»	»	N	»	»	»	»	743,4	20,0	SE
15	»	»	NE	»	»	»	»	742,4	22,5	ENE
16	»	»	N	»	»	»	»	745,0	21,0	N
17	»	»	N	»	»	»	»	747,6	20,0	N
18	»	»	N	»	»	»	»	748,5	21,5	N
19	»	»	N	»	»	»	»	745,5	21,5	N
20	»	»	N	»	»	»	»	739,6	20,5	SO
21	»	»	O	»	»	»	»	739,0	17,5	O
22	»	»	S	»	»	»	»	732,4	14,5	ONO
23	»	»	N	»	»	»	»	742,0	14,0	N
24	»	»	E	»	»	»	»	745,2	15,0	E
25	»	»	N	»	»	»	»	742,0	17,0	N
26	»	»	S	»	»	»	»	742,6	19,0	S
27	»	»	ONO	»	»	»	»	741,0	17,0	O
28	»	»	O	»	»	»	»	739,1	16,0	O
29	»	»	O	»	»	»	»	730,4	14,0	O
30	»	»	S	»	»	»	»	729,0	12,0	S
Moyennes.										
1 à 10	»	»		»	»		»	739,97	18,50	
11 à 20	»	»		»	»		»	744,72	20,30	
21 à 30	»	»		»	»		»	738,07	15,60	
1 à 30	»	»		»	»		»	740,92	18,07	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
13,0	24,0	18,5	»	N. L. le 1er, à 2 h. 23 m. soir.
13,0	24,0	18,5	»	Beau.
13,0	25,0	19,0	»	
13,0	16,0	14,5	»	Variable.
10,0	17,0	13,5	11,7	Couvert; Variable.
10,0	18,0	14,0	9,7	
10,5	13,6	12,0	»	
10,0	18,0	14,0	»	
8,0	20,0	14,0	0,9	P. Q. le 9, à 6 h. 47 m. soir.
6,5	21,0	13,5	»	
9,0	17,0	13,0	2,8	Pluie dans la soirée.
13,0	20,0	16,5	0,5	Variable.
12,0	22,0	17,0	»	Beau dans la matinée; Nuageux le soir.
12,0	21,0	16,5	»	
10,0	23,0	16,5	»	Beau.
14,0	22,0	18,0	0,2	Beau le soir. P. L. le 16, à 9 h. 31 m. soir.
16,0	21,0	18,5	0,5	Nuageux le soir.
10,0	22,5	16,2	»	Beau.
9,5	22,0	15,7	»	
10,0	21,5	15,7	»	
12,0	18,0	15,0	2,0	Couvert le matin; variable à 4 h. soir.
11,5	15,0	13,2	3,6	Pluvieux.
6,0	15,0	10,5	13,9	Beau le matin; nuageux le soi. D. Q. le 23, à 1 h.
5,5	15,0	10,2	»	Brouillard le matin; pluie le soir. [soir.
12,0	18,0	15,0	9,8	Beau le matin; pluie le soir.
12,5	20.0	16,2	3,5	Couvert le matin; nuageux le soir.
15,0	18,0	16,5	0,5	Beau le matin; couvert le soir.
12,0	17,0	14,5	2,4	Variable.
11,0	15,0	13,0	2,9	id.
10,0	13,0	11,5	3,8	Pluie.
Moyennes			Somm.	
10,70	19,66	15,18	22,1	La température moyenne de ce mois de Septembre
11,55	21,20	16,37	3,6	diffère très peu de la normale 14°,96 déduite de
10,75	16,40	13,57	42,2	50 années. La quantité de pluie surpasse la nor-
11,00	19,09	15,04	67,9	male 57,5 de 10,4. Le mois a donc été pluvieux, surtout dans la seconde quinzaine.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o			mm	o			mm	o		
1	»	»	»		736,1	11,0	»	10	737,1	11,7	O	
2	742,1	10,5	SO		742,0	10,5	»	10	741,8	10,7	SO	
3	743,4	9,5	SO		741,6	11,4	»	10	739,0	10,5	SO	
4	735,5	8,5	SO	5	735,0	9,5	Nim	10	732,7	8,8	SO	
5	742,1	8,5	NE	2	742,9	10,5	Cm	8	743,6	11,2	NO	
6	746,2	9,5	N	2	746,8	11,5	Cm	6	747,9	11,1	N	3
7	736,2	7,5	NE		»	»	»	»	»	»	»	
8	739,8	7,4	N		739,5	10,0	Cr	2	738,8	10,5	NNE	
9	736,3	11,5	NE		734,7	13,7	Cm	2	733,4	13,0	NE	
10	748,2	7,1	NE?		746,7	10,0	Cr-Cm	3	745,3	11,0	NE	
11	742,2	6,7	NE		741,9	12,3	»	0	741,8	11,3	NE	
12	746,1	11,3	NNE		744,5	13,8	»	0	744,6	14,5	NNE	
13	748 6	9,2	NNE		748.6	11,0	»	10	748,7	11,1	NNE	
14	748.7	9,4	NE		»	»	»	»	»	»	»	
15	745,2	11,2	SO	5	745,6	12,5	»	10	746,3	12,5	SO	
16	742,7	13,0	SSO	5	742.0	17,1	»	10	742,0	14,5	SO	4
17	739,5	14.0	SO	4	740.0	15,1	»	10	741,1	14,0	SO	
18	748,6	11,5	OSO	5	749,4	11,4	Cm	4	750,1	12,5	SO	
19	750,6	10,0	SO		748,2	12,2	»	10	745,8	10,5	SO	
20	742,0	11,0	SO	5	740,9	10,5	»	10	739,7	10,5	O	
21	745,5	8,2	SO		745,4	9,5	»	10	»	»	»	
22	745,9	4,5	N		746.5	8,1	»	10	747,0	8,0	N	
23	748,2	5,0	SE		747,8	8,0	Cr	4	746,2	8,1	SSE	
24	742,5	9,1	SSO		742,4	10,3	»	10	744.4	10,5	SO	
25	746,6	12,0	SO		746,2	12,8	»	10	746,7	12,5	?	
26	749,9	12,5	NE		748,7	13,5	Cr	4	747,5	13,7	?	
27	749,2	11,1	SSE		749,9	13,6	Cm-Cr	4	749,9	13,7	O	
28	751,9	11,2	NNE		751,7	13,5	»	10	751,4	13.5	NE	
29	752,2	10,5	NE		752,4	12,0	Cr	5	753,0	10,0	NE	
30	754,9	9,1	NE		755,1	9,2	»	10	754,4	9,0	NE	
31	755,9	7,0	NE		755,9	8,1	»	10	753,4	7,0	NE	
					Moyennes.							
1 à 10	747,51	8,84			744,81	10,88		6,8	744,40	10,92		
11 à 20	745,42	10,71			744,57	12,90		7,1	744.45	12,58		
21 à 31	749,15	9,07			749,07	10,74		7,9	749,39	10,60		
1 à 31	747,42	9,55			746,55	11,45		7,3	746,23	11,27		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
5,5	12,1	8,7	11,1	Temps pluvieux. N. L. le 1er, à 6 h. 4 m. matin.
6,5	11,5	9,0	2,0	
7,0	11,6	9,3	0,5	Temps clair.
5,0	9,7	7,3	17,2	Tempête nuit du 3 au 4.
4,5	11,7	8,1	5,8	Temps clair.
5,5	11,6	8,4	»	
3,0	10,9	6,9	»	
1,7	10,8	6,2	»	Bl_1 ; Beau.
3,0	14,2	8,6	»	Beau. P. Q. le 9, à 10 h. 29 m. matin.
3,1	11,3	7,2	»	Bl_3.
4,1	12,9	8,5	»	Bl_1 ; Beau temps ; Soleil.
7,5	14,5	11,0	»	Bl_2. id.
6,2	11,7	8,9	»	Bl_3.
5,5	11,9	8,6	»	Soleil, Cirro-Cumulus à 10 h. matin.
6,0	12,8	9,4	»	P_1 ; temps sombre.
7,0	17,7	12,3	1,1	Eclairs et tonn. ; tempête à 4 h. soir. P. L. le 16, à
12,0	15,5	13,7	13,5	Tempête nuit du 16 au 17. [6 h. 55 m. mat.
9,2	12,8	11,0	12,2	Tempête violente nuit du 17 au 18.
7,0	12,7	9,8	»	
9,1	11,8	10,4	3,9	Tempête nuit du 19 au 20.
4,0	10,8	7,4	17,2	Tempête nuit du du 20 au 21.
2,2	8,8	5,5	»	Temps clair et sec. D. Q. le 22, à 11 h. 28 m. s.
1,5	8,5	5,0	»	Bl_1.
6,5	11,0	8,7	1,3	
8,8	13,4	11,1	1,1	
8,3	14,1	11,2	»	Bl_2 le matin.
6,2	14,1	10,1	»	Bl_1 ; temps clair à midi.
7,0	14,0	10,5	»	Bl_1.
6,2	12,3	9,3	»	
8,0	9,8	8,9	»	
6,7	8,7	7,7	»	Bl_1. N. L. le 31, à 0 h. 6 m matin.
Moyennes			Somm.	
4,44	11,54	7,99	36,6	Le mois d'Octobre est un peu plus froid que la
7,54	13,45	10,38	30,7	moyenne : 9,01 au lieu de 10,08. La pluie tom-
5,95	11,45	8,69	19,6	bée surpasse la normale 35,9 de 31,0.
5,91	12,11	9,01	86,9	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o			mm	o			mm	o		
1	753,0	7,0	NE	2	»	8,1	»	»	»	7,8	»	
2	750,2	6,0	NE		749,3	6,5	»	10	748,3	7,0	NE	
3	747,4	7,6	NE	2	747,3	8,9	»	10	747,8	9,3	NE	
4	747,4	9,2	ONO	1	»	10,2	»	10	»	10,1	»	
5	740,2	7,3	SO	3	739,6	9,3	Cm	10	740,0	8,0	SO	
6	729,6	8,3	SO	3	728,9	10,3	»	10	727,8	12,0	SO	4
7	736,2	9,1	SO	3	736,8	9,7	»	10	737,8	9,3	SO	
8	740,0	9,3	ESE	2	739,4	9,8	»	10	741,7	9,3	SO	
9	744,2	7,0	SSO		743,7	7,8	»	10	742,3	8,2	SSO	
10	739,6	7,8	SO	3	738,1	9,2	»	8	736,1	7,0	SO	
11	742,2	3,1	SO	3	»	»	»	»	»	»	»	
12	738,0	4,0	NE		738,9	4,8	»	10	739,8	3,0	N	
13	743 6	3,1	ONO		744,3	4,1	»	10	744,9	3,0	O	
14	748,2	3,0	O		748,7	3,8	»	10	748,6	3,0	OSO	
15	747,3	2,0	NO		746,6	3,3	V	0	746,7	4,1	ONO	
16	746,7	2,0	SE		745,9	4,0	Sr	8	745,9	4,0	SE	
17	746,8	1,4	NE		746,6	2,8	Cr	3	»	»	»	
18	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	
19	746,0	6,7	SO		745,8	7,7	»	10	746,8	7,2	SO	
20	750,7	3,3	SO	3	750,6	7,5	Cm	1	750,4	7,5	SO	4
21	752,1	7,0	SO		752,3	8,1	»	10	751,7	7,7	SO	
22	748,7	8,1	SSO		748,2	8,2	»	10	747,6	8,3	S	
23	739,8	7,7	SO	3	740,3	7,2	»	10	741,8	5,6	SO	
24	745,7	4,1	S		745,0	5,2	Cm	3	745,3	3,0	SSE	
25	738,9	6,6	SSE		738,4	8,3	»	10	»	»	»	
26	734,1	10,0	SSO		733,4	10,3	»	10	734,2	9,3	SSO	
27	746,7	6,3	O		747,6	7,7	Cm	3	749,2	6.3	OSO	
28	737,9	3,1	O?		738,0	3,3	»	10	738,3	3.0	O	
29	738,0	2,3	NE		737,0	4,4	V	10	736,0	4,3	NE	
30	735,3	0,7	NE		735,2	1,3	»	10	734,4	1,3	NE	
						Moyennes.						
1 à 10	742,78	79,0			740,39	9,00		9,8	740,25	8,84		
11 à 20	745,50	3,87			745,92	5,02		6,7	746,15	5,11		
21 à 30	747,74	5,63			747,54	6,46		8,8	748,52	5,73		
1 à 30	745,33	5,86			744,84	6,96		8,3	745,07	6,74		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Mini-mum.	Maxi-mum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
5,5	7,9	6,7	»	Bl_1 ; temps clair.
5,0	7,5	6,1	»	id.
5,5	9,7	7,6	»	Temps humide; pluie fine.
7,5	10,2	8,8	2,3	Temps gris.
6,2	9,8	8,0	6,1	Pluie dans la nuit du 4 au 5 et dans la mat. du 5.
6,5	12,5	9,5	2,1	Tempête dans la soirée du 6 et dans la nuit du 6 [au 7.
8,0	9,8	8,9	5,6	
6,7	9,9	8,3	2,0	Soleil pâle. P. Q. le 8, à 0 h. 14 m. matin.
4,0	8,5	6,2	0,6	
6,5	9,6	8,0	9,8	Le vent souffle en tempête vers 1 h. soir; Grêle à [3 h. 40 m. soir.
2,5	5,2	3,8	8,6	
3,5	5,2	4,5	5,2	
1,5	4,5	2,9	»	Bl_1.
2,5	6,0	4,2	»	Bl^2. P. L. le 14, à 4 h. 47 m. soir.
— 0,5	4,5	2,0	»	Bl_2. Soleil à 1 h. le 15.
0.0	4,5	2,2	»	Temps assez clair.
— 0,7	3,1	1,2	»	id.
»		»	3,2	Tempête nuit du 17 au 18.
2,9	8,1	5,5	0,5	
3,7	7,9	5,8	2,8	Tempête à partir de midi 49 m., et dans la soirée.
4,0	8,6	6,3	7,6	Grand vent à 1 h. soir. D. Q. le 21, à 1^h 53^m m.
7,2	8,9	8,0	2,1	Bl_1.
6,5	8,5	7,5	10,0	Tempête.
1,5	5,5	3,5	7,0	Temps clair.
3,5	7,9	5,7	1,2	
6,0	10,6	8,3	7,0	Tempête nuit du 25 au 26.
6,0	7,8	6,9	3,8	A partir du 26, lueurs aurorales et crépusculaires produisant un effet semblable au reflet d'un immense incendie. On les attribue à des poussières cosmiques extrêmement ténues, en suspension dans les hautes régions de l'atmosphère.
1,5	1,1	1,3	»	Bl_3.
0,5	4,7	2,6	»	Bl_1. N. L. à 1^h
0,0	1,8	0,9	»	Bl_2. [9^m s^r.
Moyennes.			Somm.	
6,14	9,52	7,83	26,5	Mois de Novembre peu rigoureux : 5°,56 au lieu de 4°,91. Il est pluvieux : $85^{mm},5$ au lieu de $62^{mm},7$.
1,71	3,42	3,57	20,3	
3,67	6,34	5,10	38,7	
3,91	7,22	5,56	85,5	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	745,5	4,1	SO		744,2	5,0	»	10	744,6	5,0	SO	
2	752,9	4,7	O		»	»	»	»	»	»	»	
3	746,9	5,2	SO		744,6	5,8	St	10	740,9	5,9	»	
4	755,0	2,5	OSO	4	752,8	5,9	»	7	752,5	5,0	O	5
5	745,5	1,0	NO		748,2	2,0	»	10	744,2	1,0	O	
6	740,3	0,1	SO	3	738,9	0,0	»	10	741,6	— 4,1	NE	
7	734,2	— 4,7	N		734,8	— 3,5	»	0	735,6	— 5,5	NNE	
8	733,2	— 9,3	N		735,5	— 7,5	»	0	735,6	— 4,7	N	
9	735,4	— 1,0	N ?		»	»	»		»	»	»	
10	748,5	— 0,3	N		747,9	0,1	»	10	748,5	0,5	»	
11	757,1	— 0,3	SSO		757,6	3,3	»	10	740,7	4,0	SO	2
12	758,8	5,5	SO	4	759,4	6,7	Cm	8	740,7	5,0	SO	5
13	748,8	2,8	SSO		747,7	2,8	»	10	746,1	5,0	SO	
14	746,2	8,3	SO		744,8	8,5	»	10	744,1	8,9	SO	
15	744,8	5,9	O		744,9	6,2	Cm-Nim	7	744,6	6,2	SO	
16	755,1	5,1	SO	3	754,6	4,7	»	10	»	»	»	
17	745,7	2,1	NO		746,1	3,1	V	0	747,4	2,0	NNO	
18	752,7	— 1,0	NNE		751,8	0,6	»	0	751,8	— 0,1	N	
19	750,5	0,2	SO		750,2	2,0	»	10	749,9	2,0	SO	
20	748,5	2,5	SO		746,8	3,1	»	10	746,5	3,1	SO	
21	745,2	4,2	O		744,7	5,0	»	10	745,5	5,0	SO	
22	749,5	3,5	SO		749,5	5,0	»	10	749,5	4,0	SO	
23	749,0	4,0	S		750,5	5,5	»	10	752,0	6,0	S	
24	746,8	2,5	N		756,6	4,7	»	10	756,4	5,0	N	
25	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	
26	756,5	4,5	N		756,5	7,8	»	10	756,0	8,0	ENE	
27	756,1	5,3	NE		754,9	5,6	»	10	754,5	5,0	NE	
28	755,5	2,6	NE		752,6	2,6	»	10	753,0	2,6	NE	
29	751,6	1,9	NE		750,6	2,0	»	10	750,4	2,3	NE	
30	752,0	1,3	NE		752,7	1,9	»	10	753,2	1,8	NE	
31	755,5	0,7	NNE		755,2	2,0	»	10	755,6	1,3	NE	
					Moyennes.							
1 à 10	747,52	0,25			745,46	0,58		7,2	745,41	0,13		
11 à 20	744,80	3,11			744,59	4,10		7,5	745,75	4,01		
21 à 31	752,55	3,05			752,56	4,21		10,0	752,61	4,10		
1 à 31	748,29	2,13			749,50	3,17		8,2	749,95	2,55		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
0,7	5,7	3,2	2,1	Lueurs crépusculaires fauves se reflétant en mille [feux écarlates.
1,0	5,3	3,1		
3,0	6,2	4,6	11,2	Bruine ; tempête nuit du 3 au 4.
1,0	4,2	2,6		Grêle; tempête; neige; lueurs crépusculaires.
0,2	2,4	1,3	1,6	Neige. id.
— 3,0	0,4	— 1,3	3,1	Tempête de neige ; lueurs crépusculaires.
— 9,0	— 3,3	— 6,1	3,8	Lueurs crépusculaires. P. Q. le 7, à 11 h. 35 mat.
—11,8	— 4,7	— 8,2		Temps clair.
— 5,0	— 0,5	— 2,7	»	Les lueurs crépusculaires ont duré plus d'une [heure après le coucher du soleil, le 9.
— 2,1	0,2	— 0,9	»	
— 1,5	4,1	1,3	»	Neige; dégel; longs rayonnements roses le soir.
2,3	6,9	4,6	3,6	Tempête nuit du 11 au 12; tp le 12. A 4 h. soir,
1,4	5,6	3,5	0,9	Bl_1 le mat.; Bl_2 à 1 h. [le vent est d'une viol. extr.
4,5	9,0	6,7	5,6	P_2; temps très sombre. P. L. le 14, à 3 h. 38 mat.
4,1	6,3	5,2	8,2	Tempête nuit du 14 au 15. Illuminations rouge [rubis ardent le soir, après 4 h.
2,3	5,3	3,9	7,8	Tempête et grêle nuit du 15 au 16; grêle le mat.
1,0	3,2	2,1	0,3	
— 2,1	0,7	— 0,7	»	Lueurs crépusculaires.
— 1,7	2,3	0,4	0,7	Neige dans la matinée.
1,1	2,4	1,7	0,6	
2,5	5,3	4,0	1,6	Bl_1. D. Q. le 21, à 8 h. 18 m. du matin.
2,8	5,2	4,0	0,3	Bl_1.
4,0	6,0	5,0	»	
2,0	5,0	3,5	0,6	Bl_1.
»	»	»	»	
4,0	8,0	6,0	0,2	Bl_1. Le 26, 8°.
3,5	5,9	4,7	»	Bl_3.
2,0	2,7	2,3	»	Bl_1
0,9	2,3	1,6	»	N. L. le 29, à 1 h. 9 m. du soir.
0,7	2,7	1,7	»	
— 0,1	2,5	1,2		
Moyennes.			Somm.	
—2,50	1,59	—0,45	21,8	La température 1,94 surpasse peu la normale 1,87.
1,16	4,60	2,88	29,7	La quantité de pluie 54,2 diffère très peu de la
2,25	4,38	3,40	2,7	moyenne 54,8.
0,30	3,59	1,94	54,2	

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1883.

Pressions atmosphériques.

MOIS.	MOYENNES DES PRESSIONS			Différences de 10 h. à 4 h.	PRESSIONS EXTRÊMES				Différences des pressions extrêmes.
	à 10 heur.	à 1 heure	à 4 heures		minima absolus.	DATES.	maxima absolus.	DATES.	
	mm	mm	mm	mm	mm		mm		mm
Janvier...	746,64	746,08	746,30	0,34	728,7	15	760,7	23	32,0
Février ..	751,83	751,52	751,49	1,34	734,1	1	765,0	23	30,9
Mars.....	742,37	742,00	741,68	0,69	731,8	8	760,4	5	28,6
Avril	744,74	744,50	743,88	0,86	728,9	28	756,4	7	27,5
Mai.....	745,76	745,68	743,11	0,65	732,5	9	750,1	23	17,6
Juin	744,26	744,72	744,20	0,06	736,5	6	753,2	13	16,7
Juillet....	744,45	744,10	743,75	0,68	739,3	30	750,7	16	11,4
Août.....	747,83	748,12	746,86	0,97	739,0	9	751,6	18	12,6
Septembre	»	»	740,92	»	729,0	30	747,6	20	18,6
Octobre ..	747,42	746,35	746,23	1,19	739,5	17	759,8	8	20,3
Novembre	745,35	744,84	745,07	0,26	729,6	6	758,5	28	28,9
Décembre.	748,29	749,30	749,95	1,66	725,5	4	756,8	24	24,5
Moyennes.	746,08	745,92	745,28	0,59	733,45	..	755,90	..	22,45
Moyennes de 10h et de 4h : 745,68					Ext: 728,7	13 Janv.	765,0	23 Fév.	Ecart 32,0 en janv.

Différence des pressions extrêmes de l'année :

765,0 — 728,7 = 36,3.

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1883.

Températures.

MOIS.	MOYENNES DES TEMPÉRATURES. à 10 heur.	à 1 heure	à 4 heures	TEMPÉRATURES minima de chaque mois.	DATES.	TEMPÉRATURES maxima de chaque mois.	DATES.	Écart des tempér. extrêmes.
Janvier.....	1,82	3,29	3,19	— 6,9	9	13,1	2	20,0
Février.....	4,74	6,85	7,10	— 1,5	7	10,2	12 13	17,7
Mars.....	0,97	3,09	3,52	— 7,0	25	13,4	30	20,4
Avril.....	10,09	12,29	12,59	— 0,5	9 10	18,7	18 28	19,2
Mai.....	13,21	17,00	17.71	3,7	3	25,6	15	21,9
Juin	18,55	20,43	20,20	7,0	18	28,7	30	21,7
Juillet.....	18,10	19,98	19,13	9,0	16	28,3	3	19,3
Août.....	17,89	20,12	20,74	8,7	13	27,3	23	18,6
Septembre...	»	»	18,07	5,5	24	25,0	3	19,5
Octobre	9,55	11,45	11,27	1,5	23	17,7	16	16,2
Novembre ...	5,86	6,96	6,74	— 0,7	17	12,5	6	13,2
Décembre ...	2,15	3,17	2,53	—11,8	8	9,0	14	20,8
Moyennes....	9,54	11,33	11,90	0,58	...	19,12	...	19,57

Moyennes : 9,85

Extrêmes..... 11—,8 (8 Décemb.) | 28,7 (30 Juin.) | Écart. max. 21,9 en Mai.

Différence des tempér. extr. de l'année : 28,7 — (—11,8) = 40,5.

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1883.

Températures (*Suite*).

TEMPÉRATURES JOURNALIÈRES EXTRÊMES.

MOIS.	MOYENNES		ÉCARTS.	MOYENNES.
	des minima.	des maxima.		
Janvier.....	— 0,21	3,80	4,01	1,80
Février.....	2,18	7,72	5,54	4,95
Mars.....	— 2,25	3,85	6,10	0,78
Avril.....	4,26	13,24	8,98	8,75
Mai.....	8,46	18,48	10,02	13,47
Juin.....	12,00	21,73	9,73	16,86
Juillet.....	13,62	20,67	7,05	17,15
Août.....	12,65	22,01	9,36	17,33
Septembre.....	11,00	19,09	8,09	15,04
Octobre.....	5,91	12,11	6,20	9,01
Novembre.....	3,91	7,22	4,31	5,56
Décembre.. ...	0,30	3,59	3,29	1,94
Moyennes :	5,98	12,79	6,89	9,39

Moyenne de l'année : 9,59

Nota. — La température moyenne de 1883 est inférieure de 0°,32 à la moyenne normale 9°,91, déduite de 30 années d'observations.

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1883.

Vents et Nébulosités.

MOIS.	Nombre de jours où, à 10 h. du matin, le vent a été								Nébulosité moyenne à midi exprimée en centièmes.
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	
Janvier....	5	11	4	1	2	6	2	»	0,75
Février....	4	4	3	1	4	3	7	1	0,65
Mars.....	5	12	2	1	1	2	3	3	0,55
Avril	9	13	1	1	2	1	2	1	0,59
Mai.....	11	6	»	1	4	3	3	1	0,57
Juin	10	6	3	»	3	5	2	1	0,65
Juillet.....	3	3	2	»	2	12	7	1	0,82
Août.....	8	5	1	»	1	7	4	2	0,41
Septembre.	12	1	3	»	8	1	3	»	»
Octobre ...	6	10	»	1	3	9	1	»	0,73
Novembre..	»	7	1	1	5	9	5	1	0,85
Décembre..	7	4	»	»	3	9	4	2	0,82
Sommes...	80	82	20	7	38	67	45	13	0,67
	227	233	57	20	108	190	128	37	—
	Nombres proportionnels pour 1000 vents.								Nébulosité moyenne pour l'année.

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1883.

Hydrométéores.

MOIS.	Nombre de jours de							Pluies sur la terrasse.						
								Par les vents.						
	pluie.	grêle.	neige.	gelée.	tonn., orages	tempête.	brouillard.	NE	SE	SO	NO	Totales.	Maxima en 24 heures.	Dates.
Janv.	11	»	1	19	»	3	10	2,7	2,5	37,0	»	42,2	10,5	28
Fév.	11	»	»	1	»	»	7	9,6	10,4	4,0	2,7	26,7	9,3	16
Mars.	12	1	9	21	»	1	1	6,2	3,4	18,9	16,6	45,1	16,8	16
Avril.	10	1	»	3	»	»	1	3,5	0,4	9,8	2,1	15,8	8,8	30
Mai..	7	1	»	»	1	»	»	»	»	19,1	11,2	30,3	11,2	31
Juin.	13	»	»	»	8	»	»	16,8	5,1	2,0	9,4	33,3	13,9	6
Juil..	21	1	»	»	8	»	»	6,4	»	98,8	15,1	120,3	28,8	7
Août.	6	»	»	»	2	»	3	»	»	18,6	27,8	46,4	20,0	7
Sept.	16	»	»	»	»	»	1	8,2	26,4	10,3	22,8	67,9	13,9	25
Oct..	12	»	»	»	1	6	10	»	1,3	85,6	»	86,9	17,2	4
Nov..	19	1	»	2	»	6	8	11,2	8,2	60,0	6,1	85,5	10,0	23
Déc..	17	3	5	8	»	7	7	4,7	»	47,6	1,9	54,2	7,8	16
Somes	155	8	15	54	20	23	48	69,3	57,7	411,9	115,7	654,6	Plus grand maximum en 24 h : 28mm,8 le 7 juillet	

Moyenne tombée par jour de pluie... $\frac{654,6}{155,8} = 4^{mm},20.$

Coup d'œil sur l'ensemble de l'année 1883.

La température moyenne de l'année 1883 a été d'un demi degré environ inférieure à la normale 9,91. Les mois de la belle saison ont été en général moins chauds qu'ils ne doivent l'être. Mars a été assez froid. En revanche Janvier, Février surtout, Novembre et Décembre n'ont pas été rigoureux. La moyenne de Février a été 4°,96, tandis que la température normale de ce mois est 2°,35.

C'est aussi en Février qu'a eu la plus forte pression atmosphérique 765,0 le 23. La plus faible 728,7 s'est manifestée le 13 Janvier. Le mois de Février a eu la pression moyenne, à 10 heures du matin, la plus élevée : 751,83.

Les vents du Nord et surtout les vents de Nord-Est ont soufflé avec plus de fréquence que ceux du Sud et du Sud-Ouest. C'est le contraire de ce qui arrive habituellement.

La nébulosité moyenne a été à peu près égale à deux tiers.

Le nombre de jours de pluie a été 155 au lieu de 146. Il y a eu 54 jours de gelée; la moyenne est ordinairement 60. Les jours d'orage sont au nombre de 20, ce qui se rapproche beaucoup du chiffre normal.

La quantité de pluie tombée est 654^{mm},6. Ce chiffre est, ce qui est assez remarquable, rigoureusement égal à la moyenne normale déduite de 51 années d'observations. La moyenne par jour de pluie est 4^{mm},2. La plus grande quantité d'eau tombée en 24 heures est 28^{mm},8, à la date du 7 Juillet. C'est en Avril qu'il est tombé le moins d'eau : 15^{mm},8, en Juillet qu'il en est tombé le le plus : 120^{mm},3.

Le phénomène le plus singulier de l'année est l'apparition, à partir du 26 Novembre, de lueurs aurorales et crépusculaires produisant un effet semblable au reflet d'un immense incendie. Elles *seraient* dues, *dit-on*, à l'éclairement par le soleil levant ou couchant de poussières cosmiques extrêmement ténues en suspension dans les hautes régions de l'atmosphère. Il en sera de cette conjecture ce que l'on voudra. Le 1er Décembre, ces lueurs crépusculaires fauves se reflètent en mille feux écarlates. Le 9

Digitized by Google

Décembre, elles ont duré plus d'une heure après le coucher du soleil. Le 15, se produit, après 4 heures du soir, une illumination rouge rubis ardent, d'un effet splendide.

DONNÉES (1)

RELATIVES AU CLIMAT DE METZ.

Les deux éléments caractéristiques du climat d'un pays sont : 1° la température ; 2° la quantité de pluie qui tombe dans chaque mois de l'année.

I. Nous avons calculé les températures moyennes mensuelles de Metz pour une période de 50 années, s'étendant de 1825 à 1875, d'après les observations de nos prédécesseurs et nos propres observations, — et nous sommes arrivé aux résultats suivants :

Janvier.....	0°,45	Juillet.....	19°,20
Février.....	2°,35	Août	18°,12
Mars	4°,76	Septembre ...	14°,96
Avril.....	9°,95	Octobre.....	10°,08
Mai	14°,52	Novembre....	4°,91
Juin.....	17°,74	Décembre....	1°,87

Moyenne annuelle : 9°,91.

II. Après la température, la donnée la plus importante pour caractériser le climat d'un pays est la quantité d'eau qui tombe aux diverses époques de l'année. Nous avons calculé, pour une période de 51 années (de 1825 à 1876), la quantité moyenne de pluie qui tombe à Metz dans chacun des mois de l'année — et nous avons trouvé, en millimètres et dixièmes de millimètres, les chiffres suivants :

Janvier.....	50,7	Juillet.....	65,4
Février.....	38,9	Août	67,9
Mars.....	46,0	Septembre....	57,5
Avril.....	43,7	Octobre	55,9
Mai	51,0	Novembre	62,7
Juin	60,1	Décembre.....	54,8

Moyenne annuelle : 654:6

(1) Cette note a déjà paru à la suite des Observations de 1878. Nous croyons néanmoins qu'il est utile de la reproduire ici, pour faciliter des comparaisons.

Digitized by Google

APPENDICE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1883-1884.

I. Ouvrages divers.

A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

Abel (Ch.) *Discours prononcés à la Délégation provinciale d'Alsace-Lorraine.* VIII^e^ session, Décembre 1880 à Mars 1881. In-8°, 205 p.
Strasbourg, G. Fischbach, 1881.

— *Une explication historique des antiquités trouvées à Merten.* Petit in-4°, 39 p. S. l. n. d.

Benoit (Arthur) *Le chapitre de Saint-Dié à la fin du XV^e^ siècle. I. Le grand prévot Didier de Birstorf,* 1467-1496. In-8°, 10 p.
Extrait du *Bull. de la Soc. Phil. Vosgienne,* 1882-1883.

— *Le Breitenstein. (Les druides, l'empereur Frédéric III, le général Hoche).* In-8°, 11 p. 1 pl.
Extrait des *Mém. de l'Académie de Metz,* 1880-81.

— *Deux procès du Chapitre de Remiremont à la fin du XVIII^e^ siècle.* In-8°, 16 p.
Extrait des *Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges.*

Digitized by Google

BRIQUEL (Charles) *Lunéville depuis sa fondation jusqu'à sa réunion à la France.* In-8°, 40 p.
Nancy, G. Crépin-Leblond, 1884.

COLLIGNON (le Dr René) *Étude anthropométrique élémentaire des principales races de France.* In-8°, 66 p.
Extrait des *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris.* Séance du 7 Juin 1883.

— *Note sur les crânes de Cumières (Meuse).* Époque néolithique. In-8°.
Extrait des *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris.* Séance du 5 Octobre 1883.

— *De l'alcool allylique et de la transpirabilité de quelques alcools monoatomiques.* In-8°, 70 p.
Paris, Oct.-Décem. 1877.

— *Notice sur la découverte de squelettes humains dans le Lehm de Bollwiller (Haut-Rhin).* In-8°, 29 p. et pl.
Extrait de la *Revue d'Anthropologie.*

— *La race lorraine étudiée sur les ossements trouvés à Nancy.* In-8°, 20 p. et pl.
Extrait du *Bull. de la Soc. des sciences de Nancy.*

— *Descriptions de crânes et ossements préhistoriques et de crânes de l'époque mérovingienne trouvés en Alsace.* In-8°, 31 p., 5 pl.
Extrait du *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Colmar.* 1881-82.

DENY (Ed.) *Chauffage et ventilation rationnelle des écoles, habitations, etc.* In-8°, 94 p., 2 pl, et gravures.
Extrait de l'*Annuaire de* 1881-82 *de la Soc. des Anciens Élèves des Écoles nat. d'Arts et Métiers.*

— *Appareils hydrauliques pour la mesure du travail et de la vitesse dans les machines.* In-8°, 65 p., 3 pl. et gravures.
Extrait du *Bull. technologique de la Soc. des Anciens Élèves des Écoles nat. d'Arts et Métiers,* n° 3, mai-juin 1883.

— *Études sur la fonderie. Recherches expérimen-*

Digitized by Google

tales sur la chaleur possédée par les fontes, etc. In-8°, 174 p., 19 gravures.

Extrait du *Bull. technologique*, n° 2, (mars-avril 1883) *de la Soc. des Anciens Élèves des Écoles nat. des Arts et Métiers.*

GERMAIN (Léon) *La porte Saint-Georges à Nancy.* In-8°, 28 p., 1 pl.

Extrait du *Bull. monumental*, n° 1, 1883.

— *Étude historique sur la croix d'affranchissement de Frouard.* (XIII^e^ siècle). In-8°, 47 p., 3 pl.

Extrait des *Mém. de la Soc. d'Archéologie lorraine* pour 1882.

— *Du lieu de naissance du Frère Guillaume, illustre peintre-verrier.* In-8°, 11 p.

Extrait du *Journal de la Soc. d'Archéologie lorraine.* (Mars 1883).

— *Sceau du cardinal de Bar.* In-8°, 8 p.

Extrait du *Journal de la Soc. d'Archéologie lorraine* (Mai 1883).

— *Recherches généalogiques sur la famille de Pillart de Naives.* In-8°, 31 p., 2 blasons.

Nancy, G. Crépin-Leblond, 1883.

JOLY (Charles) *Note sur le potager de Frogmore.* In-8°, 6 p., 2 gravures.

— *Note sur la XI^e^ exposition internationale de Gand.* In-8°, 6 p.

— *Note sur une visite au domaine de Gouville.* In-8°, 6 p., 1 gravure.

Extraits du *Journal de la Société nationale d'Horticulture.* 3^e^ sér., t. v. 1883.

— *Note sur le jardin botanique de Liège.* In-8°, 7 p., 2 gravures.

— *Note sur les importations et les exportations de produits agricoles de* 1881 *à* 1883.

Extraits du *Journal de la Soc. nat. d'Horticulture de France.* 3^e^ sér., t. VI. 1884.

— *Note sur le parc national de Yellowstone aux États-Unis.* 15 p., 8 gravures.

Paris, G. Rougier et C^ie^, 1884.

LANIER (Le B^on^) *Notice sur l'emploi du sucre dans*

Digitized by Google

les cuves en fermentation, etc... In-8°, 29 p.
Metz, Fischer, 1883.

MARCUS (A.) *Note sur l'aventurine verte ou aventurine de chrome.* In-8°, 10 p.
Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz.* Année 1880.

OLRY (E.) *De Nancy au mont Saint-Michel près de Toul.* In-8°, 37 p., 1 carte.
Extrait du *Bulletin de la Soc. de géographie de l'Est.* 1883.

PROST (Aug.) *Les chroniques vénitiennes,* second mémoire. In-8°, 30 p.
Extrait de la *Revue des Questions historiques,* juillet 1883.

RÉVOIL (H.) *Conférence sur le théâtre antique d'Orange.* In-8°, 23 p.
Extrait du *Bulletin monumental,* 1883.

ROBERT (P.-Charles) *Les étrangers à Bordeaux. Étude d'inscriptions de la période romaine des ethniques.* In-8°, 109 p. et plusieurs gravures.
Extrait des *Mémoires de la Soc. Archéologique de Bordeaux,* tome VIII, 1883.

SALMON. *M. Maréchal au salon.* In-8°, 6 p.

— *M. le Baron de Gérando, premier président honoraire de la cour d'appel de Nancy.* In-8°, 12 p.
Bar-le-Duc, V^e^ Numa Rolin, Chuquet et C^ie^.

SCHUSTER (Aimé) *Catalogue des ouvrages imprimés de la bibliothèque municipale de Metz.* 6^e^ fascicule. In-8°, p. 213-248. Metz, Verronnais, 1883.

TERQUEM (O.) *Les foraminifères de l'éocène des environs de Paris,* In-4°, 193 p., pl. IX-XXVIII.
Extrait des *Mémoires de la Société géologique de France.* 3^e^ série, tom II, n° 3, 1882.

WOLF (C.) *Recherches historiques sur les étalons de poids et mesures de l'Observatoire et des appareils qui ont servi à les contruire.* In-4°, 78 p.
Extrait des *Annales de l'Observatoire de Paris.* Mémoires, tome XVII. 1882.

Digitized by Google

B. Ouvrage dont l'auteur est étranger à l'Académie.

LADISLAU NETTO (Dr) *Aperçu sur la théorie de l'évolution, par le Dr Ladislau Netto, directeur général du Museum national de Rio de Janeiro.* Conférence faite à Buenos-Ayres dans la séance solennelle célébrée en son honneur par la *Société scientifique Argentine,* le 25 Octobre 1882.

Rio de Janeiro, 1883.

II. — RECUEILS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

EUROPE.

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *Fünfter Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz pro* 1882. 1 vol. in-8°, 176 p. 4 pl. Metz, 1882.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Avril-déc. 1883, janv.-mars 1884 et suppl. 6 fasc. gr. in-8°. Mulhouse, 1883, 1884.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. T. XVI, 1882, suppl. au 4e fasc.; T. XVII, 1883, mai à déc. (manque oct.). T. XVIII, 1884, janv. à avril. 12 fasc. in-12. Strasbourg, 1883.

ANGLETERRE, **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge Philosophical Society.* Vol. IV. Part. II-VI. 1881-1883, 5 fasc. in-8°, p. 65-425, pl. I-XII.

Cambridge, 1881-1883.

Digitized by Google

— — *Transactions of the Cambridge Philosophical Society*. Vol. XIII. Part. II et III. 2 fasc. in-4°, p. 69-299. Cambridge, 1882.

AUTRICHE-HONGRIE, Bistritz. *IX Jahresbericht der Gewerbeschule zu Bistritz in Siebenbürgen*, von Wilhelm V. Dokoupil, 1882-83. 1 fasc. in-8°, 64 p. Bistritz, 1883.

— Gratz. *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark*. Heft XXXI. 1 vol. in-8°, 108 p. 1 pl.

— — Beilage. *Stiria illustrata*, von J. v. Zahn, 1 fasc. in-8°, 65-128.

— — *Beitrœge zur Kunde steiermœrkischer Geschichtsquellen*. 19e Jahrgang. 1 vol. in-8°, 171 p.

— — *Festrede aus anlass der sechshundertjœrigen Habsburg-Feier der Steiermark... an 30 Juni* 1883 von Dr F. Krones Ritter v. Marchland. 1 fasc. in-8°, 48 p. Gratz, 1883.

BAVIÈRE, Munich. *Sitzungsberichte der philosophischen-philologischen und historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*. 1883, I, II, IV; 1884, I. 4 fasc. in-8°.

— — *Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*.
1883, I, II, III. 3 fasc. in-8°, p. 1-500, 2 pl.

— — *Abhandlungen der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften*. Vol. LVII. (XVIe de la sect. — 3e partie). Vol. LVIII. (XVIIe de la sect. 1e part.). 2 fasc. in-4°.

— — *Abhandlungen der mathematisch-physikalische Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften*. Vol. L, (XIVe de la sect., 2e partie.) 1 fasc. in-4°, 229 p., 3 pl. München, 1883.

— — *Gedœchnissrede auf Karl von Halm gehalten*

Digitized by Google

in der offentlich Sitzung der k. b. Akademie.... am 28 Mærz 1883 von Édouard Wœlffing. 1 fasc. in-4°, 36 p. München, 1883.

— — *Ueber Herkunft und Sprache der transgangetischen Vœlker. Festrede zur Vorfeier..... des K. Ludwig II, gehalten..... an 25 Juli 1881 von Ernst Kuhn.* 1 fasc. in-4°, 22 p. München, 1883.

BELGIQUE, Arlon. *Institut archéologique du Luxembourg. Annales.* T. XV. 29e fascicule. 1 vol. gr. in-8°, 392 p. 3 pl. Arlon, 1883.

— Bruxelles. *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.*

— — *Bulletins,* 50e à 52e ann. 3e série. T. I-V. 5 vol. in-8°. 971 p. 10 pl.; 716 p., 5 pl.; 838 p., 7 pl.; 788 p. 4 pl.; 848 p. 5 pl. Bruxelles, 1881-1883.

— — *Table générale du Recueil des Bulletins.* 2e sér. T. XXI-L. (1867 à 1880). 1 vol. in-8°, 380 p. Bruxelles, 1883.

— — *Mémoires couronnés et autres mémoires.* T. XXXI, 5 mém. T. XXXIII, 6 mém., 1 pl., 1 carte phototyp. T. XXXIV et XXXV. Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, par Éd. Mailly. 720 et 726 p. — 4 vol. in-8°. Bruxelles, 1881-1883.

— — *Annuaire.* 48e année, 1882; 49e année, 1883. 2 vol. in-18, 375 et 448 p. 10 portraits. Bruxelles, 1882, 1883.

— — *Mémoires.* T. XLIII, 2de partie. 6 pl. T. XLIV, 1882. 2 vol. in-4°. Bruxelles, 1882.

— — *Société royale malacologique de Belgique.*

— — Annales. T. XVII, 3e sér., t. 2, année 1882. 1 vol. gr. in-8°, 71-CCLXXXV p., 4 pl. Bruxelles, 1882.

Digitized by Google

— — *Procès-verbaux des séances,* du 4 août au 3 déc. 1882. T. XII, du 7 janv. au 1er juillet 1883. 12 fasc. gr. in-8°.

— **Liège.** *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège.* 2e sér., t. X, 1 vol. gr. in-8°. Bruxelles, 1883.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* T. IX. 1 vol. gr. in-8°, 9 pl. Liège, 1881, 1882.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* 4e série. T. VI, 344 p., 3 pl. T. VII, 576 p. 1 pl. 2 vol. gr. in-8° Mons, 1883.

FRANCE.

AIN, **Bourg.** *Annales de la Société d'Emulation (agriculture, lettres et arts) de l'Ain.* 16e ann., 1883, juillet-déc.; 17e ann., 1884, janv.-mars. 3 fasc. in-8°. Bourg, 1883, 1884.

AISNE, **Saint-Quentin.** *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.* 4e sér. t. III, 392 p., 3 pl. T. IV, 477 p., 1 pl. 2 vol. gr. in-8°. Saint-Quentin, 1881, 1882.

ALPES-MARITIMES, **Nice.** *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-maritimes.* T. VIII, 1 vol. gr. in-8°, 368 p. 21 pl. Nice, 1882.

AUBE **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du dépt. d'Aube.* (XLIIe et XLVIe volume), 3e série, t. XVe, année 1878, 466 p.; t. XIX, année 1882, 414 p., 3 cartes paléo-ethnologiques. Troyes, 1878, 1882.

Digitized by Google

BOUCHES-DU-RHÔNE, **Aix.** *Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* 62e séance publique, 17 juin 1882. 1 fasc. in-8°, 70 p. Aix-en-Provence, 1882.

— **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* Année 1882-1883. 1 vol. in-8°, 506 p. Marseille, 1883.

CALVADOS, **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.* 1 vol. in-8°, 582 p. Caen, 1882.

CÔTE-D'OR, **Dijon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres.* 3e série, t. 7e. Année 1881-1882. 1 vol. in-8°, 384 et 80 p. Dijon, 1882.

FINISTÈRE, **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série, t. VIII. 1882-1883. 1 vol. in-8°, 496 p. Brest, 1883.

GARD, **Nimes.** *Mémoires de l'Académie de Nimes.* 7e sér., t. IV. Année 1881. 1 vol. gr. in-8°, 411 p., 2 pl. Nimes, 1881.

GARONNE (HAUTE-), **Toulouse.** *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* Mémoires. 8e sér., t. IV, 1er et 2d sem. 2 vol. gr. in-8°, 382, 214 p., 10 pl. Toulouse, 1882-1883.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* 1883. 1 vol. in-8°, 608 p. Toulouse, 1883.

— — *Société archéologique du midi de la France. Mémoires.* T. XII, 4e livr., 221-408 p.; t. XIII, 1e livr., 84 p., 1 pl. *Bulletins.* 18 avril-25 juillet 1882, p. 17-30; 28 nov. 1882 — 20 mars 1883, p. 1-20. 4 fasc. in-4°. Toulouse, 1882, 1883.

— — *Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse.* T. III, nos 2-4, 1882. T. IV, n° 2, 1883. 4 fasc. gr. in-8°. Toulouse, 1882, 1883.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie*

Digitized by Google

rurale pour le midi de la France. 4e sér., t. X, oct.-déc. 1882; t. XI, janv.-nov. 1883. 14 fasc. in-8°. Toulouse, 1882, 1883.

GIRONDE, Bordeaux. *Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. Actes.* 3e sér., 40e année (suppl.) 1878. 860 p., 1 carte, 1 pl. — 42e année, 1880. 793 et 128 p., 8 pl. gravées. — 43e année, 1881. 552 et 131 p., 8 pl. gravées. 3 vol. in-8°. Bordeaux, 1878, 1880, 1881.

— — *Table historique et méthodique, documents historiques, catalogue des manuscrits de l'ancienne Académie.* 1 vol. in-8°, 386 p. Bordeaux, 1878.

— — *Société linnéenne de Bordeaux. Actes.* Vol. XXXVI. 4e sér., t. VI. 1 vol. gr. in-8°. 419-LXXX. p., 17 pl. col. Bordeaux, 1882

ISÈRE, Grenoble. *Bulletin de l'Académie delphinale.* 3e sér., t. 17e, 1881-1882. 1 vol. in-8°, 351 p., 6 pl. Grenoble, 1883.

JURA. Lons-le-Saunier. *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 3e sér., vol III, 1882. 1 vol in-8°, 355 p., 4 pl., 2 cartes. Lons-le-Saunier, 1883.

LOIRE, Saint-Etienne. *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du dépt de la Loire.* Vol. XXVI, 2e série, t. II, 1882. 1 vol. in-8°, 495 p. Saint-Etienne, 1882.

LOIRE-INFÉRIEURE, Nantes. *Annales de la Société académique de Nantes et du dépt de la Loire-Inférieure.* Vol. III de la 6e série, 1882. 1er et 2d semestres. 2 fasc. in-8°; 514 p. Nantes, 1882.

LOIRET, Orléans, *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Mémoires.* Tome XIV. 1 vol. gr. in-8°, 841 p. Orléans, 1883.

— — *Bulletin.* T. VII, n° 115, 4e trim. de 1882;

Digitized by Google

n° 116, 1er trim. de 1883. 2 fasc. gr. in-8°.
Orléans, 1882, 1883.

LOZÈRE, **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du dépt de la Lozère.* T. XXXIV, mai, août, décembre 1883; T. XXXV, janv. févr. 1884. 8 fasc. in-8°.
Mende, 1883, 1884.

MAINE-ET-LOIRE, **Angers.** *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du dépt de Maine-et-Loire.* 53e année, 3e sér., t. XXXIII. 1882. 2e sem. 1 fasc. in-8°, 226 p. Angers, 1882.

MARNE, **Châlons-sur-Marne.** *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.* Année 1882-1883, 1 vol. in-8°, 228 p. Châlons-sur-Marne, 1883.

— **Vitry-le-François.** *Société des sciences et arts de Vitry-le-François.* Vol. XI, 1881. In-8°, 188 p., 2 pl.
Arcis-sur-Aube, 1883.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1882. 133e ann., 4e sér., t. XV. 1 vol. in-8°, 411 p. Nancy. 1883.

— — *Société archéologique lorraine et Musée historique lorrain. Mémoires.* 3e sér., t. X, 1 vol. in-8°, 400-XXII p., 4 pl. 1 fac-similé. *Journal.* 31e année, 1882. 1 vol. in-8°, 322 p., 3 pl., 2 gr. dans le texte. Nancy, 1882.

MEUSE, **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* 2e sér., t. II, 1 vol. in-8°, 379 p., 1 pl. Bar-le-Duc, 1883.

— — *Société de géographie de l'Est, section meusienne. Exposition géographique et ethnographique à Bar-le-Duc. Compte-rendu de la séance solennelle d'inauguration.* (19 Août 1883). 1 fasc. in-8°, 20 p. Bar-le-Duc, 1883.

Digitized by Google

MORBIHAN, Vannes. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.* Année 1881, 126 et 55 p., 13 pl. Année 1882; 195 et 45 p., 7 pl. Vannes, 1882, 1883.

NORD, Cambrai. *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* T. XXXIX. Séance publique du 16 août 1882. In-8°, 445 p. Cambrai, 1883.

PAS-DE-CALAIS, Arras. *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* 2e série, t. XIII, 420 p., 8 pl.; t. XIV, 360 p. 2 vol. in-8°. Arras, 1882, 1883.

PUY-DE-DÔME, Clermont-Ferrand. *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Mémoires.* 49e vol. T. XVIII, 1876; 751-41 p. — 54e vol. T. XXIII, 1881; 658 p. 2 vol. in-8°. Clermont-Ferrand, 1876, 1881.

— — *Bulletin* historique et scientifique de l'Auvergne, nos 17-21, 5 fasc. in-8°. Clermont-Ferrand, 1883, 1884.

PYRÉNÉES (BASSES-), Pau. *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.* 1881-1882, 2e sér., t. XIe. Gr. in-8°, 401 p. Pau, 1882.

RHÔNE, Lyon. *Société académique d'architecture de Lyon. Programme du concours public pour l'année* 1883. 1 fasc. gr. in-8°, 14 p. Lyon, 1883.

SAÔNE (HAUTE-), Vesoul. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du dépt de la Haute-Saône.* 3e sér., n° 14. 1 vol. in-8°, 448 p. Vesoul, 1883.

SAÔNE-ET-LOIRE, Autun. *Mémoires de la Société Eduenne.* Nouv. sér., t. XI. 1 vol. gr. in 8°, 575 p., 17 pl. Autun, 1882.

— Chalon-sur-Saône. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.* T. VII, 1e part. 1 vol. in-4°, 120 p., 1 pl. Chalon-sur-Saône, 1883.

Digitized by Google

SARTHE, Le Mans. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* T. XXIX, (2ᵉ sér., t. XXI.) Années 1883 et 1884. 2ᵉ et 3ᵉ fasc. In-8°, p. 329-572. Le Mans, 1883.

SEINE, Paris. *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France.* T. VII, VIII, IX, avril 1883 à juin 1884, nᵒˢ 165-218, in-8°. Paris.

— — *Bulletin mensuel de la Société nationale d'acclimatation de France.* 3ᵉ sér., t. X, 1883; nᵒˢ 4-12; t. XI, 1884, n° 1 et 2. 11 nᵒˢ in-8°. Paris.

— — *Société de géographie. Bulletin.* 7ᵉ sér., t. IV. 1883. 4 fasc. in-8°, 632 p., 7 cartes. Paris, 1883.

— — id. — *Compte-rendu des séances.* 1883, nᵒˢ 10-13, 15-18; 1884, nᵒˢ 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9. 14 fasc. in-8°. Paris.

— — *Société nationale des Antiquaires de France. Mémoires.* T. XLII. (5ᵉ sér., II.) 213 p., 8 pl. — *Bulletin*, 1881; 313 p., 2 pl. 1 vol. in-8°. Paris, 1881.

— — *Société nationale d'agriculture de France. Bulletin des séances.* 1883, nᵒˢ 8 et 10; 1884, nᵒˢ 1 et 2. 4 liv. in-8°. Paris, 1883, 1884.

— — *Journal mensuel de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale et de la Société française de statistique universelle.* 53ᵉ année, mai à décembre 1883; 54ᵉ année, janvier-avril 1884; 10 liv. gr. in-8°. Paris, 1883, 1884.

— — *Bulletin de l'Association philotechnique.* 3ᵉ année, n° 10; 4ᵉ année, nᵒˢ 1 et 3. 3 liv. gr. in-8°. Paris, 1882, 1883.

SEINE-ET-OISE, Versailles. *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du dépᵗ de Seine-et-*

Digitized by Google

Oise. 3e sér., t. XVII. 1 vol. in-8°, 327 p. Versailles, 1884.

SEINE-INFÉRIEURE, **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* pendant l'année 1881-1882, 1 vol. in-8°, 617 p. Rouen, 1883.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.* Exercice 1881-1882, 289 p., 1 pl. Exercice 1882-1883, 280 p. 2 vol. in-8°. Rouen, 1883, 1884.

— — Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen. 2e série, 17e année 1881. 419 p. 18e année 1882, 466 p. 4 vol. in-8°. Rouen, 1881, 1882, 1883.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du dépt de la Seine-Inférieure.* T. XXXI. Tables. T. XXXII, cahiers nos 200-203, 5 livraisons in-8°. Rouen, 1882, 1883.

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du dépt de la Seine-Inférieure.* T. XXV, nos 1-3. 3 liv. in-8°. Rouen, 1883.

SÈVRES-(DEUX), **Niort.** *Société de statistique, sciences, lettres et arts du dépt des Deux-Sèvres. Mémoires.* 2e sér., t. XX, 1882, 1e part. 1 vol. gr. in-8°, 302 p., 1 pl.

— — id. Bulletin. 1882, nos 4-12; 1883, nos 4-9. 6 liv. gr. in-8°. Niort.

SOMME, **Amiens.** *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.* Années 1879 à 1882. 3e sér., t. VI, VII et VIII; 4e sér., t. IX. 4 vol. in-8°. Amiens, 1880-1883.

— — *Société des antiquaires de Picardie. Mémoires.* Vol. XXVII, (3e sér., t. XII.) 1 vol. in-8°, 652 p., 2 pl. Amiens, 1882.

Digitized by Google

— — id. — Bulletins. T. XIV, 1880-81-82, 1 vol. in-8°, 553 p., 1 pl.; 1883, n°s 1, 3 et 4. 3 liv. in-8°. Amiens, 1882-1884.

TARN-ET-GARONNE, **Montauban.** *Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.* 1879-80-81. 1 vol. gr. in-8°, 368 p. Montauban, 1882.

VIENNE, **Poitiers.** *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.* Janv. 1882 à juin 1883, n°s 257-265. 9 liv. in-8°. Poitiers, 1882, 1883.

VOSGES, **Epinal.** *Annales de la Société d'émulation du dép^t des Vosges.* 1883. 1 vol. in-8°, 418 p. Epinal, 1883.

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomathique vosgienne.* 8^e année 1882-83, 226 p., 8 pl., et 45 grav. dans le texte. 9^e année 1883-84, 266 p., 2 vol. gr. in-8°. Saint-Dié, 1883, 1884.

YONNE, **Auxerre.** *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletin.* Année 1882, 36^e vol. (6^e de la 3^e sér.); sciences historiques, p. 191-130, 1 pl; sciences naturelles, 1-12; comptes-rendus des séances, XXI-LX. Année 1883, 39^e vol. (7^e de la 3^e sér.); sciences historiques, p. 1-102; sciences naturelles, 1-11; comptes-rendus des séances, I-XXIV, 2 vol. gr. in-8°.

— — id — *Tables analytiques,* (2^e sér., 1867-1878) par M. J. Colin. 1 fasc. in-8°, 43 p. Auxerre, 1883.

HOLLANDE, **Harlem.** *Tijdschrift uitgegeven door de nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid.* Vol. XLVI (4^e sér., t. VII), avril-déc. 1883 et suppl. Vol. XLVII (4^e sér., t. VIII) janv.-mars 1884. 13 liv. in-8°. Harlem, 1883, 1884.

Digitized by Google

— — id. — Vervolg-register op hect Tijdschrift. T. XXXI-XL door H. van Ketwich. 1 fasc. in-8°, 56 p. Harlem, 1883.

— — id. — Gedenkschrift bij het Twaalf en een half-jarig bestaan van het Kolonial Museum... door F. W. van Eeden. 1 fasc. in-8°, 36 p. Harlem, 1884.

NORVÈGE, Christiana. *Classification des Flœchen nach der Transformationsgruppe ihrer gesdætischen Curven* von Sophus Lie. 1 fasc. in-4°, 45 p. Christiana, 1879.

— — *Études sur les mouvements de l'atmosphère*, par C. M. Guldberg et H. Mohn. 2e part. 1 vol. in-4°, 53 p. Christiana, 1880.

— — *Myntfundet fra Graeslid i Thydalen beskrevet* af Dr L. B. Stenersen. 20 sept. 1881. Christiana, 1881.

— — *Fortegnelse over den Tilvaeset, som det Kgl. Frederiks Universitets Bibliotek har erholdt i Aaret* 1882. Christiana, 1883.

— — *Index scholarum in Universitate regia Fredericana* 141° *ejus semestri anno* 1883 *ab Augusto mense habendarum*. 1 fasc. gr. in-8°, 16 p. Christiana, 1883.

— — *Forhendlinger i Videnskabs-Selskabet i Christiana*. 1879, 3 pl.; 1880, 14 pl; 1881, 10 pl.; 1882, 15 pl. 4 vol. in-8°. Christiana, 1881-1883.

— — *Det Kongelige Norske Frederiks Universitets Aarsberetning for* 1878 (84 et 82 p.), 1879 (95 et 43 p.), 1880 (154 et 53 p.), 1881 (116 et 62 p.), 1882 (107 et 65 p.), 5 vol. in-8°. Christiana, 1879-1883.

— — *Kirchenhistorische Anecdota nebst neuen Ausgaben patristischer und kirchlich-mittelalterlicher Schriften...* von Dr C. H. Caspari. I. *La-*

Digitized by Google

teinische Schriften. Die Texte and die Anmerkungen. 1 vol. in-8°, 360 p. Christiana, 1883.

— — *Die lateinische Partikel* UT.... von Bastian Dahl. 1 vol. in-8°, 304 p. Christiana, 1882.

— — *Kong Christiern den Fœrstes norske Historie* (1448-1458) af Ludvig Daae. 1 vol. in-8°, 153 p. Christiana, 1879.

— — *Die Flexion der Pali in ihrem Verhœltniss zum Sanskrit von Alf Torp.* 1 vol. in-8°, 93 p. Christiana, 1881.

— — *Register til Christiana Videnskabsselskabs Forhandlinger* 1868-1877. 1 vol. in-8°, 106 p. Christiana, 1879.

PRUSSE, **Halle.** *Nova acta Academiæ Cæsareæ-Leopoldinæ-Carolinæ Germanicæ naturæ curiosorum.* T. XLIV cum Tabulis XXII. In-4°, 459 p. Halle, 1883.

— **Gœrlitz.** *Neues lausitzisches Magazin.* 59e vol. cahier 1 et 2. 2 liv. in-8°, 401 p. Gœrlitz, 1883.

— **Kœnigsberg.** *Schriften der Physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg.* 23e ann., 1882, 1e et 2e partie; 2 fasc. in-4°, 217 p., 3 pl., (Bericht über die ... Vertræge, 48 p.) Kœnigsberg, 1882, 1883.

— **Trèves.** *Festschrift zur Begrüssung der XIV allgemeinen Versammlung der Deutschen anthropologischen Gesellschaft überreicht von der Gesellschaft für nützliche Forschungen in Trier.* 1 vol. in-4°, 44 p., 8 pl. Trier, s. d.

RUSSIE, **St-Pétersbourg.** *Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.* Bulletin. T. XXVIII, nos 3 et 4, T. XXIX, nos 1 et 4; 4 liv. in-4°, 545 p. St-Pétersbourg. 1883, 1884.

— — id — *Mémoires.* T. XXXI. in-4°, n° 1. *Zur*

Digitized by Google

Theorie der Talbot'schen Linien von Hermann Struve, 13 p.

N° 2. *Resultate aus den in Pulkowa angestellten Vergleichungen von Procyon mit benachbarten Sternen,* von Ludwig Struve, 48 p.

N° 3. *Recherches sur la constante G, et sur les intégrales eulériennes* par E. Catalan, 51 p.

N° 4. *Beitrag zur Integration der differentialgleichungen der Stœrungstheorie,* von And. Lindstet, 20 p.

N° 5. Miscellanea silurica III. 1° *Nachtrag zur Monographie der russischen silurischen Leperditien.* 2° *Die Crustaceefauna der Eurypterenschichten von Bootziküll auf OEsel,* von Mag. Fr. Schmidt. 88 p., 9 pl.

N° 6. *Studien über die Fossilen Reptilien Russland,* von W. Kiprijan. 3e theil: Gruppe *Thaumatosoria.* 57 p., 21 pl.

N° 7. *Studien über die Fossilen Reptilien Russland,* von W. Kiprijan. 4e theil: Ordnung *Crocodilina* Opp. 29 p., 7 pl.

N° 8. *Die kreisfœrmige Nutation und das Winden der Stengel,* von Prof. Dr J. Baranetzki, 73 p.

N° 9. *L'aberration des étoiles fixes,* par Magnus Nyrén, 47 p.

N° 10. *Ueber die Wechselwirkung zweier Magnete mit Berücksichtigung ihrer Querdimensionen,* von O. Chwolson, 20 p.

N° 11. *Sur la généralisation des fonctions de Jacques Bernoulli,* par B. Imschenetzky, 58 p.

N° 12. *Die Beobachtung der electrischen Strœme der Erde in kürzern Linien,* von H. Wild, 24 p., 1 pl.

Digitized by Google

N° 13. *Die Pflanzenreste der Steinkohlenformation am œstlichen abhange des Ural-Gebirges,* von J. Schmalhausen, 20 p., 4 pl.

N° 14. *Untersuchungen über das zweite Spectrum des Wasserstoffs,* von Dr B. Hasselberg 2e Abhandlung, 30 p. 2 pl. St-Pétersbourg, 1883.

— — *Annalen des physikalischen Central-Observatoriums* herausgegeben von H. Wild. 1881, Theil I. (XLV-201 p.). 1882, Theil I. (XLVI-210 p.). Theil II. (XLVIII-580 p., 1 carte). 3 vol. in-4°. St-Pétersbourg, 1882-1883.

— — *Repertorium für Meteorologie* herausgegeben von der K. Akademie der Wissenschaften, redigirt von Dr Henrich Wild. Band VIII. 1 vol. in-4°, 20 pl. St-Pétersbourg, 1883.

Suisse, Zurich. *Mittheilungen des Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.* XLVIII. *Denkmœler aus der Feudalzeit in Lande Uri,* von H. Zeller-Werdmüller. 1 vol. in-4°, 32 p., 3 pl. Zurich, 1884.

AFRIQUE.

Algérie, Alger. *Revue africaine.* Journal des travaux de la Société historique algérienne. 27e année n° 157-162. Janv.-déc. 1883, 6 liv. gr. in-8°, 484 p., 4 pl., 1 carte. Alger, 1883.

AMÉRIQUE.

Canada, Ottawa. *Report of the meteorological Survey of the Dominion of Canada for the year ending december* 31 1883, *by* Charles Carpmael. Ottawa, 1883.

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS :

COLUMBIA, **Washington.** Smithsonian Miscellaneous collections.

Vol. XXII. Proceedings of the U. S. national Museum. Vol. 3, 1881 ; 682 p.

Vol. XXIII. Bulletins of the U. S. national Museum. Vol. II. N° 11. *Bibliography of the Fishes of the pacific coast of the U. S. to the end of* 1879, *by Theod Gill.* 1882; 73 p.

N° 12. *Contribution to North American Ichthyology.* III. A. *On the distribution of the Fishes...,* *with description of New or little known Species,* by *Dav. S. Jordan.* and *A. W. Breyton.* B. *Synopsis of the Family Catostomidæ,* by *Dav. S. Jordan.* 1879; 237 p.

N° 13. *The Flora of St. Croix and the Virgin Islands, by* Baron *H. F. A. Eggers,* 1879; 133 p.

N° 14. *Catalogue of the collection to illustrate the animal Ressourees and the Fisheries of the U. S. ..... prepared under the direction of G. Brown Goode.* 1879; 351 p.

N° 15. *Contributions to the Natural History of artic America ..... by Ludwig Kumlien,* 1879, 179 p.

N° 16. *Synopsis of the Fishes of North America, by Dav. S. Jordan and Ch. H. Gilbert,* 1879, 1074 p.

Vol. XXV. 1° *Bulletin of the Philosophical Society of Washington.* Vol. IV. Oct. 1880 to June 1881. 189 p. 1883.

2° *Bulletin of the Philosophical Society of*

Digitized by Google

Washington. Vol. V. Oct. 1881 to December 1882; 189 p. 1883.

3° *Transactions of the Anthropological Society of Washington*. Vol. I. Febr. 1879 to January 1882. 189 p. 1883.

4° *Abstract of Transactions of the Anthropological Society of Washington, D. C.* March 1879 to Jan. 1881. 150 p. 1883.

5° *Proceedings of the Biological Society of Washington*. Vol. I. Nov. 1880 to May 1882, 110 p. 1883.

Vol. XXVI. 1° *The Toner Lectures. Lectures VIII. Suggestions for the Sanitary Drainage of Washington city*. By *George E. Waring*, Ir. June 1880. 26 p.

2° *List of Foreign Correspondents of the Smithsonian Institution*. April 1882. 174 p.

3° *Additions and Corrections to the List of Foreign Correspondents* 1883. 56 p.

4° *Classification of the Coleoptera of North America. By John L. Le Conte and George H. Horn*. 1883. 605 p.

Vol. XXVII. 1° *The Constants of Nature*. Part. IV. *Atomic Weight Determinations: A Digest of the Investigations published since* 1814. *By George F. Becker*. 1880. 152 p.

2° *The Constants of nature*. Part. V. *A Recalculations of the Atomic Weights*. By *Franck Wigglesworth Clarke*. 1882. 293 p.

3° *Check List of Publications of the Smithsonian Institution*. December 1881. 22 p.

4° *Catalogue of Publications of the Smithsonian Institution* (1846-1882) *wirth an Alphabe-*

Digitized by Google

tical Index of Articles..... By *William J. Rhees.* 1882. 342 p, 6 vol gr. in-8°. Washington, 1882, 1883.

— — *Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution ...* for the Year 1881. 1 vol. gr. in-8°, 837 p. Washington, 1883.

— — *Second annual Report of the U. S. Geological Survey* (1880-1881), By *J. W. Powel.* 1 vol. in-4°, 587 p., 62 pl. Washington, 1882,

— — *Monographs of the U. S. Geological Survey.* Vol. II. *Tertiary history of the Grand Canon District with atlas.* By *Clarence E. Dutton.* 1 vol. in-4°, 264 p., 42 pl. Washington, 1882.

— — Atlas to accompany the tertiary History of the grand Canon District, by Dutton, U. S. A. 23 pl. doubles, gr. in-f°. Washington, 1882.

— — Twelfth Annual Report of the U. S. Geological Survey of the Territories: *A. Report of Progess of the exploration in Wyoming and Idaho* for the Year 1878, By *F. V. Hayden.* 2 vol. gr. in-8°. Part. I 809 p., 24 pl. Part. II. 503 p., pl. et cartes. Washington, 1882, 1883.

— — id. — *Maps and Panoramas.* 1878. by F. V. Hayden. 1 carton in-8° avec 10 cartes in-f°. Washington, 1883.

— — *Bulletin of the U. S. Geological Survey.* Vol. I. n° 1. *On Hypersthene-Andesite and on triclinic Pyroxene in augitic Rocks by* Wihtman Croos *with a geological sketch of Buffalo Peaks Colorado, by* S. F. Emmons. 1 fasc. in-8°, 2 pl. Washington, 1883.

MASSACHUSETTS, Boston. *Proceedings of the Boston Society of Natural History.* Vol. XXI, Part. IV. Jan. 1882 to April 1882. Vol. XXII, Part. I, May 1882 to Novemb. 1882. 2 fasc. in-8°, pl. Boston, 1883.

Digitized by Google

— — *Memoires of the Boston Society of Natural History*. Vol. III, nos 6 et 7. 2 fasc. in-4°, p. 183-224, pl. XIV-XVII. Boston, 1883.

— — *Proceedings of the American Academy of arts and sciences*. Vol. XVIII, (nouv. sér. vol. X.) 1 vol. in-8°, 490 p., 4 pl. Boston, 1883.

— **Cambrigde.** *Bulletin of the Museum of comparative Zoœlogy, at Harvard College*. Vol. VII (ser. geol. vol. I) nos IX, X. 1 fasc. in-8°, p. 249-329, pl. IX-XIII.

— — id. — Vol. X, nos 5 6; 2 fasc. in-8°, p. 183-287, pl. I-VIII.

— — id. — Vol. XI, nos 1-9; 8 fasc. in-8°, p. 1-208, 31 pl., 1 carte. Cambrigde, 1883.

— — *Annual Report of the curator of the museum of comparative zoœlogy .... for* 1882-83. Cambridge, 1883.

PENSYLVANIE, **Philadelphia.** *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia*. 1883, Jan-Dec. 3 fasc. in-8°, 376 p., 10 pl. Philadelphia, 1883-84.

MEXIQUE, **México.** *Annuario del Observatorio Astronomico nacional de Tacubaya para el ano de* 1884. *Formado bajo la Direccion del Ingeniero* Angel Anguiano. 4e année. 1 vol. in-8°. México, 1883.

III. — PUBLICATION OFFICIELLE.

Mont-de-Piété et Caisse d'Épargne de Metz. *Compte administratif de l'année* 1881-82. Metz, Fischer 1883.

Digitized by Google

IV. — Revues et Journaux.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique, organe de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle... 63e année. Janvier à Décembre 1882. In-4°. Nancy.

Le Moniteur de la Moselle, 55e et 56e année, du 1er Juin 1883 au 28 Mai 1884. In-f°. Metz.

Le Vœu National, 36e année, du 1er au 30 juin 1883. In-f°. Metz.

Le Lorrain, 1re et 2e année, du 2 juillet 1883 au 28 mai 1884. In-f°. Metz.

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1883-1884.

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.)*. *Testament inédit de Gabriel, doyen de l'ancien barreau messin.*

— * *Notice biographique sur Ernest de Bouteiller, ancien capitaine d'artillerie.*

— * *Note sur un Mammouth trouvé aux environs de Thionville.*

— * Rapport sur le concours d'histoire de l'année 1883-1884, au nom d'une commission composée de MM. Antoine, Bellevoye et Abel.

AMBLARD (D.)* *Note sur la luzerne tachée.*

— * Rapport sur le concours de viticulture de l'an- l'année 1883-1884, au nom d'une commission composée de MM. Abel, Lamaille et Amblard.

ANTOINE. Rapport sur la candidature de M. le Dr René Collignon au titre de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. Schuster, Winsback et Antoine.

Digitized by Google

AURICOSTE DE LAZARQUE *. *Note sur la formation probable du second imparfait usité dans les patois lorrains.*

— * Rapport sur le concours de poésie de l'année 1883-1884, au nom d'une commission composée de MM. Ferrez, Fél. de Saulcy et Auricoste de Lazarque.

BELLEVOYE (Ad.). *Note sur les noms de quelques potiers gallo-romains.*

BÉRARD (l'abbé A.) *. *Les animaux dans les poèmes épiques de l'antiquité. Iliade.*

— * Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1883-1884.

BOUCQUILLON (Alb.) *. *Marche nuptiale. Notre-Dame des Flots.*

Concours de 1883-1884. — Mention honorable.

CURICQUE (l'abbé J.). Allocution prononcée à la séance de réception du 26 avril 1884.

DENY (Ed.). *Étude sur les moyens de combattre l'excès de chaleur dans les ateliers, les salles de réunion, les hôpitaux, les habitations, etc., que leur orientation, le développement considérable de la surface vitrée exposent plus particulièrement à l'action solaire pendant les mois d'été.*

Concours de 1883-1884. — Médaille d'or.

FERREZ (E.). Rapport sur la candidature de M. Auricoste de Lazarque à une place de membre titulaire de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. Chartener, Jacquemin et Ferrez.

Digitized by Google

LAMETZ *. *Appareil de chauffage domestique* (avec un dessin).

LEDAIN (l'abbé Ad.). Rapport sur la candidature de M. l'abbé Curicque à une place de membre titulaire de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. Abel, Ferrez et Ledain.

PRÉVEL (V.)*. *La viticulture dans le pays messin.*
Concours de 1883-1884. — Médaille d'argent, petit mod.

ROBERT (Ch.) * (1). *Sauley, son œuvre et les hommages rendus à sa mémoire.*

SCHUSTER (Aimé). Rapport sur la candidature de M. Thiriot au titre d'agrégé-artiste, au nom d'une commission composée de MM. Bellevoye, L. Simon et Schuster.

— * Rapport sur le concours des sciences appliquées de l'année 1883-1884, au nom d'une commission composée de MM. Bourgeat, Gury, Jacquemin, Lametz et Schuster.

— * *Observations météorologiques* faites à Metz pendant l'année 1883.

(1) Voir le volume de l'année 1880-1881.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. . Officier — —
C. . Commandeur — —
G. O. . Grand officier — —
. Médaille militaire.
A. . Officier d'Académie.
I. . Officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1884-1885.

Président titulaire :	M. A. BENOIT.
Président honoraire :	M. l'Abbé FLECK.
Vice-Président :	M. le Dr WINSBACK.
Secrétaire :	M. l'Abbé BÉRARD.
Secrétaire-Archiviste :	M. l'Abbé FRIREN.
Trésorier :	M. A. BELLEVOYE.

Conseil d'Administration pour l'année 1884-1885.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.

Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. LAMETZ. M. E. DE SAULCY.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Admissions pendant l'année 1883-1884.

Membres titulaires : M. l'abbé J. CURICQUE, curé de Haute-Kontz, élu le 26 avril 1884 ; — M. AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfey, élu le 28 Juin 1883.

Membre agrégé-artiste : M. THIRIOT, professeur de musique, élu le 27 décembre 1883.

Membre correspondant : M. le Docteur RENÉ COLLIGNON, médecin-major au 25e de ligne à Saint-Denis, élu le 27 décembre 1883.

Digitized by Google

Membres décédés pendant l'année 1883-1884.

Membre titulaire : M. GUSTAVE CHARTENER, décédé à Metz, le 6 mars 1884.

Associés-libres : M. GÉRANDO (le baron GUSTAVE de), O ✠, premier président honoraire près la Cour d'appel de Nancy, décédé à Paris, le 11 mars 1884 ; — M. MULLER (N.), inspecteur de l'enseignement primaire, décédé à Epernay, le 6 novembre 1883 ; — M. RÉMOND (GUSTAVE), président de chambre à la Cour d'appel de Paris, décédé le 14 décembre 1883.

Membres correspondants : M. DEBLAYE (l'abbé), décédé à Poussay (Vosges), le 19 février 1884 ; — M. GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale, décédé à Nancy, le 8 octobre 1883 ; — M. LECADRE (AD.), ✠, docteur en médecine, décédé au Hâvre, le 20 novembre 1883 ; — M. SIMONIN (ED.), docteur en médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy, le... mars 1884.

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 29 Mai 1884

Membres honoraires.

MM.

1845. BARRAL (J.-A.)[1], O. ✠, ancien élève et répétiteur de l'Ecole polytechnique, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France ; rue de Rennes, 66, à Paris.

1830. BLANC (F.), publiciste ; rue des Dominicains, 10, à Nancy.

1850. BOILEAU (PROSPER), O. ✠, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences) ; rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), G. O. ✠, I. ✠, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines ; boulevard Saint-Michel, 62, à Paris.

1 Décédé à Paris, le 10 septembre 1884.

Digitized by Google

1858. FRÉCOT (Henri)[1], C. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées; impasse Jeanne d'Arc, à Nancy.

1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines; rue de Monceau, 83, à Paris.

1861. LEMUD (A.-G. de), ✠, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.

1863. MARCUS (Adolphe), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; place Dauphine, 31, à Toul.

1836. MARÉCHAL (L.-C.), O. ✠, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts); rue Charée, 4, à Bar-le-Duc.

1863. MÉZIÈRES (Alfred), O. ✠, A. ❡, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1873. ORBAIN[2], ✠, président de chambre honoraire à l'ancienne Cour d'appel de Metz, rue des Trinitaires.

1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1857. RAILLARD (Emmanuel), O. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées; rue Fénelon, 7, à Paris.

1846. ROBERT (Charles), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), intendant général inspecteur en retraite; boulevard de la Tour-Maubourg, 25, à Paris.

1873. ROLLAND (E.), G. O. ✠, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur général honoraire des manufactures de l'État français; rue de Rennes, 66, à Paris.

1856. SALMON (Auguste), O. ✠, A. ❡, sénateur, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.

1849. SAULCY (Ernest M. J. CAIGNART de), ✠, ancien lieutenant de vaisseau; rue de la Ravinelle, 27, à Nancy.

1825. TASTU (Mme Amable)[3], route de Sceaux, à Palaiseau (Seine-et-Oise).

1860. THOMAS (Ambroise), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

1847. VIRLET (Edouard), O, ✠, colonel d'artillerie en retraite; rue du Château, 5, à Fontainebleau.

1 Décédé à Nancy, le 30 mai 1884.
2 Décédé à Metz, le 17 septembre 1884.
3 Décédée le 11 janvier 1885.

Digitized by Google

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (Charles), docteur en droit.
1873. ANTOINE médecin vétérinaire.
1883. AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfey.
1859. BELLEVOYE (Adolphe), graveur, rue du Four-du-Cloître, 5.
1877. BENOIT (Arthur), membre de plusieurs sociétés savantes.
1875. BÉRARD (l'abbé) professeur de rhétorique au Petit-Séminaire.
1879. BOURGEAT (l'abbé)[1], professeur de sciences au Grand-Séminaire.
1884. CURICQUE (l'abbé J.), curé de Haute-Kontz.
1879. FERREZ (Eugène).
1869. FLECK (l'abbé), chanoine.
1874. FRIREN (l'abbé), professeur de sciences au Petit-Séminaire.
1878. GURY (Alphonse), pharmacien.
1836. HARO[2], docteur en médecine.
1877. JACQUEMIN (Remy), architecte, avenue Serpenoise.
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1867. LEDAIN (l'abbé Adolphe), rue Mazelle.
1868. LEJEUNE (Jules), avocat.
1871. MARCHAL (Eugène), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✠, docteur en médecine.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1872. MIGETTE (Auguste)[3], A. ✠, peintre, à Longeville-lès-Metz.
1875. PANGE (le comte Maurice de), au château de Pange.
1847. PROST (Auguste), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1849. SAMSON, médecin vétérinaire.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1873. SIMON (Léon), peintre, rue du Moyen-Pont.
1871. VIANSSON (Louis), ✠, ancien maire de Plappeville.
1873. WINSBACK (Ernest), docteur en médecine, rue Serpenoise.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (Adolphe), ✠, A, ✠, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.

1 Curé de Sainte-Ruffine, septembre 1885.
2 Décédé à Montpellier, le 17 mai 1886.
3 Décédé à Longeville-lès-Metz, le 30 Octobre 1884.

Digitized by Google

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✠, conseiller à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1864. BABINET (Léon), O. ✠, A. ✠, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1837. BÉGIN (Émile), docteur en médecine, rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.
1856. BOUCHOTTE (Émilien), ✠, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ✠, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve ; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHABERT (F.-M.)[1], quai Claude-le-Lorrain, 22, à Nancy.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron Maurice du) ; rue de Serre, 16, à Nancy.
1864. COLLIGNON (Claude), I. ✠, principal émérite ; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (André), ✠, A. ✠, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (Othon), pasteur de l'Église réformée, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1870. DEMOGET, architecte-ingénieur de la ville de Nantes.
1871. DIDION (Jules), ✠, docteur en médecine ; rue Saint-Nicolas, 28, à Nancy.
1847. DIEU (Sosthène), O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite, directeur de *La Santé*, à Dunkerque.
1857. DU COLOMBIER (Maurice), directeur du télégraphe à Amiens.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général de brigade du génie du cadre de réserve ; rue Cassette, 20, à Paris.
1877. GANDELET (Albert), membre de la Société philomatique de Verdun.
1882. GARGAN (Charles de), au château de Preisch.
1869. GÉHIN, ancien pharmacien ; à Remiremont.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1863. GOULIER (C.-M.) O. ✠, I. ✠, colonel du génie en retraite ; rue Vaneau, 49, à Paris.
1837. GRELLOIS (Eugène), C. ✠, I. ✠, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite ; à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1855. GUÉPRATTE (l'abbé Louis)[2], directeur de l'Institut Saint-Augustin, à Bitche.

1 Décédé à Metz, le 8 juillet 1885.
2 Supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz. Août 1881.

Digitized by Google

1864. HANRIOT (Charles), ✠, I. ✠, inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1835. HANRIOT (Théodore), ✠, professeur à la faculté des sciences de Lille.
1864. JACQUET (Augustin), A. ✠, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ✠, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne ; rue de Seine, à Paris.
1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; à Paris.
1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts ; à Rémilly.
1844. MAILLOT (François-Clément), ✠, médecin inspecteur, ancien président du Conseil de santé des armées ; à Paris.
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1847. MENGIN-LECREULX (Gabriel), G. O. ✠, général de division du génie du cadre de réserve ; rue de Vaugirard, 58, à Paris.
1863. MICHEL (Emile), peintre ; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1843. MICHEL (le chevalier Emmanuel), ✠, conseiller honoraire de Cour d'appel ; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (Edouard), professeur au Conservatoire de musique ; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1856. PÈTRE (Charles), A. ✠, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (Charles), O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; rue de La Bruyère, 19, à Paris.
1843. PLASSIARD, O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite ; à Lorient.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1844. SAINT-VINCENT (le baron Paul de), O. ✠, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Nancy.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte François van der) ; rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, A. ✠, ancien professeur ; rue Monge, 118, à Paris.
1863. TERQUEM (Alfred), ✠, I. ✠[1], professeur de physique à la Faculté des sciences de Lille.
1836. TERQUEM (Olry), ancien pharmacien ; rue de la Tour, 78, à Paris-Passy.

1 Correspondant de l'Institut, 1886.

Digitized by Google

1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines à Dijon.
1852. VIAL (JULES), O. ✠, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major ; à Paris.
1847. VINCENOT, O. ✠, lieutenant-colonel du génie en retraite.
1865. WELTER (J.-B.), chef d'escadron d'artillerie dans l'armée territoriale.
1857. WOLF (C.), I. ✠, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier ; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (HENRY), artiste lithographe ; rue Serpenoise, 10, à Metz.
1875. GRAFFE, peintre-décorateur ; rue des Huiliers, 10, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.
1873. SCHUSTER (AIMÉ), professeur de physique et de chimie à l'école industrielle de Metz.
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue des Allemands, , a Metz.

Agrégé-Cultivateur.

M.

1878. AMBLARD (DÉSIRÉ)[1], viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont, (Lorraine).

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (HYPPOLYTE), avocat ; à Autun.
1861. ANCELON (E.-AUGUSTE)[2], docteur en médecine ; rue des Ponts, 78, à Nancy.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (ERNEST), docteur en médecine ; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1833. AUDOY (J.-VICTOR), C. ✠, général de brigade ; à Lavaur.
1859. BEAUDOIN (JULES), ✠, géologue ; à Châtillon-sur-Seine.
1877. BECUS (EDOUARD), ancien notaire, agronome ; à Nancy.
1861. BELLIN (GASPARD), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.

1 Élu membre titulaire le 26 février 1885.
2 Décédé à Nancy, le 29 mars 1886.

Digitized by Google

1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY, ☼, A. ❶, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France ; à Versailles.
1882. BERNARD (Claude), A. ❶, médecin à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle).
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Fréd.-Louis), statuaire ; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck ; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1835. BOUILLET (J.-B,), ☼, naturaliste, directeur du musée de Clermont-Ferrand.
1879. BRIQUEL (Charles), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1832. CAEN (Samuel), hébraïste ; à Paris.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine ; rue de Tournon, à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ☼, commissaire près le premier conseil de guerre de Marseille.
1859. CASTAN (Auguste), ☼, I. ❶, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1843. CHAMPIGNEULLE, rue du Pontiffroy ; à Metz.
1867. CHAUTARD (J.), I. ❶, doyen de la Faculté des sciences de Lille.
1826. CHENOU, ☼, I. ❶, ancien doyen de la Faculté des sciences de Poitiers.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ☼, ✠, avocat à la Cour d'appel de Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ☼, I. ❶, médecin principal de première classe en retraite.
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ☼, docteur en médecine ; à Noyon.
1821. DELCASSO (Laurent), O. ☼, I. ❶, recteur émérite.
1835. DELMAS (Louis), I. ❶, agent général de *La Nationale*, compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Reims.
1879. DENY (Édouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1868. DUBOIS (Edouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.

Digitized by Google

1877. DUPRIEZ (Raymond), libraire (archéologie-numismatique), boulevard de la Senne, 14, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles de Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine; à Montpellier.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres; à Lille.
1866. GENTIL (Émile), A. ✠, fabricant de papier à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1882. GERMAIN (Léon), membre de la Société d'Archéologie lorraine, à Nancy.
1859. GOMART (Charles)[1], ✠, secrétaire général du Comice agricole de Saint-Quentin.
1851. GIRARDIN (Jean)[2], O. ✠, A. ✠, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); à Clermont-Ferrand.
1872. HAILLECOURT (Alf.), professeur de mathématiques; à Bordeaux.
1850. HÉRICOURT (le comte Achmet d'), ✠, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (Adolphe), homme de lettres, secrétaire général de l'institut protecteur de l'enfance; rue de l'Ancienne-Comédie, 18, à Paris.
1870. HUBER (Émile)[3], ✠, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, ingénieur civil; à Sarreguemines (Lorraine).
1868. HUBERT (Louis), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (Gustave), A. ✠, sénateur; à Paris.
1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique au séminaire de Pont-à-Mousson.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1875. KUHN (l'abbé Hermann), curé de Brouderdorff (Lorraine).
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1878. LAPAIX (Constant), graveur héraldique; à Nancy.

1 Décédé à Saint-Quentin, le 25 décembre 1884.
2 Décédé à Rouen, le 30 mai 1884.
3 Élu membre titulaire, le 26 juin 1884.

Digitized by Google

1854. LARCHEY (Lorédan), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Londres, 29, à Paris.
1830. LAURENT (Jules), conservateur du musée d'Épinal.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1860. LENOIS (Victor), architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts); boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
1844. LEPAGE (Henri), ✠, I. ✠, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle; à Nancy.
1865. LERAS (Napoléon), ✠, I. ✠, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie; à Auxerre.
1875. LETELLIER (C.-A.-L.), ✠, ex-régent de rhétorique du collége de Lisieux; à Caen.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin; à Vesoul.
1872. LUCAS (Charles), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1843. MANSUY médecin-vétérinaire; à Frouard (M.-et-M.).
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts, à Bar-le-Duc.
1867. MATHIEU (Émile), docteur ès-sciences, professeur à la Faculté des sciences de Nancy.
1856. MEAUME (Ed.), ✠ [1], avocat, ancien professeur à l'École forestière de Nancy; avenue de Neuilly, 45, à Paris.
1838. MERSON (M.-L.), ✠, major en retraite; à Paris.
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1840. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Nancy.
1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine; à Viandon (grand-duché de Luxembourg).
1837. NICOLAS (Michel), ✠, I. ✠, professeur de philosophie à la Faculté protestante de Montauban.
1846 NOTHOMB (de), propriétaire; à Longlaville (M.-et-M.).
1870. OLRY, I. ✠ [2], instituteur à Allain (Meurthe-et-Moselle).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✠, chef d'escadron d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1843. PELTE, ✠, agronome; à Woippy, et rue du Pont-Moreau, à Metz.
1844. PERREY (Alexis), ✠, I. ✠, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Dijon.

1 Décédé à Neuilly (Seine), en mars 1886.
2 Décédé à Allain, le 10 juin 1885.

Digitized by Google

1841. PIROUX (Joseph)[1], ✠, A. ✠, directeur de l'École des sourds et muets de Nancy.
1850. QUIQUANDON (Jacques), O. ✠, colonel du génie en retraite ; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1836. REICHENSPERGER (le Dr Aug.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement ; à Cologne.
1872. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ✠, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut ; à Nîmes.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1851. ROISIN (le baron Ferdinand de), ✠ ; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Brest.
1881. SCHLINCKER (A.), maître de forges à Creutzwald (Lorraine).
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✠, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles) ; à Liége.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (Maurice), professeur de rhétorique au lycée d'Épinal.
1860. TRANCHARD (L.), O. ✠, sous-intendant militaire de première classe ; à Châlons-sur-Marne.
1860. TRELAT (le Dr Ulysse), O. ✠, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
1875. VIGNAUX (Eug. de) ; rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.
1842. VIOLLET (J.-B.), ingénieur civil ; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.
1854. VION (Michel), A. ✠, chef d'institution ; à Amiens.
1828. WAHU, O. ✠, docteur en médecine, médecin principal ; quai du midi, à Nice.
1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.
1852. WURTH-PAQUET, président de la Cour supérieure de justice de Luxembourg.
1878. ZUNDEL (Aug.)[2], vétérinaire supérieur d'Alsace-Lorraine ; à Strasbourg.

A. F.

1 Décédé à Nancy, le 27 juillet 1884.
2 Décédé à Strasbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 293 à 311, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 29 mai 1884.

EUROPE.

Alsace-Lorraine, *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Moniteur de la Moselle.*
— — Le *Lorrain.*
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Londres.* Zoological Society of London.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Budapest.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
— *Gratz.* Historische Verein für Steiermark.
— *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.

Digitized by Google

— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Brême (République de). Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.
Aisne, *Laon*. Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin*. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Aveyron, *Rhodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Bouches-du-Rhône, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille*. Société de statistique de Marseille.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *La Rochelle*. Société d'agriculture de La Rochelle.
— *Rochefort*. Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Digitized by Google

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nimes.* Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Loiret, *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Digitized by Google

Meurthe-et-Moselle, *Briey.* Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
— *Nancy.* Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

Morbihan, *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.

Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras.* Académie d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
— — Société littéraire, historique et archéologique.
— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
— — Société philotechnique du Maine.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France.
— — Société centrale d'agriculture de France.
— — Société de géographie de Paris.

Digitized by Google

— — Société zoologique d'acclimatation.
— — Association scientifique de France; au secrétariat de la faculté des sciences, à la Sorbonne, à Paris.
— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.
— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort.* Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

Var, *Toulon.* Société académique du Var.

Vienne, *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.

Vosges, *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique de Saint-Dié.

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.

Norvège, *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiana.

Digitized by Google

Prusse, *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.

Russie, *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

Suède, *Lund.* Lunds universitet.

Suisse, *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

Égypte, *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

AMÉRIQUE.

Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.

Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.

Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoology at Harvard College.

Michigan, *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan.

Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

New-York, *New-York.* University of the State of New-York.

Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.

Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

A. F.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. — SÉANCE ANNUELLE.

Séance annuelle du 29 Mai 1884.

Pages.

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1883-1884, par M. l'abbé A. Bérard, secrétaire..... 3

Rapport sur le concours de poésie de l'année 1883-1884, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire..... 17

Marche nuptiale, par Albert Boucquillon, lauréat..... 63

Rapport sur le concours d'histoire, par M. Ch. Abel, membre titulaire..... 65

Rapport sur le concours de sciences appliquées, par M. A. Schuster, agrégé-artiste..... 69

Rapport sur le concours de viticulture, par M. D. Amblard, agrégé-cultivateur..... 83

Étude d'une question intéressant la viticulture dans le pays messin, par M. V. Prével, lauréat..... 87

Digitized by Google

Notice biographique sur Ernest de Bouteiller, ancien capitaine d'artillerie, par M. Ch. Abel 125
Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1883-1884. 167
Programme des concours ouverts pendant l'année 1884-1885. 169
Bureau de l'Académie pour l'année 1884-1885. 173

II. — MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

Littérature et Philologie.

Les animaux dans les poèmes épiques de l'antiquité (Iliade), par M. l'abbé A. Bérard, membre titulaire..... 177
Note sur la formation probable du second imparfait usité dans quelques patois lorrains, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire..... 221

Histoire.

Le testament inédit de Gabriel, doyen de l'ancien barreau messin, par M. Ch. Abel, membre titulaire..... 231

Sciences appliquées.

Appareil de chauffage domestique, par M. Lametz, membre titulaire..... 239

Géologie.

Un Mammouth près de Thionville, par M. Ch. Abel, membre titulaire..... 249

Digitized by Google

Agriculture.

Note sur la luzerne tachée, par M. D. Amblard, agrégé-cultivateur..... 251

Météorologie.

Observations météorologiques faites à Metz en 1883, par M. A. Schuster, membre agrégé-artiste..... 253

APPENDICE.

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1883-1884..... 289
Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1883-1884... 313
Tableau des membres de l'Académie..... 319
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications..... 331

PLANCHE.

Fourneau perfectionné (Pl. XVIII)..... 241

FIN DE LA TABLE.

Metz. — Imprimerie Delhalt, place Saint-Louis, 8.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 042292472

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google